MON OEIL SUR LE SPORT



ANDRE TRUDELLE

Il faut avoir connu le Raymond Lemay des dernières années pour se rendre compte qu'il n'est plus le même. Extérieurement, il n'a pas changé. Du moins essaie-t-il de ne pas changer. Le président des pistes Richelieu et Blue Bonnets demeure aussi actif, aussi dynamique qu'il l'a toujours été. Il continue à travailler avec la même attitude professionnelle qui a toujours été la sienne. Associer son nom à une organisation reste synonyme de succès.

Mais à l'observer, on le sent préoccupé. Aux prises avec un grave problème intérieur. A moins qu'il ne trahisse, involontairement, une profonde mélancolie. En est-il à la croisée des chemins?

Après une association de plus de vingt ans au domaine des courses, Lemay peut se rendre compte qu'il a transformé un monde amateur en un monde professionnel. Qu'il a véritablement créé une image nouvelle des courses. C'est dans cette perspective qu'il a travaillé aux côtés de MM. Michaud et Simard, de Québec, puis avec J.-Louis Lévesque, ensuite avec Paul Desmarais et Robert Campeau. En plus de présider aux destinées des deux pistes locales, Lemay est administrateur de plusieurs compagnies; il a longtemps été directeur de la Canadian Trotting Association; il est directeur de la Harness Tracks of America; il a été à l'origine de la formation de l'Association Nationale des Pistes de Courses du Canada dont il a été président pendant deux ans.

Sous sa gouverne, les paris se sont élevés de $50,000 par jour en 1952 à plus de $550,000 de nos jours. Le nombre des programmes de courses a triplé. A force de protestation, l'industrie de l'élevage au Québec a été relancée, grâce à la bonne foi de Maurice Custeau et de Roger Dugré, grâce à la compréhension du gouvernement provincial par la création de la Loto-Perfecta. Lemay a souvent dit que sa contribution à ce mouvement serait son héritage au monde des courses!

Ainsi, au niveau local, provincial et national, la route est tracée, le défi relevé.

Pour créer une nouvelle image des courses, Lemay a oeuvré dans le monde du sport amateur. C'est l'une de ses théories que le sport professionnel se doit de subventionner et d'aider le sport amateur sans lequel il n'existerait pas. Lemay est président honoraire de la Palestre Nationale; membre de la Corporation du Centre des Loisirs Immaculée-Conception; fiduciaire du Fonds Jean-Béliveau; membre du comité exécutif de l'Association olympique canadienne; président du comité organisateur des championnats du monde de cyclisme 1974, à Montréal; président honoraire de la Jeune chambre de Montréal Inc.; gouverneur de Hockey Canada. Et quoi encore!

Bilan fait, Raymond Lemay, à l'âge de 46 ans, entrevoit peut-être de nouveaux horizons. De nouveaux défis à relever. Il a peut-être réalisé que s'il doit entreprendre une nouvelle carrière, c'est à cette époque-ci de sa vie ou jamais.

Son attitude ne l'a pas trahi. Il n'en a pas parlé. Je n'ai même pas osé aborder le sujet mais, l'observation suffit.

A ses débuts, Raymond Lemay ne déléguait jamais son autorité. Il s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas tout faire seul. Il a réalisé qu'en déléguant des pouvoirs le travail se faisait quand même. Que ses adjoints prenaient confiance en eux-mêmes et démontraient initiative et talent. Lemay a d'ailleurs toujours reconnu l'excellence des collaborateurs dont il avait su s'entourer.

Plus libre, il s'est attaqué à d'autres problèmes, à d'autres tâches. Il est devenu, par exemple, une très haute autorité en matière de paris hors pistes. Et, il a été souvent consulté à ce sujet par des sommités politiques canadiennes et américaines.

C'est une opinion bien personnelle, mais je crois que d'ici peu Raymond Lemay tournera les yeux vers un domaine tout neuf pour lui. Souhaitons, si c'est vrai, qu'il ne déserte pas le monde du sport. Les administrateurs d'envergure d'expression française sont denrée rare dans le sport au Québec et encore plus au Canada.

Quand le français et la publicité ne font qu'un, le Tour roule bien!

PIERRE BEAULIEU envoyé spécial de La Presse au



Tour de France

FLEURANCE — "Bonjour mesdames, mesdemoiselles, messieurs. Voilà que déjà, un coureur fait son apparition à la caravane La Bohème. Il s'agit de Jose Manuel Fuente, de l'équipe Kas.

"Si vous observez attentivement, mesdames, messieurs, vous pourrez constater de visu, dans quelques instants, que ses magnifiques souliers Adidas permettront à Fuente de gravir les marches... voilà c'est fait.

"J'en profite donc pour vous rappeler, mesdames messieurs, que la compagnie Adidas chausse le Tour. Je me retourne maintenant vers la roulotte La Bohème et je constate qu'un officiel présente un stylo Bic à Fuente pour qu'il signe la feuille de présences. Regardez, le coureur Espagnol signe très aisément avec son stylo Bic. Voilà, c'est fait.

"Je m'arrête un instant, mesdames messieurs, puisque mon ami, Monsieur X, m'apporte à l'instant une tasse de thé, mesdames, messieurs. Eh bien, vous n'êtes pas sans ignorer, n'est-ce pas, que les coureurs aiment tous prendre une bonne tasse de thé, le soir, avant d'aller au lit... et quoi de mieux, merci mon cher ami pour les petits bonbons, quoi de mieux, donc, que le chocolat Poulain, frabriquant des petits bonbons Sugus, en regardant votre télévision Sonolor ou en ecoutant votre radio Sonolor, le soir. C'est excellent, les petits bonbons Sugus. Sugus, les petits bonbons du Tour.

"Puisque le temps me le permet, mesdames messieurs, et étant donné qu'on m'apporte à l'instant le communiqué, j'en profite pour vous donner le classement. Tout le monde sait, évidemment, que le classement du Tour de France a été imprimé par Osle-Garamont. Osle-Garamont, qui imprime sur offset Heidelberg, avec procédé Copyrapyd d'Agfa-Gevaert, sur papier Montevrain et Sropa, ça va de soi.

"Je voudrais vous rappeler tout d'abord que Raymond Poulidor, ce magnifique coureur qui porte les couleurs de l'équipe de la compagnie d'assurance Gan, a été victime d'une chute, hier. Heureusement, l'ambulance Aspro n'était pas loin, et Poulidor a été transporté en moins de deux à l'hôpital, où il va beaucoup mieux. Alors merci à Aspro, qui a choisi comme voiture une magnifique Mercedes, la Mercedes, l'ambulance du Tour.

"Alors, je vois au classement que c'est Luis Ocana, qui conserve le maillot jaune Mikko, Mikko, la fameuse crème glacée Mikko, la crème glacée du Tour de France.

"C'est toutefois Jose Manuel Fuente, propriétaire, qui a remporté l'étape qui vient de rendre le stylo Bic à son propriétaire, qui a remporté l'étape d'hier pour ainsi mériter le trophée Boule d'Or. Boule d'Or, la cigarette du Tour que les coureurs ne fument pas parce qu'ils ne veulent pas se retrouver dans l'ambulance Aspro qui a choisi Mercedes comme voiture, mais que leur épouse achète régulièrement, j'en suis convaincu.

"Eh bien, Fuente, qui arbore, vous l'avez sans doute remarqué, un magnifique maillot Le Coq Sportif, Le Coq Sportif, l'habit officiel du Tour, se dirige maintenant vers la grande table, pour prendre son ravitaillement Unico, puisque c'est Unico qui ravitaille le Tour de France. Je m'en voudrais également de ne pas mentionner que Fuente domine au grand prix de la montagne, pour le trophée du chocolat Poulain.

"Je vous rappelle également que le prix de l'amabilité BNP, la banque officielle du Tour **(NDLR: celle où les coureurs déposeraient sûrement leur argent s'ils en faisaient)** que le prix de l'amabilité, donc, a été remporté par Raymond Riotte. Le prix de l'élégance Flixo-Flex, Flixo-Flex, le bracelet de montre du Tour, a été remporté lui, par Jackie Mourioux.

"Puisque personne ne se présente à la caravane La Bohème présentement, j'en profiterai pour faire une page publicitaire. Eh oui, que voulez-vous, les commanditaires nous aident énormément à financer le Tour, alors il faut bien leur faire une petite page publicitaire, mais ça ne sera pas long. Alors j'y vais: "Sur le Tour, contre la fatigue, tous les coureurs boivent de l'eau Evian. Et vous, vous n'êtes jamais faitgué? Aux arrivées, après une longue étape, ils boivent de l'eau Périer. Alors, vous ne franchissez jamais de longues étapes?"

ON OUBLIE LA COURSE

C'est ainsi, et encore pire. Voilà ce que l'annonceur officiel du Tour de France débite au micro chaque matin, pendant plus d'une heure. On a peine à imaginer, au début, que ça peut être ça le Tour de France. Avec les jours, on est toutefois obligés de se rendre à l'évidence. C'est ça, et encore pire. La publicité a envahi à ce point l'épreuve qu'elle fait maintenant uns seulement des trophées que l'on remet quotidiennement aux coureurs. Mais il y en a bien d'autres. En fait, il y en a tellement que tous les athlètes sont certains de ne pas rentrer chez eux les mains vides.

Le long de la route, 600 voitures de la caravane publicitaire, haut-parleur sur le toit, s'arrêtent pour distribuer des souvenirs aux gens. Il y a des orchestres, des clowns, des motocyclistes acrobates ultra-brite, etc.

Sa petite casquette Kléber (les pneus officiels du Tour) sur la tête, ceur nous a défilé plus haut quelques partie intégrante du Tour. L'annonun échantillon de gants Mapa, la gant ménager qui travaille vite, à la main gauche, tandis qu'il tient dans sa main droite un petit drapeau des champignons Plainchaud, un collant pour le pare-brise des montres Lip, les montres officielles du Tour, et un dépliant sur la bière Stella-Artois, le spectateur attend les coureurs.

Des dizaines de voitures suivent ces donneurs de souvenirs pour tenter de vendre aux gens des posters, des photos de coureurs, des journaux, des magazines, des livres de contes de fées pour enfants.

Le soir, sur la place publique, c'est le spectacle Chrysler. On y présente des chanteurs en plus d'y organiser des concours pour le public. A ces concours, les participants peuvent mériter le trophée Plainchaud, le trophée BNP, etc.

MAIS QUAND MEME

Il est évident qu'une épreuve comme le Tour de France a besoin de la publicité pour vivre. Qu'elle oublie toutefois l'aspect sportif pour ne penser qu'à la foire commerciale, c'est trop fort. Et c'est nettement l'impression que l'on a quand on vit le Tour. La course, ce n'est qu'une infime partie du Tour de France. Finalement, on l'oublie presque.

Si au moins les coureurs profitaient de tout cet argent. Mais un coureur cycliste ne fait pas d'argent. De ça toutefois, de la condition de vie des coureurs, nous en reparlerons demain.

Ocana veillait au grain

FLEURANCE (AFP) — Un Belge vainqueur d'une étape de plaine, cela ne surprendra personne parmi les suiveurs de la caravane du Tour. On s'attendait cependant à ce que cela se produise d'une autre façon, c'est-à-dire au sprint. Mais Wilfrid David n'a pas laissé le temps aux sprinters de s'expliquer dans cette quinzième étape, Pau-Fleurance, 137 km.

Très bon rouleur, il a préféré tenter sa chance à 25 km. de l'arrivée et triompher avec quelques secondes d'avance sur un groupe de contre-attaque animée notamment par le Belge De Meyer, leader au classement aux points et le Hollandais Gerardus Vianen.

Cette quinzième étape assez courte et encore une fois très lentement débattue servait surtout de transition pour les 89 rescapés avant la dernière difficulté de ce Tour, le Massif Central et notamment une arrivée vendredi devenue désormais traditionnelle au sommet du Puy-de-Dôme.

Pourtant, certains parmi les grands ont tenu à se montrer. Ainsi le leader, Luis Ocana tenta-t-il une fugue au 21e km en compagnie de Fuente, Pedro Torres, le vainqueur la veille à Pau, et Rouxel. Thévenet, entouré de tout son état-major, réussissait à revenir.

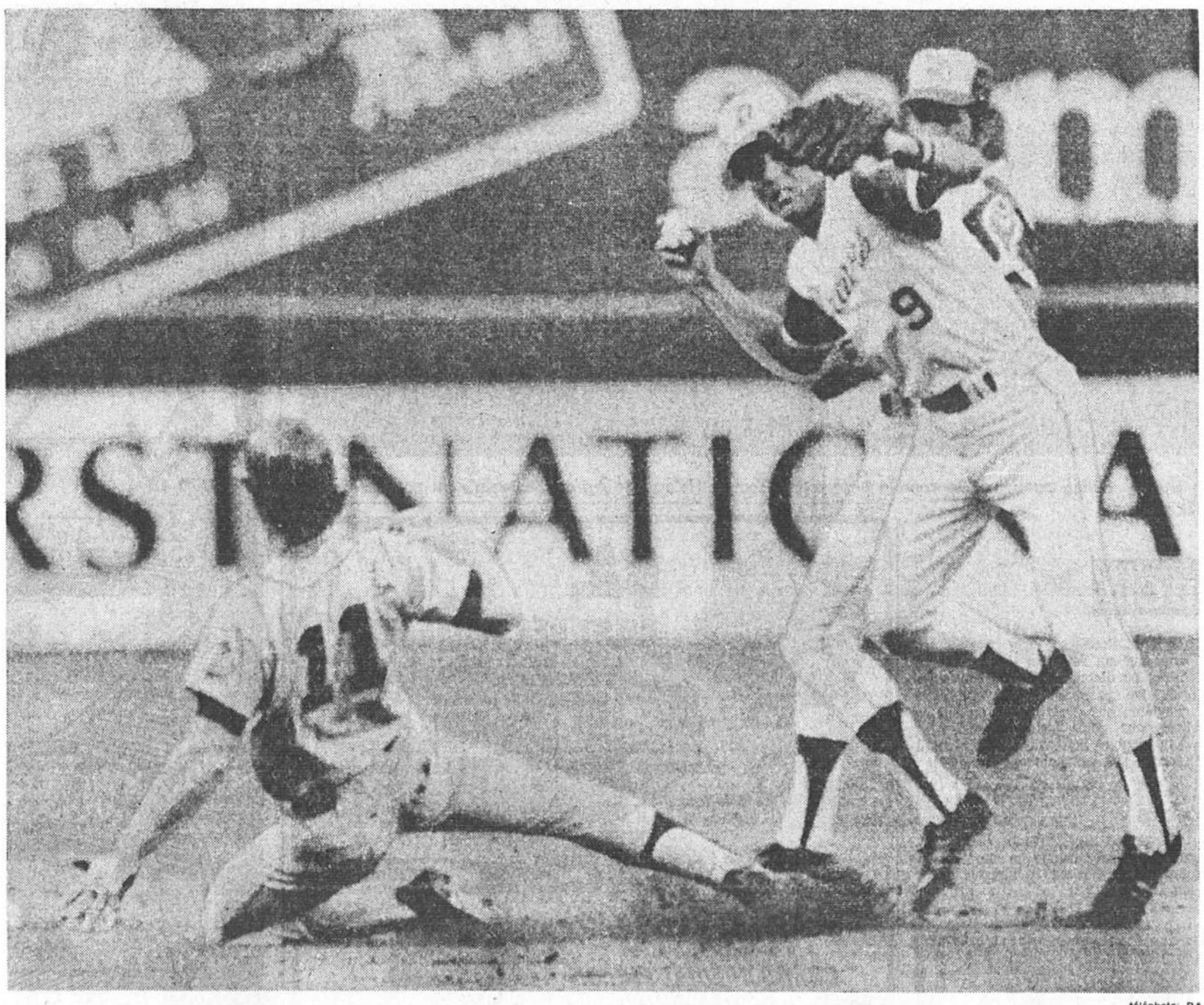
Le Français Périn, cinquième au classement général très en vue actuellement, essaie lui aussi de surprendre le peloton avec De Witte, Balague, Galdos et Rouxel. L'échappée était assez rapidement annihilée par les hommes d'Ocana.

Au 40e km, grand moment d'étonnement dans le peloton, Blocher, la "lanterne rouge" dernier au classement général, démarrait en effet. Mintkiewicz se joignait à lui mais le peloton se montrait néanmoins intraitable avec le "petit dernier" et les choses rentraient rapidement dans l'ordre.

Alors que les sprinters se préparaient, David dans la montée de Leverdens attaquait. Il prenait rapidement du champ alors que derrière l'entente ne régnait pas en tête du peloton pour revenir sur le petit Belge.

Au premier passage sur la ligne d'arrivée, David possédait 30 secondes d'avance sur Vianen et 38 secondes sur le peloton. Il restait encore quatre kilomètres de circuit à parcourir. Cependant, une nouvelle fois, le peloton s'organisait mal, et David pouvait ainsi conserver 18 secondes sur son coéquipier De Meyer, deuxième.

Aujourd'hui, l'épreuve sera scindée deaux et un circuit de 12.4 km à Bordeaux et uncircuit de 12.4 km. à Bordeaux.



téléphoto PA

Wayne Garrett (11) des Mets glisse à droite du coussin dans un but bien précis : gêner le geste de Marty Perez qui tente de compléter le double jeu au premier coussin. Garrett est retiré sur ce jeu et le lancer de Perez précèdera Felix Millan au premier. Atlanta a perdu 8-7 contre les Mets.

Wade retient l'attention, mais pour combien de temps encore?

par Robert DUGUAY

ST-JEAN — Les instructeurs d'équipes professionnelles de football, à l'approche d'un match, ont tous la fâcheuse habitude de se dissimuler derrière un mutisme quasi complet. Vous ne saurez donc pas, pas aujourd'hui en tout cas, ce qui advient du transcendant Sonny Wade.

"Sonny est blessé au thorax et il ne participera vraisemblablement pas au match de demain", se contente-t-on de nous révéler.

C'est sans doute la raison pour laquelle Wally Buono et Don Sweet se sont sérieusement entrainés à exécuter des bottés de dégagement hier. Ou est-ce parce que l'excellent botteur qu'est Wade manquera plus qu'un match?

Nous l'ignorons encore mais tout dans l'attitude des dirigeants du club nous laisse croire que si.

On essaie encore de cacher le fait que J. I. Albrecht s'entretient tous les jours avec ses vis-à-vis des autres équipes pour tenter de leur passer Sonny. Mais on condescend tout de même à expliquer qu'un athlète grassement rémunéré comme l'ancien (!) quart-arrière des Alouettes est fort difficile à échanger.

Wade touche un excellent salaire à Montréal et, même s'il est encore possible qu'il puisse aider un club de la ligue Canadienne, on hésite, et avec raison, à s'embarrasser d'un type dont on n'est absolument pas certain.

Les Alouettes peuvent cependant songer à une autre possibilité pour conserver dans leurs rangs un quart-arrière substitut tout en n'ayant pas à l'offrir au repêchage ni à l'inscrire sur la liste de leurs joueurs actifs: la liste des blessés.

D'ici au 27 juillet, date limite pour la constitution de l'équipe régulière, Wade peut demeurer tranquillement sur les lignes de côté, sans problèmes. On pourra ensuite l'inscrire sur cette fameuse liste et l'en soustraire plus tard, advenant une blessure à un des deux réguliers.

C'est sans doute ce qui se produira si Albrecht ne parvient pas à conclure la transaction dont il rêve en grand secret.

Levy, il faut l'avouer, a beaucoup d'autres préoccupations pour le moment présent. Ses pensées sont toutes orientées vers les Rough Riders d'Ottawa, "une équipe solide, expérimentée, sans failles".

"J'ai longuement étudié leur défensive, a-t-il dit hier, et je me suis rendu compte qu'elle est composée de joueurs dont la qualité principale est l'audace, le désir de gagner. Ces bonshommes ont des tripes. Ils frappent dur et ce match constituera tout un test pour notre attaque. Il nous faudra progresser par étapes, ne pas nous montrer trop audacieux et procéder avec beaucoup de précision. Je saurai ce que mes joueurs ont dans le ventre après cette rencontre. Je ne veux pas de joueurs qui peuvent effectuer un jeu extraordinaire et se reposer par la suite".

Levy aura aussi l'occasion de voir à l'oeuvre pour la première fois son nouveau quatuor défensif. Junior Ah You ne jouera pas mais Ed George sera à son poste de bloqueur et Gordon Judges à l'aile.

Une quinzaine de joueurs en seront à leurs derniers efforts à Montréal et ce match signifie plus que tout autre. "La semaine la plus importante de la saison", disait d'ailleurs Levy.

SPORT flash

JARRY DANS LE PLATRE

Pierre Jarry, des Leafs de Toronto, s'est étiré des muscles à la cheville droite en jouant dans la ligue d'été à Laprairie. La blessure serait heureusement sans gravité mais **Jarry** doit porter un plâtre.

BOLDIREV SIGNE

OAKLAND (PA) — **Ivan Boldirev,** un centre, a signé son contrat avec les Golden Seals de la Californie. Il a évidemment paraphé une entente à long terme.

PARTIE SP NI CS POUR LALONDE

Armand Lalonde, du Ville-Marie, a lancé un match sans point ni coup sûr dans la victoire 10-0 de son club contre les Mousses de Joliette de la ligue Montréal Junior. **Lalonde** a retiré 12 frappeurs au bâton et accordé cinq buts sur balles.

LES SOEURS LATENDRESSE EN TCHECOSLOVAQUIE

Carole et **Joanne Latendresse,** deux jeunes espoirs olympiques, se rendront participer à des compétitions internationales en Tchécoslovaquie grâce à la générosité de l'équipe de balle molle des bons gars de CJMS qui disputera un match aux Royaux de Montréal à Longueuil, au stade Paul-Pratte, le 24 juillet.

UN 69 POUR ROBBIE JACKSON

Robbie Jackson, qui vient tout juste de gagner un tournoi junior à St. Andrews, a joué un 69 hier à Whitlock lors de la journée de qualification en vue du championnat junior provincial match play.

WEISKOPF A L'OMNIUM CANADIEN

L'Américain **Tom Weiskopf,** récent vainqueur de l'Omnium britannique, **Johnny Miller,** gagnant de l'Omnium des Etats-Unis et **Tommy Aaron,** champion du tournoi des maîtres se retrouveront lors de l'Omnium canadien qui se déroulera, du 23 au 29 juillet prochain, au club de golf de la Vallée du Richelieu.

SMITH BATTU

BROOKLINE (UPI) — L'Américain **Jimmy Connors** a causé une surprise en battant 6-3 et 6-3 son compatriote **Stan Smith** lors des championnats professionnels de tennis des Etats-Unis.

RADIOS • MEUBLES • CLIMATISEURS • CUISINIÈRES • RADIOS • MEUBLES • CLIMATISEURS • CUISINIÈRES • RADIOS • CLIMATISEURS • CUISINIÈRES • RADIOS • MEUBLES •

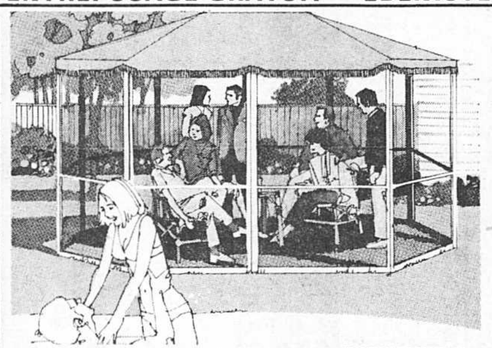
NE VOUS LAISSEZ PAS INFLUENCER PAR TOUT CE QUI SE DIT:
PRIX RÉVOLUTIONNAIRES, PRÉTENDUES VENTES D'ENTREPÔT, ETC.



GILLES FAUCHER

VENEZ VOUS CONVAINCRE QUE FAUCHER EST LE MEILLEUR

GRÂCE À SES PRIX QUI SONT PLUS BAS QUE TOUS LES AUTRES ET À SON SERVICE DE LIVRAISON GRATUITE.



JOLI PAVILLON DE JARDIN

Un pavillon idéal pour la détente à l'extérieur les beaux jours d'été. Structure d'aluminium soutenant 10 panneaux-moustiquaires, 4 stores et une porte coulissante de 40 pouces. S'installe sur le gazon ou sur un plancher (non compris). Toit vert du côté extérieur, à motifs floraux à l'intérieur. Dimensions: 12 pi 4 po x 8 pi 9 po x 8 pi 2 po.

BAS PRIX DE FAUCHER
$224.95
INSTALLATION GRATUITE



TABLE DE STYLE méditerranéen

Élégante table hexagonale décorée d'appliques sculptées. Quantité limitée.

BAS PRIX SPÉCIAL
$59.95



TABLES DE SALON

DE STYLE COLONIAL EN ÉRABLE MASSIF

Table à café à poteaux tournés et partie centrale fermée par une porte.
$97.95

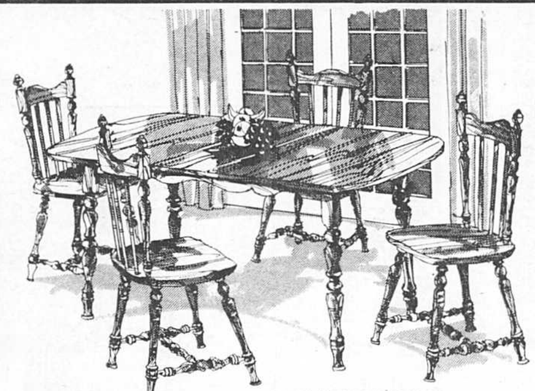
Table tambour hexagonale à deux portes.
$79.95



MOBILIER DE SALLE À MANGER DE STYLE COLONIAL

Ensemble de 7 pièces en bois massif façon érable antique. Table ovale de 36" x 48" pouvant être allongée à 60". Quatre chaises à poteaux tournés renforcés de barreaux entrecroisés. Buffet (43½ x 17" x 31½") à trois portes et trois tiroirs. Etagère (14½ x 33½") à trois portes et trois tiroirs. Etagère (14½ x 33½") comprenant plusieurs tablettes. C'est un ensemble de grande valeur que seul Faucher peut vous offrir à un prix aussi bas.

LIVRAISON IMMÉDIATE
PRIX D'AUBAINE DE FAUCHER
$229.95



MOBILIER DE CUISINE COLONIAL EN ÉRABLE MASSIF

5 pièces

Grande table de style réfectoire de 38 po x 46 po, s'ouvrant à 62 po. Dessus à contour découpé; les pieds sont formés de poteaux tournés. Les quatre chaises ont un haut dossier confortable et les pieds sont renforcés de poteaux les reliant entre eux. Un mobilier d'une grande solidité et d'un très beau fini.

LES 5 PIÈCES
$229.95

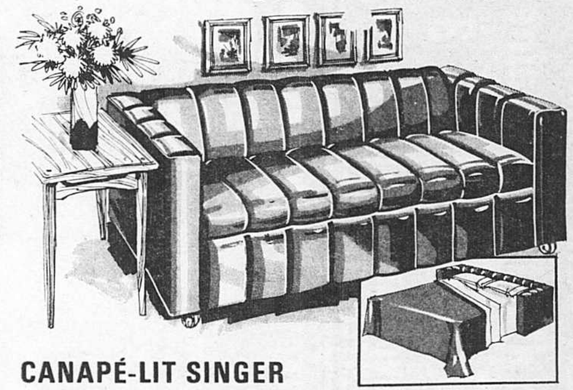


MOBILIER DE CUISINE

Table ovale de 36 po de large par 48 po de long qui peut être allongée à 60 po grâce à des rallonges escamotables, plus quatre chaises. Le dessus de la table est en Arborite.

LIVRAISON IMMÉDIATE

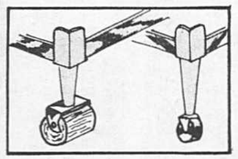
BAS PRIX DE FAUCHER
$109



CANAPÉ-LIT SINGER

Cet élégant canapé formé d'un seul grand coussin muni d'une glissière se transforme en un confortable lit pour deux personnes grâce à un matelas à ressorts de construction robuste. Il se déplace facilement grâce à ses roulettes Shepherd. C'est un canapé aux lignes sobres s'harmonisant parfaitement à tout genre de décor.

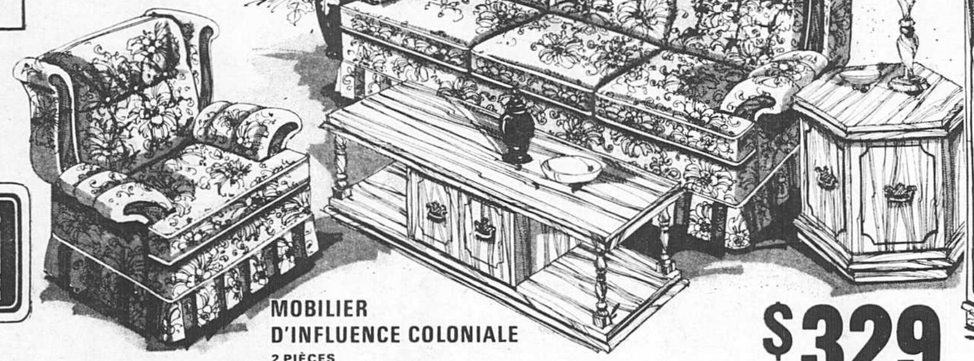
BAS PRIX DE FAUCHER
$209



CHOIX DE BASES MÉTALLIQUES POUR LITS CONTINENTAUX

Largeurs réglables de 36 à 54 po

Roulettes 2 po **$11.95** Roulettes de tapis **$14.95**



MISE DE CÔTÉ GRATUITE

MOBILIER D'INFLUENCE COLONIALE

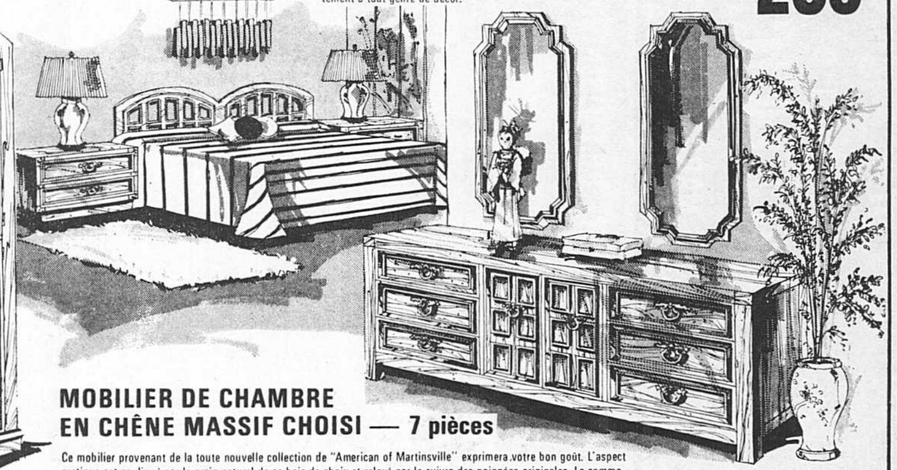
2 PIÈCES

Un mobilier de très riche apparence recouvert de velours "cisele" de première qualité avec appliques de bois décoratives. Le canapé à trois places et le fauteuil ont un haut dossier capitonné et rembourré, tout comme les coussins, de 6 po d'épaisseur de caoutchouc mousse et de dacron qui assurent un grand confort et une durée accrue. Tous les coussins ont une enveloppe munie d'une glissière pour faciliter l'entretien.

$329
les deux pièces
LIVRAISON IMMÉDIATE



■ PARKING GRATUIT



MOBILIER DE CHAMBRE EN CHÊNE MASSIF CHOISI — 7 pièces

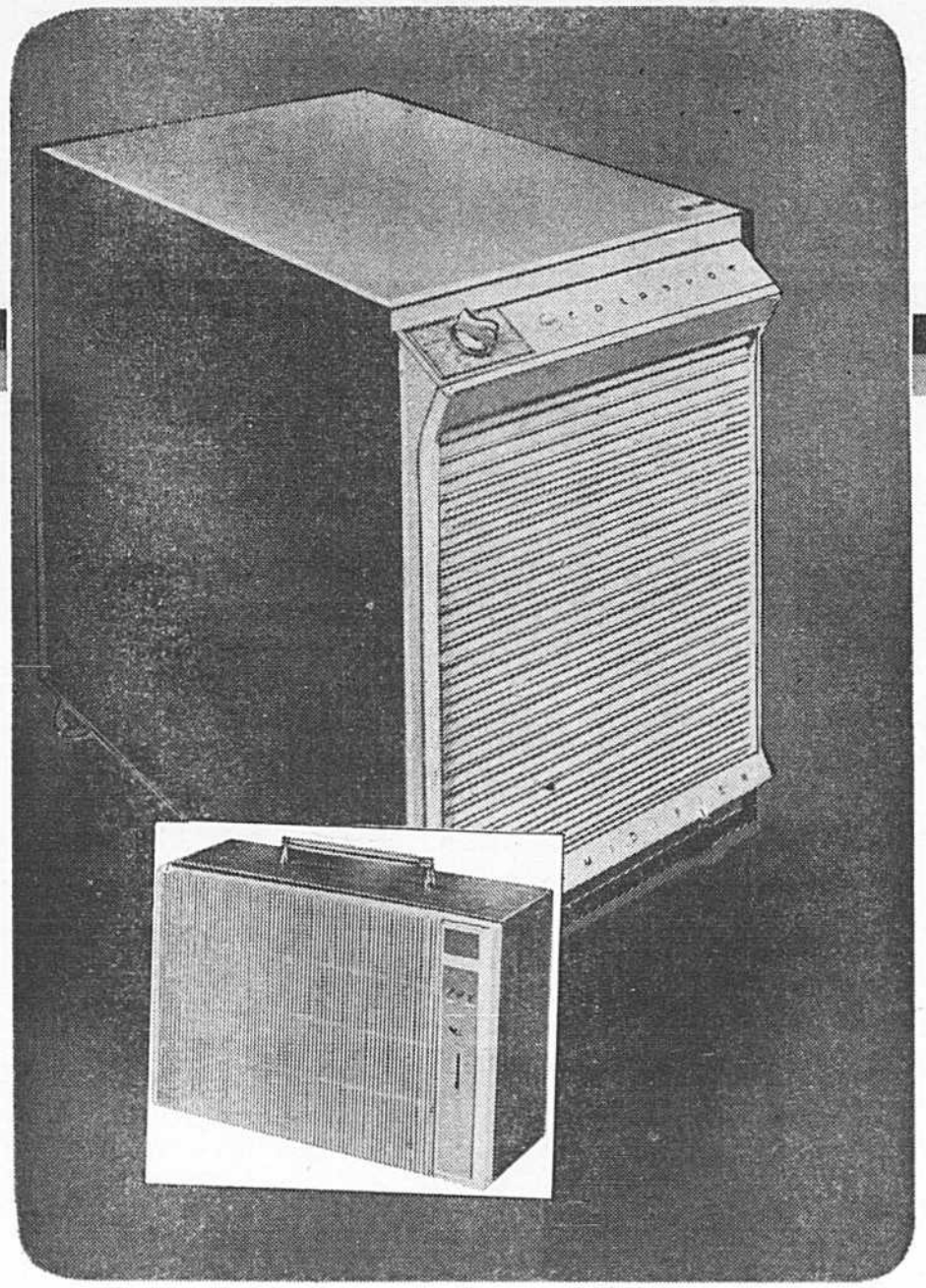
Ce mobilier provenant de la toute nouvelle collection de "American of Martinsville" exprimera votre bon goût. L'aspect rustique est souligné par le grain naturel de ce bois de choix et relevé par le cuivre des poignées originales. La commode de triple à neuf tiroirs mesure 78 po. Deux portes dans la partie centrale. Tous les tiroirs de ce mobilier sont construits à queue d'aronde et glissent sur un guide central; de plus, ils sont séparés individuellement pour empêcher la poussière de pénétrer. Les deux miroirs qui surmontent la commode triple sont de tyle "plateglass" et sont encadrés de bois sculpté. La commode-armoire de 36 po x 19 po x 79 po est munie de 4 portes dissimulant 4 tablettes et 5 tiroirs. Le lit s'obtient dans les largeurs de 54 po, 60 po ou 80 po. Deux tables de chevet à 2 tiroirs chacune complètent ce riche ensemble offert à prix spécial.

PRIX TRÈS SPÉCIAL FAUCHER
$1295

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL
Tél.: 384-0590
"Où le service se continue"

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 18 JUILLET 1973



CHEZ SIMPSONS
ACTUALITÉ AMEUBLEMENT MAISON

669—141

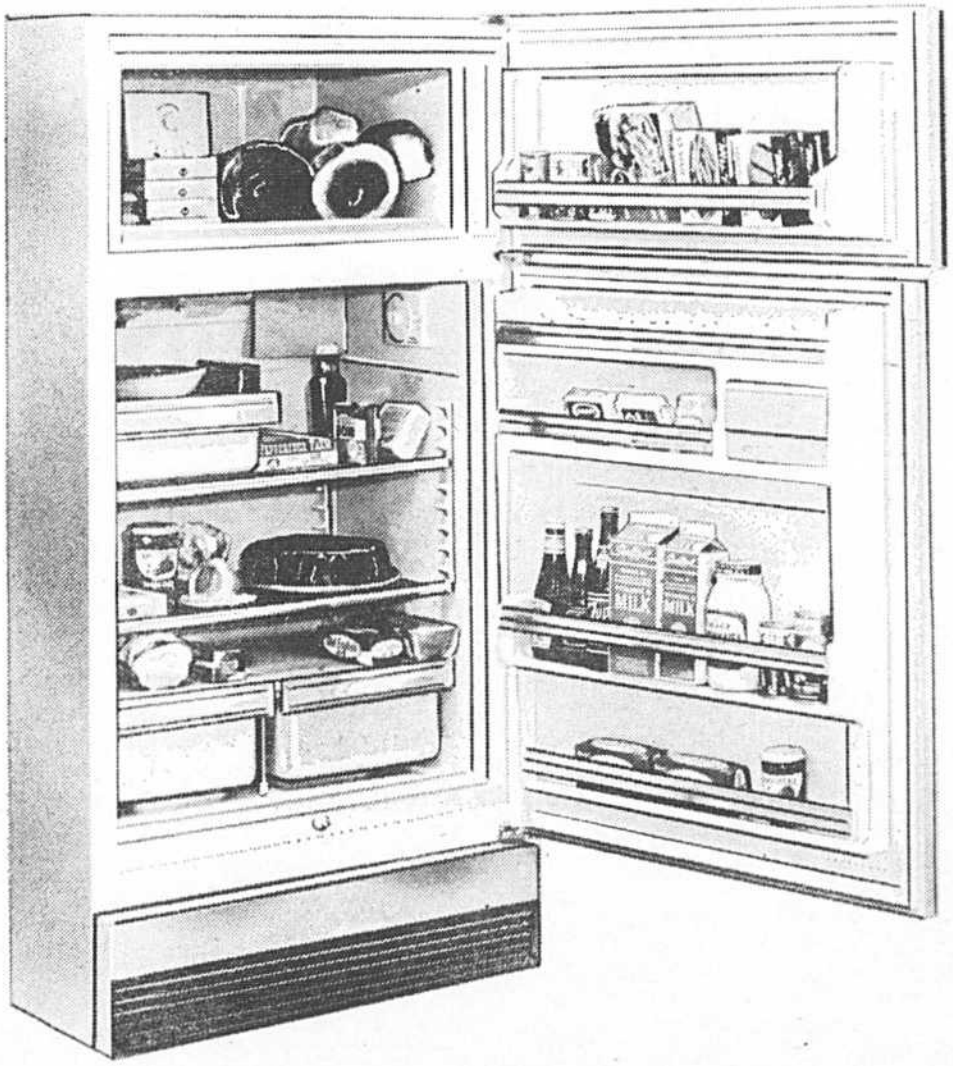
Déshumidificateurs "Coldspot" 20 chop.

Prix simpsons **104.99** Facilités de paiement

Une humidité excessive est nuisible aux vêtements, meubles, accessoires de sport, aux instruments musicaux! Il faut vite remédier à cette situation en achetant un déshumidificateur.

Vous choisirez ce déshumidificateur "Coldspot" pour plusieurs raisons:

- C'est un modèle d'une grande capacité qui absorbe jusqu'à 20 chopines d'eau en 24 heures (basé sur une temp. 80° F. 80% humidité relative).
- Humidistat maintenant le degré d'humidité désiré (mise en marche et arrêt automatiques)
- Arrêt automatique évitant que l'eau déborde.
- Voyant indiquant que le réservoir est plein.
- Raccord de tuyau d'arrosage facilitant le vidage
- Sur roulettes pivotantes. Approx. 12 x 20 x 17 po.



669—142

Nouveau purificateur d'air

Nouveau purificateur d'air **"Electrohome"** électrostatique absorbant jusqu'à 95% des particules de poussière.

- 6 changement d'air par heure dans une pièce de 14' x 20'
- Commutateur contrôle coulissant pour vitesse variable
- Coffret fini bois avec garniture blanche. Dim. 21½" x 13½" x 9". Poids 29 lb.

Prix Simpsons **139.95** Facilités de paiement

Rayon 771 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

676—143

Spacieux réfrigérateur sans givre 13.7 pi.cu. de marque "Coldspot"

Prix Simpsons **307.98** Facilités de paiement

Un réfrigérateur sans soucis tout à fait sans givre avec grand congélateur capacité 105 lb... un modèle offrant de merveilleux avantages... pour aussi peu que 307.98.

- Garde-viande réglable à capacité 15.8 lb
- Hydrateurs jumelés pour 24.3 pintes, à dos et devant retenant l'humidité pour conserver à vos fruits et légumes toute leur fraîcheur.
- Tablettes réglables, choix de 10 positions.
- Intérieur porcelainisé ne retenant pas les odeurs
- Ton blanc. Dim. app. 32" x 31" x 59".
  Modèle 43940

Veuillez nous accorder un délai pour la livraison

Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez: **842-7221** ***Service téléphonique ouvert dès 8h30***

décès • remerciement • in memoriam

ARCHAMBAULT (Léo) — A Laval, le 17 juillet 1973 à l'âge de 70 ans est décédé M. Léo Archambault, époux de Jeannette Galarneau, demeurant 5585, St-François, (Duvernay Nord). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,

pour se rrendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Lorenzo) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 74 ans est décédé Lorenzo Bélanger, époux de Clarice St-Aubin; il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Robert Gagnon (Jeannette), Mme Raymond Moreau (Madeleine), Mme Roger Lacaire (Cécile), Mme Pierre Desrochers (Lucienne), Georges, époux de Pierrette Prud'homme, Ferdinand, époux de Claudette Lavoie, Mme Noël Boisclair (Claudette), Micheline, André, époux de Ginette Mainville, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 10h30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Yvonne) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Eugène Beaulieu, née Yvonne Charlebois, mère de Robert, Paulette, Denise, Raymond, Jean, Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Henri) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Brunelle, époux de Marie-Jeanne Bélanger, autrefois maître coiffeur sur la rue Joliette. Père de Mme Armand Maltais (Georgette), Claude (Georgette Lacoursière), Lorne (Carmen Lemay), Mme veuve Olivier Guimond (Manon), grand-père de France (Michel Cardin), Carolle, Eric, Patrick, Luc, Jasmine et Catherine, frère d'Omer Brunelle et beau-frère de Sr Gabrielle Bélanger, C.N.D. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Philippe) — A Lachine, le 16 juillet 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé Philippe Cadieux, époux de Gysèle Hétu, père de Manon et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.



Reconnaissance au Frère André pour guérison obtenue. Grave accident.

Mme Thérèse L. Z.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. Y. B.

CARRIERE (Marie-Ange) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 67 ans est décédée Mlle Marie-Ange Carrière, fille de feu Ferrier Carrière et de feu O. Hurteau, soeur de Gabrielle, Mme Marguerite Robitaille, Germaine Sabbe de Détroit et de Edouard, époux d'Isabelle St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Réal) — A Frédéricton, le 16 juillet 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Réal Charland, époux de Claire Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PREVOST (Père Jean-Berchmans) — Les membres de la famille Prévost, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès du Père Jean-Berchmans Prévost, O.F.M., survenu à Beyrouth, Liban, le 29 mai 1973.

PELLETIER (Philippe) — Mme Philippe Pelletier et ses enfants expriment leur plus sincère gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de quelque façon que ce soit des marques de sympathies, lors du décès de M. Philippe Pelletier, survenu le 15 mai 1973.

GUERARD (M. et Mme Albert) — M. et Mme Herb Hooper et M. et Mme Roland Dupuis ainsi que leur famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion des décès de M. et Mme Albert Guérard, soit pas offrande de messe, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

CARMEL (Armand) — Les membres de la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Armand Carmel, survenu le 1er juillet 1973, soit par offrande de messe, fleurs, sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistances aux funérailles.

COUSINEAU (Aline) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 16 juillet 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Aline Legault, épouse de feu Oudlé Cousineau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Vincent, Fernand, Roger, Sr Aline (Jacqueline), Mme Jimmy Houston (Paulette), Mme Marcel Legault (Suzanne), Dr Marcel Girard (Carmen) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne

à 1 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Donat) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 61 ans est décédé M. Donat Deslauriers, époux de Aurore Caron, père de Claude, Nicole (Mme Gilles Poisson), André, Pierre, Suzanne et Danielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
11117, boul. St-Vital,
Montréal-Nord,

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Yves) — A Châteauguay, le 15 juillet 1973, est décédé, accidentellement, à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau, il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était étudiant en sciences au CEGEP Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon

Bouvier Inc.
63, rue Taylor
Châteauguay, Qué.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 3 h p.m. en l'église Notre-Dame de L'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay-Centre.

DINI (Juliette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Rinaldo Dini, née Juliette Asselin. Elle laisse un fils Lino et son épouse ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontatio est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Alain) — A St-Eustache, le 16 juillet 1973, à l'âge de 19 ans, est décédé Alain Garand, fils de Robert Garand et de Rita Tremblay, demeurant 91, 39e Avenue Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Gilles) — Accidentellement à Montmagny, le 16 juillet 1973 à l'âge de 18 ans 6 mois est décédé Gilles Gaudette, fils de Robert Gaudette et de Dorothée Hamel, frère de Line, Claude et Sylvain. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001, rue est, Henri-Bourassa,

à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILES (Edward Kevin) — A Dorval, le 17 juilet 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Edward Kevin Giles, époux de Lorraine Vincent, frère de Véra, Estelle (Mme Victor I. Dettmers), Francis (Bud) d'Halifax, N.-E., Edwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
9135, rue Airlie, LaSalle

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Eugène) — A Lachenaie, le 17 juillet 1973, est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault Ltée, depuis de nombreuses années, époux de Laurette Henley, il laisse dans le deuil, ses frères : Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs : Mme Emile Fournier (Régina), Georgette, Mme veuve Ovila Toupin (Alice), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Marie-Louise) — Dorval, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Louise Lapierre, épouse de feu Joseph Huot, mère de Lucien et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JACQUES (Donat) — A St-Hubert, le 17 juillet 1973 à l'âge de 69 ans est décédé M. Donat Jacques, époux de Philomène Giroux, père de Jules, époux de Bernadette Chénier, Gérard, époux de Patricia McCarthy, Hélène, Marie-Reine, épouse de Georges Paiement, Alfred, époux de Rita Brillant, Eugène, époux de Jacqueline Ledoux. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
505, o. boul. Curé-Poirier,

à 2 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Lalande de St-Hubert, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Yvonne) — A St-Jérôme, le 16 juillet 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Valérien Lauzon, née Yvonne Labelle, demeurant 823 rue Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme

pour se rendre à l'église de la paroisse Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Raoul) — A Montréal, le 16 juillet 1973 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Laberge à l'emploi jusqu'à sa retraite de la Cie Claude Néon; lui survivent son épouse, née Isabelle Lapointe, ses fils: Marcel, pharmacien, époux de Thérèse Martineau, Georges, pharmacien délégué médical pour les laboratoires Anglo-French, époux d'Huguette Giroux et Robert, Père Blanc enseignant au collège Father McDonald, ses frères et soeurs: Georges, Wilbrod (Oblat de Marie Immaculée), Antonio, Roland et Madeleine (Mme Adrien Paquin), ses petits-enfants: Nicole et Monique, Richard et Pierre, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers,
790 boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LECLAIR (Blanche) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve John Leclair, née Blanche Guillemette, demeurant 2132 rue Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Laurentien) P.S.S. — A l'hôpital Notre-Dame, le 16 juillet, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie, est décédé M. Laurentien Legault, prêtre de St-Sulpice, ancien supérieur du Collège de Montréal. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères, ses élèves et ses amis, sa mère, née Laurenda Leduc, et cinq frères. René, Lucien, Emilien, Dr Raymond et Marcel, ainsi que leurs épouses et leurs enfants. La dépouille mortelle est exposée au Collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke, où auront lieu les funérailles jeui le 19 courant, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière du Grand Séminaire de Montréal. Direction L. Thériault.

LONGPRE (Albert) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Longpré, époux de feu Léonie Lauzon, demeurant rue Joffre. Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marcel Caron (Thérèse), Mme Fernand David (Gertrude), Mme Conrad David (Suzanne), Mme Jean-Jacques Desrochers (Lise), Jean, époux de Lise L'Heureux, Céline ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga

à 3 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (J.-Paul) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Paul Marchand, directeur de funérailles, époux de Germaine Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhorn, et Hélène (Mme Richard Martel). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Cécile) — A Ste-Adèle, le 17 juillet 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Cécile Rochon, épouse de feu le Dr Edouard Millette; demeurant à Ste-Adèle: elle laisse dans le deuil, ses fils: Jean-Jacques, Claude (son épouse Nicole Desjardins), Yvon (son épouse Irène Gravel), Louis (son épouse Dorothée McNeil), sa fille Lise, 8 petits-enfants, ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

McGuire Inc.
383, rue Morin, Ste-Adèle

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Emile) — A Montréal, le 14 juillet 1973 à l'âge de 72 ans est décédé M. Emile Paquette, retraité de la Dominion Oilcloth Linoleum Co. Ltée, époux d'Emilia Prévost; il laisse dans le deuil une fille Jeannine (Mme Raymond Gauthier), une petite-fille Lise (Mme François Piserchia), 2 petits-fils Jacques et Michel et un arrière-petit-fils Marco. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier,
4733, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Annette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme J. Lucien Paradis, née Annette Théorêt; mère de Lucien, époux d'Huguette Bolduc, André, époux de Gertrude Thomas, lui survivent un petit-fils Patrick, un frère et des belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENÇAL (Joseph-Sténio) — A Montréal, le 15 juillet 1973, à l'âge de 77 ans est décédé M. Joseph-Sténio Provençal, époux de Louisianna Ross, demeurant 13 avenue des Bouleaux, Repentigny. Il laisse dans le deuil 3 filles: Lorraine (Mme Lavigne), Gisèle (Mme veuve Camille Boucher), Andrée (Mme Jean Tremblay), et sa belle-fille Mme veuve Yvon Provençal, ainsi que plusieurs petits et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,

à 1h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Eglantine) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 94 ans est décédée Mme veuve Oscar Robert, née Eglantine Wilson, mère de Mme Camille Benoit (Yvette). Lui survivent 3 petits-enfants: Louise, épouse du Dr. Claude Larose, Robert, époux de Francine Cérat, Marc. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est,

à 1h30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société St-Pierre-Apôtre, seraient appréciés.

ST-GELAIS (Gérard) — A Laval, le 16 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gérard St-Gelais, époux de feu Yvonne Gratton, demeurant au Foyer de la Providence, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Enrg.
1039, rue du Collège
St-Vincent-de-Paul

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. Jean-Paul Marchand



M. Jean-Paul Marchand est décédé hier à l'âge de 68 ans.

Monsieur Jean-Paul Marchand était membre du Conseil municipal de la Ville de Montréal, membre du Conseil de la C.U.M., ex-Grand Chevalier du Conseil Lafontaine, membre du 4ième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, Président de la Caisse Populaire Immaculée-Conception, Administrateur de la Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, membre du Club Optimiste du Plateau Mont-Royal.

Il laisse ses enfants: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhern, et Hélène (Madame Richard Martel) ainsi que ses frères et soeurs : Jules, époux d'Antoinette Interlina, Roger, époux de Cécile Marchand, Maurice, époux de Rose-Aline St-Hilaire, Soeur Jeanne Marchand, s.g.m., Jean, époux de Jeannette Cloutier.

Mort du philosophe Max Horkheimer

Le philosophe allemand, Max Horkheimer, fondateur avec Theodor Wolf Adorno, de l'école de Francfort, vient de mourir dans un hôpital de Nuremberg, à l'âge de 78 ans.

Horkheimer né le 14 février 1895 à Stuttgart était le fils d'un industriel aisé. Il s'était intéressé dès la fin de ses études secondaires à la philosophie qu'il avait découverte en lisant les oeuvres de Schopenhauer. Il avait alors décidé de devenir professeur.

En 1930, il devint directeur de l'Institut de recherches sociales de l'Université de Francfort qu'il avait lui-même fondé.

Il avait été jusqu'à cette époque très influencé par Marx, mais un tournant se dessina alors dans la pensée du philosophe. Le thème de l'isolement de l'homme dans la société moderne devint le centre de sa pensée.

Après la fermeture de l'Institut de Francfort par les Nazis, Horkheimer émigra. Il séjourna à Genève, Paris, puis New York où il enseigna à l'Université de Columbia. Il reçut en 1940 la nationalité américaine.

Il revint en 1949 à Francfort où il reprit son ancien poste.

Par ses écrits et ses recherches sur les mécanismes du pouvoir et de l'industrie dans la société capitaliste avancée, il a influencé fortement le mouvement estudiantin ouest-allemand.

Ses principaux écrits sont "Les leçons du fascisme", 1949, "Schopenhauer et la société" (55), "Theismus, Atheismus" (63), "Sur la liberté" (65).



Remerciements à Marie, Reine des Coeurs pour faveur obtenue. J. D. R.

NECROLOGIE



M. Eugène Guillemette

A Lachenaie, le 17 juillet 1973 est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault, depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil son épouse née Laurette Henley, ses frères: Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs: Régina (Mme Emile Fournier), Georgette et Alice (Mme veuve Ovila Toupin), ses belles-soeurs Mme Ernest Guillemette (Auréa Jacques), Mme Lucien Guillemette (Denise Rouette), Mme Maurice Henley (Cécile Rochefort), Mme Valmont Henley (Paulette Jean), Mme veuve Marie-Ange Tardy-Henley, Mme Gaston Morais (Marguerite Henley) et Mme Roland Henley, ses beaux-frères Messieurs Emile Fournier, Maurice Henley, Valmont Henley, Roland Henley ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9h15 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10h. La sépulture se fera au cimetière de Lachenaie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. Michel Mailloux

A la suite d'un accident, à Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Michel Mailloux, gérant de district à La Presse (Westmount, Côte St-Luc et Ville St-Pierre), époux d'Aline Jutras, père d'Eric, demeurant 6410, rue Chouinard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419 rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. Yves Dufort

A Châteauguay, le 15 juillet 1973 est décédé accidentellement à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était en sciences au cegep Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon Bouvier Inc., 63, rue Taylor, Châteauguay, Qué Les funérailles auront lieu le 19 courant à 3h p.m. en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay Centre. — —

Alfred Dallaire INC.

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras, J. S. Vallée, J. A. Gauthier, Geo. Vandelac, Adrien Bazinet vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

3675, rue Adam
2548 est, rue Beaubien
3254, rue Bellechasse
5805, rue Boileau
2645 est, Henri-Bourassa
4201, rue Hochelaga
1111 ouest, rue Laurier, OUTREMONT
11813 est, Notre-Dame, P.-A.-T.
781, rue Ogilvy
8671, boul. Riv.-des-Prairies
2590, rue Rouen
1922, boul. Rosemont
1575 est, rue Ste-Catherine
2521 est, rue Ste-Catherine
4504 est, rue Ste-Catherine
4340, rue St-Denis
8328, rue St-Denis
6821, rue St-Hubert
4500, avenue Verdun
REPENTIGNY
222, rue Notre-Dame-des-Champs
438, rue Notre-Dame
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
107, rue Ste-Anne
USA MIAMI
779 ouest, rue Flagler

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN "PRÉ-ARRANGEMENTS"

La Maison Alfred Dallaire Inc. est soucieuse de vous aider à compléter votre testament en prévoyant jusqu'aux modalités de vos funérailles.

Nos services vous offrent
- De choisir le style de vos funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des pré-arrangements.

BUREAU PRINCIPAL: 6821, rue ST-HUBERT, Tél.: 270-3111

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MERCREDI 18 JUILLET 1973,
89e ANNEE, No 170
96 PAGES, 8 CAHIERS

MONTREAL 15¢

météo

Aujourd'hui : Généralement ensoleillé.
Demain : Ensoleillé avec périodes nuageuses.
Maximum : 85° — Minimum : 55°
Pollution : voir en page A 2

Lemieux condamné à 2½ ans

Jacques Rose passible de 14 ans de prison

par Conrad BERNIER

Trouvé coupable sur un des quatre chefs d'accusation portés contre lui, soit celui d'avoir été complice, après le fait, avec Paul Rose, pour enlèvement, Jacques Rose est maintenant passible de quatorze ans de pénitencier. Hier, avant de quitter la Cour, Jacques Rose a annoncé en présence des jurés qu'il en appellera de leur verdict.

A la vérité, ce verdict n'est pas facile à comprendre. En effet, d'après ce verdict, Jacques Rose aurait été le complice de Paul Rose, après le fait, de l'enlèvement de Pierre Laporte, et de personne d'autre. La Couronne a pourtant mis en preuve que Francis Simard a habité au 5630 de la rue Armstrong, au 3720 de la rue Queen Mary, à St-Bonaventure et, finalement, au 114 de Grandpré, à St-Luc, où il a été appréhendé, le 28 décembre 1970, en compagnie de Paul et de Jacques Rose.

Que les jurés aient jugé que Jacques Rose n'avait pas été complice après le fait, avec Bernard Lortie, pour enlèvement, cela aussi demeure assez étrange puisque Bernard Lortie a été appréhendé le 6 novembre 1970 au 3720 du Chemin de la Reine-Marie où, selon la preuve de la Couronne, Paul Rose, Francis Simard, Bernard Lortie et Jacques Rose se seraient cachés pendant quelques jours, vers la fin d'octobre 1970.

Bernard Lortie est également le seul des ravisseurs de Pierre Laporte qui a été identifié par un témoin, le jeune Claude Laporte, neveu de Pierre Laporte.

Quoi qu'il en soit, le verdict des jurés est celui-là. Jacques Rose peut se rendre devant la cour d'Appel et lui demander de casser ce verdict. Des délais sont prévus, qui ne sont pas énormes. Jacques Rose pourra-t-il, alors, se présenter en cour d'Appel, en compagnie de Me Lemieux, qui a commencé, hier, à purger une peine de deux ans et demi d'emprisonnement?

Il est possible que Me Robert Lemieux puisse accompagner son client en cour d'Appel. Le contraire est également possible. Le 24 juillet prochain, Jacques Rose sera ramené devant le juge Guy Mathieu pour recevoir sa sentence. Ce dernier lui imposera-t-il la peine maximum de 14 ans de pénitencier? Les plus optimistes des amis de Jacques Rose sont pessimistes... De toute façon, il est certain que Jacques Rose en appellera aussi de la sentence.

Quant à Me Lemieux, qui a été incarcéré, hier soir, pour une période de deux ans et demi, il peut également en appeler de toutes ces con-

Voir ROSE, page A 6

Autres informations — page A 3

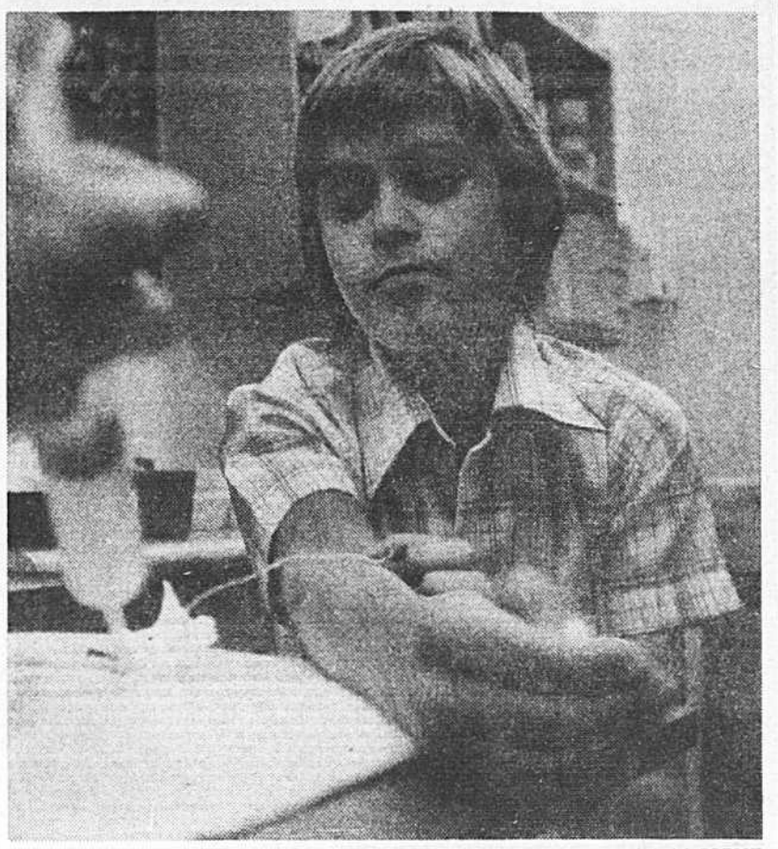


photo LA PRESSE

André Lafrance, âgé de 13 ans, de Longueuil, souhaite un meilleur sort à ses compagnons d'infortune.

Un appel en faveur de 40 jeunes hémophiles

par Huguette LAPRISE

"Je serais très déçu si les enfants qui souffrent comme moi de cette maladie ne pouvaient aller au camp cette année", explique André Lafrance, un gamin blond de 13 ans atteint d'hémophilie.

Une quarantaine de jeunes hémophiles du Québec ne pourront vraisemblablement pas passer deux semaines, cet été, comme par les années passées, au camp Edphy, une colonie de vacances où les enfants hémophiles vont passer deux semaines, la Croix-Rouge n'a pu jusqu'ici recueillir tout le sang nécesaire à un séjour de quarante enfants à la campagne.

"Il faut demander aux gens d'organiser une clinique de sang pour que les enfants puissent aller au camp cette année", lance André d'un ton déterminé. Il retournerait au camp cette année s'il n'avait la chance d'accompagner ses parents en Espagne.

L'adolescent estime qu'aller au camp ce n'est pas la même chose que passer des vacances en ville.

Voir APPEL, page A 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Une première au Lac des Castors

Les participants d'une dizaine de projets Perspectives-Jeunesse tous destinés aux Néo-Canadiens se sont retrouvés, hier, au Lac des Castors pour un colloque champêtre. Un colloque où, en plus d'échanger des idées, des expériences, on a échangé des mets, des danses, des scènettes de théâtre. Ci-haut, sous des arbres centenaires, on a improvisé une scène pour faire place au théâtre.

Autres informations et photos en page A 3

Un code fédéral de l'honnête exercice du métier de député

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un député trouvé coupable d'avoir participé à un conflit d'intérêts entre ses fonctions de représentant du peuple et ses intérêts personnels devrait être condamné à une amende maximale de $10,000 pour chacune des infractions qu'il aurait commises.

Celui-ci devrait, en plus, perdre automatiquement son siège à la Chambre des Communes s'il ne se départit pas de sa part dans un tel conflit d'intérêts au cours des trente jours suivant sa déclaration de culpabilité.

Ces deux propositions font partie d'un livre vert, déposé hier, aux Communes par le leader du gouvernement, M. Allan J. MacEachen. Ce livre vert énonce vingt-cinq propositions visant à aider les députés et les sénateurs à éviter d'éventuels conflits d'intérêts.

A la suite des propositions effectuées par les députés et les membres du Sénat, ce livre vert sera transformé, vraisemblablement au cours de la prochaine session, en un projet de loi intitulé "loi sur l'indépendance du Parlement".

Aux termes du document, un député ou un sénateur ne devrait pas être autorisé à posséder directement ou indirectement des actions dans une compagnie qui a passé un contrat avec le gouvernement lorsqu'il s'agit d'un contrat de plus de $1,000.

Lorsqu'il s'agit d'une compagnie publique (compagnie dont les actions sont librement négociables), un parlementaire ne devrait pas pouvoir posséder plus de 5 p.c. de ses actions.

Par ailleurs, les parlementaires devraient être tenus de faire enregistrer tous les ans au bureau du greffier de la Chambre ou du Sénat une liste des compagnies publiques dans lesquelles leurs avoirs sont inférieurs à 5 p.c. si ces compagnies participent à des contrats du gouvernement.

Autres dispositions

Les principales autres dispositions contenues dans le livre vert sont les suivantes :

1) Un député trouvé coupable de trahison, de corruption ou de tout autre acte criminel pour lequel il serait condamné à mort ou à un emprisonnement de plus de cinq ans perdrait automatiquement le droit de siéger à la Chambre des Communes.

2) Un parlementaire devrait être autorisé à participer à n'importe quel contrat du gouvernement lorsque la valeur réelle globale de ce contrat ne dépasse pas $1,000 pour une année financière quelconque.

3) Un député à la Chambre des Communes pendant deux législatures successives ne devrait pas être autorisé à participer à un contrat du gouvernement défendu aux termes de la future loi sur l'indépendance du Parlement pendant la période qui va de la fin de la première législature au début de la seconde.

4) La participation d'un parlementaire à tout contrat du gouvernement en contravention avec la future loi rendrait le contrat annulable à la discrétion de la Couronne.

5) Un candidat à des élections fédérales qui participe à un contrat du gouvernement devrait être tenu de le signaler au directeur général des élections et, s'il est élu, de mettre un terme à sa participation dans un tel contrat au plus tard un an après son élection.

6) Le public devrait avoir la possibilité de demander au Procureur général d'intenter des poursuites judiciaires contre un parlementaire, si on croit que celui-ci a violé les dispositions de la future loi.

7) Un député qui aurait été reconnu coupable d'avoir violé les dispositions de la loi et qui aurait été subséquemment expulsé de la Chambre pour une durée de son mandat devrait conserver le droit de se présenter à nouveau candidat à des élections fédérales ultérieures.

8) Toute action judiciaire intentée en vertu de la future loi sur l'indépendance du Parlement devrait être intentée dans les deux ans qui suivent la date de l'infraction ou dans les six

Voir HONNETETE, page A 6

AUJOURD'HUI

LA PHOTOGRAPHIE
Photos noir et blanc à partir de diapos — page A 10

L'Ouest veut la tête du gouvernement Trudeau
Un vieux rêve des westerners : devenir une seule province — page E 2

Une enfant de 4 ans mordue par un rat à Laval — page E 12

LES MAUX DE NOTRE LANGUE PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)
L'encyclopédie du Québec, une révélation — page E 16

Norman Leblanc serait venu au Québec — page A 6

Et v'lan — page G 1

Des milliers de Libyens marchent sur Le Caire — page H 1

Une victoire des Expos à l'Astrodome de Houston — page C 1

Au Tour de France, les coureurs ne "roulent" pas... — page C 2



Une maternelle à la piscine

Fréquenter la "maternelle à la piscine", c'est le moyen le plus sûr que cette bambine de quatre ans a choisi pour, un jour, nager comme une grenouille.

— page E 6

Le bill sur les Jeux finalement adopté — page A 2

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12, A 13
Bandes dessinées : E 8
Cinéma : A 13
Dans le monde du travail : E 9
Décès, naissances, etc. : H 7
"Dites-moi, docteur" : E 7
Economie : B 1 à B 3, B 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : G 7
Horoscope : E 7
HOWARD HUGHES : G 5
Informations étrangères : H 1
Loisirs et Récréation : E 10, E-11
Mots croisés : E 11
"Mot-mystère" : H 4
Petites annonces : G 2 à G 11 /H 2 à H 6
Radio et télévision : A 13
Sports : C 1 à C 10
Sur 2 roues : H 4
Vivre aujourd'hui : E 3 à E 6

mini-presse

le monde

□ Un navire de guerre **français** a arraisonné ce matin la goélette américaine **FRI** ayant à son bord un groupe de **pacifistes,** puis l'a remorquée jusqu'à la limite de la zone de sécurité, au large de l'atoll de Mururoa où doit se produire incessamment l'explosion **nucléaire** française. Divers indices permettent de croire que l'explosion aura lieu demain.

□ La commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du **Watergate** a décidé de demander au président **Nixon** l'autorisation d'avoir accès aux **enregistrements** des conversations présidentielles portant sur l'espionnage du siège du parti démocrate.

le Canada

□ Le premier ministre **Trudeau** a soutenu que les mesures déjà mises en oeuvre par son gouvernement devraient **améliorer** la situation du **chômage** qui s'est aggravée de mai à juin. M. **Claude Wagner** a suggéré une **conférence** Ottawa-Québec pour discuter de la situation, mais le premier ministre a répliqué qu'il y a des échanges **continuels** entre les deux gouvernements. D'autre part, le critique financier du **Parti québécois** soutient que le ministre des Finances du Québec devrait intervenir auprès d'**Ottawa** afin qu'il modifie sa politique restrictive qui **ne convient pas** à notre province.

□ Le gouvernement fédéral a déposé hier à la Chambre des communes un document proposant des **mesures** pour empêcher les **conflits d'intérêt** chez les députés et les conservateurs.

□ Le député conservateur **Ron Atkey** n'a pas réussi hier à **limiter** l'éventail des **crimes** pour lesquels la police pourrait se servir de **tables d'écoute.**

le Québec

□ Le **Québec** n'a pas encore **gagné** la partie pour obtenir que le **gazoduc** de l'Arctique passe sur son territoire, a déclaré hier le sous-ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Jack Austin.

□ Le **gouvernement** du Québec pourra présenter un mémoire sur les **investissements étrangers** au comité des Communes sur les finances. C'est ce qu'a décidé hier le comité. Le Québec craint que les restrictions envisagées au sujet des investissements étrangers ne freinent son économie.

métro

□ Les trois **représentants** du gouvernement du Québec au sein du **Conseil scolaire** de l'île de Montréal, dont les noms ont été révélés hier, ne semblent pas devoir permettre de **trancher** clairement le débat sur la **restructuration** scolaire qui dure depuis six ans.

□ Me **Robert Lemieux,** le procureur de plusieurs felquistes, a été condamné hier à **deux ans et six mois** d'emprisonnement pour neuf outrages au tribunal, à la suite d'incidents divers qui s'étaient produits au cours des procès.

□ **Jacques Rose** a été reconnu hier **coupable** d'avoir été complice après le fait dans l'affaire de l'enlèvement de Pierre Laporte, mais il a annoncé qu'il en **appellera** du verdict.

le sport

□ Les Expos parviennent enfin à remporter un match à l'Astrodome de Houston, au compte de 7-2.

□ Au Tour de France, les coureurs ne "roulent" pas mais la caravane publicitaire qui précède les coureurs n'en continue pas moins son petit manège.

Bill olympique: Wagner met fin à l'obstruction de ses collègues

par **Pierre-Paul GAGNE**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le projet de loi sur le financement des Jeux olympiques de 1976 a survécu à l'étape de l'étude en comité et tout laisse présager, maintenant, qu'il subira sa troisième et dernière lecture aux Communes d'ici la fin de semaine.

Après cinq séances infructueuses en comité depuis près de deux semaines, séances au cours desquelles on n'avait même pas réussi à s'entendre sur un seul article du projet de loi, il n'aura fallu qu'environ quatre heures, hier soir, aux membres du comité des Comptes publics pour passer à travers les 12 articles du projet de loi et en ajouter un treizième.

Il faut dire qu'entre temps, au cours d'un caucus du Parti conservateur tenu hier matin, le leader québécois du parti, M. Claude Wagner, a su mettre "la pression" qu'il fallait sur ses collègues pour leur faire comprendre que leur obstination à bloquer le projet de loi en comité ne pourrait avoir que des conséquences fâcheuses sur le plan électoral.

Ainsi donc, hier soir, libéraux et conservateurs ont effectué une alliance de tous instants contre le Nouveau parti démocratique pour que le projet de loi franchisse rapidement l'étape de l'étude en comité. En fait, les conservateurs n'ont fait adopter que quelques amendements mineurs, amendements dont étaient déjà au courant les libéraux, et les représentants de ces deux partis se sont ligués pour rejetter toutes les propositions néo-démocrates.

Les deux principaux amendements présentés par les conservateurs avec l'appui des libéraux limitent à $450 millions la valeur totale des pièces de monnaie olympique qui pourront être frappées et à $250 millions le total des profits que pourra en retirer le Comité organisateur des Jeux olympiques.

Selon les conservateurs, le premier amendement aura pour effet d'inciter davantage les gens à se procurer les pièces de monnaie olympique étant donné qu'ils seront assurés du caractère limité de leur émission. Ainsi, estime-t-on, les pièces de monnaie olympique acquièreront de cette façon une plus grande valeur sur le plan numismatique et intéresseront davantage les acheteurs éventuels.

Le deuxième amendement prévoit, quant à lui, que si le profit de la vente des pièces de monnaie olympique dépasse $250 millions, il faudra donner la différence au Conseil du Trésor et non au COJO. Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a déclaré hier soir qu'il trouvait cet amendement parfaitement acceptable vu que le COJO n'a pas demandé plus que ces $250 millions.

De leur côté, les députés néo-démocrates et le seul libéral qui s'oppose aux Jeux, M. Pierre de Bané, ont soutenu sans succès qu'une telle mesure sera injuste pour les québécois, étant donné qu'ils seront les seuls à supporter le déficit éventuel des Jeux et qu'il est très probable que les estimations budgétaires du COJO seront largement dépassées avec le temps.

Les conservateurs ont par ailleurs fait adopter un troisième amendement prévoyant que le ministre des Finances et le ministre des Postes devront présenter devant la Chambre, à tous les six mois, un rapport portant sur les ventes, les coûts de production et les profits réalisés par la commercialisation des pièces de monnaie et des timbres olympiques.

Le premier rapport des deux ministres devra être présenté au cours des 45 jours suivants le 1er mars 1974 et celui-ci, ainsi que les rapports subséquents, devront être approuvés par la Chambre.

De leur côté, les néo-démocrates ont essayé, sans succès, de faire accepter un amendement prohibant le paiement de salaire à des travailleurs avec de la monnaie olympique. L'amendement a été rejeté parce que, selon les libéraux et les conservateurs, la loi prévoit déjà que les transactions courantes en monnaie olympique ne devront pas dépasser $20 et parce qu'un tel amendement pourrait nuire à la vente des pièces.

Gazoduc: Québec n'a pas damé le pion à l'Ontario

par **Daniel L'HEUREUX**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Au stade où en sont actuellement les études en vue de déterminer le tracé du gazoduc en provenance de l'Arctique, il n'est pas possible d'affirmer que le Québec "a damé le pion à l'Ontario" dans cette négociation.

C'est ce qu'a déclaré hier à Québec, dans l'enceinte même du Parlement, le sous-ministre fédéral de l'Energie, des mines et des ressources, M. Jack Austin.

Les propos de ce dernier ont d'autant plus d'importance qu'il est en même temps représentant du gouvernement au sein du bureau de direction de Panartic Oils, une compagnie dont 45 pour cent des intérêts appartiennent au gouvernement fédéral et dont la filiale, Panartic Gas, assumera éventuellement la construction du gazoduc.

M. Austin accompagnait le ministre Donald MacDonald, qui était venu rencontrer les hauts-fonctionnaires du ministère québécois des Richesses naturelles pour connaitre leur réaction à la suite de la publication de son analyse de la situation énergitique au Canada, il y a deux semaines.

Les propos de M. Austin jettent évidemment une douche froide sur les prétentions du premier ministre Robert Bourassa qui, sur le chemin du retour de la baie James, samedi dernier, confiait à LA PRESSE et au "Devoir" qu'il était convaincu de pouvoir damer le pion à l'Ontario dans la négociation menée avec Panartic Gas pour le tracé du gazoduc en provenance de l'Arctique.

D'un optimisme avoué, M. Bourassa entrevoyait même le début des travaux dès les premiers mois de 1974.

Interrogé quant à savoir à quelle date la décision serait prise en ce qui concerne le tracé du gazoduc, le ministre MacDonald a référé la question à son sous-ministre:

"Il n'y aura certainement pas de décision avant un an", a répondu M. Austin.

Qui plus est, le choix du tracé fera l'objet d'une recommandation de l'Office national de l'énergie mais la décision finale relèvera du gouvernement fédéral, avait clairement indiqué auparavant le ministre MacDonald.

Pris d'assaut par les journalistes, M. Austin a reconnu que la tranchée qui sera aménagée pour faire place aux lignes de transmission transportant l'énergie produite à la Baie James offre aux promoteurs du gazoduc une plus grande "accessibilité" en Ontario, sans compter que le tracé serait plus long de 400 milles en passant par la province voisine.

Par contre, la trajectoire empruntant le Québec obligerait les constructeurs du gazoduc à faire passer celui-ci sous l'eau sur une plus grande distance, ce qui pose des problèmes technologiques très considérables, de souligner M. Austin.

Donc, même simplement sur le plan technique, les études ne sont pas complétées et ne permettent pas encore de conclure que le tracé québécois offre plus d'avantages.

Mais il y a plus encore: Panartic Gas n'est pas encore certaine du marché qu'elle veut atteindre. Est-ce que ce sera celui de Montréal et de New York ou celui de Toronto, Chicago et Détroit ? Par conséquent, les conclusions des études en cours à ce sujet seront déterminantes quant au tracé qui sera finalement retenu.

"Une plus grande accessibilité ne fait pas la preuve de la rentabilité globale du projet; il y a d'autres facteurs à considérer", a commenté M. Austin.



téléphoto PC

Après Elisabeth II, d'Angleterre, c'est sa cousine la princesse Alexandra qui séjournera au Canada. La princesse est attendue jeudi dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse pour une visite de cinq jours. Elle participera, à Halifax, aux manifestations soulignant le 200ième anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans le comté de Pictou.

Armes à l'IRA: la GRC poursuit son enquête

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général du Canada, M. W. Allmand, a nié qu'il y ait un lien entre les armes découvertes à Toronto, dans la maison de M. P. Muphy, et celles saisies en Irlande, alors que ce dernier tentait de les y introduire illégalement.

Interrogé, hier, aux Communes, par M. T.C. Douglas (NPD-Nanaimo-Coichan-Les Iles), M. Allmand a expliqué que les armes trouvées à Toronto étaient des mitraillettes nécessitant un permis pour les posséder.

M. Allmand n'a cependant pas indiqué de quel genre étaient celles d'Irlande.

M. Murphy de Scarborough, Ont., est présentement détenu en Irlande sous l'accusation d'avoir illégalement tenté d'y introduire des armes à feu et des munitions.

En attendant de subir son procès, il a été relâché sous un cautionnement de $12,750.

Selon une dépêche de presse, les armes avaient été transportées à bord du cargo Manchester Vigour.

Les fusils seraient des Spingfield, des Winchester et des Garand de fabrication américaine ou suédoise et l'origine des munitions serait diverse.

Tout en refusant de faire le lien entre ces armes et celles saisies à bord du Claudia, le 28 mars dernier, bateau chypriote arraisonné le 28 mars au large des côtes irlandaises, M. Allmand a révélé que la Gendarmerie royale poursuivait cependant son enquête dans toute cette affaire.

LA MÉTÉO
Le soleil passe ses vacances au Québec...

La majeure partie du Québec est actuellement sous l'effet d'une crête de haute pression, qui s'étend du sud de l'Ontario jusqu'aux Maritimes.

Le temps était donc ensoleillé hier dans la plupart des localités du Québec, et continuera dans la même veine aujourd'hui, avec des vents faibles.

Les températures sont actuellement à la hausse mais, heureusement, l'humidité devrait demeurer sensiblement la même.

Cependant une perturbation au-dessus du centre de l'Ontario apportera des nuages avec des averses ou des orages isolés au-dessus des régions agricoles pour demain en fin de journée.

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 85 — Minimum 55
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Ensoleillé avec périodes nuageuses et possibilité de quelques averses ou d'un orage en fin de journée.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Outaouais	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Laurentides	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Cantons de l'Est	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Québec	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Rimouski	55	75	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	55	85	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Baie-Comeau	55	75	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Sept-Iles	55	75	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Gaspé	55	75	Généralement ensoleillé	Ciel variable

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	55	75
Alberta	Nuageux	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	55	75
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	50	75
Ontario	Ensoleillé	Toronto	65	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	55	75
Nouvelle-Ecosse	Averses	Halifax	55	70
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	60	75
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	55	65

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	—	—	Chicago	—	—	New Orleans	80	95
Washington	—	—	San Francisco	—	—	Miami	75	90
Boston	65	80	Los Angeles	—	—			

Vers les capitales

Paris	64	—	Moscou	84	—	Hong Kong	82	—
Londres	61	—	Stockholm	75	—	Lisbonne	66	—
Rome	84	93	Tokyo	81	—	Sydney	54	—
Berlin	70	—	Athènes	90	—	Tunis	97	97
Amsterdam	64	—	Casablanca	73	—	Vienne	—	82
Bruxelles	64	—	Genève	66	—	Varsovie	—	—
Madrid	72	—	Le Caire	—	—			

Vers les plages

Acapulco	80	90	Bermudes	75	80	Nassau	75	91
Mexico	57	77	Barbades	75	80	Rio de Janeiro	—	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	83	530

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 60 microgrammes par mètre cube.

ici et là

JEUDI

— La convention bi-annuelle du Nouveau parti démocratique se tiendra à Vancouver, du 19 au 22 juillet.

— Colloque des 58 projets de Perspectives-Jeunesse de la région de l'Estrie, à l'Auberge Marguerite, située à Boynton, près d'Ayers Cliff. Les cinq députés fédéraux de l'Estrie y ont été invités.

11h00 M. Robert Bourassa prendra part aux cérémonies marquant l'ouverture du Festival d'été de Québec, devant l'édifice A du parlement de Québec.

12h15 Réunion du Club Lions International à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Sujet: Les problèmes de circulation à Montréal.

12h30 Le Club Kiwanis, à l'occasion de son festival annuel du Film, présente "Diamond Jim Marshall", à l'hôtel Mont-Royal.

20h00 Conférence de presse de l'Institut Canadien de Recherche en Parapsychologie, au cégep Maisonneuve, rue Sherbrooke est. Sujet: "L'Astrologie-bilan critique-astrologie sacrée".

VIC TANNY
OFFRE SPÉCIALE POUR L'ÉTÉ
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT ET OBTENEZ
LA SAISON D'ÉTÉ GRATUITE



Nous vous invitons à...
PROFITER D'UNE SEMAINE D'ESSAI GRATUITE

Découpez et utilisez ce bon d'une belle offre gratuite

VIC TANNY
CLUBS DE SANTÉ ET DE MISE EN FORME
CARTE DE MEMBRE POUR UNE SEMAINE GRATUITE
(Note. Une seule semaine gratuite accordée par personne). Conformément aux reglements du club, seules les femmes âgées de plus de 18 ans et les hommes, de plus de 21 ans, peuvent se prévaloir de cette offre.
Valide jusqu'au 29 juillet 1973

C'est bien ça, vous obtenez 2 mois gratis que nous ajoutons à votre inscription comme membre (du 1er juillet au 31 août), lorsque vous vous inscrivez à l'un des programmes Vic Tanny d'une durée de 1 ou de 2 ans.

Êtes-vous à votre avantage cet été sur la plage?

Si vous présentez quelques bourrelets ou pouces disgracieux, il vous faut y voir tout de suite pendant qu'il est encore temps. Car c'est bien le moment de surveiller votre allure pour les journées que vous passerez en bikini. Vic Tanny vous offre son plan pour amincir et vous raffermir. Faites-vous un point d'honneur de perdre de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, jambes et cuisses et de 5 à 20 livres, tout en vous divertissant et à la manière facile de Vic Tanny: grâce à un équipement exclusif d'exerciseurs et d'appareils de raffermissement que vous pourrez utiliser, sous surveillance professionnelle, selon un programme établi pour vous avec une diète santé-beauté, à nos gymnasiums ultra-modernes et climatisés.

N'acceptez rien de moins... mais profitez des plus complètes et luxueuses facilités au Canada que Vic Tanny met à votre disposition pour votre santé et une mise en forme.

- Piscines tropicales
- Bains chauds à tourbillons
- Luxueuses salles d'exercice, avec moquette
- Plans de modelage et d'amincissement
- Bains saunas scandinaves
- Bains turcs
- Pieces inhalation d'eucalyptus
- Solariums "California" rayons ultra-violets
- Massages par professionnels.

VIC TANNY
8 CLUBS DE SANTÉ ET DE MISE EN FORME
AIR CLIMATISÉ
Pour une belle forme physique et un excellent moral.
866-3992

la presse

MONTREAL, MERCREDI
18 JUILLET 1973
89e ANNEE — No 170

A 3

Neuf outrages au tribunal

Me Robert Lemieux condamné à 2½ ans d'emprisonnement

par Conrad BERNIER

C'est par un silence de mort qu'ont été accueillis, hier après-midi, en chambre 411 des Assises criminelles, le verdict des jurés à l'endroit de Jacques Rose et la condamnation à deux ans et six mois d'emprisonnement de Me Robert Lemieux pour neuf outrages au tribunal. Un silence de mort dans une salle remplie à pleine capacité par un public qui a visiblement la fièvre et que 23 agents armés ont sévèrement à l'oeil.

A 15h15 exactement, le président du jury se lève pour informer la Cour du verdict : Jacques Rose est coupable de complicité, après le fait, avec son frère Paul, pour enlèvement; Jacques Rose, par contre, est acquitté des accusations d'avoir séquestré Pierre Laporte entre le 10 et le 17 octobre 1970, puis d'avoir été complice, après le fait, avec Francis Simard et Bernard Lortie, pour enlèvement.

Le juge Guy Mathieu, de la Cour du banc de la Reine, déclare aussitôt qu'il reporte au 24 juillet prochain le prononcé de la sentence et ordonne l'incarcération de Jacques Rose.

Me Robert Lemieux lance alors à la tête du juge Mathieu une accusation précise : "Je vous trouve coupable d'avoir induit sciemment en erreur les jurés avec vos explications de "l'affaire Powell". Vous avez complètement déformé les faits et trompé les jurés. Ce verdict est le résultat de vos fausses explications !"

La panique se lit sur le visage de certains jurés. L'un d'eux a des larmes dans les yeux et regarde Jacques Rose, toujours silencieux.

Me Lemieux reprend son siège. Il est effrondré, pâle comme un mort, visiblement déçu, à bout de souffle. Après un moment d'hésitation, il consulte Jacques Rose et informe le juge Mathieu qu'il exige "l'appel nominal", c'est-à-dire que chaque juré se lève et confirme les verdicts rendus un peu plus tôt. Nous voyons alors chacun des jurés se lever et confirmer les verdicts. Quelques-uns ont des têtes d'hommes tristes; d'autres semblent écrasés; puis il y a ceux qui baissent les yeux et répondent sur un ton très bas aux questions du greffier.

Après avoir demandé aux jurés de ne pas quitter leurs sièges, le juge Mathieu dit qu'il a maintenant "une tâche extrêmement pénible à remplir . . ." Tous comprennent, sur-le-champ, qu'il va accuser Me Robert Lemieux d'outrages au tribunal. Et Me Robert Lemieux, qui a compris plus rapidement que tous les autres, se lève.

Robert Lemieux, qui était effondré quinze secondes plus tôt, se lève avec la souplesse d'un grand fauve. Un grand fauve qui vient d'encaisser un coup terrible, certes, n'en a pas perdu pour autant le goût de se battre à la limite de ses forces.

Et les accusations pour outrages au tribunal déferlent à un rythme qui fait peur; les peines d'emprisonnement augmentant substantiellement au fur et à mesure des verdicts de culpabilité rendus par le juge. Première condamnation : $200 d'amende ou 15 jours de prison : deuxième condamnation : 15 jours de prison; troisième condamnation : 1 mois de prison : quatrième condamnation : 2 mois de prison; cinquième condamnation : 3 mois de prison : sixième condamnation : 4 mois de prison : septième condamnation : 5 mois de prison; huitième condamnation : 6 mois de prison; neuvième condamnation, la plus grave, selon le juge, 2 ans de pénitencier !

Le juge Mathieu procède par mise en accusation directe et met Me Lemieux dans l'obligation de démontrer sur-le-champ "pourquoi il ne devrait pas être déclaré coupable d'outrage au tribunal". L'accusé Robert Lemieux demande la permission de faire entendre des témoins. Cette permission lui est refusée.

Les accusations déferlent. Les jurés ont soudainement l'air d'hommes pris de panique. Dans la salle où la présence de 23 agents armés crée une atmosphère insupportable, c'est toujours le même silence de mort. Jacques Rose regarde son procureur avec une fierté évidente. Robert Lemieux plaide après chaque mise en accusation. Ses ripostes éclatent comme des rafales. Ses ripostes sont des accusations contre le juge qui l'accuse et le condamne. Je vous accuse d'avoir dormi une heure par jour pendant tout le procès", lance tout à coup Me Lemieux. Les jurés sourient . . .

Grosso modo, il dit au juge Mathieu : "Je vous ai dit que j'en avais assez de vos décisions, et, effectivement, j'en avais assez, parce qu'elles étaient partiales, injustes, illégales; je ne me suis pas tu lorsque vous m'avez demandé de me taire parce que je sais que vous avez consulté les juges Bisson et Ducros dans les coulisses concernant une décision importante et que je ne peux accepter de me taire quand j'ai le droit et le devoir de défendre mon client; j'ai dénoncé la présence de deux juges dans cette affaire, et j'avais raison : le procureur de la Couronne a pris pendant ce procès des décisions qui relèvent uniquement du président du tribunal; je vous ai accusé d'utiliser la matraque à l'endroit du témoin François Bélisle et j'ai dit la vérité, etc . . .

Après chaque plaidoyer de Me Lemieux, le juge riposte : "Vos explications ne sont pas bonnes et je vous condamne à . . ." Me Robert Lemieux a retrouvé toute sa forme. Plus le juge lui assène de condamnations, plus il brave, plus il trouve rapidement les explications, plus il porte d'accusations. Ce plaideur généralement hésitant — il a la réputation d'être un mauvais plaideur, il le sait et il s'en moque — donne tout à coup un spectacle étonnant : celui d'un plaideur articulé, qui a un langage et du courage à revendre !

Cette série de procès a épuisé Lemieux. Il a défendu gratuitement Jacques Rose. "Sans les contributions anonymes des ouvriers du Québec, a-t-il affirmé, je n'aurait peut-être pas pu défendre Jacques Rose !"

Lors du premier procès de Jacques Rose, nous avons vu Robert Lemieux sans le sou, incapable de se payer un sandwich. Des collègues de la chronique judiciaire l'ont dépanné discrètement. "Parce que Lemieux, c'est Lemieux", disaient-ils. Et Robert Lemieux mangeait amoureusement ses sandwichs.

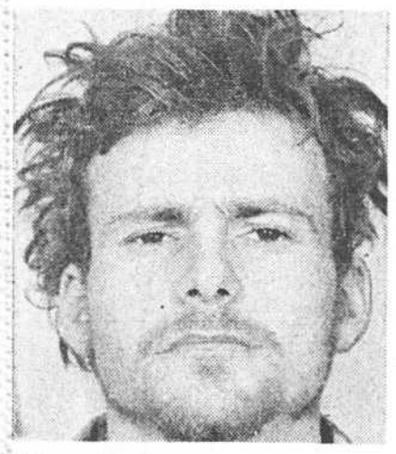
Le président du tribunal a finalement porté contre le procureur de Jacques Rose une neuvième accusation d'outrage au tribunal : — "C'est la plus grave, a dit le juge, parce que vous avez incité Francis Simard à ne pas témoigner dans le présent procès !" Me Lemieux a nié une telle accusation. "Je n'ai jamais conseillé à Francis Simard de se taire. Il avait refusé de témoigner aux précédents procès de Jacques Rose et la Couronne le savait. Elle a voulu répéter un show ! D'ailleurs, je n'ai pas de conseils à donner aux prisonniers politiques. J'ai beaucoup plus de conseils à recevoir d'eux qu'ils en ont à prendre de moi. Et moi, je vous dis que le coeur du Québec libre bat dans les infectes prisons fédérales !"

Le juge Mathieu condamne ensuite Me Lemieux à deux ans de pénitencier. "Vous purgerez cette peine de deux ans après avoir purgé les six mois d'emprisonnement déjà imposés."

Cette neuvième et dernière condamnation éclate comme un coup de tonnerre. Jacques Rose est debout et ses mains tremblent.

Robert Lemieux, lui, n'a pas bronché. Toujours harnaché de sa vieille toge trouée et déchirée, qui lui a d'ailleurs été donnée, il a encaissé cette condamnation sans mot dire. Il a regardé le juge bien droit dans les yeux, sans sourciller, dans le plus grand calme.

Me Robert Lemieux encerclé de gardiens armés s'est dirigé vers le banc des accusés où se trouvait toujours Jacques Rose. Ils ont échangé une poignée de main. Avant de disparaître, Me Lemieux, qui se tournait pour la première fois vers la salle, a crié : "Vive le Québec libre !" Une voix, une seule lui a répondu : c'était celle de la mère de Jacques Rose qui, elle aussi, a lancé : "Vive le Québec libre."



Jacques Rose



Me Robert Lemieux

Jacques Rose, un inculpé felquiste indéchiffrable

par Pierre OUIMET

De tous les inculpés du FLQ, Jacques Rose demeure sans doute l'un des plus mystérieux.

On sait peu de choses de lui, sinon qu'il provoqua quelques éclats devant ses juges, refusa de comparaître durant l'arrêt de travail des gardiens de prison, qu'il fit une grève de la faim à Parthenais et qu'un jour, n'en pouvant plus, il gifla le policier Lysachek, en plein tribunal.

Et pourtant, ceux qui le connaissent un peu s'accordent à dire que c'est un homme doux, qui ne ferait pas de mal à une mouche.

L'homme, qui est maintenant passible d'une peine maximum de 14 ans d'emprisonnement, possède une large expérience de l'incarcération.

Arrêté le 28 décembre 1970 dans une ferme de Saint-Luc, il comparaissait dès le lendemain à une enquête du coroner sur la mort de Pierre Laporte.

C'est lui qui avait présumément construit le fameux placard dans lequel il s'était dissimulé avec son frère Paul et Francis Simard, chemin de la Reine-Marie, à Montréal.

Dès sa comparution, en février 1971, pour l'enlèvement du ministre du Travail, il était accusé d'outrage au tribunal après une violente sortie contre le juge Antonio Lamer. Il devait être condamné à un mois de prison.

Pendant son premier procès, également au début de 1971, Mme Blanchet-Parodi, observatrice déléguée par la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme dénonçait les conditions de détention de Rose et de Bernard Lortie, suivie, quelques jours plus tard, par le Barreau du Québec.

Il devait subséquemment être transféré du 4e au 13e étage de l'édifice de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal.

Le 5 février 1972, Rose réclama le statut de prisonnier de guerre. Quelque temps plus tard, il se présenta en cour en pyjama.

Le 17 février, son procès fut ajourné à cause de la grève des gardiens de prison. Finalement, le 13 mai, le procès se termina sur un désaccord des jurés mais on devait révéler que 11 des 12 jurés favorisaient l'acquittement. Un deuxième procès pour enlèvement, en octobre 1972, se termina par un acquittement. Le 22 février 1973, Rose fut acquitté du meurtre de Pierre Laporte. Il devait goûter alors ses premiers moments de liberté depuis plus de deux ans.

A cette époque, il songeait à mettre sur pied un garage coopératif. Mécanicien de métier, il brûlait de se remettre au travail. Au moment des événements d'octobre, Rose était à l'emploi du Canadien national comme mécanicien spécialisé en locomotives diesel.

Son quatrième procès a débuté le 22 mai dernier.

"Verdict étrange"

Pour Pierre Vallières, le verdict rendu hier est "étrange". "Verdict étrange, dit-il, qui est le produit d'une affaire tout aussi étrange dont les dessous m'apparaissent mystérieux".

"Je pense que ni le public ni les jurés ne peuvent voir clair parce que les autorités n'ont pas réellement répondu aux nombreuses interrogations que la crise d'octobre a suscitées et continue de susciter dans l'esprit des citoyens."

Vallières continue: "Je m'étonne que la déclaration écrite des jurés faite en cour lundi et mentionnant certaines mesures de pression extérieure exercées sur eux pendant leurs délibérations, n'ait pas donné lieu aussitôt à un "mistrial", comme l'exigeait une application adéquate des prescriptions du code pénal en cette matière."

Quant au Dr Jacques Ferron, il ne s'étonne pas outre mesure de ce verdict.

"Pour Jacques Rose, souligne-t-il, il fallait quand même s'attendre à quelque chose, si l'on considère la décision du jury dans le cas de Michel Viger. C'est assez cohérent si on le compare aux autres."

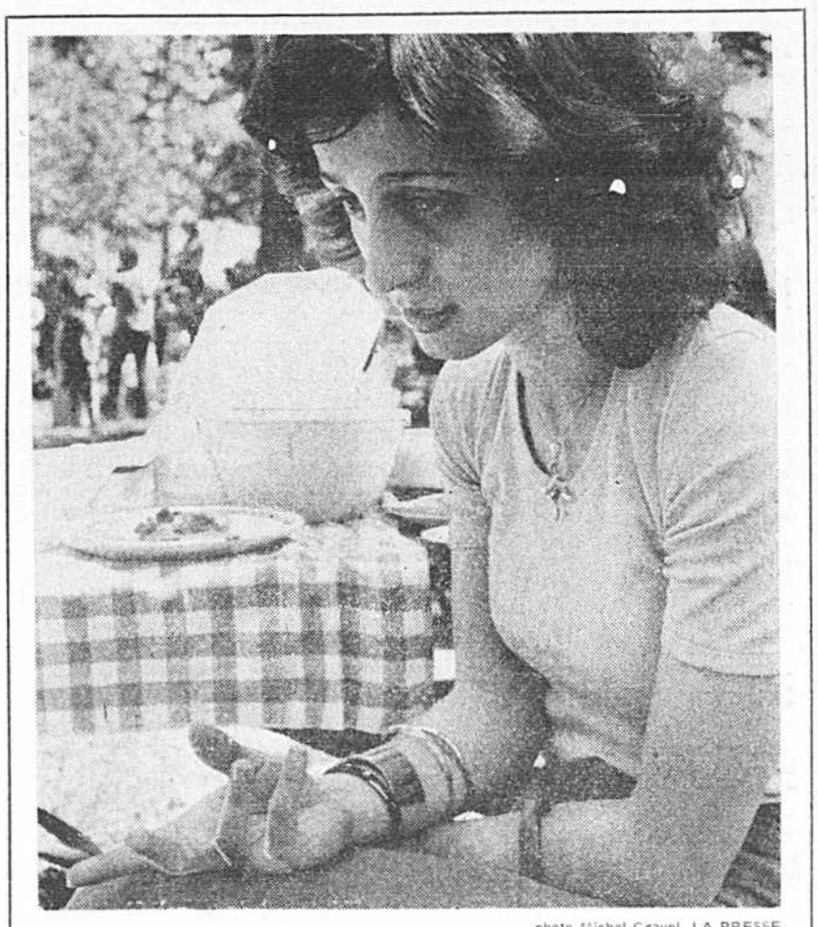


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Cathy Spiropoulou, celle qui a eu l'heureuse idée du colloque champêtre. Une expérience à répéter.

Echanges d'opinions et... de mets typiques

par Ariane EMOND

Pour la première fois de son histoire, le Lac des Castors a été, hier, le lieu d'un colloque. Colloque un peu spécial, bien sûr, puisqu'il s'agissait d'un colloque champêtre. Un colloque où, en plus d'échanger des idées et des expériences personnelles, comme on le fait toujours dans semblables réunions, on a échangé des mets . . . C'était ce qu'on peut appeler un pique-nique cosmopolite.

Il s'agissait, dans les faits, d'une rencontre d'une dizaine de projets Perspectives-jeunesse à caractère ethnique.

Les quelque 130 participants à ces projets travaillent tous pour des communautés minoritaires pendant l'été. Certains s'occupent des jeunes immigrants grecs, d'autres offrent des services à l'intention des Néo-Québécois d'origine italienne. D'autres enfin organisent des loisirs pour les enfants chinois et noirs.

Cathy Spiropoulou, agent de liaison responsable des projets ethniques, a pensé qu'il serait intéressant, et sans doute fort profitable, que ces jeunes se rencontrent pour discuter des problèmes et des solutions qu'ils apportent, chacun de son côté, dans leur travail quotidien avec leur communauté respective. Et pourquoi pas autour d'une table.

Chacun des groupes avait préparé un certain nombre de plats spécifiques à sa communauté. Les Italiens: de la lasagne, du gâteau au vin et de l'antipasto; les Chinois, des egg rolls, des crevettes panées, du poulet à l'ananas; les Grecs, des feuilles de vigne farcies, de la moussaka et un merveilleux fromage de chèvre appelé feta.

Quelque part, un immense chaudron de fèves au lard, parce qu'il y a quand même quelques Canadiens français dans les groupes et qu'ils ont voulu, eux aussi, mettre la main à la pâte . . .

Pour arroser le tout, un peu de vin et un peu plus de bière. Avec les compliments de Perspectives-jeunesse! Et, même si ce n'est pas permis habituellement sur le mont Royal, les policiers municipaux se montrent compréhensifs et ferment les yeux . . . D'autant plus qu'ils ont eu droit à une assiette bien garnie.

Le pique-nique terminé, la fête, elle, continue. Au son de la musique folk et du bousouki.

Plus tard, on fait place au théâtre, à l'ombre de trois arbres centenaires : on rit beaucoup des mésaventures d'une veuve un peu sotte et qui, par surcroît, comprend ce qu'elle veut quand on lui parle avec un accent.

Ça aurait été dommage si le soleil n'avait pas été de la partie. Mais on avait pris ses précautions. Chacun dans sa langue avait dit une petite prière . . .

SANDWICHES ASSORTIS DE FANTAISIE
48 SANDWICHES COCKTAIL
FRAIS DU JOUR



POUR VOS RÉCEPTIONS ET RÉUNIONS
$3.75 la boite
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL

LUMINAIRES FLUORESCENTS USAGÉS



SPÉCIAL $5.00 au complet
Luminaires usagés 2 tubes — 4 pieds, au complet avec tubes usagés. Peuvent être installés en surface ou encastrés.
Autres modèles en magasin
Brite-lite Maintenance Co. Ltd.
5322, boul. ST-LAURENT
272-1147
Ouvert du lundi au vendredi: 9 a.m. à 5 p.m.

PERRETTE
NOUVEAU dans tous nos magasins
BREUVAGES ASSORTIS
Limonade, raisin, orange
Un contenant de 6 pqts de 8 oz servi avec pailles spéciales
6/48¢ ou individuellement 8¢ ch.
GRATIS COUPONS POUR LE PARC BELMONT



Disponibles aux Magasins Laitiers Perrette. Coupons échangeables contre 6 billets de 10¢ pour 35¢
Épargnez 25¢ sur les manèges du Parc Belmont
DEVENEZ GÉRANT D'UN MAGASIN PERRETTE ET FAITES-VOUS PLUS DE $11,000 DE REVENUS PAR AN
POUR INFORMATIONS, DEMANDEZ
MONSIEUR PELLETIER 667-1830

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

RÉDACTION 874-7070

ÉDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

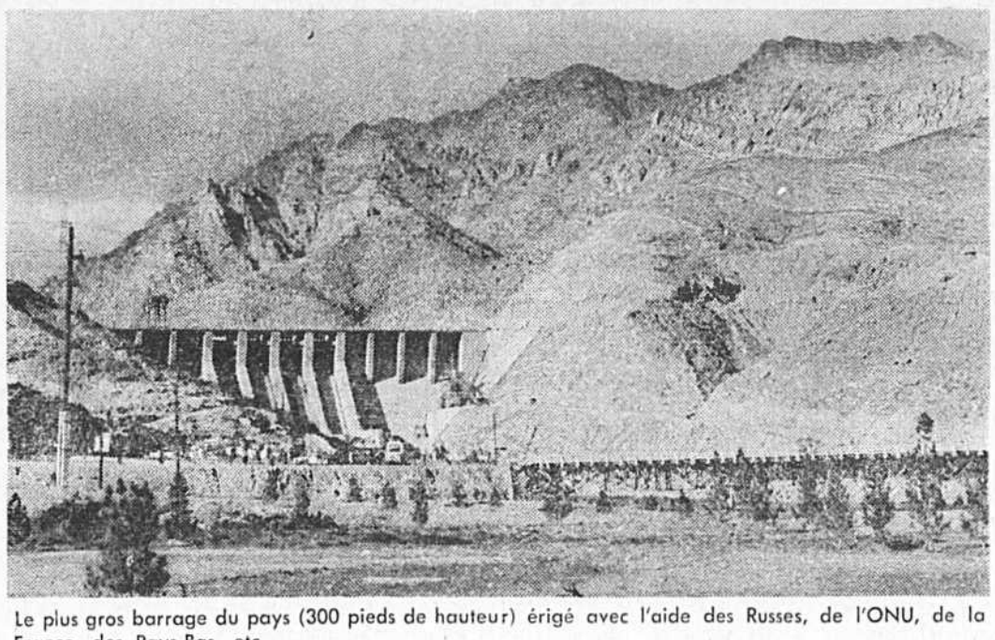
PUBLICITÉ
Petites annonces
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.;
le samedi: 9 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces
Détaillants 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

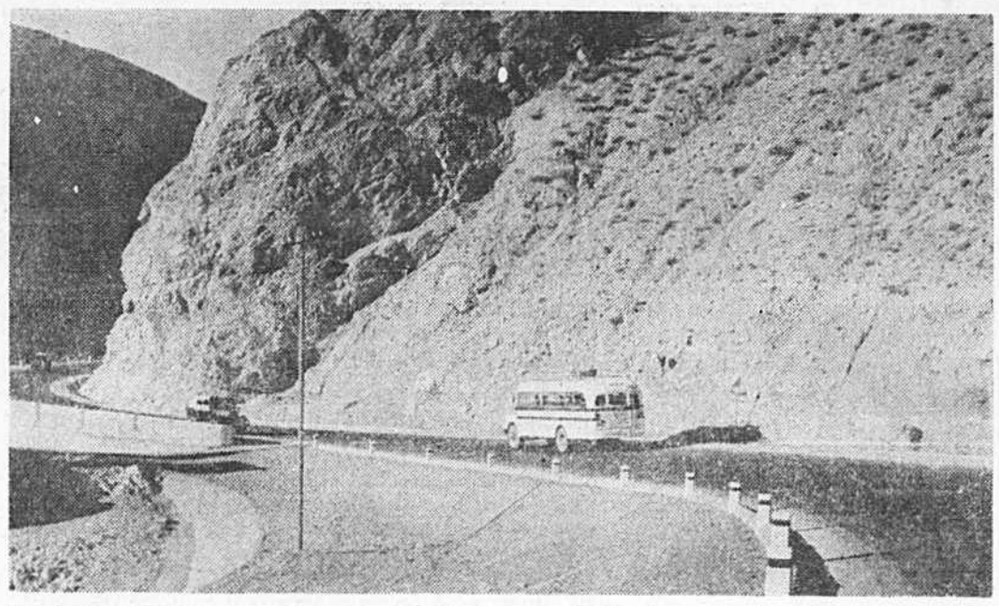
Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ

pleins feux sur l'actualité



Le plus gros barrage du pays (300 pieds de hauteur) érigé avec l'aide des Russes, de l'ONU, de la France, des Pays-Bas, etc.

Un coup d'Etat a éclaté hier matin en Afghanistan. La monarchie a été renversée. Un parent éloigné du roi Zahir Chah a pris le pouvoir, annonçant qu'il voulait instaurer une véritable démocratie dans le pays. Au moment du coup, le roi était en vacances en Italie. Voici un aperçu de ce pays auquel Soviétiques et Américains faisaient jusqu'ici une cour assidue.



Pays aride, sillonné de routes construites grâce à l'aide de l'URSS dans le nord et des USA dans le sud.

L'Afghanistan a su profiter de l'aide étrangère

d'après AFP

ENTRE l'Iran, l'URSS, la Chine et le Pakistan, l'Afghanistan (635,000 km. carrés, 17 millions d'habitants, une constitution libérale depuis 1964) a été et demeure un des carrefours stratégiques du monde.

Au XIXème siècle, la Russie et la Grande-Bretagne en firent un Etat-tampon entre leurs deux empires. Etat-tampon à forte influence britannique jusqu'à ce que la Grande-Bretagne renonce en 1947 à l'empire des Indes. Depuis s'est installée en Afghanistan une compétition soviéto-américaine dont Kaboul a habilement profité et qui a permis à l'Afghanistan de se développer tout en se tenant en retrait de la vie internationale.

Compétition fructueuse

L'important était de mettre fin à l'isolement de ce pays prisonnier des terres et de relier l'économie afghane au reste du monde. D'où la priorité accordée aux voies de communications, dont Russes et Américains se partagèrent la construction, les premiers dans le nord, les seconds dans le sud. Aujourd'hui un réseau routier relie le pays aux voies ferrées russes et pakistanaises et la route commerciale du sud vers l'océan Indien a perdu son monopole. Les Russes ont construit l'aéroport de Kaboul, les Américains celui de Kandahar.

C'est à partir de 1956 que la compétition économique entre Russes et Américains est devenue sérieuse. Aujourd'hui l'aide étrangère est très importante. Celle de l'URSS qui est présente dans de nombreux secteurs est massive. C'est elle en particulier qui équipe les forces armées afghanes dont les avions sont presque entièrement soviétiques.

L'aide économique américaine pour le troisième plan afghan (1967-1972) s'est élevée à 430 millions de dollars. Pour le précédent plan, l'Afghanistan avait reçu une aide étrangère d'un total de 362 millions de dollars: dont 65% venaient de l'URSS, 23% des USA et 9% de la RFA. Le premier accord d'aide économique avec la Chine a été signé en 1965 et portait sur 28 millions de dollars pour 10 ans.

Pomme de discorde

Le problème du Paktoonistan est une pomme de discorde entre l'Afghanistan et le Pakistan. Il s'agit d'un territoire de 305,000 km carrés situé de part et d'autre de la frontière pakisto-afghane à l'ouest de l'Indus, peuplé de 10 millions d'habitants, réputés pour leurs vertus guerrières, répartis également de chaque côté de la frontière et qui parlent le pathan, langue nationale de l'Afghanistan. Le gouvernement afghan y a entretenu un irrédentisme latent qui provoqua la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1961. Celles-ci ont repris depuis 1963. L'Afghanistan souhaite la création d'un Etat autonome pathan qui lui permettrait d'accéder plus facilement à l'océan Indien. Kaboul est soutenue dans cette revendication par l'URSS.

Hormis ce conflit local, sur le plan international, l'Afghanistan, qui est membre de l'ONU depuis 1946, pratique une politique de non-alignement. Il n'appartient à aucun des traités de défense occidentaux qui quadrillent l'Asie. Il a signé en 1960 un traité d'amitié avec la Chine populaire et a renouvelé pour 10 ans en 1965 son traité de neutralité et de non-agression avec l'URSS. L'ONU maintient en Afghanistan un nombreux personnel au titre de l'assistance technique, surtout dans le domaine de la santé.



Pays aride

Siège de civilisations anciennes, islamisé depuis le septième siècle, l'Afghanistan est un pays montagneux et aride, peuplé de 17 millions d'habitants de races très mêlées appartenant dans une proportion de 95% à la secte sunnite. Sa capitale, Kaboul, a 600,000 habitants. Les ressources du pays sont relativement limitées et principalement agricoles.

Trois guerres ont opposé le pays aux Anglais quand ces derniers contrôlaient l'Inde. La première, de 1834 à 1841, se termina par la défaite des Britanniques, la seconde, de 1879 à 1881, prit fin par un traité limitant la souveraineté externe de l'Afghanistan, et la troisième, en 1919, aboutit à l'indépendance du pays en 1921.

La fin d'une jeune dynastie

d'après AFP

L'Afghanistan, où la république a été proclamée mardi à la suite d'un coup d'Etat, était une monarchie constitutionnelle. Mais la dynastie qui vient d'être renversée ne remonte qu'à 1929.

Le dernier souverain, le roi Mohammed Zahir Chah, homme de haute taille, mince, au profil d'aigle, maintenant âgé de 59 ans, était monté sur le trône à l'âge de 19 ans à la suite de l'assassinat de son père, le roi Nadir, qui était lui-même devenu roi en 1929 après avoir vaincu une rébellion qui avait éclaté pour protester contre les réformes décidées par le gouvernement.

Né le 15 octobre 1914 à Kaboul, le roi Zahir a été éduqué en France: au lycée Janson-de-Sailly à Paris, au lycée Pasteur, puis il a fait ses études à l'université de Montpellier.

En octobre 1932, Zahir devint vice-ministre de la Guerre, puis ministre de l'Education. Il devint roi quand son père fut assassiné le 8 novembre 1933 par le fils d'un adversaire politique alors qu'il assistait à une fête scolaire au palais royal.

Le roi Zahir, qui a maintenu son pays strictement neutre en politique étrangère, a visité de nombreux pays, dont les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Chine.

En 1949-50, il effectua une tournée de six mois en Europe pour y étudier le développement de l'industrie.

Parmi les réformes qu'il a favorisées figure l'émancipation politique des femmes en 1959. En 1965, une femme fut nommée membre du gouvernement.

En 1963, une série de réformes politiques fut incorporée dans une nouvelle constitution qui faisait de l'Afghanistan une monarchie constitutionnelle.

Le parlement, qui s'est réuni pour la première fois en 1965, comprend un conseil des anciens, dont un tiers des 84 membres sont choisis par le roi, et une chambre du peuple dont les 215 membres sont élus.

Jeunes Mexicaines, nouvelles "esclaves californiennes"

par Jean POCHET

Collaboration spéciale à Los Angeles

SEUL L'OEIL électronique du porche d'entrée permettra à votre voiture, une fois identifiée, de franchir le seuil de la propriété. Au bord de la piscine, pépiants, gracieux et satisfaits d'eux-mêmes, les invités parlent de tout, de rien, des injustices flagrantes des temps modernes. Les hommes sont excédés par les prix de plus en plus excessifs des voitures sport européennes, leurs compagnes du "temps fou" que prend l'organisation du thé mensuel pour le mieux-être des artistes déshérités.

Discrète, silencieuse, en robe blanche et petite couronne de dentelle dans des cheveux jais, une jeune et jolie brunette dessert régulièrement les verres dans lesquels achève de fondre la glace des Martinis on the rocks.

Elle se nomme Manuella, elle a dix-sept ans, travaille douze heures par jour, cinq jours par semaine. Elle est Mexicaine et elle gagne 80 dollars par mois — soit 33 cents par heure. Elle est ce que l'administration appelle une "étrangère illégale", c'est-à-dire qu'elle s'est introduite clandestinement aux Etats-Unis, depuis son Mexique natal. Et que pour rester elle est obligée d'accepter n'importe quel emploi domestique, à n'importe quelle condition. L'important est de ne pas être dénoncée ou prise en flagrant délit de travail.

Etre servant est une manière de sécurité. Pour 80 dollars par mois, sa patronne n'est certes pas prête à la trahir et la police de l'immigration n'est pas assez nombreuse pour perquisitionner dans toutes les villas des beaux quartiers.

CENT MILLE ESCLAVES!

Les estimations du nombre d'illégaux séjournant aux Etats-Unis varient entre un et deux millions. Les sondages témoignent que 93% sont Mexicains. On estime que pour Los Angeles seule, leur nombre varie entre deux cent et trois cent mille.

Et, parmi ces résidents illégaux le nombre de domestiques travaillant clandestinement en Californie du Sud tourne autour de cent mille! Cela fait cent mille jeunes Mexicaines, de 17 à 35 ans, qui pour des salaires de famine permettent aux dames patronnesses de parler avec indignation de la détresse des artistes déshérités. Il va de soi qu'aucune de ces domestiques ne bénéficie d'avantages sociaux, congés de maladie, jours fériés, heures supplémentaires, vacances payées, assurance maladie.

Malgré ces conditions déplorables, les Etats-Unis, mais surtout la Californie proche, restent pour les Mexicains, une espéce de paradis. Tout vaut mieux que la misère désespérante, le chômage persistant (40 à 50% de la population), le logement inexistant, la crasse omniprésente.

Les règles du jeu sont connues des deux parties. Sur le million ou deux d'immigrés clandestins, cinq cent mille sont arrêtés chaque année. Seize mille sont arrêtés chaque année. Seize mille sont déportés automatiquement. Les autres sont priés de quitter le pays volontairement. Mais la loi est si complexe et les procédures si lentes, que l'expulsion d'un illégal qui recourt à toutes les astuces légales, peut durer deux ans et demi.

UNE SITUATION VRAIMENT POURRIE

Ces opérations répressives coûtent aux contribuables américains 50 millions de dollars annuellement et n'ont jamais freiné l'exode entre les deux pays. Actuellement, à Los Angeles, 600 chicanos sont déportés quotidiennement. La police a lancé une opération de grande envergure. Mais elle est sceptique sur le résultat. Toutes les tentatives précédentes ont lamentablement échoué. Même si le paradis américain est un paradis artificiel, il est de loin préférable à l'enfer local.

George Rosenberg, qui a dirigé le bureau de l'immigration pendant quinze ans et vient de démissionner, lassé et frustré par l'incohérence gouvernementale, a suggéré un jour que l'on alloue les cinquante millions de dollars directement aux généraux mexicains qui trouveraient certainement, eux, des moyens draconiens de mettre fin à l'exode. C'est dire à quel point la situation est pourrie.

Depuis quelques années, les services d'immigration américains sont très stricts. Ils n'acceptent plus qu'un quota de 120,000 Occidentaux par an, qui, sauf pour des raisons de famille (mariage, filiation directe...) doivent répondre à des critères professionnels très précis. viter qu'un étranger s'installant Une des raisons invoquées est d'éaux U.S.A. ne prenne un emploi qui pourrait être occupé par un américain.

Ces règles protectionnistes, après des années de tolérance, étaient peut-être nécessaires, mais elle s'appliquent mal au "marché" des domestiques. Comme dans tous les pays capitalistes, la demande excède largement l'offre. Peu d'Américaines s'en ressentent de travailler dix à douze heures par jour, pour un salaire légal d'environ 200 dollars par mois.

Alors, quelle aubaine de trouver des Mexicaines qui se contentent de la moitié, ne récriminent jamais, sortent à peine, ont une longue "tradition" de travail de forçat et sont, en plus, terrorisées à la pensée d'être dénoncées et renvoyées à la frontière. Et la loi américaine est telle, qu'assez curieusement, elle ne punit en aucun cas l'employeur qui, même sciemment, engage un "illégal".

DES "CONSOMMATRICES A NE PAS "LIBERER"

D'aucuns prétendent que le million ou les deux millions de clandestins sont néanmoins considérés comme des "consommateurs". Même si ce n'est pas un marché important par la qualité, il est impressionnant par la quantité. Ce qui expliquerait une certaine "nonchalance" à la frontière.

Ainsi se poursuit un curieux jeu, dont toutes les données sont faussées. La police refoule sans espoir des clandestins qui reviennent plus nombreux. Le gouvernement impose des quotas pour des emplois qu'aucun Américain ne désire exercer. Les Mexicains continuent à affluer, échangeant la crampe de la faim pour la crampe de la peur, la misère totale pour la misère abusive. Et les dames patronnesses, drapées dans l'impunité, continuent à pérorer sur les droits sacrés des femmes — à l'exception des servantes mexicaines — et la détresse des acteurs déshérités.

Et dans ce tourbillon contradictoire, cent mille Mexicaines vivent terrées dans des villas californiennes, esclaves discrètes et silencieuses, n'ayant derrière elles que la misère et devant elles, l'espoir d'échanger une place à quatre-vingts dollars pour une autre à cent dollars. Vingt dollars qu'elles pourront envoyer à la famille restée "là-bas".

Dans les verres, la glace des Martinis on the rocks a fondu. Manuella peut commencer la vaisselle.

Le Congrès veut partager le pouvoir du président de faire la guerre

WASHINGTON (UPI)—L'affaire des bombardements américains au Cambodge a ravivé et précipité le conflit latent qui oppose depuis longtemps le Congrès au président. Le Congrès, désormais, entend s'assurer et récupérer un certain nombre de prérogatives et, pour cela, il profite des retombées de l'affaire cambodgienne.

Dans la foulée de la transaction du 29 juin entre le président et le Congrès, à l'occasion de laquelle M. Nixon s'est engagé à cesser les bombardements au Cambodge le 15 août prochain, le Congrès va prochainement présenter au président un certain nombre d'exigences. Dans le but d'empêcher l'engagement prolongé de troupes américaines à l'étranger, le Congrès exigera désormais de partager le pouvoir de décision.

Mercredi, un texte sera soumis à l'approbation de la Chambre des représentants, un autre sera soumis dans le courant de la semaine au Sénat.

Tout tourne autour de la question de savoir si le président, de sa propre autorité, peut décider d'engager des troupes américaines dans un conflit sans l'approbation préalable du Congrès. Peut-il le faire même face à l'opposition des deux chambres ? L'affaire cambodgienne a précipité la controverse, puisque les bombardements précisément, se sont poursuivis après que les deux chambres se furent prononcées contre et en eurent demandé la cessation.

Selon la Constitution, le président des Etats-Unis est commandant en chef des forces armées. Pour certains, le président a perdu les attributs attachés à ce titre après le retrait des dernières troupes américaines du Vietnam et la libération des prisonniers.

La Chambre des représentants veut limiter à 120 jours le délai de grâce pendant lequel le président peut engager des troupes américaines sur un théâtre d'opération quelconque. Au-delà, le président aurait besoin de l'autorisation du Congrès. Celui-ci devrait alors approuver une déclaration de guerre ou manifester son consentement d'une manière officielle. D'autre part, durant ces 120 jours, le Congrès pourrait à tout moment voter le retrait des troupes américaines. Dans ce cas, le président ne pourrait opposer son veto. Mais, au sein même de la Chambre, ce projet ne fait pas l'unanimité. De nombreux représentants y sont opposés et voteront contre la résolution. On s'attend à ce que le vote soit serré.

Le projet du Sénat ne contient aucune clause permettant au Congrès de voter la fin d'une guerre qui serait déclenchée sans son consentement. Par contre, le délai pendant lequel le président pourrait engager des troupes est ramené à 30 jours, encore devrait-il s'agir en l'occurrence d'une invasion des Etats-Unis ou d'aide à des citoyens américains menacés à l'étranger.

Les deux résolutions, celle de la Chambre et celle du Sénat, contiennent cependant, il convient de le noter, des clauses visant à empêcher la paralysie volontaire du gouvernement. Ainsi, les mesures dilatoires dont le but serait de faire traîner les votes en longueur sont proscrites. Les deux textes prévoient en outre que le président peut agir comme il l'entend lorsque les deux chambres ne sont pas en session.

Norman Leblanc était probablement de passage au Québec en juillet

par Jacques GAGNON

Il semble que Norman Leblanc soit un homme de parole et qu'il soit revenu passer quelques jours au Québec, tel qu'il l'avait déclaré lorsque notre reporter François Trépanier l'a découvert, au début de juin, au Costa Rica.

"Je ne vois pas pourquoi je n'irais pas au Québec. Aucune raison ne m'empêche d'y aller", avait déclaré à ce moment l'homme de 40 ans soupçonné d'une fraude de $108,035,000.

Selon une information parvenue à LA PRESSE, Leblanc aurait passé la fin de semaine des 7 et 8 juillet dans une villa de Sainte-Adèle, ville d'origine de sa femme Aline.

Evidemment, il n'est pas facile de vérifier les allées et venues d'un homme aussi discret que Leblanc. Du même coup, il n'est pas facile non plus d'obtenir la confirmation de sa venue.

Mais nous avons obtenu suffisamment d'informations pour affirmer que Leblanc aurait tenu parole.

Un homme d'affaires italien

Pour commencer, nous avons appris que c'est un homme d'affaires italien, dont les bureaux sont situés rue Notre-Dame ouest, Montréal, qui serait allé chercher Leblanc à l'aéroport de Montréal et l'y aurait ramené à la fin de son séjour.

L'homme d'affaires aurait conduit l'associé de Robert Lee Vesco dans une villa située dans le rang 2, à Sainte-Adèle. C'est d'ailleurs là que nous avons rejoint M. G. . . pour l'interroger sur la visite de Leblanc.

"Nous avons appris que vous possédiez des informations relativement à la venue de Leblanc à Sainte-Adèle les 7 et 8 juillet", lui avons-nous demandé en guise d'introduction.

"C'est pas ça du tout", a répondu M. G . . .

"Plus précisément, nous avons appris que c'est vous qui êtes allé le chercher à Dorval et êtes allé le reconduire. Nous avons également appris qu'il a passé le week-end à l'endroit d'où vous nous parlez", a-t-on ajouté.

M. G. . ., visiblement de plus en plus embêté, a répondu la même chose : "C'est pas ça du tout."

"Si ce n'est pas ça, alors de quoi s'agit-il?"

Après quelques instants de réflexion, il a répété: "C'est pas ça du tout."

"Est-ce que vous connaissez Norman Leblanc", lui a-t-on demandé comme dernière question?

Et la réponse n'a pas tardé: "Oui".

La villa, où aurait séjourné l'ancien comptable montréalais, est la propriété du beau-père de M. G. . ., un chef cuisinier français de grande réputation. M. G. . . et M. T. . . habitent tous deux rue Olivier, à Westmount.

Des vacances pour ses fils

Le 13 juillet 1972, Leblanc avait apparemment organisé une grande réception pour le 90e anniversaire de M. T. . .

Selon nos informations, Leblanc aurait profité de sa visite pour laisser ses deux fils, âgés d'environ huit et 10 ans, dans un camp de vacances, près de Lac Nominingue, dans le comté de Labelle.

Nous avons également appris que Leblanc aurait quitté le Canada pour se rendre en France, afin de célébrer le 14 juillet avec ses amis Français. Il serait parti seul avec sa femme, laissant leur plus jeune enfant à Sainte-Adèle, aux soins d'une nourrice Créole ne parlant que l'espagnol.

Il n'a pas été possible de savoir si sa fille ainée, âgée de 13 ou 14 ans, était du voyage.

Détail additionnel, il semble que Mme Leblanc soit enceinte.

Aucun mandat d'arrestation

La venue de Leblanc semble avoir passé inaperçue auprès des autorités policières. D'ailleurs, qu'il soit venu ou non, cela semble les laisser plutôt froides.

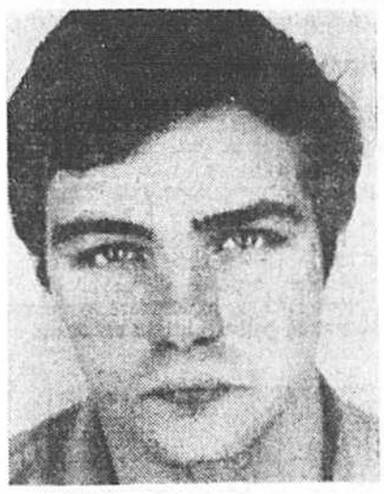
Comme on le sait, aucun mandat d'arrestation n'est émis contre Leblanc.

Un policier nous a cependant laissé entendre que l'enquête se poursuivait, précisant que la fraude de $107,000,000 en serait une plus précisément de $108,035,000.

Le 17 mai dernier, le juge René Drouin saisissait cette somme au bureau chef de la Banque de Montréal, pour une période de 90 jours.

La victime de ce détournement de fonds survenu en 1970 est la société International Overseas Syndicates.

Bill Market ne serait pas passé aux aveux



William "Bill" Market est arrivé, hier soir, à Montréal, à bord d'un avion d'Air Canada qui le ramenait de Winnipeg, où il a été arrêté, vendredi dernier, par la Gendarmerie royale du Canada.

Market est soupçonné d'avoir tué trois femmes depuis 1969. L'une d'elles, Mme Christine Harding, 51 ans, avait été dépeçée par son agresseur.

Harding est arrivé à bord du vol 232. Il paraissait hagard. Il était accompagné des sergents-détectives Roger David et Fernand Lavoie, de la section des enquêtes criminelles de Montréal. Le policier David s'est entretenu avec Market durant le voyage et avant. Celui-ci lui a parlé d'un meurtre commis en 1969 mais il n'a pas avoué.

Il est vraisemblable qu'il comparaîtra aujourd'hui devant un tribunal.

Il semble aussi qu'on veuille lui faire subir un examen psychiatrique car il ne fait pas de doutes, pour les enquêteurs, que Market est un cas psychiatrique. A deux reprises, celui-ci a été interné.

Le corps de Mme Christine Harding a été retrouvé le 26 juin dernier dans un appartement du 2032 Saint-Antoine, à Montréal.

Market pourrait être l'auteur d'un assassinat similaire survenu à Darmouth, en Nouvelle-Ecosse, où le suspect a déjà séjourné.

Le 9 juillet 1969, on avait découvert le corps de Mlle Claudia Beauvais dans un champ des environs de l'Hôpital Doublas où elle séjournait avec Market. Celui-ci est également soupçonné d'avoir commis ce meurtre.

La nouvelle ville de la baie James portera le nom de Radisson

Sur proposition de la Société de développement de la baie James, la Commission de Géographie du Québec a accepté que le nom "Radisson" identifie la future localité qui sera construite au Nouveau-Québec, dans les limites de la municipalité de la Baie-James. Cette ville nouvelle sera située à 53 degrés 50 minutes de latitude nord et 77 degrés 40 minutes de longitude ouest, sur la rive gauche de la Grande-Rivière, à 75 milles à l'ouest de la localité de Fort George.

HONNETETE

SUITE DE LA PAGE A 1

mois à partir du jour où le procureur général a eu connaissance de l'infraction.

De façon générale, les trois partis d'opposition ont accueilli favorablement le livre vert déposé par M. MacEachen, félicitant en plus le gouvernement de leur laisser la possibilité de faire valoir leur opinion avant de présenter un projet de loi en bonne et due forme.

Parlant au nom des conservateurs, M. Gérald Baldwin, s'est plaint qu'on ne retrouve aucune disposition dans le document assurant que les enquêtes sur des députés ou des sénateurs accusés d'avoir violé la future loi seront complètes et sérieuses.

M. Stanley Knowles, du Nouveau parti démocratique, s'est dit quant à lui défavorable à l'idée que les parlementaires puissent conserver jusqu'à 5 p.c. des actions d'une compagnie publique qui transige avec le gouvernement. A son avis, une telle possibilité risque de donner lieu à des abus de toutes sortes.

Quant au leader créditiste, M. Réal Caouette, il a exprimé l'avis que la future loi sur l'indépendance du Parlement devrait contenir des dispositions relatives au conflit d'intérêts indirect qui pourrait résulter de la tentative pour un député d'obtenir de l'argent d'une compagnie pour la caisse électorale de son parti.

Levée du blocage des prix aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'administration Nixon annoncera aujourd'hui la levée du blocage des prix en vigueur aux Etats-Unis depuis la mi-juin, avec l'espoir de retourner rapidement à un régime de liberté.

Le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, précisera dans l'après-midi les modalités de la phase 4 de contrôle, qui va prendre, pour une période indéterminée mais sans doute assez brève, le relais d'un peu plus d'un mois de blocage.

Le gel des prix aurait pu durer deux mois au maximum. Mais devant les difficultés créées par ce blocage dans le secteur alimentaire, la Maison Blanche a décidé d'écourter ce régime sévère, qui interdisait notamment aux intermédiaires de répercuter les hausses de prix subies à la production.

D'après les informations qui ont filtré sur les intentions de l'administration, la phase 4 se présentera de la façon suivante:

— Le blocage sera levé à partir de cette semaine secteur par secteur en commençant par ceux ou des hausses de coûts importantes ont dû être retardées, ce qui est le cas du secteur alimentaire.

— Les plus grandes entreprises industrielles devront obtenir à l'avance l'autorisation d'augmenter leurs prix et elles ne pourront pas dans l'immédiat répercuter la totalité des augmentations de coûts enregistrées depuis la mi-juin.

— Certains secteurs qui n'ont que très peu contribué à l'inflation au cours des derniers mois, pourraient être rendus à la liberté des prix.

— D'autres secteurs comme l'industrie pétrolière, seraient en revanche soumis à des contrôles sévères, incluant peut-être un maintien du blocage des prix.

— Il n'y aura aucun changement en matière de salaires par rapport à la situation actuelle où les augmentations annuelles accordées ne doivent pas dépasser, en moyenne, 5,5 pour cent (plus 0,7 pour cent pour les avantages annexés).

Ces derniers jours, le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, et le directeur du conseil du coût de la vie, M. John Dunlop, ont clairement laissé entendre qu'ils espéraient que la phase 4 serait la dernière expérience de contrôle des prix de l'administration Nixon.

Avant le blocage decidé en juin dernier, les prix de détail avaient augmenté en cinq mois aux Etats-Unis à un taux annuel de près de 9 pour cent et les prix de gros à un rythme annuel de plus de 20 pour cent. Malgré ces chiffres les Etats-Unis restent un des grands pays industrialisés où le taux d'inflation est le plus faible.

Le Barreau fera un long examen avant de commenter la condamnation de Lemieux

par Georges LAMON

Le bâtonnier du Québec a refusé, pour le moment, de commenter, de quelque manière que ce soit, la condamnation, hier, par le juge Guy Mathieu, de Me Robert Lemieux, pour outrage au tribunal.

Me Jacques Viau a expliqué que la dicipline du Barreau était sous la responsabilité du Syndic et que dans le cas précis de Me Robert Lemieux, il s'agissait d'étudier tout le dossier du procès de Jacques Rose pour savoir s'il y avait lieu pour le Syndic d'apporter des recommandations dans son cas précis.

"Le Barreau décidera, à la lumière des conclusions du Syndic de la position à prendre, a commenté Me Viau, on sera alors en mesure de rendre cette position publique, mais cela peut durer plusieurs semaines avant que le Syndic ne fasse connaitre ses conclusions."

Par ailleurs le Barreau, toujours par l'entremise de son Syndic, devra également décider s'il y a lieu de porter une plainte contre Me Lemieux si celui-ci a fait des actes qui vont à l'eicontre de l'éthique du Barreau.

"Le Barreau est très vigilant, a ajouté le bâtonnier, il doit protéger le public; un avocat doit aussi savoir qu'il a des devoirs à remplir."

Quant à la Fédération des avocats, elle s'est refusée également à commenter la condamnation de Me Lemieux étant donné qu'elle n'a pas encore étudié le dossier de toute l'affaire.

Me François Chapados, président de la Fédération, a expliqué que le processus démocratique de son organisme voulait qu'on consulte le Bureau avant de prendre position dans une telle affaire.

"Nous devons consulter le dossier pour savoir exactement ce qui s'est passé," a précisé Me Chapados.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

damnations pour outrages au tribunal devant la cour d'Appel. Si le procureur de Jacques Rose décidait d'en appeler, la cour d'Appel pourrait toujours refuser illico sa requête ou la prendre en déliberé.

Si la cour d'Appel, après avoir entendu les arguments de Me Lemieux, décidait de prendre la requête en délibéré, celui-ci pourrait être provisoirement libéré. Si, finalement, la décision de la cour d'Appel lui était défaborable, Me Lemieux serait aussitôt arrêté et incarcéré.

Me Lemieux en appellera-t-il de cette enfilade de condamnations pour outrages au tribunal? Les uns disent: "Lemieux ne se battra pas pour Lemieux, mais il va se battre pour Jacques Rose. Lemieux se fout de Lemieux et sait qu'on veut sa peau: il ne demandera aucune faveur. Surtout s'il découvre qu'il ne peut plus aider Jacques Rose."

Les autres affirment : "Lemieux va se battre jusqu'au bout, pour Jacques Rose et pour lui-même. Lemieux n'est pas un lâcheur".

Si la Cour d'appel, après avoir entendu les arguments de Me Lemieux, décidait de prendre la requête en délibéré, celui-ci pourrait être provisoirement libéré. Si, finalement, la décision de la Cour d'appel lui était défavorable, Me Lemieux serait aussitôt arrêté et incarcéré.

Le Canadien Murphy obtient un cautionnement en Irlande

John Patrick Murphy, 28 ans, de Scarborough, Ontario, a comparu hier, à Dublin, en rapport avec la saisie, dimanche, d'armes et de munitions sur un cargo en provenance de Montréal. Son procès a été remis à deux semaines.

Murphy, qui est né en Irlande, a été remis en liberté sous cautionnement, mais devra se rapporter quotidiennement à la police irlandaise. Il a été arrêté lundi à son arrivée à l'aéroport de Dublin.

L'exportateur canadien, qui a fait envoyer les armes en Irlande, a toutefois déclaré que ce n'est pas Murphy qui lui a demandé de le faire, en identifiant le chargement comme étant de la machinerie. Toutefois, vendredi dernier, la Gendarmerie royale trouvait des armes en perquisitionnant à la demeure de Murphy, en banlieue de Toronto.

A Belfast, un autre Canadien doit subir son procès le 8 octobre sous l'accusation de possession de substances explosives. Cecil Baxter de Brampton a été privé de son passeport en avril dernier.

APPEL

SUITE DE LA PAGE A 1

"Là, nous pratiquons des sports que nous n'aurions jamais pu toucher avant. Il y a de la discipline, dit-il avec un sourire moqueur, mais il faut l'accepter. Avec les moniteurs, nous pouvons faire du tir à l'arc, de l'équitation, du baseball, etc."

André ajoute qu'il trouve injuste que quelque 40 jeunes qu'il considèse comme ses "copains" (bien qu'il ne les connaisse pas) ne pourront peut-être pas aller au camp. "La vie d'un hémophile tient tant et aussi longtemps qu'il y aura des donneurs, dit-il. Qui le sang soit envoyé dans un hôpital ou dans un camp, c'est la même chose. Nous en avons besoin pour notre survie.

Rappelons que la Croix-Rouge a lancé un appel à la population la semaine dernière l'invitant à donner son sang pour que le camp soit organisé cette année. Le camp Edphy est situé près de Val David. Les enfants doivent y séjourner du 19 au 31 aooûtt. Environ quarante enfants hémophiles de diverses régions du Québec y sont attendus.

L'an dernier la Croix-Rouge a fourni 2,000 unités de cryoprotéines, éléments sanguins nécessaires à la survie des hémophiles. Les laboratoires Croix-Rouge de Montréal produisent en moyenne 1,000 unités de cryoprotéines par semaine mais cette quantité, selon Mme Margaret Wilson, porte-parole de la Croix-Rouge, ne suffit pas à constituer des réserves pour un camp de vacances d'une durée de deux semaines.

Au cours de l'année, la Croix-Rouge n'est pas parvenue à réunir la quantité de sang requise pour que les enfants soient envoyés à la colonie de vacances. Elle a actuellement en réserve quelque 250 unités de cryoprotéines. Afin que les enfants aillent au camp, elle doit garantir un minimum de 1,000 unités (chaque unité représente un donneur) et autant, une semaine plus tard. Précisons que la cryoprotéine est le facteur de coagulation dont sont privés les hémophiles.

Le problème de ces quarante enfants qui ne pourront pas quitter les villes si la Croix-Rouge ne réussit pas à obtenir le sang dont ils ont besoin laissent percevoir ce qu'est l'existence des gens qui souffrent d'hémophilie et qui dépendent par conséquent des "bien-portants" pour leur survie. Au fait, qu'est-ce que l'hémophilie ?

Selon le Dr Ronald L. Denton, directeur du département d'hémophilie et de la banque de sang de l'hôpital Children Memorial, l'hémophilie est un dérangement de coagulation qui bien que perceptible sous une seule forme "pratiquement" est détectable sous quatre formes en laboratoires : 1) l'hémophilie classique qui est la maladie transmise par les mères (jamais atteint- l'hémophilie B qui représente 15 p. cent de tous les malades atteints, difficile à détecter en laboratoire, est transmise par la mère uniquement aux garçons; l'rémophilie PTA peut s'attaquer aux femelles et aux mâles et l'hémophilie Willerbraud qui est plus fréquente que la PTA. nier cas est celui de la reine Victo- L'exemple le plus célèbre de ce derria. Un de ses fils et quatre de ses filles étaient porteurs de la maladie bien qu'on n'ait pu retracer des facteurs génétiques. Les deux dernières hémophilies sont en effet transmises par mutation et non par gènes ainsi que l'hémophilie classique. 33 p. cent des hémophiles relèvent de ces deux derniers cas.



Festival de deux semaines en Mauricie

La haute Mauricie (Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand'Mère, St-Gérard-des-Laurentides) a mis sur pied du 28 juillet au 11 août une série de manifestations théâtrales, musicales et autres qui seront présentées sous l'enseigne de "Carrefour des Arts de la Mauricie".

Le "Carrefour" est également le nom de l'organisation du festival, dont le président du conseil d'administration est Me Robert Desaulniers, notaire de Shawinigan, et dont font notamment partie, comme directeurs, Jean Duceppe et Guy Hoffmann ainsi que M. Henri Blanchard, animateur du Centre culturel de Shawinigan, qui est l'auteur d'un projet initial pour un festival en date de février dernier.

Et pourtant, le Carrefour des Arts de la Mauricie compte devenir, comme le proclame un communiqué de son cahier de presse, "ce qu'il est convenu d'identifier comme le Stradford (sic) du Québec."

Le "Carrefour", qui oeuvre pour sa première année sans subventions publiques d'autre sorte, a un budget initial d'environ $50,000, a déclaré Me Desaulniers, mais espère, d'ici quatre ou cinq ans, fonctionner avec des crédits de l'ordre du quart de million de dollars.

Même si les organisateurs visent d'abord le public francophone, il est prévu, éventuellement, "la production de manifestations de qualité et d'une nature à attirer les touristes d'outre-frontière, incluant particulièrement les Américains, et nos concitoyens de langue anglaise." Le Carrefour des Arts de la Mauricie pense aussi à ajouter à la vocation touristique de la région un aspect artistique.

Le calendrier des manifestations consiste pour cet été en spectacles de théâtre dont les productions sont déjà montées, comme par exemple la reprise de "La Sagouine" d'Antonine Maillet avec Viola Léger, sous la "supervision technique" du Théâtre du Rideau Vert.

Pour marquer les 75 ans de Grand'Mère et pour "plaire aux jeunes et aux amateurs de musique 'in' ", Michel Pagliaro se produira à l'aréna de cette ville.

Voici d'ailleurs le détail des manifestations:

28, 29 et 30 juillet, 20 h 30, Centre culturel de Shawinigan: **"Le canard à l'Orange"** de Marc-Gilbert Sauvageon, mise en scène de Guy Hoffman.

31 juillet, 20 h 30, Centre culturel: Récital **Félix Leclerc.**

2 août, 20 h 30, Centre culturel: **"Pleins feux"**, les meilleurs d'Expo-Jeunesse.

3 août, 20 h 30, Centre culturel: **Vernissage** exposition artisanale.

4 août, 20 h 30, aréna de Grand'Mère: **Michil Pagliaro** et ses musiciens. (Dans le cadre du 75e anniversaire de Grand'Mère)

5 août, 20 h 30, Centre culturel: Récital **Yoland Guérard** et **Yolande Dulude.**

9 août, 20 h. 30, Aréna de Shawinigan : **Festival Western :** Ti-Blanc Richard, Paul Brunelle, Marcel Martel, M. Pointu, la famille Rousseau.

9, 10 et 11 août,à 20 h 30, Centre culturel: **"La Sagouine"** d'Antonine Maillet. Supervision technique : Théâtre du Rideau Vert.

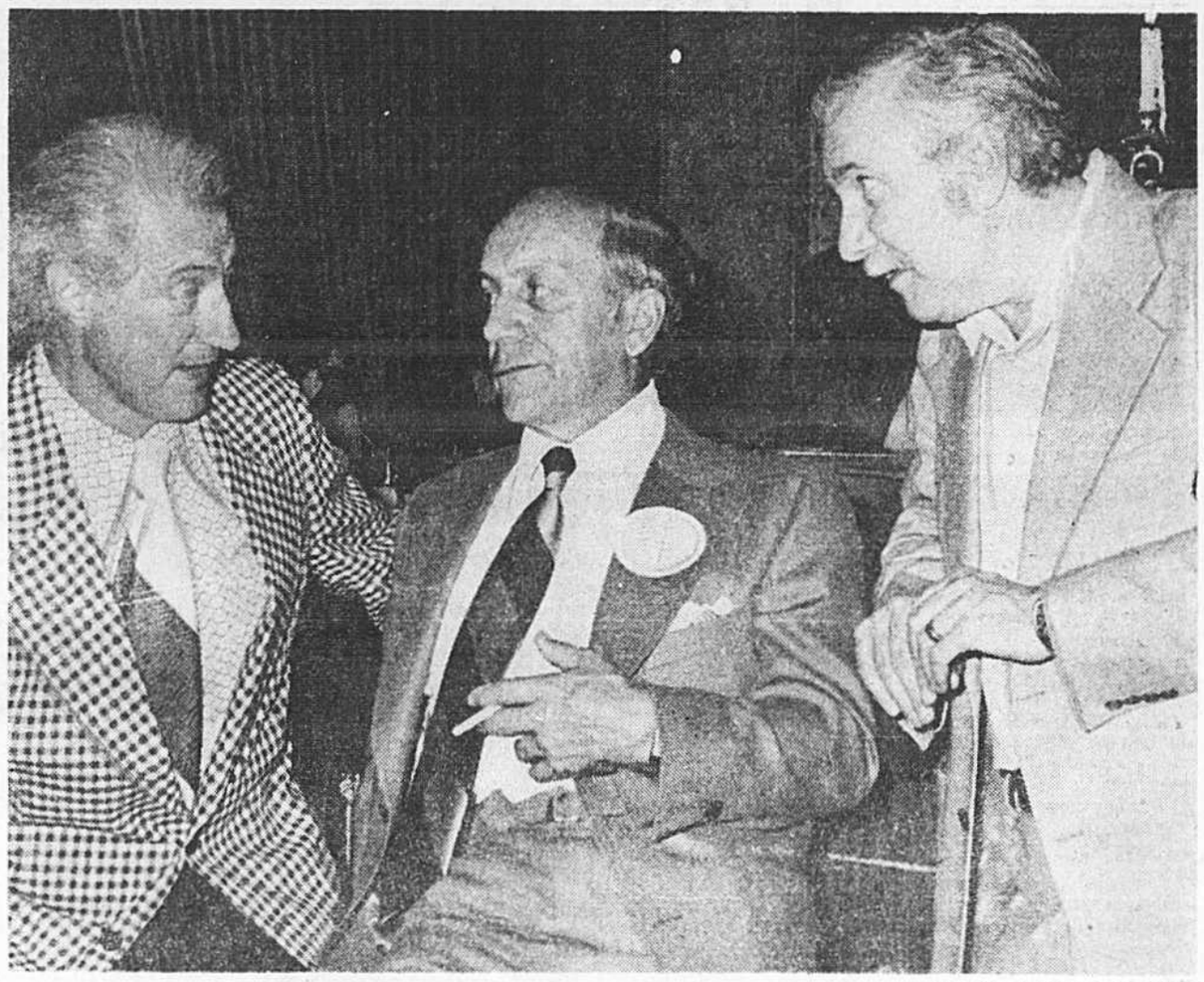


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

M. Henri Blanchard, animateur au Centre culturel de Shawinigan, Me Robert Desaulniers de Shawinigan, président du conseil d'administration du "Carrefour des Arts de la Mauricie" et le comédien Jean Duceppe, qui fait partie de sa direction, se trouvaient notamment à la conférence de presse convoquée pour diffuser le festival.

notre choix d'émissions

CE SOIR

Si vous tenez vraiment à regarder la télévision ce soir, il faudra vous rabattre sur la télé anglaise. Parce que du côté français, c'est le désert. Sorry.

20:00 2 7 9 11 13 — Témoignages
En cherchant bien, j'ai tout de même trouvé cet "Agnès, Agnès", présenté dans la série "Témoignages". On y raconte la drôle de tragédie d'un metteur en scène et de sa femme.

20:00 4 5 6 — Now Look Here
C'est le premier épisode d'une nouvelle série dite comique de Ronnie Corbett mettant en scène un célibataire de 30 ans qui tente de s'affranchir de sa petite maman.

20:03 CBF-FM — Micro-théâtre : Jean Filiatrault
Si son "Paradis terrestre" a été chassé de Radio-Canada, Jean Filiatrault, lui, y garde décidément ses entrées! Après avoir fait "L'Atelier des inédits" hier soir, voilà qu'il est maintenant à l'affiche du "Micro-théâtre" avec "Un Enfant les conduira" — une édifiante histoire de famille.

20:30 9 — Tam Ti Delam : après la Conquête
Radio-Québec a entrepris de nous familiariser avec l'organisation sociale et politique du Québec depuis les origines. Il y eut la défaite de 1760, puis celle de 1867... Avec l'historien Rosario Bilodeau.

23:30 8 22 — ABC Wide World of Entertainment : les comédiens
Une étude — détendue — de ce phénomène qu'on appelle l'humour, avec Tony Randall et ses invités Carol Burnett, Stiller and Meara, George Carlin et Robert Klein — tous de joyeux vivants.

23:48 6 — "Fantomas"
En version anglaise, hélas! la fameuse comédie policière d'André Hunebelle mettant en vedette Jean Marais, Louis de Funès et Mylène Demongeot. Où l'on voit que les journalistes ne devraient jamais "fabriquer" d'interviews... .

24:00 12 — "The Tiger Makes Out"
Et pour terminer, une grinçante satire de la société américaine inspirée d'une pièce de Murray Schisgal et réalisée par Arthur Hiller. Sur une montagne de complexes.

A.B.

Jack Hawkins est décédé

LONDRES (Reuter-AFP — L'illustre acteur anglais Jack Hawkins est décédé ce matin, à Londres, à l'âge de 62 ans. Il était atteint d'un cancer de la gorge pour lequel il avait été opéré à diverses reprises depuis 1966.

M. Hawkins s'était rendu illustre particulièrement par ses rôles dans les films "Le pont de la rivière Kwaï", "Lawrence d'Arabie", "Ben Hur", "La mer cruelle".

Il avait été hospitalisé le mois dernier, à la suite d'une hémorragie de la gorge qui survint peu après l'échec d'une tentative de lui donner un larynx artificiel.

Il avait fait ses début sur les planches en 1923, à Londres. En 1929, il affronta le public américain pour la première fois, au théâtre Henry Miller de New York. Il devait poursuivre une carrière théâtrale des plus variées.

Il tourna ses premiers rôles au cinéma en 1932. Après la guerre, qu'il fit comme officier aux Indes, il connut ses premiers succès.

En 1966, il était opéré une première fois d'un cancer de la gorge, mais parvint, à force d'énergie, à recouvrer la voix. Il joua par la suite quelques rôles où il n'avait pas à parler; dans certains cas, la partie orale était donnée par d'autres acteurs.



Jack HAWKINS

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

$400 d'amende

QUEBEC (PC) — Le juge Yvon Sirois, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a condamné à $400 d'amende hier la compagnie "Les Cinémas Unis", propriétaire du cinéma Capitol où a été projeté le film "Après-Ski", le 23 avril 1971.

Dans son jugement, mardi dernier, le juge Sirois avait qualifié le film d'immoral, indécent et obscène", et avait ordonné la confiscation immédiate des 13 exemplaires du film.

LA CALÈCHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUÉ., CANADA
SEMAINE de PLEIN AIR
Du dimanche 20 h au vendredi 16 h
$67.50 adultes
$51.50 6 à 12 ans
$33.75 moins de 6 ans
Repas et activités inclus — voile — canoé, escalade, etc.
Tél.: (514) 861-7177 (819) 326-3753

OURS D'ARGENT FESTIVAL DE BERLIN 1971
V.O. S.T. ANG.
"IL DECAMERONE"
DE PIER PAOLO PASOLINI
MARIE DUBOIS 18 ans
8 de. 4e mois
Sem. 7 et 9 h. Sam. et Dim. 3-5-7 et 9 h.
Etudiants $1.50 en tout temps
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-2431

tnm
UNE SOIRÉE DE RIRE
2 comédies dès le 5 juillet
"MANON LASTCALL"
avec
Ghislaine PARADIS — Guy GODIN
Jean-Louis MILLETTE — Marie FRESNIÈRES
et
"JOUALEZ-MOI D'AMOUR"
avec
Geneviève DELOIR — Guy GODIN
Mise en scène Jean-Louis ROUX
Mardi au samedi 21 H.
Admission: $2.75, $3
THÉATRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine

SALLE CLIMATISÉE
Dans toute son originalité et sa grandeur; Leone n'a pas su égaler ce western de
2e SEM. SAM PECKINPAH
LA HORDE SAUVAGE
VERSION FRANÇAISE: THE WILD BUNCH
ERNEST BORGNINE
WILLIAM HOLDEN
HORAIRE: 6.45, 9.20
7e art CINEMA
3180 Bélanger 722-0302

le Patriote de Ste-Agathe
17 au 22 juillet
TEX
À VENIR
DIANE DUFRESNE
1-(819) 326-3655 / 521-6666
523-1131

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
À LA DEMANDE GÉNÉRALE 14 ANS
MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI!...
ET VOUS?
L'INCOMPRIS
AUSSI PRINCESSE D'UN JOUR
CANADIEN 523-5180 • 274-6155 PLAZA

RÉCITAL D'ORGUE
UN ÉTÉ EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL
CE SOIR A 8 H. 30 P.M.
Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath par
LUCIENNE AREL
MONTRÉAL
Oeuvres: CABEGON, ARAUXO, CABANILLES, BUXTEHUDE, MENDELSSOHN, BACH, DAVELUY, FRANCK.
Organisé par les Concerts Spirituels
Billets en vente les soirs de récital à 7:30, à la porte
Attention: 50 billets au jubé de l'orgue à $4.00 chacun
$2.00 — Etudiants $1.00 Renseignements: 733-8211
ORATOIRE SAINT-JOSEPH

SALLE RESNAIS
18 ANS Adultes
FRITZ le CHAT
DE RALPH BAKSHI
elysée 35 MILTON / 842-6053
POUR TOUS
PIERRE RICHARD MIREILLE DARC
YVES ROBERT
le grand blond avec une chaussure noire

FESTIVAL EXPO-THEATRE
TOMMY
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
ce soir
et jusqu'au 4 aout
mardi-vendredi 20h30
samedi 19 h et 22 h.
achetez vos billets maintenant
expo-théâtre, 5415, chemin de la reine-marie et à tous les guichets T.R.S.
achetez vos billets par téléphone avec CHARGEX 873-5183
guichets ouverts de 10h30 à 18 h., lundi à samedi. sièges réservés : $5
offre spéciale à la Baie d'Hudson
$2.95 (sièges non réservés) rue Ste-Catherine, Rockland, Dorval, Pie IX, Versailles, Laval.
expo-théâtre, cité du havre
autobus 12, métro McGill

la butte
Du 12 au 18 juillet
sur semaine à 9 h p.m.
Vend. et sam., 8h30 et 11 h p.m.
Dimanche à 9 h p.m.
(relâche lundi)
JACQUES MICHEL
DES DEMAIN
CLAUDE LANDRÉ
LA BUTTE a MATHIEU
VAL-DAVID — Tel. 819-322-2248

SALLES CLIMATISÉES
LES FEMMES EN OR REÇOIVENT LES CHATS BOTTES!
18 ANS Adultes
2 FILMS DE CLAUDE FOURNIER
DEUX FEMMES EN OR
EN COULEURS
LES CHATS BOTTÉS
MONIQUE MERCURE • LOUISE TURCOT
DONALD PILON • MARCEL SABOURIN
DONALD LAUTREC • YVON DESCHAMPS
GILLES LATULIPPE
DONALD PILON • DONALD LAUTREC
LOUISE TURCOT • JACQUE FAMERY
PAUL BERVAL • JANINE SUTTO
CATHERINE MCGINNEAU •
DIST. FRANCE FILM
1594, ST-DENIS 849-4211 st-denis
"Femmes": 2.32 - 5.59 - 9.26
"Chats": 1.00 - 4.37 - 8.04

MIDI-MINUIT 4462 St Denis 842-8264
1.10, 4.00, 6.50, 8.15
PIGALLE 912 e. Ste Cath. 866-2774
10.25, 1.10, 3.55, 6.45, 8.10
le PARISIEN 480 Ste Cathe. 861-2697
AIR Climatisé
12.00, 3.15, 6.35, 9.50
EXCESSIVEMENT DRÔLE!.. en Couleur
18 ANS Adultes
3 SEM
le COMTE PORNO Sonne la retraite
AUSSI • la Perverse Ingenue
14 ANS
11e SEM
VOYEZ... les cinq doigts d'acier!
dans le DESPOTE CRUEL COULEUR
2e FILM (Seulement au PARISIEN) 3 filles Nues sur l'île ROBINSON

le festival de films erotiques de new york
LES FILMS PRIMÉS DU
18 ans adultes
Laissez-passer non acceptés.
HORAIRE: MIDI - 2h - 4h - 6h - 8h - 10h
TEL: 878-1451
VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

4e MOIS POUR TOUS
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
SISSI
FACE À SON DESTIN
Moins de 14 ans $1.00
4255, Jean-Talon 725-7000 CENTRE D'ACHATS BOULEVARD JEAN-TALON
3001 est, Sherbrooke 525-2174 CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE MAISONNEUVE

GENEVIÈVE BUJOLD
14 ANS
KAMOURASKA
11.50 - 2.03 - 4.41 - 7.19 - 9.30
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Des auteurs de "MONDO CANE"
18 ANS Adultes
BRUTAL! à choquer l'oeil humain!
BRUTAL! Incroyable... à faire frémir d'horreur!
BRUTAL!
20,000 Watusi... 12,000 Arabes exterminés froidement.
3e SEM.
AFRICA ADDIO
FLEUR DE LYS 288-3303 858 est, Ste-Catherine

Sam., dim. 12.51 3.02 - 5.03 7.04 - 9.05
YVES MONTAND
LE FILS
TOUS
Sem. 5.16 - 7.17 - 9.18
1590, ST-DENIS 845-3222 pierrot METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

5e SEM.
JACKIE STEWART ROMAN POLANSKI
POUR TOUS
weekend d'un champion
1206 est, Ste-Catherine 525-8600 FESTIVAL
Sem. 7.30 - 9.30
Dimanche 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

LES HÔTESSES DE L'AIR
18 ANS Adultes
CAMP SPÉCIAL NO 7
Hôtesses: 12.20 - 3.36 - 6.32 - 9.48
Camp. 1.46 - 5.02 - 8.18
5030, PAPINEAU 527-9131 bijou METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

DÉPRAVATION
18 ans adultes
Où vous êtes livré à vous-même
SLAVES IN CAGES
Annelise Detts - Leif Betheas - Couleurs
CAPTIVES: 10:00-12:10-2:20-4:30-6:40-8:55
SLAVES: 11:00-1:10-3:20-5:30-7:45-9:55
2e film
THE CAPTIVES
Brigit Kroyer - Karl Hansen - couleurs
EVE
1229 Blvd St LAURENT 861-3151

MONTRÉAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Stock	**Sales**	**High**	**Low**	**a.m.**	**Ch'ge**
Abitibi	1300	$11⅛	1 1/8	11⅛	
Alta Gas T	900	$12⅞	12¾	12¾	+ ⅜
Alcan	2420	$30	29¾	30	+ ⅛
Algoma St	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Aquitaine	200	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Argus	250	$18½	18½	18½	
Argus C pr	500	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
A Traf	100	185	85	185	
Bank Mtl	377	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ¼
Bank NS	300	$33	33	33	— ⅜
Banq CN	2123	$16¼	16	16	— ¼
Bq Deprg	7	018¼	18⅛	18⅛	
Bell Canad	2433	$41⅞	41¾	41¾	— ⅛
BM RT u	175	$14⅛	14⅛	14⅛	
Border C	2900	205	95	205	+20
Brascan	1507	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
BC Forest	500	$17½	17½	17½	
Brinco	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
CAE Ind	100	$10½	10½	10½	
Can Cem L	851	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Can Perm	100	$18⅜	185	18⅜	+ ⅛
Cdn Brew	950	475	475	475	+5
Cdn Cable	2000	$15½	15½	15½	
C Cel	400	415	415	415	
C Imp Bank	530	$29⅞	29¾	29⅞	
CIL	1100	$14½	14½	14½	
C Javlin	4100	990	940	990	+55
CP Inve w	200	240	240	240	+10
Cdn Tire A	125	$54¼	54	54¼	+ ¾
CPLtd	1658	$17⅜	73⅛	17½	
CP A p	100	$10¾	10¾	10¾	
Celanese	1000	410	410	410	
Chrysler	1400	$24⅞	24½	24¾	+ ⅜
Cockfield	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Cominco	180	032⅞	32⅞	32⅞	
Con Bath	792	$23¾	23⅜	23¾	
CBath Pr	100	$19	19	19	— ¼
Cons Gas	1800	$16⅛	6	16	
Copind	200	220	220	220	
Cr Zell A	319	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Disti Seag	450	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅛
D Bridge	1000	$36	36	36	
Dofasco	1700	$27	26⅞	27	+ ⅛
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	— ⅛
D Glass pr	195	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
D Textile	300	$7¾	7¾	7¾	
Domtar	1300	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Fairview	3400	$16¼	16¼	16¼	
Fal Nck	110	$75½	75½	75½	— ½
Fin Coll	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Gaz Metr	100	430	430	430	—20
Genstar L	100	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Gulf Can	533	$36	36	36	— ⅜
Heitmn U	100	010	10	10	— ⅛
Home A	400	$46	46	46	+ ¼
Huds Bay	1750	$27⅝	27½	27½	+ ⅛
HB Oil Gas	406	$47	46¾	47	+1
Husky Oil	1100	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
IAC	2500	$17½	17⅜	7½	
Imp Oil	4785	$42⅝	42⅛	42½	— ¼
Imasco Ltd	700	$30	29¾	30	+1
Int Nickel	4055	$30½	30⅛	30½	+ ⅛
IU Int	850	$23¾	23¾	23¾	— ⅜
Intpr Pipe	250	$24¾	24¾	24¾	
Inv Grp 5 p	925	$19	19	19	—1¼
Ivaco	500	$9¾	9¾	9¾	
Janock	400	$6⅝	6⅝	6⅜	— ⅛
Jnock a	187	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Labatt	200	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Labatt pr	206	$26½	26½	26½	
Lacroix	2500	05	5	5	
MB Ltd	4410	$29¾	29½	29¾	+ ⅛
Mass Fer	1200	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
Mercantl	300	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Micc rt	3650	150	150	150	
Molson A	500	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Moore	900	$52¼	52	52¼	+ ½
Morse A	1500	$17½	16½	17½	+1¼
Morse B pr	25	$34½	34½	34½	+1¼
Multi Ac	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Nat Trust	325	$41½	41½	41½	
Noranda	1200	$54	53¾	54	
Nordair	100	450	450	450	
Pac Pete	100	$29½	29½	29½	— ¼
Pan Ocean	1763	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Placer	4450	$32¼	32	32¼	+ ¼
Popular	400	175	175	175	
Pow Corp	2975	$11⅛	11	11	— ⅛
Pow Crp pr	25	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Provigo	5025	$9	9	9	
Qebcor	3000	$16¼	16	16	— ½
Queen	300	430	430	430	+5
Rapid D	1000	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Rayal Bank	1100	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
Royal Trst	360	$23¼	23¼	23¼	
Sandwell	2000	425	425	425	
Shell Can	2610	$19½	19¼	19¼	+ ⅛
Simpsons	5700	$9	9	9	
Simpsons S	700	$11¼	11	11	— ⅜
Steel Can	4474	$31⅜	31½	31⅜	— ¼
Steinbg A	350	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Tele C	400	$9½	9½	9½	— ½
Thom Nes	2250	$12⅜	12¾	12¾	— ¼
TD Rlt un	245	$33	33	33	+ ¼
Tor Star B	2900	$23½	23	23½	+1
Trans Mt	200	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Treco	500	390	390	390	
Tr G C	175	$24½	24½	24½	
Unt Bank	128	$5¾	5¾	5¾	
Walk GW	900	$53¾	53⅜	53¾	+ ¾
Webb Knp	1400	45	45	45	+3
Westcst	1700	$18	18	18	
Wcoast wt	900	360	360	360	—10
Zellers	200	$16¾	16¾	16¾	— ⅛

CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ch. net
INDUSTRIELLES				
Amb Db	13000	175	170	175 +10
Aquabl	400	130	130	130
Bio Vita	300	80	80	80
Com Hold	2100	310	300	300 —5
Foodex	1200	56	6	6
Lemtex	300	49	49	49
Polcon	500	195	180	195
Reprox	1200	370	350	350 —15
SparCap	3000	70	70	70 —10
Tooke Br	100	100	100	100
Tooke pr	800	77	75	75
Ziebart	500	200	200	200
MINES				
PETROLES				
Abitib Asb	200	185	185	185 +5
Abit Cop	1000	11	11	11
Acroll Ltd	2000	54	54	54 +1
AIS	1700	235	225	225 —14
Bateman	3000	8½	8½	8½ — ½
Cadillac Ex	1000	71	71	71 —10
Caliper Dev	5000	16	16	16
Chibex	4500	135	130	135 —6
Chib Cop	500	20	20	20
C Louana	750	69	69	69 —1
Credo Min	6000	11	8	8
Cuvier	30800	250	242	248 +5
Flint Rk	3000	15½	17½	15½
Gaspe Q	6200	102	100	102 —1
Goldex	700	425	420	425 —5
Gold Hk	6500	33	33	33
GL Nickl	100	300	300	300 —10
Gr Coast	400	285	285	285 —5
Invictus	1400	63	63	63 —1
Joubi	3000	39	39	39 —1
Keltic	1000	10	10	10 —1
Kiena	500	239	239	239 +9
Kontiki	2000	13	13	13
MacLan	1800	167	165	167 +1
Mal Hygd	710	340	335	340
MidsInd	1000	41	41	41 —2
Min Res	5000	89	85	85 —3
Mt eagle	5000	31	31	31 +1
Mt Laur U	1200	85	85	85 +3
Mt Jamie	5700	12	12	12 +1
Muscoch	15000	61	57	57
N Insco	7000	102	101	101 +1
NQN Min	1000	27½	27½	27½ — ½
Panaca	3400	22	22	22 —1
Probe Mn	2000	45½	45½	45½ —1½
Que Expl	2000	48½	47	48½ —1½
Que Uran	61000	36	33	35 +4
Queenstn	500	36	36	36 —3½
Roy Agas	4900	127	122	125 —3
Siocan	500	97	97	97 —3
Stafrd	3000	114	112	112 —3
Sullivan	1000	300	300	300 +27
Transterre	500	33	33	33 —2
Troilus min	3000	26½	26½	26½ +1½
Twent C	100	160	160	160
Wtrn Buf	500	3½	3½	3½

l'argent

LONDRES — Les courtiers londoniens ont baissé aujourd'hui le prix de l'argent de 2,7 à 3,0 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

AUJOURD'HUI	$2.880
3 MOIS	2.949
6 MOIS	3.023
1 AN	3.170

MONTREAL — Handy & Harman évaluait mardi l'argent canadien à $2.947 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman n'a pas évalué le prix de l'argent.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne des produits laitiers, 71.

Fromage: blanc, 65; jaune, 65.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1, en sac, 35 à 38 la livre; procédé par rouleau, no 1, en sac, 32 à 36; pour nourrissage, en sac, 31 à 32½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 28 à 32 la livre; poudre de lait, 6½.

Prix des oeufs, prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîte douzaine: A-extra gros 77.2; A-gros 73.8; A-moyens 68.1; A-petits 57.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec; A-extra-gros 75 A-gros 72; A-moyens 66. A-petits 55; A-peewee 30.

Pommes de terre: prix de gros; patates nouvelles du Québec, $3.00 les 50 lb. Virginie, $11.00 à $11.50 les 100 lb; Ontario, $8.50 à $8.75 les 75 lb. Canada no 1, $4.75 à $5.25.

dividendes

MARDI 17 JUILLET 1973

		Taux		Paiement	Enreg.
Banque de Montréal		0.22	tr	01-09-73	31-07-73
Banque Royale		0.26	tr	01-09-73	31-07-73
Central Louisiane Electric		0.29	tr	15-08-73	30-07-73
Culligan Intl.	spécial	0.05		21-08-73	03-08-73
Dictaphone		0.12	tr	28-09-73	12-09-73
Ogilvy & Mather Intl.		0.16	tr	31-08-73	10-08-73
Royal Trust		0.20	tr	10-08-73	25-07-73
Sangamo Electric		0.15	tr	20-08-73	30-07-73
Southern Indiana Gas & Elec.		0.52	tr	20-09-73	24-08-73
Southwestern Public Service		0.25	tr	01-09-73	15-08-73
V.F. Corp.		0.16	tr	17-09-73	07-09-73
Westinghouse Canada		0.12½	tr	15-09-73	01-09-73
Johnson and Johnson Ltd.	(x)	0.12½		12-09-73	24-08-73
Laidlaw Motorways Ltd.		0.07		15-08-73	01-08-73

les obligations

PAR L'IDA ET RICHARDSON SECURITIES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
GOUVERNEMENT DU CANADA			
5½, déc. 1	1974	97½	98
5¾ fév. 11	1974	99¼	99¾
7¼, avr. 1	1975	100	100½
5½, oct. 1	1975	96	96½
3¼, juin 1	1976	89	89½
7, juin 1	1977	99	99½
6½, juin 1	1979	95	95½
3¼, oct. 1	1979	79	79½
6¼, avr. 1	1980	93¼	94
6¼, avr. 1	1980	93¼	93¾
4½, sept. 1	1983	78	79
6¼, avr. 1	1980	92¼	93¼
3¾, mar. 15	1998	55½	57½
CN, 4, fév. 1	1981	79	80
CN, 5, oct. 1	1987	76	77
Perpétuel	1996	38	40
PROVINCIALES			
A.-G. Tel. 7½, 15d	1991-87	93	94
AM-FC, 8, 1er n.	1974-89	99½	100½
Pr. N.B. 7¾, ms	1996-94	92½	93½
Ont. Hyd. 7, 18 sp	1992-98	87¾	88½
Ont. Hyd. 7, 18 sp	1992-98	87¾	88¾
Qué. H. 8, 21 fév.	1988-95	95½	96½
T.-N. 15 fév.	1993	99	99½
MUNICIPALES			
Com. Ur. Mtl. 8⅝ 1 mai		94½	95½
Métro Tor. 8⅝, 22 fév.		95½	96½
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9⅛, 15 d.	1996	104	105
Bel. Tel. 9⅜, 14 août	1990	105	106
N & C 9⅜ jan.	1991	104	106
N & C 9⅜ jan.	1991	105½	107½
TCP Line 9¾ 20 jn	1990	106	—
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	94	95
Alb. Gas 8⅛	1991	95	96
Alcan 9⅜	1991	104	106
Bq. de Mont. 7½-7¾	1982	97	98
Bq. Mont. 7¼	1987	95½	96½
Bq. N.-E. 7½	1988	96½	97½
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	94	95
Bq. Royale 7	1991	96	97
Bq. Royale 7½	1987	97	97½
Bq. Tor.-Dom. 7½	1987	97¼	97½
Bq. Tord-Dom. 7.8	1987	97	98
BM-RT 6½	1978	91½	92½
B.-C. Tél. 8⅛	1994	96½	97½
B.-C. Tél. 8⅛	1993	99	100
Bell 8	1993	94½	95½
Cal. Power 8½	1993	99	100
Can. Ciment 8⅛	1993	100	102
Can. Utility 8⅜	1992	97½	98½
CIBC, 7¼	1992	96½	97½
Const. G. 6⅞	1992	99½	100½
DCS 7⅜	1991	90	92
Cominco 8½	1991	99½	100½
Eatons Acc. 8¾	1992	99½	100½
Falconbridge 7¾	1991	90	92
Hudson's B. A. 8¼	1993	96½	97½
Husky Oil 8½	1991	99	100
Indal 8½	1993	98	99
Int. Nickel 8⅛	1991	100	101
Kelly Douglas 8¼	1992	97½	98½
Massey Ferg. 9¾	1980	104	106
Pan Cann. 8¼	1992	94	96
Pan. Cann. 8¾	1992	99	100
Somerville 8½	1993	98	99
Simpsons S A 8¾	1992	99	101
Steinberg R 8½	1991	98	99
Steinberg 8¾	1992	98	99
Trader 9	1991	99½	100½
TRP 9	1991	101	102
TRP 8¾	1992	100	101
TRP 8¾-8	1987	100½	101½
Union Gas 8¾	1992	97½	98½
Union Carbide 8⅜	1992	97½	98½
WTC 8	1991	93	94
CONVERTIBLES			
Acklands 1⅛	1988	99	100
A. G. 7½	1990	125	130
Ashlands 5	1993	91	92
Allarco Dev. 8	1989	79½	81½
CGT 5½	1989	83½	84½
Dawson 8⅛	1995	100	—
DXT 5¾	1992	87½	88½
Dynasty 7	1992	100	—
GPD	1993	86	87
Home Oil 5½	1992	120	—
HBC 6	1993	100¾	101
N West 8¾	1991	100	102
Pac. Pete 8	1992	92	93
Scurry 7¼	1988	86	87
SSR 4½+	1988	126	130
TDRI 5½	1993	115	117
W. Coast Tr. 7½	1991	98	99
HBC 6	1993	103	103½
NOUVELLES EMISSIONS			
Bell 8⅛	1992	96¼	96½
WTC 8½	1993	97¼	97½
Inland Nat Gas 8¾	1992	97½	98½
IPL 8½	1993	96⅜	96⅞
Laurentides 8½	1993	96	97
CIBC 7½	1993	97	97½
Niagara Realty 7⅛	1989	97	98
Traders 8¾	1993	99	100
Union Gas 8¾	1993	97¾	98¼
Steinberg Realty 8	1993	100⅜	100⅜
Woodwards 5 8¾	1993	100¾	101¼
BNS Mortgage 8	1979	99	100
TRP 8⅜	1993	97⅜	97⅞

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
Abbt Lb	23	8	73¼	73¼	73¼
ACF In	12	1	46¾	466	46¾
Acme Clv	9	5	12⅞	12¾	12¾
Addrsso	7	54	14⅜	14⅜	14½ — ⅛
Admiral	5	3	10⅞	10⅝	10⅜ — ⅛
Airco	8	10	11¾	11½	11⅝ — ⅛
Alcan Al	15	5	29⅞	29¾	29¾ — ¼
Alleg Cp	10	10	10⅜	10⅜	10⅜ + ⅛
Allg Lud	7	9	24	24	24
Allg Pw	8	1	20⅞	20⅞	20⅞
Alld Ch	11	8	34¼	34¼	34¼ + ¼
Allis Ch	11	9	9⅞	9⅝	9⅝ + ⅛
Am Hes	23	44	34½	34½	34½
Am Airl		151	10½	10¼	10⅜ — ⅛
A Brnd	8	32	39¼	39	39¼ + ⅛
ABC	11	42	25½	25¼	25¼ — ⅜
Am Can	9	13	31⅛	31	31 — ⅛
A Cyan	10	31	24¼	23⅞	24¼ + ¼
Am ETP	9	12	26⅝	26½	26½ — ⅛
A Home	38	58	42⅞	42⅝	42⅞
Am Hos	40	12	41⅛	41⅛	41⅛ — ¼
Am Mot	6	33	8⅛	8	8 + ⅛
A Smlt-R	10	10	20¼	20⅛	20¼ + ⅛
Am Stand	7	11	11⅜	11⅜	11⅜
Am TT	11	129	52½	52¼	52¼ — ¼
Ampx Cp	62	16	5⅛	5	5
Anacon	9	42	21⅛	21	21 — ⅛
Apco Cp	16	1	4	4	4
Armco St	8	18	21⅛	21	21⅛ + ⅛
Armst Ck	14	16	25½	25¼	25¼
Arm Ru	5	2	26⅛	26	26 — ⅛
Atl Rich	21	127	82½	80¾	81 —2½
Avco Cp	3	5	10⅜	10¼	10⅜ + ⅛
Avon Pd	53	53	119⅜	119¼	119¼ — ⅜
Babck W	12	2	23⅜	23⅜	23⅜ — ⅛
Bath Ind	6	2	21⅛	21	21 0
Baxt La	58	34	48	47¾	47¾ — ¾
Beckmn	18	9	28¼	28	28¼ + ⅛
Beech A	6	8	14	13⅞	14 + ⅛
Bel How	8	20	26½	26½	26½ + ¼
Bendix	8	24	34½	33⅝	34½ + ⅜
Benn Cp	7	312	30½	30	30 — ½
Beth St	8	18	28⅛	28	28⅛ + ⅛
Blck Dkr	51	9	119½	119	119 — ½
Block HR	9	122	97⅝	97⅜	97⅜ + ⅛
Boging	12	59	18½	18½	18½ + ⅛
Boise Cas	8	43	10⅞	10⅞	10⅞ — ⅛
Bordn	10	21	23¼	23⅛	23⅛ — ⅛
Borg War	8	25	26½	26⅛	26⅛ + ⅜
Brist My	22	12	63¼	63¼	63¼ + ⅛
Brwn Co	6	4	11⅛	11⅛	11⅛
Brunswk	8	21	18⅜	18⅛	18⅜ — ⅛
Bucy Er	13	28	32¾	32⅝	32⅝ — ⅛
Budd Co	5	8	12½	12½	12½ — ⅛
Bujova W	7	2	12¾	12¾	12¾ — ¼
Burl Ind	12	1	26¼	26¼	26¼ + ¼
Burl Nor	7	12	33½	33½	33½ + ⅛
Burndy	11	2	21¼	21¼	21¼ + ¼
Burrghs	43	27	226⅞	226¼	226¼ —1¼
C					
Camp Sp	12	3	29⅞	29⅞	29⅞
Carr Cp	16	9	24¼	24¼	24¼ — ⅛
Cart Wa	7	52	9⅜	9½	9⅜ — ¼
Cater Tr	14	26	59¼	59	59 — ½
Celanese	9	43	32⅞	32¾	32¾ + ¼
Cerro Cp	5	2	14	14	14
Cessna	8	23	21½	21	21 — ½
Chmp Int	8	233	16	15¾	16 + ¼
Chrysir		4	38	24¾	24⅝ 246+ ⅛
CIT Fin	9	7	40⅝	40⅝	40⅝
Cities Sv	10	68	42¾	42½	42½ — ¼
Clorox Co	19	48	23⅜	23	23⅛
Cluet Pea	8	9	11⅜	11⅜	11⅜ — ¼
Coca Col	43	9	143¼	142½	142½ —1⅛
Coleco In	19	5	13½	13½	13½ + ⅛
Coll Aik	8	35	11⅞	11⅞	11⅞
Collins R		1	17¾	17¾	17¾ — ¼
CBS	10	15	31⅞	31⅝	31⅝
Col Gas		8	562⅞	27⅜	27⅜ — ⅛
Com Ed	9	14	30⅝	30½	30⅝ + ¼
Com Oil	102	13	10¼	10¼	102
Com Ed	10	14	22⅞	22⅞	22⅞
Con Fds	11	7	29	28¾	29 + ¼
Cont Can	8	12	25⅞	25½	25½ — ½
Cont Oil	8	12	29⅞	29¾	29¾ — ⅛
Cont Dat	8	34	34	34	34 — ⅞
Cooper In	10	1	29	29	29 + ¼
D-G					
Dan Riv	9	6	8½	8½	8½ + ¼
Dart Ind	13	57	33	32¾	32¾ — ½
Deere Co	9	112	43½	43⅛	43⅛ — ¼
Dexter C	15	2	15⅝	15⅝	15⅝ + ⅛
Diam Sh	8	12	19	19	19 — ¼
Disney W	54	27	87⅛	87	87⅛ — ⅛
Divers In		36	2	2	2
Dow Ch	23	61	52¼	52	52¼ —1¼
Dress In	12	2	38⅝	38⅝	38⅝ — ⅛
duPont	16	13	168	167	167
Duq Lt	9	5	23	23	23
East Airl	23	144	8¾	8⅝	8¾
Eas Kod	38	65	139¼	138¼	139¼ + ½
Elec Assc	9	4	5⅛	5⅛	5⅛
ElPas NG	7	48	14⅜	14¼	14⅜
Emer El	31	6	88¼	88¼	88¼ — ⅛
Esmark	6	28	22	22	22 + ½
Ethyl Cp	6	3	28⅜	28⅜	28⅜ — ⅛
ExCellO	10	2	16⅜	16⅜	16⅜ — ¼
Exxon	12	112	92¾	92½	92½ —1¼
Fairch	17	16	39½	39⅜	39½ + ⅛
Fin Fed	4	3	13¼	13¼	13¼ — ⅛
Fireston	7	10	19½	19½	19½ — ⅛
Fst Chrt	8	150	17¼	17¼	17¼
Flintkote	6	30	17½	17⅛	17⅜ — ½
Fla Pw	10	16	37⅜	37⅜	37⅜
FMC Cp	7	32	16⅛	15¾	156 — ½
Frnkln M	15	20	13½	13⅛	13⅛ + ⅛
GAF Cp	6	13	11¾	11⅜	11⅜ — ⅛
Gen Dyn	7	3	19⅜	19⅜	19⅜
Gen Elec	19	50	59½	59⅜	59⅜ — ⅛
Gn Food	11	54	25⅛	25	25 — ⅛
Gen Mot	8	111	65¾	65½	65½ — ⅜
GPub Ut	8	24	20¼	20¼	20¼
GTel El	11	50	29⅞	29¾	29¾ — ⅛
Gen Tire	5	5	19⅛	19	19⅛
Ga Pac	15	6	33½	33½	33½ + ⅛
Gillette	21	16	55⅞	55¾	55¾ — ⅜
Goodrich	5	8	21⅜	21⅛	21⅛
Goodyr	8	35	24¼	24	24 — ¾
Grace	9	21	22	22	22
Grand Un	9	2	11⅜	11⅜	11⅜
GT AP		1	12⅞	12⅞	12⅞ + ⅛
GtW Fin	7	11	20¼	20⅛	20¼ + ¼
Gren Giant	9	8	20¼	20	20¼
Greyhd	8	36	14	13⅞	14 + ⅛
Groller	6	6	10⅞	10¾	10⅞ + ⅛
Gulf Oil	9	117	22¾	22½	22½ — ¼
Gulf Wn	5	16	25⅜	24⅞	25⅛
Gulton	12	4	5⅛	5⅛	5⅛ — ⅛
H-L					
Heinz H	12	11	39¼	39	39⅛ — ⅛
Hew Pck	48	30	82¼	82⅛	82¼ — ¼
Hobart M	16	3	29⅜	29⅛	29⅜
Homestk	27	50	48	47½	47¾ — ⅛
Honywl	24	17	105⅞	105½	105⅞ + ⅛
Househ F	10	27	25½	25⅜	25⅜ — ¼
Howmet	9	5	12½	12½	12½
Hunt Ch	28	23	20	20	20 + ¼
ICN Phar	17	8	10⅜	10⅜	10⅜ — ¼
Ill. Cent	6	3	19⅝	19⅝	19⅝ + ¼
INA Cp	8	51	39½	39¼	39¼ — ⅜
Inger Rd	13	14	56½	56½	56½ + ⅛
Inland St	8	4	29⅜	29⅜	29⅜
IBM	33	49	310½	308	308 —2
Int FF	69	13	90	90	90
Int Harv	8	23	29⅞	29¾	29⅞
Int Minch	13	14	25⅞	25⅝	25⅝ — ⅛
Int Multif	9	13

Hausse sensible des échanges France-Canada

PARIS (PC) — Même si la France n'est pas parmi les gros clients du Canada, il reste que les exportations canadiennes vers ce pays ont progressé, au cours des cinq dernières années, à un rythme deux fois plus rapide que dans l'ensemble des autres pays.

La progression a été de 18.7 pour cent en ce qui a trait aux exportations vers la France, tandis que celle vers les autres pays ne fut que de 9.8 pour cent.

Durant cette période, les ventes de la France au Canada augmentaient de 19.6 pour cent, estimaient récemment les dirigeants du conseil d'administration de la Chambre de commerce France-Canada à Paris.

En dollars, les ventes canadiennes vers la France sont passées de $81 millions, en 1968, à $152 millions, en 1972, et représentaient environ un pour cent de la valeur des exportations canadiennes. Mieux encore, ces ventes, au cours des quatre premiers mois de 1973, ont augmenté de 30 pour cent par rapport à la période correspondante de 1972.

Toutefois, ce fait, hautement souligné par les milieux canadiens à Paris lorsqu'il est question d'échanges commerciaux entre les deux pays, n'explique pas à lui seul l'optimisme qui les anime.

On mentionne aussi, à raison, cet élément des échanges commerciaux franco-canadiens qui a commencé à se développer récemment, soit la demande française croissante de produits finis.

Produits manufacturés

La France, selon la Chambre de commerce France-Canada, absorbe deux fois plus de produits finis qu'il y a 10 ans. Or, le Canada, de son côté, s'oriente de plus en plus vers l'exportation de produits manufacturés.

En effet, la part des produits fabriqués dans ses exportations est passée de 15.4 à 40 pour cent, entre 1963 et 1970. En 1972, la valeur des ventes canadiennes de produits finis non comestibles effectuées en France a été de l'ordre de $25,672,000, soit près de 16 pour cent de plus qu'en 1971.

Cette progression a été plus que maintenue depuis le début de l'année. En effet, la valeur de ces exportations, au cours des quatre premiers mois de l'année, a augmenté de 50 pour cent par rapport à celle de la période correspondante de 1972.

Récemment, l'ambassadeur du Canada en France, M. Léo Cadieux, soulignait, dans un entrevue, la volonté du gouvernement Trudeau de stimuler davantage les exportaions de produits finis.

Cette volonté se manifeste notamment par la participation du Canada à diverses foires commerciales à l'étranger, l'envoi de missions commerciales ainsi que l'encouragement donné aux industriels canadiens en vue de la conclusion d'accords de cofabrication avec l'étranger.

De son côté, la Chambre de commerce France-Canada, qui a, depuis sa fondation, il y a 18 ans, entre autres buts celui de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays, estime que les ventes de produits manufacturés provenant du Canada feront un bond important en 1973 et durant les prochaines années.

Hydro-Québec: $1.6 million de contrats

L'Hydro-Québec a passé récemment, à la suite d'appels d'offres publics, 17 marchés d'une valeur globale de $1.6 million pour la fourniture de biens et de services dans la région Laurentides. Le territoire de cette région administrative s'étend sur 14,000 milles carrés, de Laval jusqu'au centre du Parc la Vérendrye, et de Berthierville jusqu'à la frontière de l'Ontario.

Le plus important de ces contrats a trait à la construction d'une ligne de transport d'énergie à 120,000 volts entre Sainte-Agathe et Labelle. D'un montant d'environ $650,655, il a été accordé aux Développements du Nord-Est Ltée. Ces travaux devraient commencer sous peu pour se terminer à l'automne.

Un autre contrat relatif à ces lignes avait été accordé précédemment. Il s'agit d'un contrat de $105,000 environ, accordé à Laurentian Landscape Ltd., pour le déboisement du droit de passage des lignes. Ces travaux sont en bonne voie de parachevement.

Un contrat de $156,900 a été octroyé aux Développements du Nord-Est pour la construction et les modifications de lignes à 120,000 volts entre les postes Duvernay, Saint-Rose et Boulevard Labelle, dans Laval.

Trois contrats ont trait à la fourniture d'appareillage électrique. La Cie Générale Electrique du Canada Ltée a reçu deux contrats; le premier de $200,200, pour six disjoncteurs à huile de 120 kv destinés aux postes Lucerne et Saint-Eustache, et le second de $26 490, pour des disjoncteurs 25kv destinés au poste Saint-Sulpice. Westinghouse Canada Ltée a pour sa part reçu un contrat de $58,144 pour des inductances de mise à la terre de 26.4 KV pour les postes Touraine et Berthier.

L'Alcan se défend bien

WASHINGTON (PC) — L'Alcan, de Montréal, a présenté hier une défense poussée, pratiquement incontestée, au sujet de ses modes de vente aux Etats-Unis lors d'une curieuse séance publique de la Commission tarifaire des Etats-Unis.

L'Alcan, qui est accusée d'avoir vendu sur le marché américain des lingots d'aluminium à des prix de dumping et d'avoir ainsi fait tort à l'un de ses compétiteurs, l'Aluminium Co. of America - ALCOA, a reconnu avoir pratiqué une sorte de dumping "technique" mais a nié que cette opération ait fait tort à l'Alcoa ou à d'autres compagnies américaines.

La présidente de la commission, Catharine Bedell, a rejeté une requête de l'Alcan demandant le renvoi pur et simple de la cause, mais elle a promis de recevoir avec faveur sa demande de rendre rapidement une décision et de faire disparaître les doutes qui planent sur la compagnie.

Un employé de la commission a par la suite, révélé que Mme Bedell avait déjà demandé au personnel de hâter le travail. On ne s'attend cependant pas à une décision avant le début du mois d'août.

Base

La décision de la commission sera apparemment basée en grande partie sur son interprétation de la loi face aux deux points suivants:

— Peut-elle imposer un tarif anti-dumping pour un préjudice causé dans le passé à l'industrie américaine, alors que tous les témoins affirment qu'il n'existe plus de préjudice et qu'il est peu probable qu'il n'esxiste plur un à l'avenir.

— Un exportateur étranger qui s'efforce simplement de garder ses prix en ligne avec ceux de ses compétiteurs américains peut-il être accusé d'avoir fait tort aux entreprises américaines ?

Droits de prospection au Sud-Vietnam

SAIGON (Reuter) — Le Sud-Vietnam a accordé des droits de prospection pétrolière sur son plateau continental à quatre compagnies internationales: Shell, Mobil, Esso et la société canadienne Sunningdale.

Trois portions du plateau continental ont été concédées à Shell, deux à Mobil, deux à Sunningdale et une à Esso.

Les huit zones de prospection sont situées au large des côtes du delta du Mékong, et comprises entre 15 milles et 115 milles au sud et au sud-est de Saigon.

Lors de la signature du contrat, au mois d'août, le gouvernement recevra des quatre compagnies un versement global de $16,600,000.

Ces concessions, d'une durée de cinq ans, recueilleront sur cette période des investissements de $60,000,000 au minimum.

Les compagnies ont également accepté de verser au gouvernement une somme annuelle de $300,000 pour la formation du personnel sud-vietnamien et davantage, si la production atteint globalement dix millions de barils.

L'accord stipule en outre que le forage doit avoir commencé dans les deux ans. Si au terme de la période quiquennale, des gisements ont été mis au jour, les compagnies doivent employer 90 pour cent de personnel sud-vietnamien, dont les deux tiers comme cadres.

Le plus grand problème, d'après la commission nationale pétrolière, est l'insuffisance de plate-formes de forage dans le Pacifique. La plupart sont déjà en service, et il faut 18 mois pour construire une plate-forme. Cela pourrait retarder la prospection, déclare-t-on de source autorisée.

Le gouvernement sud-vietnamien doit lancer des appels d'offres au début de l'an prochain pour les 22 portions restantes du plateau continental, a déclaré un porte-parole de la commission pétrolière.

Le gouvernement effectuera également des études géologiques au large des côtes centrals ainsi que des recherches sur les possibilités de prospection pétrolière dans le delta du Mékong.

Plainte anti-trust dans le secteur pétrolier

WASHINGTON (UPI) — La Commission fédérale du Commerce (FTC) a déposé une plainte anti-trust contre les huit plus grandes compagnies pétrolières des Etats-Unis qu'elle accuse de monopoliser les opérations de raffinage et de commercialisation et de provoquer l'actuelle pénurie d'essence.

Cette plainte ne constitue pas une action judiciaire, mais le moyen juridique dont la FTC dispose pour attaquer des pratiques qu'elle considère illégales.

les grains

MARDI 17 JUILLET 1973

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Lin:				
Juil.	8.80½	8.80½	8.76	8.80½
Oct	8.29	&	—	8.29
Nov	7.98	—	—	7.98
Dec	7.84	—	—	7.84
Vancouver				
Graine colza:				
Sept	7.41	7.41½	7.12	7.27
Nov	6.99¼	6.99¼	6.74	6.90
Jan	6.91	6.91	6.61	6.77
Mars	6.80¾	6.80¾	6.51	6.73
Thunder Bay				
Graine colza:				
Juil	—	—	7.02	7.86
Oct	6.87¾	6.87¾	6.60	6.60
Nov	—	—	6.50	6.47
Dec	6.43	6.43	6.14	6.20
Avoine:				
Juil	1.62	1.62¼	1.59	1.59
Oct	1.46	1.46	1.43	1.44¾
Dec	1.43¾	1.43¾	1.41	1.43
Orge:				
Juil	2.35¼	2.36½	2.35¼	2.35⅞
Oct	2.29	2.31¼	2.26½	2.27⅝
Dec.	2.27½	2.28¾	2.23¾	2.23¾
Seigle:				
Juil	2.66	2.66	2.63	2.63
Oct	2.63	2.68½	2.56¾	2.58¼
Dec	2.67	2.69¼	2.58	2.59

Marche au comptant:

Avoine: 2 cw 1.59; 3 cw, ex 3 cw et ex 1 four 1.56; 1 four 1.55; 2 four. 1.52; 3 four 1.49; four melangee 98.

Orge: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 2.35⅞; 2 cw 2-rang 2.33⅞; 3 cw 6-rang 2.32⅞; 3 cw 2-rang 2.325; 1 four 2.32½; 2 four 2.30⅝; 3 four 2.27⅝.

Seigle: 1 et 2 cw 2.70; 3 cw 2.58; 4 cw 2.43; ergote 2.38.

Lin: 1 cw 8.80½; 2 cw 8.75½; 3 cw 8.50½.

Graine colza: no 1 canadienne 7.02; no 2 canadienne 6.87.

(CHICAGO)

Ble:	Ouv	Haut	Bas	Clot
Juil	3.02	3.03	2.89	2.91
Sept	2.89	2.89¼	2.79⅞	2.79⅞
Dec	2.81½	2.81½	2.71¼	2.71¾
Mars	2.79	2.79	2.69	2.69
Mai	2.73	2.73	2.62	2.62
Mais:				
Juil	2.55	2.56	2.44½	2.46
Sept	2.30	2.32	2.22½	2.24
Dec	2.19	2.19	2.11½	2.14½
Mars	2.21	2.21	2.12	2.15½
Mai	2.20	2.21	2.12	2.14½
Avoine:				
Juil	—	—	—	97½
Feves soya:				
Juil	10.47	10.47	10.00	10.47
Aout	9.00	9.00	9.00	9.00
Sept	8.00	8.00	8.00	8.00
Nov	7.40	7.55	6.76	7.00
Jan	7.40	7.50	6.70	6.90
Mars	7.35	7.49	6.69	6.80
Mai	7.25	7.46½	6.66½	6.80

CORRECTIONS

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs des erreurs qui se sont glissées dans notre annonce du samedi 14 juillet et lundi 16 juillet. Le numéro de telephone du Bureau principal

Alfred Dallaire INC.

aurait du se lire: 270-3111

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Telephone 288-2152

Dans les feuillets intitulés "Savoir s'alimenter", on explique comment éviter de nourrir son assiette au lieu de

se nourrir

Voyez ce qu'en dit Louise Desaulniers, diététiste-conseil chez Dominion.

Il importe de cuire les aliments pour en tirer le maximum de nutrition.

Les éléments nutritifs des aliments sont détruits par une cuisson trop poussée. Saviez-vous qu'un rôti de viande cuit à 275° donnera deux portions de plus qu'un rôti cuit à 400°? Ou que les viandes cuites à feu lent sont plus savoureuses, plus tendres et plus nourrissantes?

Les éléments nutritifs comme la nicotinamide et riboflavine de la viande, du poulet et du poisson se dissolvent dans l'eau de la cuisson. Mais vous pouvez les récupérer en utilisant cette eau pour en faire des sauces ou des potages.

Quant aux fruits et aux légumes, ils sont plus nourrissants si on évite de les peler et de les couper. Si on les fait cuire, il faut utiliser le moins d'eau possible. Les aliments que vous préparez doivent être appétissants, ils doivent avoir du goût et contribuer à votre nutrition. Dans son feuillet No 5, Louise vous renseigne sur tout ça!

Gratuitement, cette semaine, le feuillet No 5 de la série "Savoir s'alimenter".

"Cuire sans détruire", tel est le titre du feuillet No 5. Vous y apprendrez comment obtenir le maximum de nutrition pour l'argent que vous dépensez en aliments. Ce feuillet contient aussi un tableau de cuisson pour les légumes, de même que quelques-unes des recettes favorites de Louise. Gratuitement, à la caisse des magasins Dominion.

Prix coupés à plein tous les jours



4

la Baie D'HUDSON

Cet automne... une mode jeune et discrète s'impose à votre choix

Les nouveaux jerseys de l'automne habillent bien et coûtent peu

Des imprimés doux, coquets et vibrants sur du jersey 100% polyester. Coupe étudiée pour donner une ligne seyante aux personnes de taille junior. Tissu infroissable. Lavable à la main, facile à plier dans les bagages. Tailles 5 à 13.

A. Ensemble deux pièces. Corsage à ceinture insérée marquant la taille devant sur une jupe de ligne évasée. Encolure carrée. Attaches à nouer au dos. Fleurs de couleurs vives sur fond noir ou marine. **$26**

D. Robe chemisier à manches longues, boutonné de haut en bas. Des coutures dans la jupe donnent une ligne légèrement évasée. Imprimé de petits cercles de couleur gaie sur fond noir ou brun. **$24**

Téléphoner à 842-6261. La Baie — Robes jeunesse, rayon 165, au deuxième, Centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Robes à motif jacquard pour la fin de l'été et l'automne

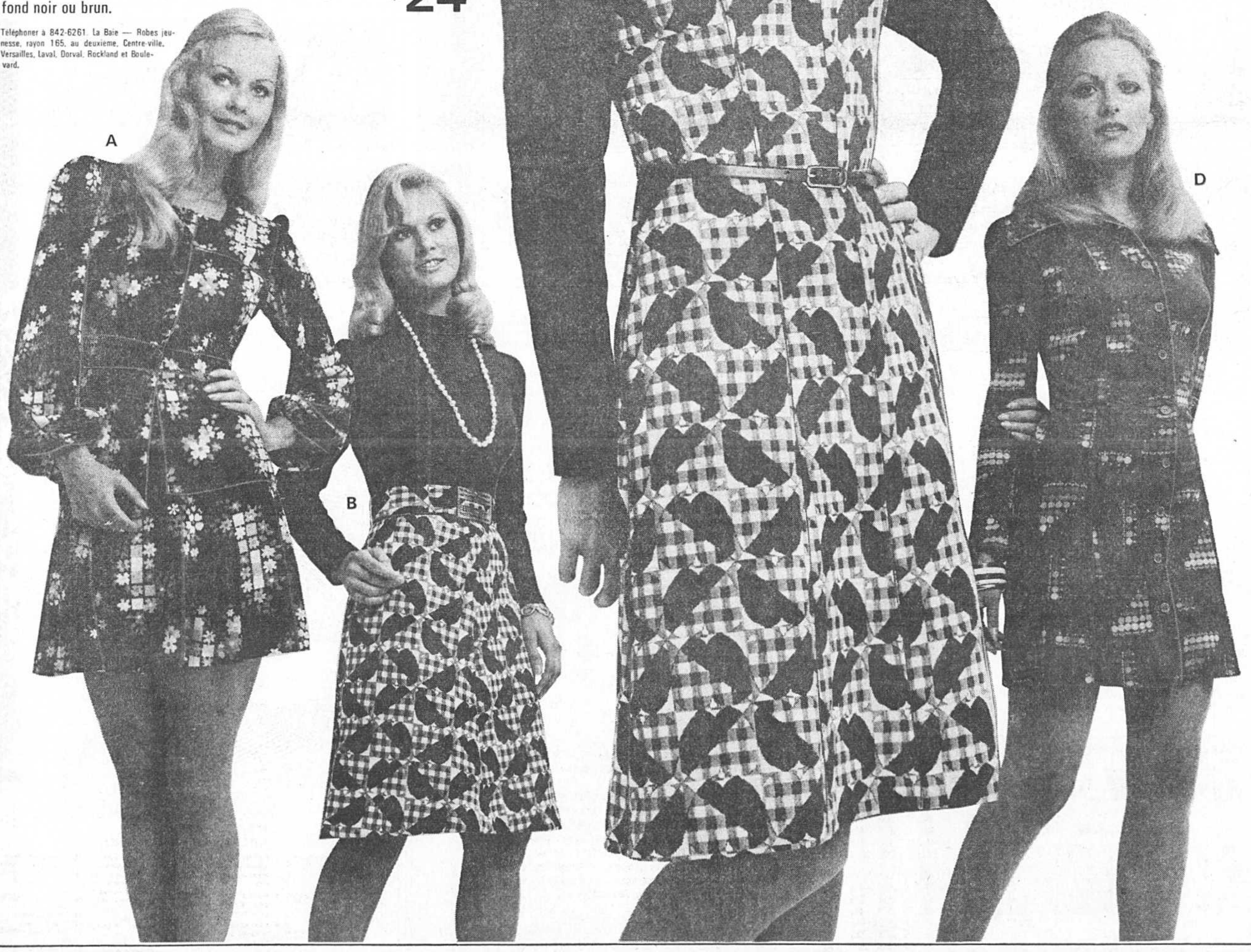
Les tons plus foncés envahissent la scène de la mode cet automne. Toujours discrets et de mise à la ville. En voici deux parfaits exemples. Des robes d'un chic ravissant. Pratiques en tissu acrylique et polyester. Lavables à la main. Les deux tailles 10 à 18.

B. Modèle à manches longues. Corsage en acrylique uni, ceinture marquant la taille. Jupe à motif jacquard 100% polyester. Couleur brun seulement.

C. Robe à manches longues. Empiècement en acrylique de couleur unie. Sur polyester à motif jacquard. Ceinture. Brun ou noir.

$28 ch.

Téléphoner à 842-6261. La Baie — Robes pour dames, rayon 110, au deuxième, Centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard





Spécialités de la maison

Les nouveaux repas de "Plein Air"

Vous donnez une réception dans le jardin? Venez voir Madame Suzanne Lapointe préparer de succulents mets pour repas de "Plein Air". Vous aurez un succès fou auprès de vos invités. Madame Lapointe vous donnera de précieux conseils... vous goûterez à ses mets... vous aurez gratuitement des copies de ses recettes.

A la Baie, succursale Rockland le jeudi, 19 juillet
à Dorval, le vendredi, 20 juillet, de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

8 magasins à Montréal et en banlieue

CENTRE-VILLE
PLACE VERSAILLES
LAVAL
DORVAL
ROCKLAND
BOULEVARD
SNOWDON
ENTREPÔT

TÉL-ACHAT
842-6261
à compter de 8 h 30 a.m.

40 autres magasins au Québec

HEURES D'OUVERTURES: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9H30 À 6H P.M., LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H30 À 9H P.M.; LE SAMEDI, DE 9H À 5H P.M.

4

résultats sportifs

Les chiffres disent que...

Dans leur défaite de 8 à 7 contre les Mets de New York, hier soir, les Braves d'Atlanta ont réussi cinq doubles jeux, soit à deux du record des majeures.

Ce record appartient à deux clubs, soit aux Yankees de New York en 1942 dans un match contre Philadelphie et plus récemment aux Astros de Houston dans une rencontre contre les Giants de San Francisco en 1969. Le plus de doubles jeux dans un match par les deux équipes est de 9 et cet exploit a été réussi à 9 reprises.

Pour continuer dans la même veine, disons que le plus d'erreurs commises dans un match par les deux équipes est de 40 dans la ligue Nationale (en 1876) et de 18 par la ligue Américaine (en 1903). Par un club dans un match, le record est de 24 par Boston (Nationale en 1876) et de 12 par Détroit (Américaine en 1901).

Normand FARLY

baseball

LIGUE AMERICAINE

AUJOURD'HUI

Baltimore à Oakland 11:00 p.m.
(Palmer 9-6 vs Holtzman 14-8)
Cleveland à Californie 11:00 p.m.
(Tidrow 7-9 vs May 6-7)
Milwaukee à Texas 8:30 p.m.
(Colborn 12-5 vs Bibby 3-3)
Kansas City à Détroit 8:05 p.m.
(Busby 7-9 vs Coleman 14-8)
Minnesota à New York 2:00 p.m.
(Decker 3-5 vs Stottlemyre 12-7)
Chicago à Boston 1:30 p.m.
(Stone 4-6 vs Lee 11-3)

CLASSEMENT

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
New York	54	42	.563	—
Baltimore	47	40	.540	2½
Boston	49	42	.538	2½
Détroit	48	45	.516	4½
Milwaukee	45	46	.495	6½
Cleveland	34	60	.362	19

(Division Ouest)

Oakland	53	41	.564	—
Kansas City	52	45	.536	2½
Chicago	48	45	.516	4½
Californie	47	44	.516	4½
Minnesota	46	45	.505	5½
Texas	31	59	.344	20

SOMMAIRES
HIER
(1er MATCH)

CHICAGO 8, BOSTON 4

CHICAGO	AbPCsPp	BOSTON	AbPCsPp
Kelly, cf	4 1 1 0	Harper, cg	5 1 4 0
Moser, 1b	4 0 0 0	Aparicio, ac	3 0 0 1
May, cg	4 0 0 0	Smith, cc	5 1 1 1
Sharp, cg	0 1 0 0	Cepeda, fd	5 0 1 0
Melton, 3b	4 2 3 1	Cater, 1b	4 1 1 0
Henderson, fd	4 1 0 0	Montgomery, rec	4 0 3 1
Bradford, cc	5 2 3 0	Evans, cd	4 0 0 1
Herrmann, rec	4 1 3 5	Griffin, 2b	3 0 1 0
Orta, 2b	5 0 1 1	Kennedy, 3b	3 0 0 0
Leon, ac	4 0 2 0	Fisk, fu	1 1 1 0
TOTAUX	38 8 13 7	TOTAUX	37 4 12 4

CHICAGO	020 003 003 — 8
BOSTON	100 000 021 — 4

Erreurs: Orta, Aparicio. Doubles-jeux: Chicago 1, Boston 1. Laissés sur les buts: Chicago 9, Boston 9. 2B: Harper, Montgomery, Cater, Fisk. Circ.: Herrmann 8e. But volé: Kelly. Sacrifice: Aparicio. Ballon-sacrifice: Aparicio.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Wood LG (18-12)	7⅓	9	3	3	1 4
Forster	1⅔	3	1	1	0 1
Pattin LP (9-12)	5⅓	9	5	5	2 3
Garman	2⅔	2	2	1	4 2
Veale	⅔	2	1	1	0 1

Protégée par Forster: 14e.
Durée: 2:46 Assistance: 25,517

(2e MATCH)

KANSAS CITY 4, DÉTROIT 3

KANSAS CITY	AbPCsPp	DÉTROIT	AbPCsPp
Patek, ac	4 1 1 0	Northrup, cd	4 0 1 0
Rojas, 2b	4 0 0 0	Stanley, cc	4 0 1 0
Otis, cc	4 2 2 3	G. Brown, fd	3 0 1 0
Bevacqua, 1b	4 0 3 0	Cash, 1b	4 0 0 0
Reichardt, fd	4 0 0 0	Sims, rec	4 2 3 1
Piniella, cg	3 1 2 0	Sharon, cg	0 0 0 0
McRae, cd	3 0 1 1	McAuliffe, 2b	3 1 2 2
Houtey, cd	0 0 0 0	Reese, cg	4 0 0 0
Schaal, 3b	3 0 0 0	Freehan, rec	0 0 0 0
Healy, rec	4 0 0 0	Rodriguez, 3b	3 0 1 0
		Horton, fu	1 0 0 0
TOTAUX	33 4 9 4	TOTAUX	34 3 9 3

KANSAS CITY	012 001 000 — 4
DETROIT	000 201 000 — 3

Erreur: Rodriguez. Doubles-jeux: Kansas City 2, Détroit 1. Laissés sur les buts: Kansas City 5, Détroit 7. 2B: Piniella 2, Rodriguez, Patek, Bevacqua. 3B: Northrup. Circ.: Otis 2 19e, McAuliffe 7e, Sims 6e. Buts volés: Patek, Schaal.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Fitzmorris LG (1-0)	6	8	3	3	1 0
Bird	3	1	0	0	2 1
Lolich LP (9-9)	8	9	4	4	3 4
Hiller	1	0	0	0	0 0

Lolich a fait face à 2 frappeurs à la 9e.
Protégée par Bird: 6e.
Durée: 2:31 Assistance: 19,903

CLEVELAND 1, CALIFORNIE 3

CLEVELAND	AbPCsPp	CALIFORNIE	AbPCsPp
Bell, 3b	3 0 0 0	Alomar, ac	4 0 1 1
Williams, fd	4 0 2 0	Pinson, cd	4 0 0 0
Hendrick, cc	3 0 1 0	McGraw, cg	4 0 1 0
Ellis, rec	4 0 0 0	Robinson, fd	2 1 1 1
Lowenstein, cu	0 0 0 0	Epstein, 1b	4 1 2 1
Spikes, cg	4 1 1 0	Oliver, cd	3 0 1 0
Chambliss, 1b	3 0 0 0	Berry, cc	1 1 0 0
Torres, cd	3 0 0 0	Llenas, 3b	3 0 0 0
Brohamer, 2b	3 0 1 1	Grabarkewitz, 2b	2 0 0 0
Duffy, ac	2 0 0 0	Stelmaszek, rec	2 0 0 0
Lolich, fu	1 0 0 0		
Cardenas, ac	0 0 0 0		
TOTAUX	30 1 5 1	TOTAUX	29 3 6 3

CLEVELAND	000 000 010 — 1
CALIFORNIE	000 200 10x — 3

Erreurs: Bosman, Alomar. Doubles-jeux: Californie 3. Laissés sur les buts: Cleveland 4, Californie 6. 2B: Epstein, Spikes. Circ.: Robinson 15e, Epstein 5e. But volé: Alomar.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Bosman LP (3-9)	8	6	3	3	2 2
Wright LG (8-2)	9	5	1	1	2 3

Atteint par un lancer de Bosman: Robinson 2. Mauvais lancer: Wright.
Durée: 1:56 Assistance: 10,968

SOMMAIRES
HIER

EXPOS 7, HOUSTON 2

MONTREAL	AbPCsPp	HOUSTON	AbPCsPp
Hunt, 2b	5 1 1 0	Wynn, cd	4 0 0 0
Jorgensen, 1b	3 2 2 0	Metzger, ac	4 1 3 0
Foli, cg	4 1 1 1	Cedeno, cc	3 0 1 1
Mashore, cg	0 0 0 0	Watson, cg	3 0 1 0
Singleton, cd	4 0 1 0	Upshaw, 1	0 0 0 0
Bailey, 3b	3 1 1 1	Edwards, fu	1 0 0 0
Day, cc	5 1 1 2	Richard, 1	0 0 0 0
Stinson, r	4 1 3 1	Rader, 3b	2 0 0 0
Foist, ac	5 0 1 1	Stewart, 3b	2 0 1 0
McAnally, 1	4 0 0 0	May, 1b	3 1 1 1
Marshall, 1	1 0 0 0	Helms, 2b	3 0 0 0
		Jutze, r	4 0 1 0
		Wilson, 1	2 0 0 0
		Pitarro, 1	0 0 0 0
		Gallagher, cg	1 0 0 0
TOTAUX	38 7 11 6	TOTAUX	32 2 8 2

Montréal	001 000 510— 7
Houston	000 011 000— 2

DJ: Montréal 2. Laissés sur les buts: Montréal 11, Houston 6. 2B: Jorgensen, Stinson. 3B: Metzger, Stinson. Circ.: May (15e). Buts volés: Cedeno, Mashore, Bailey.

ml	cs	p	pm	bb	rab
McAnally, G (7-4)	7⅓	8	2	2	2 5
Marshall	1⅔	0	0	0	0 2
Wilson P (6-11)	6⅔	7	5	5	6 2
Pizarro	0⅓	2	1	1	0 0
Upshaw	1	1	1	1	1 1
Richard	1	1	0	0	0 1

Partie sauvée: Marshall (18e). Frappé par: McAnally, Cedeno. LE: Wilson, Upshaw, McAnally. BP: Stinson.
Durée: 2:44. Assistance: 18,156.

SAN DIEGO 1, CHICAGO 0

SAN DIEGO	AbPCsPp	CHICAGO	AbPCsPp
J. Morales, cg	4 0 0 0	Monday, cc	4 0 0 0
Grubb, cc	3 0 1 0	Beckert, 2b	4 0 1 0
Roberts, 3b	4 0 2 0	Williams, cg	4 0 1 0
Colbert, 1b	3 0 1 1	Hickman, 1b	3 0 2 0
Gaston, cd	4 0 0 0	James, cd	0 0 0 0
Kendall, r	4 0 0 0	Bourque, 1b	1 0 0 0
Thomas, ac	4 0 1 0	Santo, 3b	3 0 0 0
R. Morales, 2b	4 0 2 0	Cardenal, cd	3 0 1 0
Arlin, l	3 1 1 0	Kessinger, ac	1 0 0 0
		Hundley, r	2 0 0 0
		Hiser, fu	1 0 0 0
		Rudolph, r	0 0 0 0
		Pappas, l	2 0 0 0
		Garrett, fu	1 0 0 0
		Locker, l	0 0 0 0
TOTAUX	33 1 8 1	TOTAUX	29 0 5 0

San Diego	000 010 000— 1
Chicago	000 000 000— 0

Doubles-jeux: San Diego 3, Chicago 1. Laissés sur les buts: San Diego 8, Chicago 4. Sacrifice: Kessinger. Ballon-sacrifice: Colbert.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Arlin (6-6) LG	9	5	0	0	1 6
Pappas (5-8) LP	8	7	1	1	2 1
Locker	1	1	0	0	0 2

Mauvais lancer: Arlin.
Durée: 2:06. Assistance: 22,194.

LOS ANGELES 8, PITTSBURGH 4

LOS ANGELES	AbPCsPp	PITTSBURGH	AbPCsPp
Lopes, 2b	4 1 1 0	Stennett, ac	4 0 0 0
Buckner, cd	5 1 1 1	Sanguillen, r	4 2 2 1
Mota, cg	3 1 1 1	Oliver, cc	4 1 1 2
Joshua, cg	2 0 0 0	Stargell, cg	3 1 1 0
Ferguson, r	4 1 1 0	Hebner, 3b	4 0 0 0
Garvey, 1b	5 2 2 0	Robertson, 1b	3 0 0 0
Cey, 3b	3 1 1 0	Parker, cd	4 0 1 1
Crawford, cc	3 0 1 3	Maxvill, ac	3 0 0 0
Russell, ac	4 0 2 1	Cash, fu	1 0 0 0
Messersmith, l	3 1 1 0	Walker, l	1 0 0 0
Brewer, l	0 0 0 0	Johnson, l	0 0 0 0
		Davalillo, fu	1 0 1 0
		Lamb, l	0 0 0 0
		May, fu	1 0 0 0
		R. Hernandez, l	0 0 0 0
TOTAUX	35 8 11 6	TOTAUX	33 4 6 4

Los Angeles	401 300 000— 8
Pittsburgh	100 000 003— 4

Erreurs: Maxvill, Johnson. Doubles-jeux: Los Angeles 1, Pittsburgh 1. Laissés sur les buts: Los Angeles 6, Pittsburgh 4. 2B: Buckner, Stargell. Circ.: Sanguillen (9e), Oliver (15e). But volé: Lopes. Sacrifice: Lopes. Ballon-sacrifice: Crawford.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Messersmith (9-6) lg	8⅔	6	4	4	2 7
Brewer	⅓	0	0	0	0 0
Walker (5-8) lp	3⅓	8	7	6	2 1
Johnson	2⅔	1	1	0	0 3
Lamb	2	1	0	0	1 0
R. Hernandez	1	1	0	0	0 0

Protégée par: Brewer (10e). Mauvais lancer: Messersmith.
Durée: 2:17. Assistance: 17,389.

PHILADELPHIE 2, CINCINNATI 1

PHILADELPHIE	AbPCsPp	CINCINNATI	AbPCsPp
Robinson, cd	5 0 1 0	Rose, cc	5 0 3 0
Doyle, 2b	4 0 1 0	Morgan, 2b	4 0 0 0
Montanez, rd	4 0 2 0	Driessen, 3b	5 0 1 0
Schmidt, 3b	0 0 0 0	Bench, r	3 0 2 0
Luzinski, cg	3 1 2 0	Chaney, cd	0 0 0 0
Hutton, 1b	3 1 0 0	Plummer, r	0 0 0 0
Unser, cc	4 0 1 1	Gagliano, fu	1 0 1 0
Boone, r	2 0 0 0	Perez, 1b	4 0 1 0
Bowa, ac	4 0 0 1	Tolan, cd	3 0 0 0
Lonborg, l	4 0 1 0	Concepcion, ac	3 0 0 0
		Geronimo, cc	4 1 1 1
		Billingham, l	1 0 0 0
		Stahl, fu	1 0 1 0
		Gullett, l	0 0 0 0
		King, fu	1 0 0 0
TOTAUX	33 2 8 2	TOTAUX	35 1 10 1

Philadelphie	000 002 000— 2
Cincinnati	000 100 000— 1

Erreur: Doyle. Doubles-jeux: Philadelphie 2, Cincinnati 1. Laissés sur les buts: Philadelphie 8, Cincinnati 13. 2B: Luzinski, Unser. 3B: Stahl. Circ.: Geronimo (2e). Sacrifice: Tolan.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Lonborg (8-7) lg	9	10	1	1	5 5
Billingham (13-6) lp	7	7	2	2	4 4
Gullett	2	1	0	0	0 2

Mauvais lancer: Billingham.
Durée: 2:25. Assistance: 19,549.

SAN FRANCISCO 1, ST-LOUIS 2

SAN FRANCIS	AbPCsPp	ST-LOUIS	AbPCsPp
Bonds, cd	4 1 2 0	Brock, cg	4 0 1 0
Fuentes, 2b	4 0 0 1	Sizemore, 2b	3 0 0 0
Maddox, cc	4 0 0 0	Torre, 1b	3 0 0 0
McCovey, 1b	3 0 1 0	Simmons, r	4 0 0 0
Gendson, 3b	4 0 0 0	Melendez, cc	3 1 2 0
Mathews, cg	3 0 1 0	Carbo, cd	2 1 1 1
Phillips, ac	3 0 1 0	Reitz, 3b	3 0 1 0
Rader, r	3 0 0 0	Tyson, ac	2 0 0 0
Bradley, l	2 0 1 0	Folkers, l	3 0 1 0
Spiner, 3b	1 0 0 0		
Gass, l	0 0 0 0		
TOTAUX	31 1 6 1	TOTAUX	27 2 5 1

San Francisco	100 000 000— 1
St-Louis	020 000 00x— 2

Doubles-jeux: San Francisco 2, St-Louis 3. Laissés sur les buts: San Francisco 4, St-Louis 5. 2B: Bonds, Melendez. But volé: Brock.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Bradley (9-8) lp	7	6	2	2	4 3
Sosa	1	0	0	0	0 2
Folkers (3-1) lg	9	6	1	1	1 2

Mauvais lancers: Bradley 2. B: Folkers.
Durée: 1:55. Assistance: 20,154.

NEW YORK 8, ATLANTA 7

NEW YORK	AbPCsPp	ATLANTA	AbPCsPp
Garrett, 3b	3 1 1 0	Garr, cd	5 2 3 1
Mays, fu	1 0 1 2	Perez, ac	4 2 1 2
Grote, 3b	0 0 0 0	Evans, 3b	3 1 0 0
Millan, 2b	5 0 2 0	Aaron, cg	3 1 1 1
Staub, cd	5 1 2 2	Jackson, cg	1 0 0 0
Jones, cg	3 1 1 0	Baker, cc	5 0 1 1
Milner, 1b	4 2 2 2	Johnson, 2b	3 0 0 1
Hodges, r	4 0 1 0	Lum, 1b	4 0 2 0
Hahn, cc	3 1 2 1	Casanova, r	4 1 1 0
Harrelson, ac	3 0 0 0	Morton, l	3 0 1 0
Koosman, fu	0 0 0 0	Devine, l	0 0 0 0
Martinez, ac	0 1 0 0	House, l	0 0 0 0
McGraw, l	2 0 0 0		
Strohmayer, l	0 0 0 0		
Boswell, fu	1 0 0 0		
Capra, l	0 0 0 0		
Beauchamp, fu	1 1 1 1		
Parker, l	0 0 0 0		
TOTAUX	35 8 13 8	TOTAUX	35 7 10 6

New York	000 010 007— 8
Atlanta	112 003 000— 7

Erreurs: Evans, Staub. Doubles-jeux: Atlanta 5. Laissés sur les buts: New York 4, Atlanta 7. Cir.: Garr (8e), Perez (4e), Aaron (25e), Staub (8e), Milner (13e). Ballons-sacrifices: Johnson, Hahn.

ml	cs	p	pm	bb	rab
McGraw	6	10	7	6	4 4
Strohmayer	1	0	0	0	0 1
Capra (1-4) lg	1	0	0	0	0 2
Parker	1	0	0	0	0 2
Morton	8⅓	9	5	5	2 4
Devine (0-2) lp	⅓	2	3	3	1 0
House	⅓	2	0	0	0 1

Protégée par: Parker (2e). Atteint par un lancer de McGraw, Evans. Mauvais lancer: McGraw.
Durée: 2:51. Assistance: 8,161.

RENDEMENT DES EXPOS

AU BATON

	Ab	Cs	Cir	Pp	Moy
Day	137	42	4	20	.307
Hunt	325	99	0	16	.305
Breeden	120	36	7	26	.300
Fairly	229	69	10	25	.301
Bailey	273	80	18	57	.293
Singleton	308	87	14	58	.283
Stinson	18	5	0	2	.278
Foli	286	76	1	23	.266
Mashore	74	19	3	11	.257
Boccab.	267	66	5	23	.247
Jorgens.	260	62	5	29	.238
Woods	192	44	3	21	.229
Frias	115	23	0	13	.200

	G	P	MI	Pm	Mpm
Renko	9	5	130	41	2.83
Marshall	7	6	97.1	32	2.95
Walker	3	4	68.1	26	3.43
McAnally	7	4	116.2	47	3.62
Jarvis	2	0	23.1	7	2.70
Torrez	5	8	119.	62	4.68
Scott	1	2	16.	8	4.50
Stoneman	4	5	64.2	54	7.59

LIGUE MONTREAL JR

AUJOURD'HUI

Aucun match.

HIER

Dorval	002 000 0—2-5-0
Verdun	000 010 0—1-4-2

Kelly (LG) et Quenneville; Capiello (LP) et Rivest.

Ville-Marie	321 040 0—10-9-2
Joliette	000 000 0— 0-0-6

Lalonde (LG) et Dion; Barthe (LP), LaSalle (2e) et Benoit.

Repentigny	631 000 0—10-11-2
Imm.-Concep.	000 000 0— 0- 4-4

St-André (LG) et Rooney; Langevin (LP), Maisonneuve (2e) et Roy.

Lachine	100 005 1—7-9-1
St-Laurent	200 000 0—2-5-1

Meger (LG) et MacCarthy; Brown (LP) et Hobbs.

Anjou	000 000 1—1-3-3
Ahuntsic	100 000 1—2-4-4

O'Meara (LP) et Bazergui; Lamothe (LG) et Bellegarde.

P.A.T.	010 001 3—5-5-5
Rosemont	000 222 x—6-5-3

Lefebvre (LP), Simard (5e), Fortier (6e) et Chiasson; Dostaler, Lalonde (3e) (LG), Brunl (7e) et Fabrerro.

Mt-Royal	010 000 0—1-6-2
St-Jerôme	011 303 x—8-9-0

Curtis (LP), Adams (6e) et Murphy; Desormeaux (LG), Gauthier (6e) et Nadon.

Concorde	000 200 1—3-5-2
Longueuil	000 002 0—2-3-3

Maheu, Beauchemin (LG) (6e) et Beauchamp; Lussier, Langlois (LP) (4e) et Oglemen.

MINNESOTA 1, NEW YORK 4

MINNESOTA	AbPCsPp	NEW YORK	AbPCsPp
Hisle, cc	4 0 1 0	Clarke, 2b	4 0 2 0
Carew, 2b	4 1 2 0	F. Alou, 1b	4 1 1 0
Braun, 3b	2 0 1 0	White, cg	3 1 2 0
Darwin, cd	1 0 0 0	Murcer, cc	3 1 1 1
Oliva, fd	4 0 0 0	Hart, fd	2 0 0 0
Otterwald, rec	4 0 1 1	Blomberg, fd	1 0 1 0
Monzone, fu	1 0 0 0	Nettles, 3b	4 0 1 1
Holt, cg	2 0 0 0	Munson, rec	4 1 2 1
Uis, 1b	3 0 0 0	Swoboda, cd	4 0 0 0
Walton, cd	2 0 0 0	Lanier, ac	3 0 0 0
Terrell, 3b	0 0 0 0		
Thompson, ac	3 0 0 0		
TOTAUX	30 1 5 1	TOTAUX	32 4 10 3

MINNESOTA	000 100 000 — 1
NEW YORK	000 002 11x — 4

Erreur: Hisle. Doubles-jeux: Minnesota 1, New York 1. Laissés sur les buts: Minnesota 5, New York 7. 2B: White 2. Circ.: Munson 13e.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Bane LP (0-2)	7	8	3	3	2 4
Campbell	1	2	1	1	1 0
Dobson LG (6-3)	7⅓	5	1	1	3 4
Lyle	1⅓	0	0	0	0 0

Protégée par Lyle: 25e. Feinte illégale: Bane.
Durée: 2:21 Assistance: 25,562

MILWAUKEE 6, TEXAS 3

MILWAUKEE	AbPCsPp	TEXAS	AbPCsPp
Coluccio, cd	4 1 1 0	Nelson, 2b	3 0 0 0
May, cc	5 2 2 1	MacKanin, ac	0 0 0 0
Money, 3b	5 1 1 0	Spencer, fu	1 0 0 0
Scott, 1b	3 2 2 1	Maddox, 3b	0 0 0 0
Brown, fd	3 0 2 0	Harris, cc	4 0 1 1
Lahoud, fd	2 0 0 0	A. Johnson, fd	3 0 0 0
Briggs, cg	3 1 1 1	Carty, cg	3 0 0 0
E. Rodriguez, rec	2 0 0 1	Fregosi, 2b	3 1 1 1
T. Johnson, ac	4 0 1 2	Burroughs, cd	4 0 1 0
Garcia, 2b	4 0 0 0	Bittner, 1b	4 0 0 0
		Mason, ac	3 1 1 0
		Suarez, rec	3 1 2 0
TOTAUX	35 6 12 6	TOTAUX	31 3 6 2

MILWAUKEE	010 000 050 — 6
TEXAS	000 000 021 — 3

Doubles-jeux: Milwaukee 1, Texas 1. Laissés sur les buts: Milwaukee 8, Texas 5. 2B: Scott, Coluccio, Suarez. Circ.: Fregosi 2e. But volé: Coluccio. Ballon-sacrifice: El. Rodriguez.

ml	cs	p	pm	bb	rab
Slaton LG (7-7)	8	6	3	3	4 2
Ed. Rodriguez	1	0	0	0	0 1
Clyde LP (1-3)	7	11	5	5	2 3
Gogolewski	1⅔	1	1	1	2 1
Paul	⅓	0	0	0	0 0

Clyde a fait face à 4 frappeurs à la 8e. Slaton a fait face à 1 frappeur à la 9e.
Protégée par Ed. Rodriguez: 1ère. Atteint par un lancer de Gogolewski: Coluccio.

BALTIMORE 1, OAKLAND 3

BALTIMORE	AbPCsPp	OAKLAND	AbPCsPp
Rettenmund, cd	4 0 0 0	Campaneris, ac	3 2 1 0
Grich, 2b	4 0 0 0	North, cc	4 0 3 0
Blair, cc	4 0 0 0	Bando, 3b	3 0 1 1
Davis, fd	3 0 2 0	Jackson, cd	4 0 0 0
Williams, 1b	4 0 0 0	Johnson, fd	3 1 0 0
Bayler, cg	2 1 1 0	Rudi, cg	3 0 0 0
Robinson, 3b	4 0 0 0	Tenace, 1b	2 0 0 0
Etchebarren, rec	2 0 0 0	Hegan, 1b	0 0 0 0
Belanger, ac	3 0 1 1	Fosse, rec	2 0 0 1
		Green, 2b	2 0 0 0
TOTAUX	30 1 4 1	TOTAUX	27 3 5 2

BALTIMORE	000 010 000 — 1
OAKLAND	100 110 00x — 3

Erreurs: McNally, Etchebarren, Belanger. Doubles-jeux: Baltimore 1, Oakland 1. Laissés sur les buts: Baltimore 6, Oakland 5. 2B: Baylor, Belanger. But volé: Campaneris. Ballon-sacrifice: Fosse.

ml	cs	p	pm	bb	rab
McNally LP (8-11)	8	5	3	2	4 4
Blue LG (8-5)	9	4	1	1	3 6

Atteint par un lancer de Blue: Baylor.
Durée: 2:02 Assitance: 7,276

golf

BOURSIERS DE LA PGA

1. BRUCE CRAMPTON	$211,654
2. JACK NICKLAUS	193,946
3. TOM WEISKOPF	171,027
4. LEE TREVINO	157,766
5. LANNY WADKINS	133,027
6. JOHNNY MILLER	116,307
7. DAVE HILL	95,219
8. JOHN SCHLEE	87,781
9. BILLY CASPER	85,694
10. BOB DICKSON	83,460
11. GAY BREWER	80,740
12. JUAN RODRIGUEZ	78,533
13. ROD FUNSETH	76,563
14. DAVE STOCKTON	75,727
15. J.C. SNEAD	74,532
16. HOMERO BLANCAS	72,327
17. LOU GRAHAM	70,579
18. BUD ALLIN	67,486
19. FORREST FEZLER	66,400
20. ARNOLD PALMER	64,832
21. HUBERT GREEN	61,027
22. CHARLES COODY	58,829
23. JERRY HEARD	57,357
24. HALE IRWIN	57,063
25. GRIER JONES	54,893
26. LEONARD THOMPSON	54,555
27. JIM COLBERT	54,321
28. BOB MURPHY	54,254
29. ORVILLE MOODY	54,234
30. MILLER BARBER	53,290
31. DAN SIKES	50,544
32. FRANK BEARD	49,076
33. LEE ELDER	48,629
34. TOMMY AARON	45,865
35. JOHN MAHAFFEY	45,637
36. KEN STILL	44,620
37. JIM WIECHERS	41,601
38. DEANE BEMAN	41,464
39. LARRY HINSON	41,334
40. GENE LITTLER	37,827

cyclisme

TOUR DE FRANCE

CLASSEMENT DE LA 15e ETAPE

1 Wilfried David	3.44.34
(Bel. - Schotte) avec bonif.	3.44.19
2 Marc de Meyer	3.44.52
(Belg. - Schotte) avec bonif.	3.44.42
3 Gerardus Vianen	3.44.52
(Hol. - Desvages) avec bonif.	3.44.47
4 André Mollet (Fr. - Plaud)	m.t.
5 Jean-P. Genet (Fr. - Caput)	m.t.
6 R. de Witte (Bel. - Schotte)	m.t.
7 J. Esperanza (Esp. - Moreno)	m.t.
8 Raymond Riotte	3.44.58
(Fr. Stablinski)	
9 Jacques Esclassan	3.45.03
(Fr. - Plaud)	
10 Herman van Springel	m.t.
(Belg. - Driessens)	
11 Godefroot (Belg. - Schotte)	3.45.03
12 Hoban (G.-B. - Caput)	
13 Van der Leeuw (Hol. - Vissers)	
14 Delepine (Fr. - Caput)	
15 Ducreux (Fr. - Schotte)	
16 Mourioux (Fr. - Caput)	
17 Mintkiewicz (Fr. - Stablinski)	
18 Van Roosbroeck (Belge - Driessens)	
19 Martinez (Fr. - Caput)	
20 Besnard (Fr. - Stablinski)	

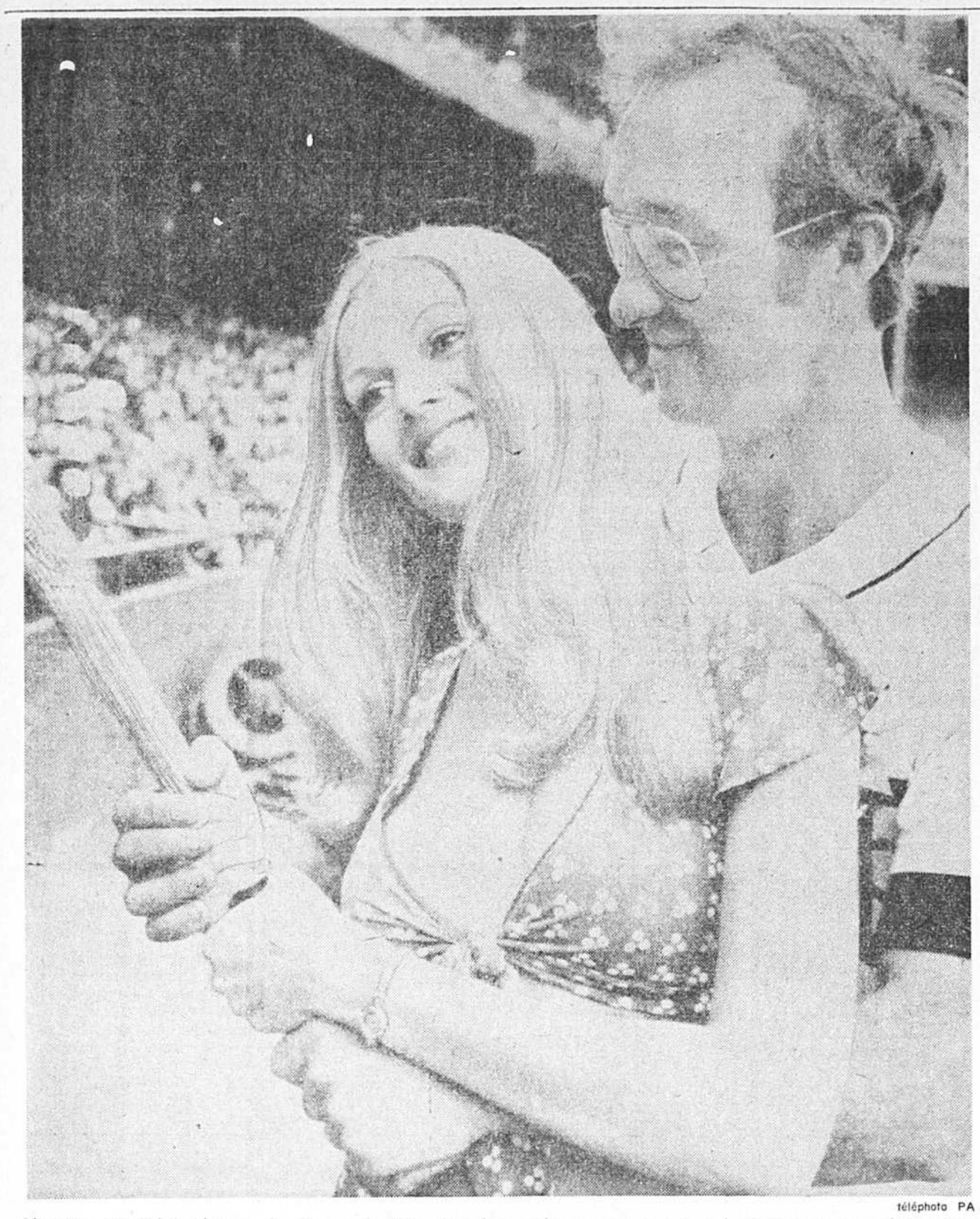
CLASSEMENT GENERAL A L'ISSUE DE LA 15e.ETAPE

1 L. Ocana (Esp. - De Muer)	92.47.34
2 Fuente (Esp. - Barrutia)	à 14.56
3 Thevenet (Fr. - Plaud)	à 15.32
4 Zoetemelk (Hol. - Desvages)	à 24.57
5 Perin (Fr. - Caput)	à 27.12
6 Van Springel (Bel. - Dries.)	à 28.53
7 Van Impe (Belg. - Stablinski)	à 29.14
8 Lopez Carril (Esp. - Barr.)	à 32.03
9 Ovion (Fr. - Plaud)	à 34.04
10 Agostinho (Port. - De Muer)	à 34.18
11 Delisle (Fr.)	à 34.56
12 Martinez (Fr.)	à 34.58
13 Aimar (Fr.)	à 44.09
14 Torres Pedro (Esp.)	à 44.28
15 Calleau (Fr.)	à 44.29
16 Martos (Esp.)	à 44.43
17 Mortensen (Dan.)	à 45.30
18 Hourbrechts (Belg.)	à 45.36
19 Galdos (Esp.)	à 49.27
20 Mendes (Port.)	à 49.47

courses

INSCRITS

PREMIERE COURSE
Non-gagnants de $225 par départ en 72-73
**B



téléphoto PA

L'arrêt-court, Ed Brinkman, des Tigers de Détroit, a les ongles un peu courts et le thorax un peu plat, mais pour Martha Smith, mannequin du mois de la revue Playboy, l'important, c'est le sourire. Là !

Liske retournera à Calgary

CALGARY (PC) — Autrefois en guerre avec la presse locale, Peter Liske acceptera prochainement et malgré tout de poursuivre sa carrière avec les Stampeders de Calgary, une équipe qu'il a menée à certains sommets dans la ligue Canadienne de football en 1967.

Licencié par les Eagles de Philadelphie avec lesquels il était depuis deux ans, Liske, 31 ans, aurait en effet accepté de faire la lutte à Jim Lindsey et Jerry Keeling pour l'obtention du poste de quart-arrière.

Liske a débuté au football avec les Argos de Toronto. En 1966, il passait aux Stampeders qu'il conduisit au match de la coupe Grey en 1968. Il quitta le Canada la même année pour accepter l'offre des Broncos de Denver.

En 1967, il fut choisi le joueur par excellence de la ligue Canadienne.

Peter Jackson présente

L'omnium Canadien 73

organisé par l'Association Royale de golf du Canada

tout près de Montréal: au Club de Golf de la Vallée du Richelieu à Sainte-Julie de Verchères (sortie 64 de l'autoroute 20 est)

du 26 au 29 juillet: vous pourrez voir également les champions à l'entraînement du 23 au 25 juillet.

Palmer, Trevino, Player, Knudson s'affronteront devant vos yeux, ainsi que les meilleurs joueurs canadiens aux grands tournois provinciaux Peter Jackson.

$175,000 de prix: l'événement de l'année dans le monde du golf.

Billets en vente: chez Eaton, chez Sauvé Frères, aux United Cigars stores, à toutes les boutiques des clubs de golf, à TRS et, bien sûr, à l'entrée. $7 par jour les jours de championnat (26 au 29 juillet) $3 par jour les jours d'entraînement (23 au 25 juillet). Billets pour la semaine: $23 sans accès au Club House, $28 avec accès au Club House.

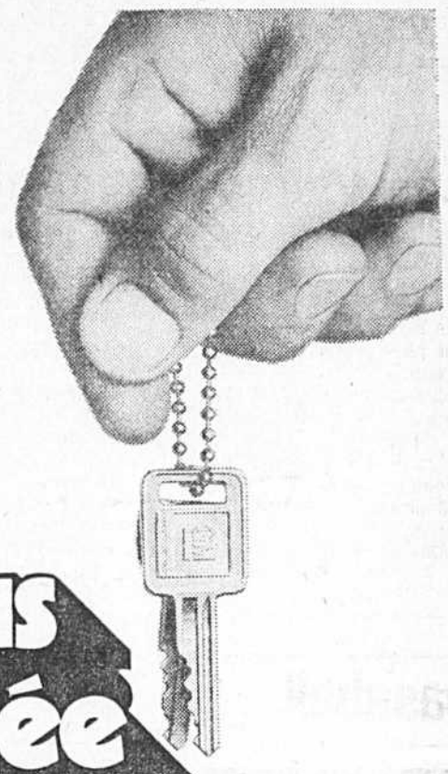
Renseignements (et billets): Club de golf de la vallée du Richelieu, Sainte-Julie de Verchères. **Tél.: 866-6858**

Des omnium Peter Jackson sont disputés également dans les provinces suivantes: Ontario, Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Provinces de l'Atlantique et Québec.



Peter Jackson Golf 73

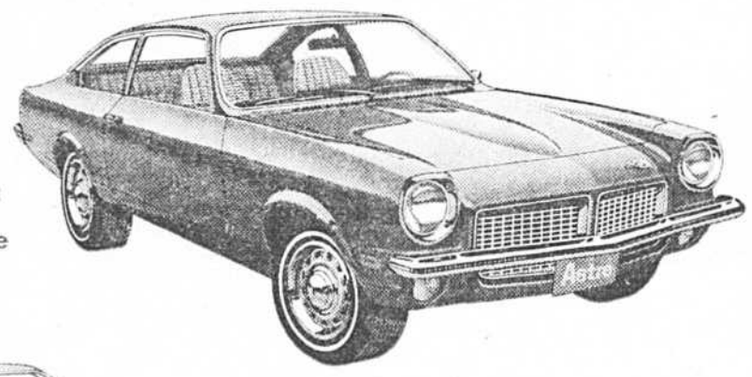
Pourquoi vous refuser une voiture neuve? Le concessionnaire Pontiac-Buick vous offre un choix magnifique de modèles 73.



Que diriez-vous d'une randonnée en fin de semaine, au volant de votre nouvelle voiture?

Une fois qu'on a fixé son choix sur une voiture, on ne veut plus attendre! Nous vous offrons aujourd'hui même une Pontiac ou une Buick toute neuve, au prix extrêmement avantageux de l'été.

PONTIAC ASTRE
Offrez-vous le plaisir de conduire l'un des nouveaux modèles Astre—le coupé classique, le coupé à arrière ouvrant ou la familiale Safari—tous fabriqués exclusivement chez nous. Le prix du coupé Astre est maintenant bien inférieur à celui de la principale importée. En plein dans le mille!





PONTIAC LE MANS
Une voiture moyenne au juste prix qui en donne "un peu plus". La Le Mans est la plus élégante des voitures de dimensions pratiques de cette année.

PONTIAC VENTURA
De format de poche et à petit prix, la compacte Pontiac Ventura est offerte en versions coupé 2 portes ou sedan 4 portes. Nous offrons cette année deux nouveaux modèles à arrière ouvrant.





BUICK APOLLO
L'Apollo offre les avantages et la facilité de conduite d'une petite voiture... mais elle offre aussi le prestige et la distinction de la Buick! Venez choisir votre nouvelle voiture... l'Apollo, la plus nouvelle des Buick! C'est la compacte de luxe!

BUICK CENTURY
Voyez les intermédiaires, entièrement nouvelles, de Buick: Century, Century Luxus et Century Regal. Comment ne pas préférer une nouvelle Buick cet été?



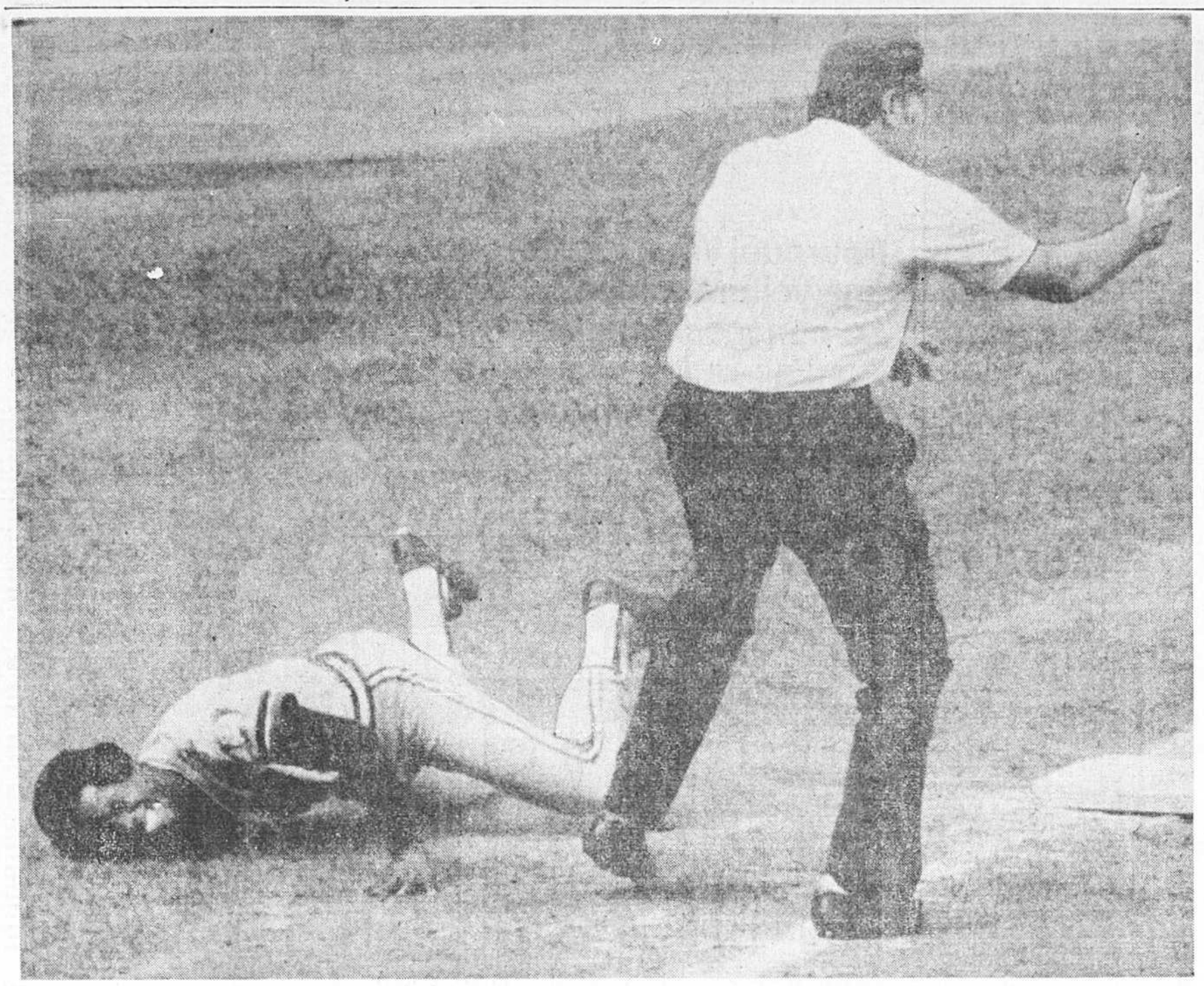
GM Canada

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

Pour votre sécurité, bouclez ceinture et baudrier.

Venez, votre auto vous attend chez le concessionnaire Pontiac-Buick

9



téléphoto AP

Rod Carew, des Twins du Minnesota, vient d'être retiré au troisième coussin sous les yeux de l'arbitre Art Frantz. Carew n'a pas été blessé malgré les apparences et les Twins ont perdu leurs deux matches face aux Yankees 4-1 et 4-3.

SPORT flash

DEUX MEDAILLES D'ARGENT POUR LE CANADA

STOKE MANDEVILLE, Angleterre (PC) — **Tom Sharkey** de Calgary a mérité une médaille d'argent au pentathlon classe 5, tandis que **Brian Ward** de Halifax, était second lors de la compétition de tir à l'arc, au cours des Jeux internationaux pour les paralytiques.

MLLE EMONET OPEREE

LYON (UPI) — La skieuse française **Patricia Emonet**, qui souffrait d'un déplacement interne du menisque, a été opérée d'urgence hier à la clinique Vendôme de Lyon. Selon le médecin, **Patricia** pourra reprendre l'entraînement dans un mois.

FERRARI NIE LES RUMEURS

MODENE (AFP) — Le commandatore **Enzo Ferrari** a formellement démenti hier les nouvelles publiées ces derniers jours selon lesquelles le Brésilien **Emerson Fittipaldi** aurait refusé une proposition de Maranelle, et que le Suisse **Clay Regazzoni** aurait signé un contrat pour piloter une Ferrari en 1974.

BROWN A L'AMENDE

CARLISLE (UPI) — L'instructeur des Redskins, de Washington, **George Allen**, a déclaré hier que **Larry Brown**, le joueur le plus utile l'an dernier dans la ligue Nationale, devrait débourser une amende quotidienne de $300 pour chaque jour pendant lequel il ne se présenterait pas à l'entraînement.

SCOTT A NAPIERVILLE

Ron Scott, tenant du titre dans la catégorie AA Fuel Altered, participera au programme de ce soir présenté à la piste Napierville Internationale.

NOUVEAU JOUEUR POUR L'OLYMPIQUE

L'Olympique de Montréal a engagé un nouveau joueur hier en la personne de **Eric Kirkpride**, un vétéran de 15 saisons au soccer français et anglais, venu ici épouser une Montréalaise...

PILIC VICTORIEUX

BROOKLINE (AFP) — Le Yougoslave **Nikola Pilic**, dont la suspension par la Fédération internationale de tennis avait entraîné le boycottage de Wimbledon par 80 joueurs professionnels le mois dernier, a facilement battu l'Australien **Bob Carmichael** 6-4, 6-2, hier, au cours du premier tour du championnat des Etats-Unis professionnel doté de $60,000 de prix et qui se déroule à Brookline.

ESCRIMEURS CANADIENS EN ISRAEL

TORONTO (PC) — Une équipe canadienne formée de quatre jeunes de 16 ans, partira aujourd'hui pour Israël, où ils participeront à un championnat international junior d'escrime.

LOISELLE A RIVERSIDE

Une vingtaine de conducteur dont **Georges Loiselle**, **Langis Caron**, **Jean-Claude Gratton** et **Marcel Corriveau** prendront part samedi soir à la course qui aura lieu à la piste Riverside de Duvernay.

DANS LA LIGUE EASTERN

Don Schuldies a produit le point victorieux à l'aide d'un sacrifice et les Carnavals de Québec ont disposé 5-3 des Red Sox de Bristol.

A Sherbrooke, par ailleurs, les Pirates ont aisément vaincu 7-2 les Aigles de Trois-Rivières grâce surtout au grand chelem de Luther Quinn.

Quinn a réussi son circuit à la huitième manche.

Le tennis, château fort du Québec

L'optimisme est de mise dans les milieux québécois du tennis, quand il s'agit des Jeux d'été du Canada.

Denis Dumas, de Granby, capitaine de l'équipe québécoise qui se rendra à Vancouver au début du mois d'août, est déjà convaincu qu'aucune province ne pourra obtenir, dans le système de points qui prévaudra, plus de succès que le Québec.

"Je crois même que nous sommes en mesure de rafler trois des cinq médailles d'or qui seront à l'enjeu", avance-t-il.

Il s'explique: "Etant donné que les joueurs de la coupe Davis n'ont pas le droit de participer à ces finales nationales, nous éliminons donc Mike Belkin, Dave Brown, Don McCormick et Tony Bardsley. Qu'est-ce qu'il reste? Beaucoup des meilleurs autres joueurs canadiens proviennent du Québec, ce qui nous laisse penser que chez les hommes nous devrions remporter la médaille d'or en simple, en double et en double mixte. Quant aux dames, Andrée Martin pourra certes nous procurer au moins une 2e place, mais dans le double féminin, c'est encore l'expectative."

Pierre Lamarche, de Montréal, devait représenter le Québec en simple masculin, mais étant donné qu'il n'a pu obtenir de congé de son employeur, il sera remplacé par le jeune Québécois Réjean Genois à ce poste. Au double masculin, Richard Legendre fera équipe avec Jacques Hérisset alors que dans le mixte, Jean Prévost jouera en compagnie de Nicole Boucher. Andrée Martin portera les couleurs québécoises du simple féminin et Vera Novak ainsi que Diane Gibeault disputeront le double, avec Mila Zarubova comme substitut.

La plupart de ces joueurs participeront au préalable aux championnats canadiens fermés, à Winnipeg, la semaine prochaine, ce qui leur permettra d'éprouver leur calibre.

Seule ombre au tableau du tennis: la délégation québécoise a été choisie selon le classement provincial et après consultations, ce qui ne plait pas du tout à certains joueurs qui ont été "oubliés". Ceux-ci auraient préféré — et trouvé plus démocratique — que l'on procède à des éliminatoires.

F.B.

1973 jeux canada games
new westminster · burnaby

SURPLUS
1973 GLENELLE 17'
Couche 6 — Refrigérateur gaz — Electricité — Isolation 2" — Toilette — Poêle gaz — Bonbonne — Fils extension.
$2,485 TERMES FACILES
LAURENTIAN TRAILER
1260, BOUL. LABELLE RTE 11
BLAINVILLE, 514-430-3434

A. Gold & Sons
VENTE D'ÉTÉ
FINALE
• JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SEULEMENT
• DE NOTRE STOCK MODE RÉGULIER
• QUANTITÉS LIMITÉES. S.V.P. VENEZ TÔT.
PANTALONS SPORT ET TOILETTE $18.95 à $30 moins 50%
CHEMISES HABILLÉES, MANCHES COURTES $9.95 à $14.95 $7
CHEMISES HABILLÉES, MANCHES LONGUES ORD. JUSQU'À $22.95 $10
CHEMISES "T" moins 50% ET GROUPE SPÉCIAL $2
COMPLETS
$79 2 pour $155
$89 2 pour $175
$99 2 pour $195
VESTONS SPORT
$39 2 pour $75
$49 2 pour $95
$59 2 pour $115
CHAUSSURES DE MARQUES RECONNUES $25 À $50 $11 à $20
CHEMISES SPORT, MANCHES LONGUES, ORD. JUSQU'À $22.95 moins 50%
CHEMISES SPORT, MANCHES COURTES, ORD. JUSQU'À $14.95 moins 50%
MAILLOTS DE BAIN $3
A. Gold & Sons
• 388 o. STE-CATHERINE • 960 o. STE-CATHERINE
• LES GALERIES D'ANJOU • FAIRVIEW • PTE-CLAIRE

gay brewer
venez voir un champion défendre son titre à l'omnium Canadien 73
du 23 au 29 juillet
au Club de Golf de la Vallée du Richelieu.
Présenté par Peter Jackson Golf 73
et organisé par l'Association royale de golf du Canada.

BICYCLETTES
À PRIX SPÉCIAUX
FABRICATION ALLEMANDE
"EMPIRE"
GARANTIS
HI-RISER COASTER
ROUE: 20"
MODÈLE: STANDARD
COULEUR: blanc pour filles, bleu pour garçons
SPÉCIAL DESERRES $47.95
HI-RISER 3 VITESSES
ROUE: 20"
COULEUR: blanc pour filles, jaune or pour garçons
SPÉCIAL DESERRES: $63.95
MODÈLES SPORTS
ROUE: 26"
COULEUR: vert pour femmes, or pour hommes
SPÉCIAL DESERRES: $64.95
1406 ST DENIS OMER DESERRES 6055 ST. HUBERT
Commandes téléphoniques 288-0251

STEINBERG

TOUT L'ÉTÉ

pour vos repas en ville ou à la campagne, vous pouvez compter sur les prix miracles pour économiser en tout temps!

5e année de prix miracles!

AU CONSOMMATEUR

Q. *Que veut dire "PRIX À L'UNITÉ"?*
R. *Le prix à l'unité désigne le coût d'un produit par unité, c'est-à-dire le prix d'une once, d'une livre, d'une chopine ou d'une pinte de ce produit. Steinberg vous offre ce service spécial d'information pour plus de 3,400 produits vendus dans ses supermarchés. Ce prix à l'unité est clairement indiqué sur une petite étiquette blanche et rouge, placée sur les tablettes de nos supermarchés, vis-à-vis les produits dont il est question.*

Q. *Comment acquérir de meilleures habitudes d'achat?*
R. *Entre autres choses, en préparant régulièrement une liste des achats à faire. Cette liste vous servira de guide... ce qui ne doit toutefois pas vous empêcher de surveiller les aubaines non incluses sur votre liste et d'en profiter! Préparez votre liste selon l'étalage des divers produits dans votre supermarché habituel. Par exemple, si vous passez d'abord par le rayon des produits laitiers, faites votre liste en conséquence. Vous verrez que de cette façon, non seulement vous économisez du temps, mais vous économiserez beaucoup d'énergie et vous pourrez plus facilement vous rendre compte des achats planifiés et non planifiés que vous faites.*

$ prix miracles en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONIS — doubles économies

	COMPAREZ
ACHARD CORONATION, SAVEURS VARIÉES Pot 12 oz	33¢
SAUCE BAR-B-Q GAZA BTE 14 OZ	29¢
POUDINGS JELL-O INSTANTANÉS, SAVEURS VARIÉES PQT 3¾ OZ	16¢
MAYONNAISE HELLMANN POT 16 OZ	49¢
HUILE DE MAÏS MAZOLA BOUT. 24 OZ	83¢
EAUX GAZEUSES VARIÉES, STEINBERG, "ZIP TOP" BTE 10 OZ	9¢
EAUX GAZEUSES VARIÉES, STEINBERG (bout. non retournable) BOUT. 26 OZ	19¢
BOISSON aux FRUITS ALLEN'S SAVEURS VARIÉES Bte 48 oz	29¢
PAIN DE SAVON JERGENS FORMAT DE BAIN CH.	10¢

pm — produits populaires

	COMPAREZ
THON SOLIDE ALBACORE CLOVER LEAF (BTE 7 OZ 83¢) BTE 3¾ OZ	59¢
FÈVES AU LARD BRUN FONCÉ LIBBY'S (BTE 28 OZ 45¢) BTE 19 OZ	36¢
MACARONI CATELLI VARIE PQT 16 OZ	24¢
FRICOT MINUTE BETTY CROCKER SAVEURS VARIÉES PQT 7 OU 8 OZ	54¢
CRISTAUX A SAVEUR D'ORANGE RISE'N'SHINE 5 PQTS 3¼ OZ	79¢
GRAIN À LITIÈRE SAULAR (SAC 10 LB 87¢) SAC 5 LB	49¢
MARGARINE PICNIC PQT RÉG. 1 LB (CONT. EN PLASTIQUE 1 LB 39¢)	18¢
DÉTERSIF ARCTIC POWER BTE 5 LB	$1.89
DÉSODORISANT D'INTÉRIEUR, FLORIENT ODEURS VARIÉES BTE 6½ OZ	49¢

pm — bas tous les jours

	COMPAREZ
SAUCE AUX TOMATES CATELLI BTE 14 OZ	31¢
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE CONT. 28 OZ	55¢
SAUCE H.P. BOUT. 16 OZ	70¢
RAGOÛT CLARK SAVEURS VARIÉES BTE 15 OZ	42¢
SAUCE AUX PRUNES V.H. POT 16 OZ	74¢
COFFEE MATE CARNATION POT 3 OZ	38¢
PIZZA AVEC FROMAGE CHEF BOY-AR-DEE PQT 15½ OZ	59¢
POINTES D'ASPERGE ORCHARD KING BTE 12 OZ	55¢
MAÏS EN GRAINS ENTIERS, DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 12 OZ	21¢

pm — bas tous les jours

	COMPAREZ
TOMATES ENTIÈRES CANADA DE CHOIX ORCHARD KING BTE 28 OZ	33¢
MACÉDOINE DE CHOIX ORCHARD KING BTE 19 OZ	23¢
COCKTAIL DE FRUITS DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 14 OZ	35¢
JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 48 OZ	36¢
JUS DE POMMES CANADA DE CHOIX ORCHARD KING BTE 48 OZ	39¢
FROMAGE BLANC ULTRA VIEUX BLACK DIAMOND PQT 12 OZ	$1.09
FRAISES CONGELÉES, TRANCHÉES STEINBERG PQT 15 OZ	65¢
JUS D'ORANGE CONCENTRÉ MINUTE MAID BTE 12 OZ	57¢
FARINE TOUT USAGE STEINBERG SAC 7 LB	69¢

pm — bas tous les jours

	COMPAREZ
BISQUICK BETTY CROCKER PQT 37 OZ	59¢
MÉLANGE À GÂTEAUX SAVEURS VARIÉES STEINBERG PQT 19 OZ	33¢
JAVELLISANT JAVEX POUR NON-JAVELLISABLES BTE 26 OZ	$1.04
DÉSODORISANT ULTRA SEC RÉGULIER BAN BTE 9 OZ	$1.19
HUILE DE BAIN EN BULBES SOFTIQUE BOUT. 16 OZ	$1.40
COMPRIMÉS BUFFERIN BOUT. DE 100	$1.07
CRÈME À BARBE NOXZEMA SANS BLAIREAU POT 10 OZ	91¢
TISSUS FACIAUX ELEGANT COULEURS VARIÉES BTE DE 400	35¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE STEINBERG BOUT. 128 OZ	58¢

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
BOISSON aux FRUITS STEINBERG SAVEURS VARIÉES BTE 48 OZ **29¢**

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
PEPSI-COLA 6 BOUT. 26 OZ **99¢**

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
EAUX GAZEUSES SAVEURS VARIÉES ICE CASTLE 8 BOUT. 28 OZ **$1.00**

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE
CRÈME GLACÉE ICE CASTLE, ESSENCES VARIÉES CONT. ROND 3 CHOP. **69¢**

pm — BAS TOUS LES JOURS
BRIQUETTES DE CHARBON STEINBERG SAC 20 LB **$1.49**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

RÔTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE **89¢** LA LB

RÔTI DE CÔTES CROISÉES **$1.09** LA LB



POULETS 2 à 4 lb CONGELÉS CANADA CATÉGORIE ¼" "A" **55¢** LA LB



JAMBON FUMÉ DANS L'ÉPAULE SANS JARRET **73¢** LA LB



SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU

STEINBERG PQT 1 LB **79¢** | SWIFT PREMIUM PQT 2 LB **$1.39**

BIFTECK DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB 99¢
BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB $1.63
RÔTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB $1.63
BOEUF HACHÉ FRAIS	LA LB 97¢
GIGOT D'AGNEAU ENTIER, CONGELÉ, DE NOUVELLE-ZÉLANDE	LA LB $1.09
SALADE DE CHOU OU DE POMMMES DE TERRE STEINBERG	CONT. 2 LB 87¢
FOIE DE PORC TRANCHÉ ET CONGELÉ	LA LB 73¢
BACON TRANCHÉ SANS COUENNE, STEINBERG	PQT 1 LB $1.06
PIZZA AUX CHAMPIGNONS FRAÎCHE STEINBERG	PQT 1 LB 8 OZ $1.09
CUISSES DE POULET CONGELÉES, LEGRADE	PQT 5 LB $3.79
POITRINES DE POULET CONGELÉES, LEGRADE	PQT 5 LB $4.39
SAUCISSON DE BOLOGNE TRANCHÉ HYGRADE	PQT 1 LB 85¢
CROQUETTES DE SAUMON BLUE WATER	PQT 8 OZ 51¢
FILET DE PERCHE HIGH LINER	PQT 1 LB 85¢

pm — pâtisseries

BEIGNES AU SUCRE STEINBERG PQT DE 12 **28¢**

TARTE AUX CERISES STEINBERG 24 OZ 8" CH. **49¢**

PAINS À HOT DOG OU À HAMBURGER STEINBERG	PQT DE 12 39¢
ROULÉ AU CHOCOLAT OU AUX FRAMBOISES STEINBERG	10 OZ 29¢
GÂTEAU AU CHOCOLAT CRÈME AU BEURRE STEINBERG	16 OZ 55¢
GÂTEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE-ORLÉANS	14 OZ 39¢
AU COMPTOIR "PETITE FLEUR" CARRÉS AUX DATTES	6/49¢

pm — articles divers

CARAFE DE LUXE	72 OZ CH. 67¢
TASSES EN PAPIER POUR BREUVAGES CHAUDS OU FROIDS, BONDWARE	PQT DE 60 69¢
TASSES À CAFÉ	CH. 49¢

pm — fruits et légumes

JUILLET LE MOIS DES SALADES!

BANANES DORÉES ET MÛRES VARIÉTÉ PREMIUM PETITES ET GROSSES **14¢** LA LB

CERISES BING DE C.-B. CANADA No 1 **49¢** LA LB

RAISINS SANS PÉPINS DE CALIFORNIE, VARIÉTÉ THOMPSON CANADA No 1	LA LB 53¢
PÊCHES DE CALIFORNIE CANADA No 1 VARIÉTÉS RED HEAVEN REGINA, RED TOP OU JUNE LADY	LA LB 39¢
LAITUE ICEBERG CULTURE CANADIENNE GROSSEUR 18 CANADA NO 1	CH. 29¢
BLEUETS CULTIVÉS DU NEW JERSEY CANADA NO 1	LA CHOPINE 59¢

Au Conseil scolaire de l'île de Montréal

La nomination des trois représentants de Québec ne change rien au débat sur la langue et la religion

par Jules LeBLANC

Le gouvernement Bourassa a révélé hier les noms de ses trois représentants (sur un total de 17 membres) au Conseil scolaire de l'île de Montréal. Ces trois nominations, dont une seule apporte du sang neuf par rapport au conseil provisoire qui a existé du 7 février au début de juillet, ont une caractéristique marquante: elles ne tranchent pas irrémédiablement, ni même clairement, le débat qui dure depuis dix ans sur la restructuration scolaire de Montréal. Ainsi, la "patate chaude" de la langue et de la religion demeure aussi brûlante.

Dix des 17 membres du Conseil qui est plus particulièrement chargé de procéder à la restructuration scolaire de Montréal sont nouveaux: ils se réuniront pour la première fois à 20 h. le 24 juillet prochain, au siège social du Conseil (9900 boulevard d'Auteuil).

Suite aux élections scolaires du 18 juin dernier à travers l'île de Montréal, neuf des 14 représentants des huit commissions scolaires de l'île ne siégeaient pas à titre provisoire au Conseil tandis qu'un des trois membres désignés par Québec est nouveau.

Les anglophones conservent six des 17 postes du Conseil alors qu'ils représentent près de 36 p. 100 des élèves de l'île. Trois d'entre eux viennent des deux commissions scolaires protestantes (dont un seul est nouveau: M. John Gardiner, du Protestant School Board of Greater Montreal, les deux réélus étant MM. Lawrence Patterson, président du PSBGM, et Lindsay Place, du Lakeshore protestant).

Me Morton Bessner, désigné par Québec comme membre provisoire du Conseil, voit son mandat renouvelé: cet avocat représente la communauté juive (qui est assimilée aux protestants pour fins scolaires dans la majeure partie de l'île de Montréal).

M. Michael McDonald, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, représente les anglo-catholiques — qui ont un peu plus d'élèves que les protestants à travers l'île.

Un industriel d'origine italienne, M. Aldo Dello Sbarba, représentera les Néo-Québécois — très majoritairement italiens et anglo-catholiques — de la métropole. C'est le seul nouveau parmi les trois nominations gouvernementales. M. Sbarba remplace ainsi Mme Barbara Davis, une anglo-catholique qui préside la Quebec Federation of Parent-Teacher Associations.

Outre MM. Sbarba et Bessner, le premier ministre Robert Bourassa, agissant également comme "ministre de l'Education par interim", a également nommé hier M. Bernard Grégoire pour continuer de représenter Québec au Conseil scolaire de l'île. M. Grégoire préside le comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Aucun syndiqué ou ouvrier

Rompant avec la tradition établie depuis le début des années 60, aucun représentant du milieu syndical ou ouvrier ne siégera à la CECM ni au Conseil scolaire de l'île de Montréal, le gouvernement n'ayant apparemment pas jugé bon de combler cette lacune. Aucun commissaire venant des milieux défavorisés de l'île ne siège non plus au Conseil.

Parmi les 11 représentants des six commissions scolaires catholiques (trois autres venant des deux commissions protestantes et trois étant nommés par le gouvernement), on compte huit nouveaux venus au Conseil scolaire de l'île.

La CECM a désigné quatre nouveaux venus (Mme Lise Sarrazin et MM. Pierre Carignan, Pierre Légaré et Pierre DesRuisseaux) tandis qu'elle réélisait sa présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et M. Michael McDonald.

Sur les cinq autres commissions scolaires catholiques de la banlieue, seule l'ouest de Montréal (Robert -Baldwin) a réélu son représentant, Me Jacques Mongeau, président sortant du Conseil provisoire. Me Mongeau est disposé à accepter la présidence du Conseil pour les trois prochaines années.

Le centre-nord de Montréal — les anciennes commissions scolaires de Saint-Laurent, Mont-Royal et Outremont porteront désormais le nom de Sainte-Croix — a désigné M. Roland Plourde, un industriel de Ville Mont-Royal.

Le centre-sud de Montréal (LaSalle et Lachine) a désigné M. Robert Desforges, un comptable agréé de Lachine qui est présentement en vacances jusqu'à la fin du mois et dont on ignore la position sur la langue et la religion.

Les commissions scolaires de Verdun et Jérôme-Le-Royer ont également changé leurs représentants respectifs. Ce seront maintenant MM. Guy Giroux et Lucien Mouton.

Seuls les six membres anglophones du Conseil pourraient être des tenants acharnés des commissions scolaires confessionnelles, alors que sept des 11 francophones penchent plutôt en faveur de commissions scolaires unifiées. Trois autres francophones hésitent à se prononcer clairement sur la question: ils ne s'opposent pas aux commissions scolaires unifiées, mais ils sont disposés à endosser toute formule qui respecte les droits de chaque groupe religieux.

Pour ce qui est de la possibilité d'une loi obligeant les futurs immigrants à fréquenter des écoles francophones, huit sur 17 y sont favorables, tandis que les six anglophones semblent s'y opposer énergiquement. Deux autres tiennent à ce que les futurs immigrants envoient leurs enfants dans des écoles francophones mais ils n'aiment guère qu'une loi les contraigne à le faire. Ils préfèrent des mesures incitatives, mais beaucoup plus incitatives que celles qui sont présentement en vigueur.



A son procès, quand même

Meyer Lansky, qui subissait une opération à coeur ouvert en mars dernier, arrive à la cour fédérale de Miami où débutait hier son procès sous des accusations de fraude fiscale. Le juge a accepté que les séances ne dépassent pas quatre heures par jour à cause du mauvais état de santé de Lansky qui est âgé de 71 ans. Les avocats de la défense avaient tenté d'obtenir une remise du procès à six mois après avoir fait témoigner des médecins qui ont affirmé que la vie de Lansky pouvait être mise en danger s'il subissait son procès immédiatement. La requête avait été rejetée.

Le français de l'OSM: Hello, dolly!

Il est certain que José Greco devait être flatté. Dans les communiqués annonçant sa participation, avec ses danseurs, à la "Soirée espagnole" de l'Orchestre symphonique cette semaine, il y était décrit comme "connu à travers le monde pour sa maîtrise parfaite de la technicalité."

Par contre, Vladimir Jelinek, le chef invité, n'allait pas être "au" podium mais "sur le" podium". Il ne faut pas s'en effrayer ni pour lui ni pour sa compagnie d'assurance: l'altitude est seulement d'un pied environ.

Et encore, si vous gagnez le voyage à Madrid, cela, sachez-le, est une "amabilité" de CP Air.

De toute façon, c'est peut-être nous qui sommes passés "maîtres de la technicalité", à relever le français mieux dont se sert un organisme culturel de l'importance de l'OSM pour se faire connaître...

MON OEIL SUR MONTRÉAL



PAR GERMAIN TARDIF

Pas d'hôtel dans la baie à Valleyfield

Le conseil municipal de Valleyfield a rejeté le projet de construire un complexe hôtelier au bord de la baie Saint-François.

Il a, plutôt, décidé d'entreprendre des négociations, avec les intéressés, en vue de trouver un nouvel emplacement.

Cette décision a été prise à la suite de représentations d'un comité de citoyens, "Le troisième oeil", qui était parvenu à rédiger une pétition signée par 2,500 personnes qui tenaient à la conservation de la baie telle qu'elle s'offre présentement, dans sa beauté et son attrait, et s'opposant, par conséquent, à tout remplissage ou toute transformation.

Il convient donc de rendre hommage à l'autorité municipale de Valleyfield qui a su respecter la volonté d'une partie importante de sa population.

Esthétiquement, Valleyfield gardera ainsi son cachet qui en fait la "Venise du Québec".

Cette ville est en elle-même un attrait touristique. Le tourisme exige l'hôtellerie. Mais l'édification d'hôtels doit s'effectuer de telle sorte qu'elle ne porte pas atteinte justement à ce qui attire le tourisme.

C'est ce que Valleyfield a compris.

WOOLCO Profitez DU SOLDE DE SANDALES

SANDALES D'ÉTÉ POUR DAMES. Disponible dans des modèles assortis. Blanc, rouge, marine. Pointures 6 à 10.
SPÉCIAL $1

SOLDE DE SANDALES D'ÉTÉ. SANDALES pour dames. Modèles et couleurs variés. Pointures 6 à 10.
SPÉCIAL $2

SANDALES GENRE SABOTS. Pour dames et jeunes filles. Blanc, rouge, marine.
SPÉCIAL $2

SANDALES D'ÉTÉ POUR FILLETTES. Grandes variétés de couleurs et de modèles. Pointures 11 à 3 et 5 à 10.
SPÉCIAL 1.77

SOLDE DE SANDALES. Pour hommes. Dans des modèles assortis. Pointures non-continues.
SPÉCIAL $4

SANDALES CHIC POUR DAMES. Vous pouvez vous les procurer dans un vaste choix de modèles. Blanc seulement.
SPÉCIAL $6

ASSORTIMENT DE SANDALES. Grand choix de modèles en cuir pour garçons. Pointures 9 à 3 et 1 à 5.
SPÉCIAL $2 et $3

SABOTS EN CUIR. Pour dames et jeunes filles. Blanc ou brun. Pointures 6 à 10.
SPÉCIAL $6

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ À MON COMPTE

Woolco
HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI de 9:00 a.m. à 9:00 p.m. SAMEDI de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
BROSSARD PLACE PORTOBELLO · LAVAL CENTRE LAVAL · SAINT-LÉONARD CENTRE LANGELIER · KIRKLAND PLAZA SAINT CHARLES · VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD · LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE · ST-LAURENT CENTRE COMMERCIAL · LASALLE CENTRE LE CARREFOUR
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Profitez DE NOS SPÉCIAUX!



Chaussures tout-aller en vinyle souple, offertes à prix très abordable

Souliers en 'Wet Look' avec empeigne en vinyle et doublure moulante. Talon haut et semelle durable. Noir ou brun. Pointures 6 à 9, pas de demi-pointures.

la paire 3.66

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ À MON COMPTE

Mocassins pour toute la famille!

Chaussures en vinyle, très confortables

Mocassins avec empeigne en vinyle et semelle de mousse. Attrayants lacets assortis. Pour dames et demoiselles, brun ou ivoire. Pour dames, 6 à 9; pour demoiselles, 9 à 3. Pour dames et demoiselles

1.46 la paire



Woolco
HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI de 9:00 a.m. à 9:00 p.m. SAMEDI de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

lee trevino



venez voir jouer le joyeux mexicain à l'omnium Canadien 73

du 23 au 29 juillet
au Club de Golf de la Vallée du Richelieu.

Présenté par Peter Jackson Golf 73

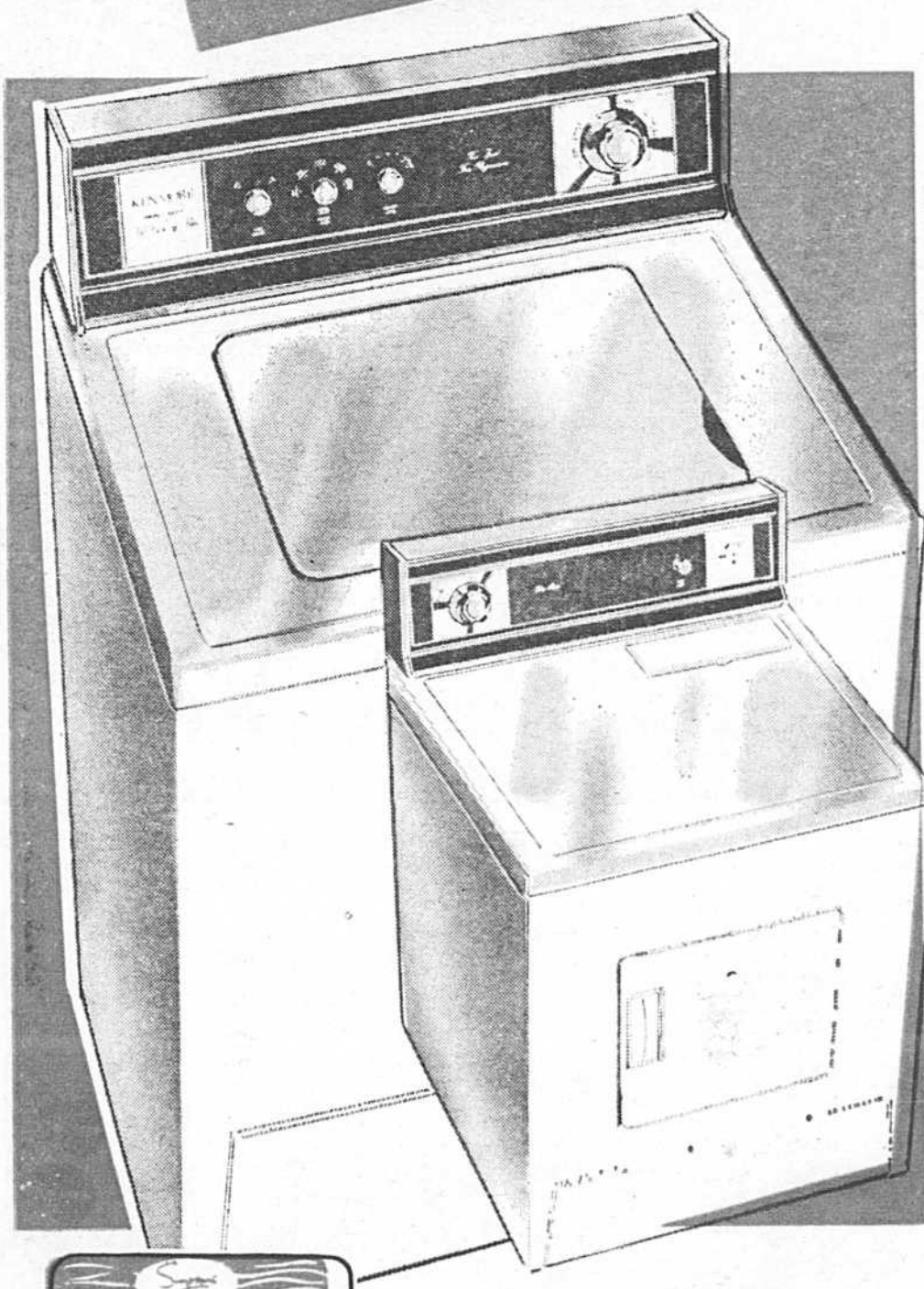
et organisé par l'Association royale de golf du Canada.

CHEZ SIMPSONS ACTUALITÉ AMEUBLEMENT MAISON

À partir du jeudi 19 juillet

Jusqu'au samedi 18 août

EN VILLE • FAIRVIEW • ANJOU



674-101

Machine à laver 2 vitesses "Kenmore"

Rég. 319.98 **304.98** Facilités de paiement

Prenez note des fameuses caractéristiques de cette machine à laver "Kenmore":

- Choix de 5 programmes: prélavage, tissus normaux, tissus délicats, tissus repassage permanent et second rinçage.
- Choix de 5 températures pour lavage/rinçage.
- Distributeur d'adoucisseur de tissus monté sur l'agitateur.
- Niveau d'eau variable et filtre sécurité et instructions.
- Couvercle avec interrupteur de sécurité et instructions.
- Dessus procelainisé et coffret fini acrylique. Blanc. Dim. app. 29" x 25½" x 36". Modèle 47120

Rayon 756 au cinquième . Aussi à Fairview et Anjou

Détergent Simpsons sans phosphate 20 lb **6.89**

Rayon 701 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

674-102

Économisez! Sécheuse chaleur douce Kenmore

Rég. 219.98 **204.98** Facilités de paiement

- Dispositif "Chaleur douce" Au fur et à mesure que le linge sèche, la chaleur diminue. Le linge est donc protégé contre le surséchage.
- "FabricMaster" vous réglez le degré de séchage et la sécheuse s'arrête automatiquement quand ce degré est atteint.
- Lampe assainissante et programme "Air" pour rafraîchir les articles.
- Commutateur de sûreté; éclairage intérieur.
- Extérieur du couvercle porcelainisé et coffret fini acrylique. Blanc.
- Dim. app. 29" x 25½" x 36". Modèle 87120

(Veuillez accorder un délai pour la livraison)

Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Venez en personne, écrivez ou composez* 842-7221** ***Service téléphonique ouvert dès 8h30

00 M 000000
MME CLIENTE AVISEE
1965 RUE DU SUCCES
MONTREAL PQ A

Chez Simpsons... avec plaisir... et encore davantage avec un compte Simpsons. Utilisez-le pour acheter en personne, par la poste ou par téléphone

Simpsons

CONSERVEZ CE CAHIER DE 16 PAGES. IL EST REMPLI D'AUBAINES POUR LA MAISON. CES ARTICLES ET DE NOMBREUX AUTRES NON ANNONCÉS EN VENTE JUSQU'AU 18 AOÛT JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

9

EN BREF...

Gratuité de la traverse pour les gens de l'Ile-aux-Coudres

LA MALBAIE — La population de l'Ile-aux-Coudres profitera de la gratuité de la traverse d'ici quelques semaines, et cette gratuité s'inscrira dans le cadre d'une politique provinciale d'ensemble du ministère des Transports, a annoncé hier, à La Malbaie, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix et ministre d'Etat aux Transports, au cours d'une fête populaire offerte à son intention.

Les résidents de l'Ile-aux-Coudres devront être munis d'une carte ou de toute autre pièce devant les identifier comme seuls bénéficiaires de cette gratuité.

Par ailleurs, le même principe sera appliqué par les usagers réguliers de la traverse Québec-Lévis, alors que les autres passagers — visiteurs, touristes — devront payer pour voyager d'une rive à l'autre. Le péage sera donc rétabli prochainement sur les traversiers pour tous les voyageurs d'occasion, car à Québec, il avait été aboli pour tous les piétons il y a trois ans.

Nominations au Conseil scolaire de l'île de Montréal

QUEBEC — Le ministère de l'Education a annoncé hier la nomination de trois membres au Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Il s'agit de MM. Bernard Grégoire, administrateur et président du Comité de parents à la Commission des écoles catholiques de Montréal, Morton Bessner, avocat, et Aldo Dello Sbarba, industriel.

Ces nominations, précise le communiqué du ministère, complètent la formation du premier conseil scolaire de l'île de Montréal à la suite des élections du 18 juin.

La première réunion du conseil qui comprend 18 membres aura lieu le 24 juillet.

Par ailleurs, le ministère a aussi annoncé la nomination de M. Jacques Plourde à la direction générale de l'équipement.

L'ambassadeur Gauvin sera de retour samedi prochain

OTTAWA — Michel Gauvin, ambassadeur du Canada auprès de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam doit arriver à Ottawa samedi soir, a révélé hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Son départ du Vietnam a été retardé depuis le début de juillet tandis que des représentants de la CICS négociaient la libération de deux officiers canadiens, les capitaines Fletcher Thomson, d'Ottawa, et Ian Patten, de Toronto. Les deux hommes ont été détenus par le Vietcong au Sud-Vietnam durant 17 jours et n'ont été relâchés que dimanche dernier.

M. Gauvin demeurera à Ottawa tout juste le temps de rendre compte de sa mission et peut-être de comparaître devant le comité des Communes sur les affaires extérieures. Il retournera ensuite occuper son poste d'ambassadeur du Canada en Grèce, qu'il occupait au moment de sa nomination en janvier dernier comme président de la CICS.

Le Canada doit retirer vers la fin du mois son contingent de militaires auprès de la CICS au Vietnam.

Erik Nielsen est condamné à payer $350.

WHITEHORSE, Yukon — M. Erick Nielsen, député conservateur fédéral du Yukon, a été trouvé coupable, lundi à Whitehorse, au Yukon, de l'accusation d'avoir négligé de s'enregistrer au programme d'assurance-santé du Yukon.

Il a été condamné à une amende de $350 dont il devra s'acquitter d'ici deux semaines. La peine maximum prévu pour ce genre d'offense est de $1,000 d'amende et-ou six mois de prison. M. Nielsen pourra aller en appel d'ici 30 jours.

Le juge Gerry Lecovin, de Vancouver, s'est déclaré satisfait d'un certificat présenté par la Couronne établissant que M. Nielsen avait négligé de s'inscrire au programme d'assurance-santé.

L'ancien maire de Whitehorse, M. Bert Wybrew, avait été déclaré non coupable à une accusation similaire. M. Wybrew avait déclaré avoir fait parvenir par la poste sa formule d'inscription, mais n'avait pas payé les primes puisqu'on ne lui avait pas fait parvenir de facture à cet effet.

Le juge avait établi que M. Wybrew n'était pas tenu de s'assurer qu'il était bel et bien inscrit au programme d'assurance-santé une fois que la formule avait été postée.

Les médecins d'Oakville sont parmi les mieux payés au pays

OTTAWA — Les médecins et chirurgiens à leur compte, à Oakville, en Ontario, faisaient partie du groupe professionnel le mieux rémunéré au Canada en 1971, rapporte Statistique Canada, hier.

En effet, leurs revenus moyens s'établissaient à $39,555, suivis des avocats et notaires à leur compte avec un revenu moyen de $27,862 et des dentistes avec $25,828.

Par ailleurs, la ville dont le revenu moyen est le plus élevé est Oakville avec $9,061, puis viennent Mississauga avec $8,850 et Sarnia avec $8,647.

Entre 1970 et 1971, les revenus de 8,581,000 personnes ont augmenté de 9.6 pour cent comparé à l'année précédente, tandis que 2.5 millions voyaient leur revenu diminuer de 23.8 pour cent.

De 1967 à 1971, l'augmentation des revenus s'est chiffrée à 39.4 pour cent, 38.2 pour cent pour les hommes et 45 pour cent pour les femmes.

Trudeau préfère croire qu'on ne l'a pas enregistré

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a soutenu qu'il maintenait la présomption que les conversations qu'il a eues avec le président Nixon, l'an dernier, n'ont pas été enregistrées.

"Je ne le savais pas à ce moment-là, ni maintenant" a-t-il affirmé en réponse à une question de M. A. Lawrence (PC-Northumberland-Durham), hier, aux Communes.

"Avez-vous l'intention de demander les transcriptions de ces enregistrements" a-t-il poursuivi, sans obtenir de réponse.

Selon un témoin à l'enquête de la Commission sénatoriale sur les scandales du Watergate, il semble que la Maison Blanche soit bourrée de microphones, en particulier le Salon ovale du président Nixon.

Le bill sur les allocations familiales sera étudié plus tard

OTTAWA — M. A. Lambert, député créditiste de Bellechasse aux Communes, a tenté vainement d'obtenir l'assentiment unanime des députés, pour que le projet de loi sur les allocations familiales soit étudié immédiatement.

Selon lui, les augmentations des allocations des enfants qui passeront de quelque $7 à $20 par mois par enfant, devraient être versées dès le mois de septembre, soit au moment du retour des enfants à l'école.

Pour que les Communes étudient immédiatement ce projet de loi déposé lundi, il aurait fallu que tous les députés acceptent la motion qu'il a présentée pour supprimer les travaux réguliers et étudier, à la place, ce projet de loi. Les Libéraux s'y sont objectés.

Dans l'Ouest, même les libéraux sont mécontents du gouvernement Trudeau

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — En 1969 à la tribune de la presse, je recevais un appel anonyme de ce qui me semble être une espèce de vieille fille anglaise, qui m'annonçait que tous les Canadiens français étaient séparatistes, y compris Pierre Elliott Trudeau qui, à ce moment-là, disait-elle, était en train de construire une armée francophone pour faire l'indépendance du Québec.

C'était à Ottawa il y a quatre ans, à un moment où la trudeaumanie n'avait pas encore perdu de sa vigueur.

J'ai évidemment trouvé cette accusation ridicule.

Bien des choses ont changé depuis.

Il y a eu notamment le 30 octobre 1972, qui a suscité de la part des principaux porte-parole du "french power" des réactions très fortes. Que s'est-il produit depuis, particulièrement dans les régions les plus imperméables aux politiques libérales?

M. Trudeau, quatre de ses ministres et plusieurs députés dont trois du Québec se sont rendus à Vancouver en fin de semaine dernière pour constater de visu l'état des troupes dans cette région, où, sur 68 députés, seulement sept sont libéraux, parmi lesquels il faut compter quatre ministres.

On veut la tête du gouvernement

Au cours de la dernière campagne électorale, on sentait vaguement certains malaises dans l'opinion publique anglophone. Tout a changé depuis.

Les choses paraissent beaucoup plus claires.

A Vancouver, même entouré de libéraux pendant toute une fin de semaine, on s'aperçoit très vite que dans l'Ouest tout au moins on veut la tête du gouvernement Trudeau. Même les libéraux de l'Ouest sont mécontents du gouvernement.

Pendant deux jours de discussions qui très souvent tournaient en lamentations sur l'aliénation des gens de l'Ouest face au gouvernement fédéral, il ne s'est pas trouvé une seule personne pour féliciter le gouvernement de son attitude.

M. Trudeau a d'ailleurs accepté cette réaction en promettant de répondre désormais d'une manière beaucoup plus directe et terre-à-terre aux représentations qui lui parviendront du côté du Pacifique.

J'ai demandé à de jeunes travailleuses bénévoles pour le Parti libéral ce qu'elles pensaient du gouvernement Trudeau depuis les dernières élections.

"Il traite encore le Québec en enfant gâté."

— Pouvez-vous, je vous prie, me donne un exemple ?

— Le bill olympique, c'est encore pour aider le Québec.

Une telle réaction paraît incroyable, car depuis le début de toute cette opération olympique, M. Trudeau et ses ministres ont répété des dizaines de fois qu'Ottawa ne dépenserait pas un sou additionnel pour le financement des Jeux de 1976. La contribution fédérale ne coûtera rien aux contribuables canadiens.

Mais la réaction du public n'en est pas moins très défavorable et nuisible au gouvernement Trudeau.

A peu près tous les média dans l'Ouest sont engagés dans une campagne anti-libérale d'une acidité étonnante.

On reprochait avant à M. Trudeau de ne pas être assez flexible. Maintenant on dit qu'il est trop flexible et qu'il devrait cesser de s'accrocher au pouvoir.

Effectivement, le gouvernement canadien a modifié son attitude sur la plupart des points les plus contestés de la dernière campagne électorale: assurance-chômage, immigration, etc . . .

Mais les gens de l'Ouest ne semblent pas du tout apprécier cette souplesse de dernière heure.

Le gouvernement Trudeau a donc beaucoup à faire pour se redonner une image acceptable dans l'Ouest. La conférence de Vancouver, où 200 militants ont discuté comme des moines de tous les problèmes d'intérêt régional, était une première étape importante.

Il y aura la semaine prochaine cette première canadienne qu'est la réunion des premiers ministres du Canada et des quatre provinces de l'Ouest, au cours de laquelle le gouvernement annoncera diverses mesures pour reconquérir une certaine faveur auprès de l'opinion publique.

Mais les libéraux sont pris dans un cercle vicieux, exactement comme le sont les conservateurs au Québec. Il y a très peu de personnalités pour faire valoir le point de vue ministériel dans l'Ouest. Les grands ténors se trouvent dans d'autres partis.

Il n'y a d'abord aucun gouvernement libéral provincial dans l'Ouest. Trois sont néo-démocrates et celui de l'Alberta est conservateur. Dans cet isolement, le gouvernement albertain se sent obligé d'attendre les décisions de trois autres provinces avant de décider de sa propre action.

Au niveau fédéral, les maîtres incontestés de la politique sont MM. John Diefenbaker chez les conservateurs et T.C. Douglas chez le Nouveau parti démocratique.

Et c'est comme ça depuis très longtemps. Plusieurs ont souligné à Vancouver que depuis 1867 il y a eu à Ottawa un gouvernement libéral 65 p. cent du temps, alors que l'Ouest a voté pour des députés de l'opposition les deux tiers du temps.

Sur le plan financier néanmoins, l'Ouest reçoit environ 25 p. cent des dépenses fédérales, alors qu'il compte pour 26 p. cent de la population canadienne.

Maîtres chez eux

L'Ouest n'est donc pas aussi laissé à lui-même que des critiques semblent l'indiquer. C'est au niveau politique surtout qu'il y a une distorsion, qui est à l'origine du combat actuel qui rappelle le début des années 60 au Québec.

Les gens de l'Ouest veulent exercer une plus grande influence dans les entreprises privées. Certains favorisent même la création d'un réseau de radio-tv strictement "western", car ces gens en ont assez de toujours voir les "gueules" des gars de CBC à Toronto ou à Ottawa.

Les gens de l'Ouest veulent donc devenir un peu plus maîtres chez eux. Si tout le monde parle d'égalité, il n'y a cependant personne pour brandir la menace de l'indépendance.

Dans l'Ouest, il n'y a pas de séparatisme formel. Comme l'a dit M. James Richardson, on parle de "réconfédération".

Mais tous sont d'accord avec le ministre Ron Basford: "We want action now".

Un vieux rêve des westerners: devenir une seule province...

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. James Richardson membre d'une famille bourgeoise éminente de Winnipeg et ministre dans le gouvernement libéral de M. Trudeau rêve du jour où les quatre provinces de l'Ouest feront vraiment bloc et deviendront complices du Québec pour arracher des pouvoirs à Ottawa.

Si ce rêve devient réalité on vivra alors dans un nouveau Canada qui sera assez différent de celui que l'on connaît depuis plus de 100 ans.

Dans ce pays au fédéralisme relâché, il y aurait quatre grands gouvernements régionaux, le Québec, l'Ontario, le bloc atlantique et enfin celui de l'Ouest. Depuis trois ans M. Richardson en parle avec enthousiasme. Il avoue avoir soulevé sérieusement cette question dans une conversation qu'il a eue avec son premier ministre en 1971.

Une pierre deux coups

Si l'Ouest devenait une seule province, on pourrait, selon lui faire d'une pierre deux coups : A) donner une voix plus forte et mieux canalisée à l'Ouest, qui serait intéressé à obtenir plus de pouvoirs dans certains domaines, comme ceux de la main-d'oeuvre et de l'immigration, etc . . .

Bref, avec ses six millions d'habitants actuels, l'Ouest ferait des demandes fort semblables à celles du Québec, parce que son gouvernement serait en mesure d'excercer ces nouvelles responsabilités, ce que les petits gouvernements provinciaux actuels dans l'Ouest comme dans l'Est ne peuvent pas assumer.

B) En atteignant ce premier objectif on réglerait toujours selon M. Richardson, une bonne partie des problèmes entre Québec et Ottawa. Le Québec ne serait plus seul. Le gouvernement fédéral ne pourrait plus invoquer l'argument du statut particulier que vient de rejeter à nouveau M. Trudeau à Vancouver puisque vraisemblablement les quatre nouvelles grandes régions auraient des positions très semblables.

M. Richardson croit tellement à ce rêve, comme il le dit lui-même, que non seulement il en parle depuis trois ans, mais qu'il entrevoit déjà la nécessité de créer dans l'Ouest un nouveau parti politique inter-provincial qui se donnerait pour mission de travailler à la fusion politique de tout ce territoire qui va du Manitoba jusqu'au Pacifique.

Qu'à cela ne tienne, il n'hésiterait pas à devenir lui-même membre de ce parti politique si jamais il lui arrive de constater qu'il n'a plus rien à faire en politique fédérale. Mais, c'est une menace encore bien lointaine, s'empresse-t-il d'ajouter.

Une solution pratique

Le premier ministre Trudeau n'a jamais commenté officiellement ce plan de M. Richardson qui rejoint d'assez prêt d'autres projets comme celui de M. W. A. Bennett et probablement aussi dans une large mesure les positions défendues par le Québec depuis 1960.

On raconte dans les cercles ministériels que M. Trudeau a toujours préconisé un gouvernement central beaucoup plus fort. Ce que M. Trudeau a révélé à Vancouver à propos du ministère de l'Expansion économique régionale est davantage un programme de déconcentration administrative que de décentralisation réelle des pouvoirs.

Selon M. Richardson, qui est présentement ministre de la Défense, il faut songer pour l'avenir du Canada à une solution pratique plutôt qu'à une formule idéale.

A gouvernement, c'est-à-dire chez les collègues de M. Richardson au Conseil des ministres et chez les éminences plus ou moins grises, on contemple cette idée d'un regroupement en quatre blocs politiques avec une sympathie très polie, avec un certain intérêt aussi, mais en aucune façon on n'entrevoit l'application prochaine de ce plan, qui aurait sans doute pour effet de donner au gouvernement central des adversaires beaucoup plus redoutables que ne le permet la division actuelle en 10 provinces.

Pour M. Charles Drury, président du Conseil du Trésor, à long terme l'idée de M. Richardson est désirable. Il se demande cependant si elle est pratique sans fournir de réponse.

M. Drury souligne qu'en politique comme ailleurs il y a des modes qui passent. Sans le dire explicitement, il semble ranger l'idée de M. Richardson dans cette catégorie.

D'autres comme le chef du cabinet du premier ministre M. Martin O'Connell, représentent bien la position officielle d'Ottawa à ce sujet en faisant valoir qu'il y a des gouvernements provinciaux en place et que toute initiative vers une plus grande intégration régionale doit nécessairement émaner de ces provinces mêmes.

Une évolution

Dans l'immédiat, le gouvernement canadien a des priorités d'un tout autre ordre. Il faut prendre des mesures pour calmer la colère qui commence à s'exprimer dans l'Ouest.

Mais, il n'en reste pas moins qu'une évolution, si minime soit-elle, est perceptible. De plus, dans l'Ouest, on assite à la naissance de fronts communs ou de consultations inter-provinciaux ausi bien au niveau des gouvernements que des partis politiques.

Quant à M. Richardson, il voit son idée passer par le cheminement suivant : 1) Mise sur pied d'un service commun d'information, qui pourrait faire l'inventaire des ressources des quatre provinces concernées et compiler des statistiques couvrant l'ensemble de l'Ouest, ce qui n'existe actuellement que d'une manière embryonnaire.

2) Il faudrait ensuite harmoniser les lois et programmes provinciaux (vg. la Voirie, l'Education, etc.)

3) Enfin, viendrait éventuellement la création d'un organisme régional, qui aurait pour rôle de négocier avec Ottawa un "nouveau pouvoir régional de l'Ouest".

Mais avant d'arriver à cet objectif, les obstacles à franchir sont nombreux et très difficiles :

Celui des Rocheuses n'est pas le moindre.

NOTRE GARANTIE
Si vous trouvez la même marchandise à un prix inférieur, on vous remet, en argent, le double de la différence.

Nous sommes le centre d'escompte le plus important à Montréal

DES PRIX JAMAIS VUS EN '73
C'EST INCROYABLE COMME LES PRIX SONT BAS

CHARGEX MISE DE CÔTÉ

VOYEZ AUSSI DES MILLIERS D'AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS

TERGAL ENTIÈREMENT BRODÉ
144" x 95" prêt à poser. Reelle aubaine. Importé de France.
Ord. $79.95 Spécial l'ensemble $39.95
RÉELLE AUBAINE

TAPIS DE CUISINE ET COMMERCIAL
1ère qualité
très résistant - intachable
10 couleurs attrayantes
endos caoutchouté
Ord. $9.95 SPÉCIAL $4.99 v. car.
12 pi. de large

VINYLE INCRUSTÉ
"KARAMIC"
12 pieds de largeur
7 couleurs
ACHAT SPÉCIAL
Ord. $4.95 Spécial $2.49 V.C.

TAPIS 100% NYLON DUPONT
12 pieds de large de longue durée
endos de caoutchouc
Ord. $7.95 v.c. NOTRE SPÉCIAL $3.99 V.C.

DRAPERIES
144 x 95"
Prêtes à poser
Grands choix couleurs
Ord. $49.95 25.00 l'ens.

PRÉLART CUSHION FLOOR (VINYLE COUSSINE)
12 pi. de large 10 couleurs au choix
Rég. $3.29 $1.98 V.C.

TUILES PRÉ-COLLÉES
12" x 12"
Première qualité
Valeur rég. 31¢
SUPER SPÉCIAL 19¢ ch.

TUILES VINYLE D'AMIANTE
12" x 12" — 1ere qualité choix de motifs et couleurs
Ord. 22¢ EXTRA SPÉCIAL 13¢ ch.

STORES DE TOILE
100% OPAQUE
ÉPARGNEZ!
Première qualité, opaque blanc, style uni ou ondulé. Une vraie aubaine! Nous réparons les stores vénitiens et coupons les toiles, avec ou sans frange, pendant que vous attendez.

GRANDEUR	UNI ORD.	UNI SPÉCIAL	ONDULÉ ORD.	ONDULÉ SPÉCIAL
27x58	5.95	4.05	8.95	5.36
36x70	6.55	4.45	9.75	6.26
36x82	6.95	5.36	10.80	7.16
42x70	7.75	5.85	11.95	8.06
42x82	8.80	6.26	13.25	8.96
48x70	9.95	7.16	13.95	9.86
48x82	10.95	8.06	14.45	10.76
54x70	11.50	8.96	15.95	11.66

GRANDEUR	UNI ORD.	UNI SPÉCIAL	ONDULÉ ORD.	ONDULÉ SPÉCIAL
54x82	12.25	9.86	16.95	12.56
63x58	17.45	12.56	23.95	16.16
63x70	19.75	14.36	26.50	17.96
72x58	19.95	15.26	27.45	18.86
72x70	22.65	17.06	29.95	20.66
77x58	29.95	22.46	38.95	26.96
77x70	33.25	25.16	41.45	29.66

Aussi jusqu'à 144 pcs de large, prix spécial

TAPIS NATTÉS
Première qualité
6' x 9' 100% nylon $22.95 ch.

TAPIS OZITE
12 pi. de large
Très bonne qualité
8 couleurs au choix
la meilleure fabrication caoutchouté très épais.
Ord. 4.95 Special $2.49 var. car.

PROTÈGE-TAPIS
Vinyle transparent très résistant 27" avec grips.
Ord. $3.95 $2.00 La verge

RIDEAUX À FILETS 48"
Choix de couleurs lavables
100% FORTREL
Rég. $1.49 La verge 59¢

DRAPERIES
10,000 verges, couleurs assorties.
Rég. $1.49 La verge 59¢

TAPIS DE PASSAGE 27"
Première qualité, très résistant, intachable, endos caoutchouté
ord. $5.95 en spécial $2.99 la verge

LINGERIE DE MAISON
ÉPARGNEZ COMME JAMAIS
Serviettes, draps, couvre-lits, couvertures, rideaux de douche, oreillers, nappes, etc., etc.
Épargnez de 25% à 50%

TERGAL CORNELLI IMPORTÉ DE FRANCE
144" x 95" prêt à poser
Bas du rideau brodé Ord. $49.95 pour $29.95 L'ENS.

DRAPERIES en FILET
prêtes à poser 144" de large par 95" de long.
Plis français Fortrel, 4 couleurs.
Rég. 39.95 SPÉCIAL $12.97 L'ENS. crochets compris

BOUL. MÉTROPOLITAIN
ROSEMONT
MASSON 3200
SHERBROOKE
SAINTE-CATHERINE
IBERVILLE
BOUL. SAINT-MICHEL
BOUL. PIE-IX
JARDIN BOTANIQUE

Au Bon Marché
ATTENTION SPÉCIALE MASSON
AUX COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OU POSTALES

SATISFACTION GARANTIE
LIVRAISON GRATUITE
DRAPERIES ET TAPIS POSÉS PAR DES EXPERTS

3200, rue MASSON,
angle 10e Avenue, Rosemont
Tel. : 721-9520, 721-6688

Les plages de Sherbrooke "suspectes"

SHERBROOKE (P C) — Les plages publiques de Sherbrooke sont classées dans la catégorie "e a u x suspectes mais non polluées", indique le rapport hebdomadaire du service d'hygiène de la cité.

Suite à une décision du conseil municipal des échantillons sont prélevés le long des plages tous les dimanches de l'été et les résultats des analyses auxquelles ils sont soumis sont affichés à l'intention des baigneurs.

Selon le maire de Sherbrooke, M. Marc Bureau, la situation a c t u e l l e indique qu'il y a "risque de danger" et c'est au public qu'il revient de prendre sa propre décision.

Décès de l'Anglais le plus riche

L O N D R E S (Reuter) — L'armateur britannique sir J o h n Ellerman, considéré comme l'homme le plus riche de Grande-Bretagne, est décédé des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de 53 ans.

Sir John avait vécu les trente-cinq dernières années de sa vie en reclus.

Selon certaines estimations, sa fortune s'élevait à plus de $1 milliard.

Sir John laisse une veuve, Esther, fille de Clarence, de Sola, de Montréal. Il n'avait pas d'enfants.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE
528, avenue Centrale, Val d'Or.

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire régionale La Vérendrye recevra jusqu'à 20:00 heures, le 21 aout 1973, des soumissions sous enveloppes scellees pour les cahiers des charges suivants:

Ameublement de bureau — Art culinaire — Arts plastiques — Audio-visuel — Biologie — Chimie — Clinique médicale — Couture pour dames — Couture domestique — Cuisine de restaurant — Écologie — Éducation physique — Électricité — Électrotechnique — Géographie — Initiation a la technologie — Machines de bureau — Mecanique automobile — Mécanique petits moteurs — Soins de beauté.

Les soumissionnaires sont pries de ne demander que les sections qui peuvent les interesser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire, prepare a cette fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie equivalent a au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci depasse $2,000.

La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiee et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 30 juillet 1973, en s'adressant au Service des Achats de la Commission Scolaire Regionale La Vérendrye, 528, avenue centrale, a Val D'Or, téléphone: 819-825-4125.

Les soumissions seront ouvertes en presence des interesses le 21 aout 1973, a 19:00 heures (heure locale), lors du debut de la réunion des commissaires. Les soumissionnaires peuvent assister a l'ouverture.

La commission scolaire ne s'engage a accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se reserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNÉ À VAL D'OR, le 13 juillet 1973.

ORIEL RIOPEL,
Directeur general.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-73-10247
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi 7 août 1973
Postes Duvernay et Jacques-Cartier
FOURNITURE DE QUATRE (4) OSCILLOGRAPHES AUTOMATIQUES À MÉMOIRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. a 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque a charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

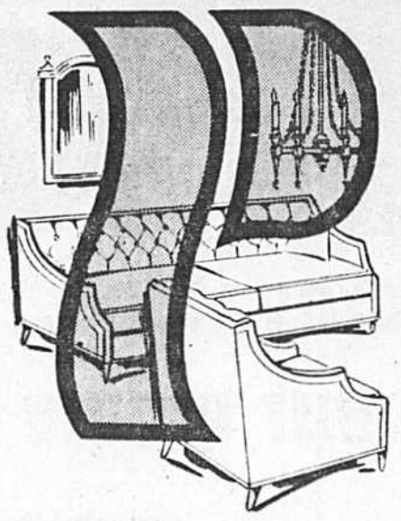
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

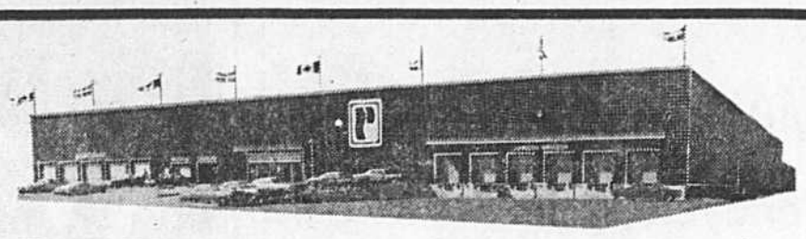
Les co-secrétaires
B. Lacasse-W.E. Johnson

Montreal, le 9 juillet 1973.





Pascal Meubles Ouest
3600 Côte Vertu
Sortie 38 de la route Transcanadienne



Pascal Meubles Est
6800, est, rue Jean-Talon
Près du Centre commercial Langelier

MAINTENANT DEUX GRANDS ENTREPÔTS SALLE D'EXPOSITION.

UN CHOIX DE MEUBLES INCOMPARABLES À PRIX D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES

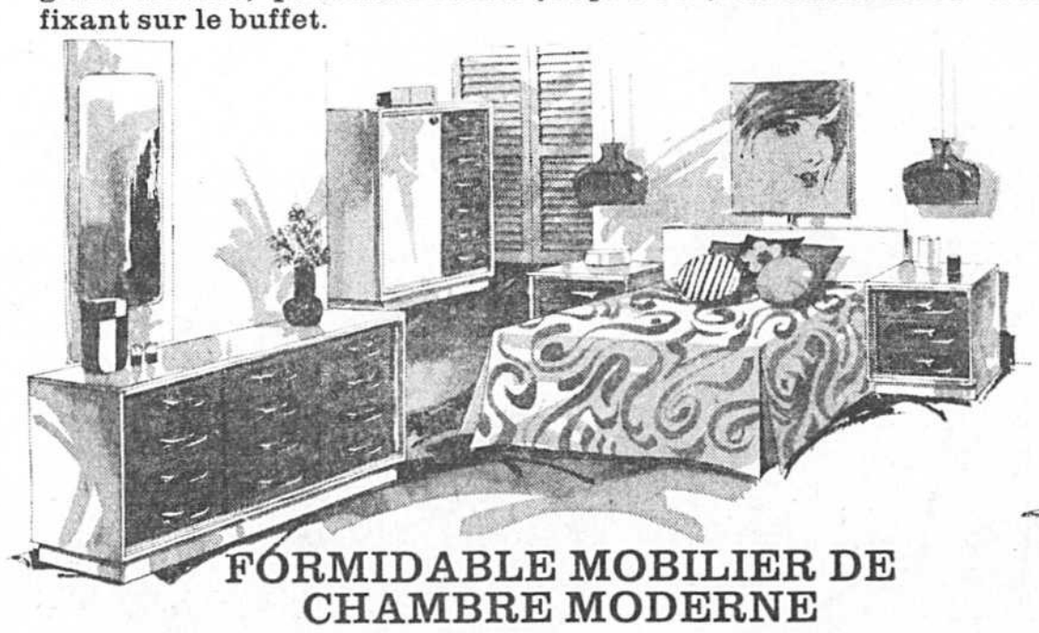
des meubles luxueux que vous auriez pu croire hors de votre budget, DÉSORMAIS À DES PRIX PLUS QUE RAISONNABLES.

LA NOUVEAUTÉ DE L'ANNÉE POUR LA SALLE À MANGER



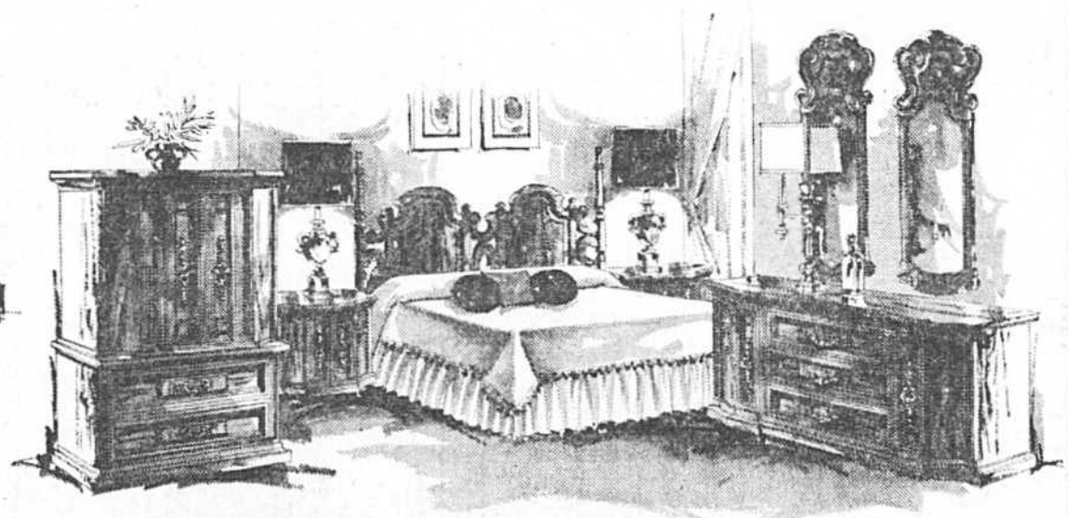
Burlington House vous présente cette nouvelle conception, d'inspiration espagnole, offerte à un prix incroyablement bas, lorsqu'on considère le magnifique ensemble rehaussé de notes luxueuses d'après un motif authentiquement méditerranéen.
Garni de ferrures somptueuses au fini antique à l'italienne. Les chaises, au dossier cannés, sont d'un style des plus recherché. L'ensemble comprend 4 chaises (2 fauteuils), une luxueuse table du genre tréteau, pouvant s'ouvrir jusqu'à 98", un buffet de 69" avec vitrine à devant décoratif se fixant sur le buffet.

PRIX ÉTONNAMMENT BAS
Ensemble 9 pièces
1249.95
TABLE DE SERVICE SUR ROULETTES 219.95



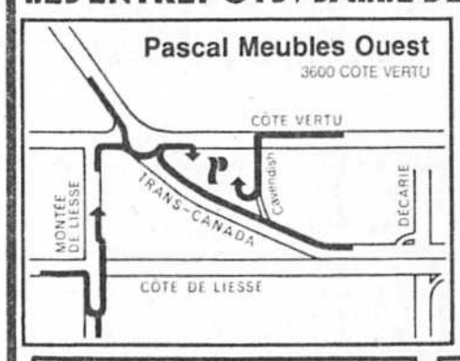
FORMIDABLE MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE
Devants en plastique avec panneaux rouges.

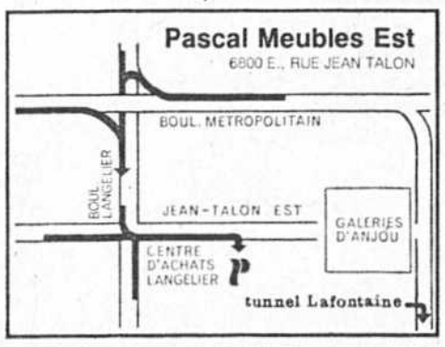
Bureau triple	Combinaison chiffonnier et commode	Table de chevet	Tête de lit
159.90	109.90	42.90	36.90



C'EST UN MOBILIER CLASSIQUE
"GRAND REGENT" DE BURLINGTON
Une conception superbe pour une vie gracieuse, en chêne massif au riche fini pacanier. Miroirs jumelés, bureau 80".
Grand chiffonnier 982.95 — Commode en sus 120.95

LES ENTREPOTS / SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES





TERMES BUDGÉTAIRES
Vous pourrez faire ici vos achats avec le plan de paiement qui vous convient le mieux, que ce soit par notre propre plan de crédit PASCAL, CHARGEX ou "PASCAL QUICK CHARGE" vous économiserez...

LA MÉTHODE D'ACHAT PASCAL "ENTREPÔT SALLE D'EXPOSITION"
Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettrons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

HEURES D'AFFAIRES — lun., mar., merc., de 10h a.m. à 6h p.m. Jeudi et vendredi de 10h a.m. à 9h p.m. Samedi de 9h a.m. à 5h p.m.

DES PRIX FANTASTIQUES D'UNE VALEUR TOTALE DE $10,000

Aucun achat requis. Remplissez le coupon de participation aux entrepôts

PREMIERS PRIX 2 VEGAS À ARRIÈRE OUVRANT

Toutes personnes âgées de plus de 18 ans qui visitent l'un des deux magasins ont la chance de gagner l'un des 22 prix énumérés ci-dessous (d'une valeur pouvant aller jusqu'à $895.00) et l'une des 2 Vegas. N'oubliez pas, aucun achat requis. Nous voulons que vous voyiez ces deux magasins formidables.

DES PRIX MERVEILLEUX SERONT TIRÉS TOUTES LES SEMAINES À CHACUN DES MAGASINS!

1. Ensemble de dinette moderne (verre et chrome), tirage le 23 juin
2. Réfrigérateur Admiral Duplex, tirage le 30 juin
3. Ensemble de chambre Victoriaville, tirage le 7 juillet
4. Divan 2 pièces Sklar, tirage le 14 juillet
5. Sofa-lit King Koil "Long Line", tirage le 21 juillet
6. TV couleur 17" Zenith avec télécommande, tirage le 29 juillet
7. 50 verges de moquette, tirage le 4 août
8. Lave-vaisselle Maytag, tirage le 11 août
9. Ensemble de salle à dîner Peppler, tirage le 18 août
10. Cuisinière à four auto-nettoyant Westinghouse, tirage le 25 août
11. Laveuse et secheuse Moffat, tirage le 1er septembre
12. Véga 1973, tirage le 8 septembre



ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES
3600 Côte Vertu, route Trans Canadienne, Sortie 38, St. Laurent • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX

la presse
MONTREAL, MERCREDI
18 JUILLET 1973
89e ANNEE — No 170
G

Deux semaines avec les Indiens de la baie James



PAR JULES BELIVEAU

Et vlan!

— IV —

La soirée de noce battait son plein depuis près d'une heure. Le plancher de bois du "Watt Memorial Hall", le grand lieu de réunion du village de Fort Rupert, tremblait de toutes ses planches sous les pas saccadés des danseurs. A travers les cris du "câleur" et la rumeur joyeuse montant de la foule des spectateurs assis aux deux extrémités de la salle, on entendait à peine la plainte soutenue du violon. Soudain, vlan ! . . .

Si je n'ai pas roulé entre les jambes des danseurs, c'est problablement parce que ma partenaire de droite m'empoigna solidement par la ceinture. Au son des rires nerveux d'un groupe de femmes témoins de la scène, je vis le grand Indien de six pieds qui venait de m'asséner une super gifle en plein visage s'éloigner de moi dans un tourbillon acrobatique inaccoutumé. Puis je cherchai à retrouver mes esprits et le tempo de la danse.

Plusieurs fois au cours de cette espèce de rigodon appelé ici plus couramment "step dance" — la seule danse que les Indiens semblent connaître et apprécier — je me retrouvai à moins d'une longueur de bras de mon grand Indien de six pieds. D'aise sans doute, il martelait bruyamment le plancher de ses talons en souriant, mine de rien. Traversé d'un tout autre sentiment, je dansais sur la pointe des pieds, presque en silence, mais je souriais aussi...

Que s'était-il passé?

Une partie de la nuit et le lendemain, je me remémorai les circonstances ayant entouré cet incident que je m'efforce de croire banal et sans gravité.

Ce fut d'abord le mariage des quatre couples dans la petite église de Fort Rupert. Et la tournée des nouveaux mariés dans plusieurs maisons du village, où l'on buvait quelques verres à leur santé. Puis, vers la fin de l'après-midi, tout le monde s'amena dans la grande salle pour le festin préparé et servi à la mode du pays: de la viande d'outarde en quantité (et, entre nous, délicieuse!), de la "banik" (sorte de pain indien cuit sans levure, donc très consistant, dans lequel on incorpore parfois des raisins secs), du gâteau et, enfin, des pleines chaudronnées de café servi pour tous les convives avec du lait et du sucre. Sur les longues tables, aucun ustensile, ce qui ne va pas sans ajouter une certaine note de simplicité. Et à la fin du repas, lorsque tout le monde s'est bien régalé, il est de bon ton que chaque invité apporte chez lui, dans des petits sacs distribués à cet effet, deux ou trois cuisses d'outarde et des morceaux de gâteau afin qu'il ne reste rien.

Et alors? Y a-t-il dans tout cela quelque chose de répréhensible ayant quelque relation directe avec le traitement que m'a infligé ce soir-là un Indien? Pas du tout, au contraire.

Mais il manque dans toutes ces péripéties un élément aussi important que pernicieux que je ne saurais passer sous silence: la bière.

Apportée au village par la voie des airs les jours précédents, elle s'était mise à couler à flot depuis la fin de la cérémonie religieuse jusqu'à épuisement quasi total de toutes les réserves aux petites heures du matin suivant.

Et lorsque les réserves s'étaient épuisées trop rapidement au goût de certains, rien ne les aurait empêchés de s'offrir quelques rasades de "home brew", une boisson de leur confection (faite de raisin, de sucre et de levure) fort indigeste, surtout si l'on n'a pas la patience de la laisser fermenter suffisamment.

Résultat: au bout de quelques heures, presque tout le village de Fort Rupert, hommes, femmes et un bon nombre de grands adolescents, titubaient en choeur. Et avec une belle unanimité.

Une forte quantité d'alcool, donc, surtout mélangée avec une certaine dose de secret ressentiment à l'égard des Blancs en général, et des Québécois francophones en particulier (because le Projet de développement de la baie James, entre autres choses), peut provoquer chez les Indiens des gestes aussi violents qu'imprévisibles. Cette explication, je la dois à plusieurs personnes, blanches et indiennes, à qui j'ai raconté mon expérience.

Mais serais-je en train de dire que lorsque l'Indien a bu, il perd complètement la tête? (Que l'on se souvienne des histoires d'eau-de-vie rapportées par les missionnaires et les explorateurs ayant visité autrefois les campements des Indiens, puis de la prohibition dont les Blancs ont par la suite, et pendant de longues années, frappé les réserves indiennes . . .)

Oui et non. A vrai dire, je ne le sais pas.

J'ai cependant entendu pendant mon voyage plusieurs théories et divers commentaires sur ce sujet particulièrement troublant pour les communautés de Fort Rupert et de Fort George (le problème n'existe pas à Eastmain et à Wemindji).

"Les Indiens ne peuvent pas se passer de ce qui est bon au goût, m'a dit une infirmière. Et la bière, ils trouvent ça bon."

"La preuve, a poursuivi un professeur: ils en prennent tant qu'il y en a. Et quand il n'y en a plus, ils n'en prennent plus. Ils peuvent s'en passer comme ça pendant des mois, par exemple, lorsqu'ils vont à la chasse en hiver... Ils ne sont donc pas alcooliques."

Le gérant de la bande de Fort Rupert, Albert Diamond, reconnaît de son côté, l'air songeur: "L'alcool est pour nous un sérieux problème".

Quant au missionnaire catholique de l'endroit, le père Maurice Provencher, il soutient que l'alcool n'est pas le problème numéro un des Indiens. Et il ajoute: "Ce n'est d'ailleurs pas un problème indien. Et ceux qui sont à blâmer, ce sont les Blancs qui exploitent ce besoin des Indiens".

Des "cabanes"

Mais le problème numéro un des Indiens, quel est-il?

Selon le père Provencher, c'est celui de l'habitation.

Et en fouillant dans mes souvenirs de voyage, je suis bien près de lui donner raison: les maisons dont j'ai parlé au début de cette série d'articles en ne pouvant m'empêcher de les appeler des "cabanes" ne donnaient qu'une bien pauvre idée de leur état de délabrement avancé, de leur petitesse et de leur inconfort. Je pense ici à ces abris d'infortune que j'ai vus particulièrement dans le campement des Indiens de Matagami, de même qu'à Fort Rupert et à Wemindji, et dans une moindre mesure à Eastmain et à Fort George.

A Fort Rupert, estime le père Provencher, il y a six habitations indiennes convenables, sur un total de 43 maisons, et de 50 à 60 tentes (le plus souvent, quatre murs de divers matériaux solides surmontés d'un toit de toile).

Des maisons encore dignes de ce nom, un bon nombre, dans chacun des villages indiens de la baie James, ont été construites par le gouvernement fédéral il y a de 15 à 18 ans. Mais je n'ai pas l'impression qu'elles pourront survivre à encore bien des hivers!

Ajoutez à ces réalités à donner froid dans le dos que l'on vit dans chacune de ces habitations à deux ou trois familles — pour une moyenne d'environ 10 personnes par "maison" — et vous aurez une idée un peu plus juste du confort que cela peut offrir. Le tout, évidemment, en tenant compte du fait que ces cabanes mesurent habituellement 20 pieds par 24.

Avant d'aller plus loin, il est cependant important de préciser que l'Indien, qui a depuis longtemps l'habitude du grand air, passe généralement plus de temps à l'extérieur qu'à l'intérieur et n'a pas, en matière de logement, les mêmes goûts et les mêmes exigences que les Blancs.

Ainsi, Roby Matthew, de Fort George, à qui j'aurai la fantaisie — ou l'impudence — de demander son avis sur la couleur de sa maison construite par le gouvernement, commencera par me regarder comme s'il voyait un ours à plumes. "Je ne suis pas très "fossy" là-dessus", me confiera-t-il enfin après un long moment de silence.

Ce qui n'empêchera pas, toutefois, Roby Matthew de se montrer fier de son téléphone "Contempra" accroché au mur de sa cuisine... ("Ça remplace le tam-tam!" comme dira l'autre.)

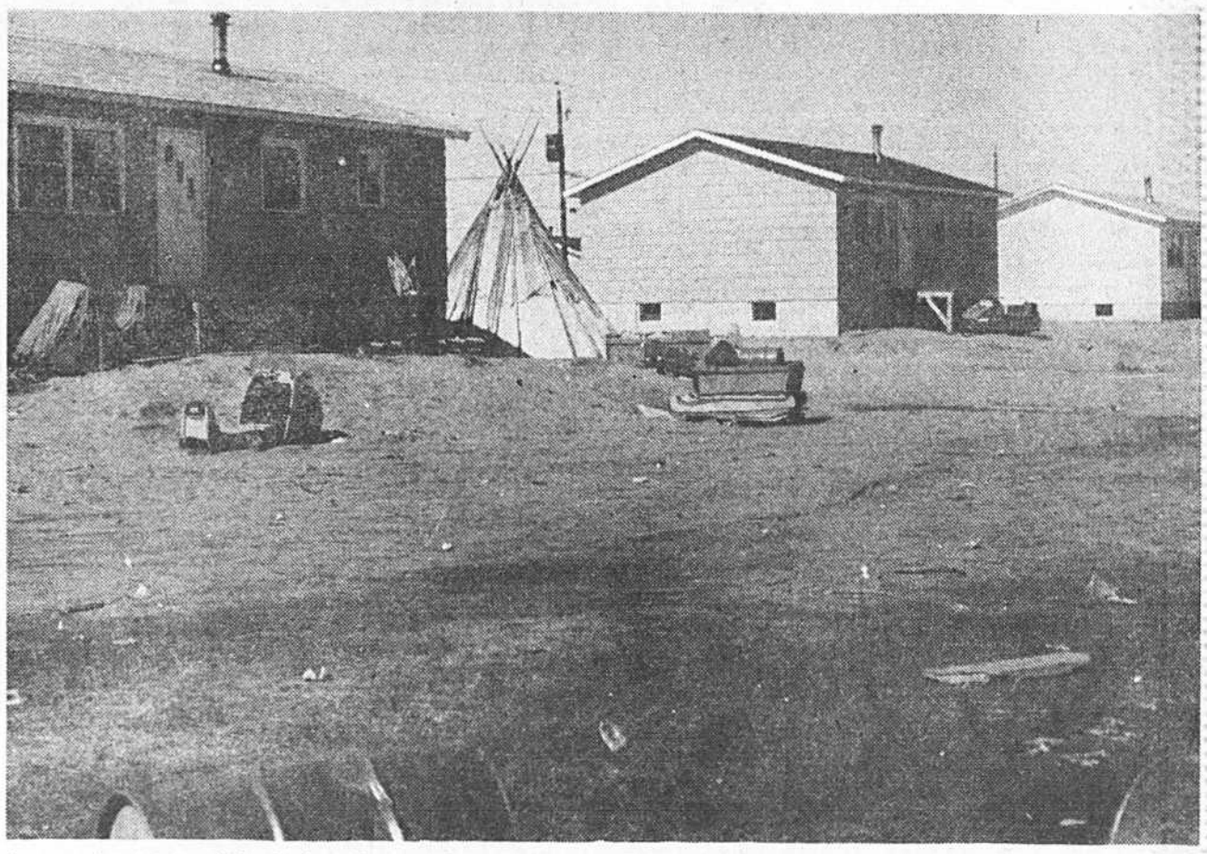
Quant au problème de l'habitation, il aura trouvé une partie de solution, chez les Indiens de la baie James, lorsque le ministère fédéral des Affaires indiennes aura complété son programme de construction de 160 nouvelles maisons à Fort George (80 ont déjà construites mais aucune n'a encore l'eau courante), d'environ 40 maisons à Wemindji et d'une quinzaine d'autres à Eastmain.

Mais un problème, dans ce coin de pays, ne sera-t-il résolu que pour faire place à un autre problème?

DEMAIN : Le Red Power s'en vient !



Des maisons en état de délabrement avancé, trop petites et inconfortables. Chacune d'elles abrite deux ou trois familles ou en moyenne une dizaine de personnes . . .



Lorsque le ministère fédéral des Affaires indiennes aura complété son programme de construction de nouvelles maisons à Fort George, à Eastmain et à Wemindji, il n'aura réglé qu'une partie du problème.



La bière a été apportée au village par la voie des airs au cours des journées précédentes.

Pour ne pas pleurer

Lors de mon arrivée à Fort Rupert, où le gérant de la base aérienne Sylvio Lafrance avait signalé à l'avance ma venue à quelques Indiens, j'ai eu droit, moi aussi, à un impressionnant "comité d'accueil". Mais tous mes hôtes, sans exception, ont éclaté en choeur d'un beau rire sonore lorsque ma tête a frôlé d'un peu trop près le dessous de l'aile de l'avion.

"Si tu étais tombé à l'eau, m'a appris plus tard M. Lafrance, tu leur aurais donné le spectacle comique du siècle !"

Les Indiens sont ainsi: ils rient pour tout et pour rien. Ils rient lorsqu'une balle de fusil rate un caribou. Ils rient lorsqu'ils se donnent accidentellement un coup de marteau sur les doigts...

(C'est un peu curieux ce que je raconte là. Je crois que je devrais dire la même chose des Chinois ou des Japonais si j'avais fait un voyage à l'autre bout de la terre! Puis je me dis que bien des Blancs de mes connaissances réagissent habituellement moins philosophiquement lorsqu'ils s'envoient des coups de marteau sur les doigts!)

Les Indiens rient donc pour manifester leur joie ou leur amusement, tout comme il leur arrive parfois aussi de rire pour ne pas pleurer.

C'est qu'ils ont appris de leurs parents, dès leur plus jeune âge, à cacher leurs chagrins et leurs sentiments de tristesse.

Est-ce la raison pour laquelle je n'ai vu pleurer personne lors de l'enterrement de la dépouille de Mme Salt, une octogénaire respectée de Fort Rupert décédée quelques jours plus tôt dans un hôpital de Toronto?

Le goût incomparable d'un thon supérieur.



3 bons sandwichs.

Pour préparer un appétissant sandwich Clubhouse, mélanger du thon Clover Leaf et de la mayonnaise. Ajouter du bacon croustillant. Saler et poivrer des tranches de tomates. Ajouter une feuille de laitue verte.

Pour un autre bon sandwich au thon, mélanger de petits morceaux de pommes et de céleri, du thon Clover Leaf et une vinaigrette. Servir sur du pain de blé entier et placer sur le dessus une feuille de laitue fraîche.

Humecter beaucoup de thon Clover Leaf avec de la crème sure assaisonnée. Sur le dessus, placer de minces tranches de concombres. Saler et poivrer. Parfait avec du pain français.

Le thon Clover Leaf: pur et simple.

101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre

Votre homme d'affaires,

Fiducie du Québec

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Laissez travailler nos agents d'immeubles

MONTRÉAL	735-6381	RIVE SUD	679-1110
LAKESHORE	684-9711	LAVAL	735-6381
LAURENTIDES	227-5216	JOLIETTE	759-1477

MONTREAL 735-6381

ROSEMONT
Holt coin 3e, propriete commerciale, comprenant épicerie, logement 5 pièces, garage, baux 1974.
J.-P. RACICOT 331-5939

ROSEMONT
Bélanger coin 29e, 1x5, 2x3 sous-sol 8 pi., fen. alum., commercial. Prix d'évaluation.
J.-P. RACICOT, 331-5939

LAVAL OUEST
Bungalow hiver-été, évaluation $3,820, prix demandé $3,500, appellez:
J. VINCENT, 688-6267

ROSEMONT
Sur boul. Rosemont près hôpital Maisonneuve, cottage pierres naturelles, 12 pièces, rez-de-chaussée aménagé en bureaux, 1er étage logement fonctionnel 6 pièces, idéal bureau commercial ou professionnel. Rendez-vous.
J. VINCENT, 688-6267

CHATEAUBRIAND
Duplex près Rosemont, 6-5 pièces, 110-220 v., système chauffage, chassis alum., couverture 1969, impeccable, comptant $5,000.
C. PERUSSE, 384-4765

ANJOU RUE AZILDA
4x5 pièces, détaché 50 pi. façade, revenu $4,800, prix $27,000, comptant $6,000.
C. PERUSSE, 384-4765

CHATEAUBRIAND DUPLEX
Près Rosemont 5-6 pièces, système chauffage, châssis alum., couverture 1969, impeccable, revenu $2,800.
C. PERUSSE, 384-4765

P.A.T.
Bungalow avec bachelor, hyp. 6%, 5½ pièces, 3 ch. à coucher fen. panoramiques, teintee, planchers chêne, ch. bain couleur, poêle, four encastré, lav. vaisselles, s. jeux séparé ou bachelor. Cabanon au jardin.
C. SICOTTE, 581-2266

VERDUN
3x6 pièces, garage, 220 v., gr. terrain, logement bas, comptant $4,000, occupation mai.
E. BONIN, 766-9800

VILLE ÉMARD
Jogues, triplex semi-det., bas 6 pièces, 220 v., planchers bois francs, cuisine moderne, occupation mai.
E. BONIN, 766-9800

LASALLE LARENTE
Cottage dét., 6 pièces, bien situe, prix demandé $12,000, faite offre, occupation mai.
E. BONIN, 766-9800

P.A.T. BUNGALOW
7 pièces, occupation immediate, bachelor 4 pièces, loué $80 p.m., taxes $75, p.m., eau inclus, comptant $3,000.
C. SICOTTE, 581-2266

L'ASSOMPTION
Cottage, 3 autres propriétés, vrai petit domaine, arbres, haies, terrain 31,258 pi. ca., bord de rivière, route 48.
C. PROVOST 759-1477
ou C. SICOTTE 581-2266

VILLE ST-MICHEL
Bung. 5 pièces fermées, sous-sol système, plus terrain zoné duplex, une occasion.
L. CHALIFOUR, 331-6939

AHUNTSIC JOLI DUPLEX
Semi-dét., 2x5½ pièces, plus bachelor au sous-sol, rue résidentielle, garage, grand terrain, paysage.
L. CHALIFOUR, 331-6939

ST-LAURENT
Rue Jasmin, près Bois Franc, terrain 75 x 120, cottage 5 pièces fermées, plus s. jeux au sous-sol, une occasion, une occasion.
L. CHALIFOUR, 331-6939

TERREBONNE
Reprise de finance, bungalow 1970, 5 pièces, hyp. 8¾%, comptant $800, prix $14,400.
MICHELLE VEZINA, 666-4359

LANORAIE
Maison canadienne, près du fleuve, prix réduit à $16,000, 7 pièces, 3 ch. à coucher, garage, remise, solarium, ch. lavage au sous-sol, système, chauffage neuf, entrée électrique neuve, gr. terrain paysagé 65 x 110.
C. SICOTTE, 581-2266

BOUL. PIÉ IX
Joli cottage détache, 9 pièces, sur gr. terrain, garages, ideal pour professionnel ou clinique $24,000.
F. GAGNON, 665-8286

R.-DES-PRAIRIES
Boul. Gouin est, bung. dét. 5 pièces, bien éclairé, belle vue, maison impeccable, garage beau terrain sur bord de l'eau.
F. GAGNON, 665-8286

BORD DE L'EAU, P.A.T.
Vieille maison rénovée, 2 gros foyers naturels, bord du St-Laurent, terrain privé avec arbres, prix réduit.
F. GAGNON, 665-8286

MTL-NORD RUE AMOS
Triplex dét., 1x6½, 2x4, sous-sol, s. jeux, cuisine, garage, construction 1964, parfait état, terrain paysagé, comptant $8,000.
J. TRICOT, 323-6999

MTL-NORD
Ernest Robitaille, cottage 6 pièces, s. jeux, construction 1971, état neuf, jardin clôturé, comptant discutable.
J. TRICOT, 323-6999

MTL-NORD PRÈS FOREST
bung. dét., 1x5½ pièces, sous-sol 1x2½, construction 1963, comptant discutable.
J. TRICOT, 323-6999

ROSEMONT PRÈS ST-ZOTIQUE
Duplex attaché, 2x6 impeccable, cave cimenté, chauffage central 220, fen. aluminium, prix réduit, départ.
MADELEINE LEGAULT 254-6784

ROSEMONT, 2e Avenue
2x6, 1x5 pièces, impeccable, revenus $70, 2x$65. Tous loués, prix avantageux.
M. LEGAULT, 254-6784

NOUVEAU ROSEMONT
Terrasse Maisonneuve, bung. luxueux, 4 ch. à coucher, foyer 3 s. de bains, garage double, porte électrique, hyp. 8%, comptant $15 à $20,000.
M. LEGAULT, 254-6784

VERDUN BOUL. LASALLE
5 logis, très bon état, revenus $3,696, prix $27,000.
GEORGETTE HEMOND 737-7452

WAVERLEY, 3 LOGIS
3 pièces, revenus $2,688, prix $16,000.
GEORGETTE HÉMOND 737-7452

PTE ST-CHARLES
Petite église, peut être utilise pour club de service, centre communautaire, occasion $17,500.
GEORGETTE HÉMOND 737-7452

RIVE SUD 679-1110

STE-JULIE
Domaine des Hauts-Bois, tres beau split-level, brique et aluminium, 7 pièces, 4 chambres, foyer naturel dans salle familiale. Salle de bain avec évier double attenante a chambre des maitres, powder room. A vendre pour cause de transfert. M.L.S.
Y. DURANLEAU
674-4531 — 467-2361

ST-MARC SUR RICHELIEU
Luxueux bungalow 6 pièces, salle de jeux, salle de couture et trois chambres à coucher, additionnelles au sous-sol, foyer naturel, tres bonne construction sur dalles de béton, fenêtres panoramiques, grande véranda avec vue sur bord de l'eau, garage, terrain paysager 13,200 p.c., jardin potager. M.L.S.
Y. DURANLEAU
674-4531 — 467-2361

BELOEIL
Split-level brique romaine, 7 pieces, 4 chambres, foyer naturel, tapis m/m vivoir, cuisine et passage, propreté impeccable, bien situé dans paroisse Maria Goretti, terrain ombragé, érables et conifères adultes. M.L.S.
Y. DURANLEAU
674-4531 — 467-2361

BELOEIL
Bungalow 5 pieces fraichement redécoré, fenêtres aluminium doubles, cuisine planifiée, cave cimentée 7 pieds haut, entrées laveuse-sécheuse, terrain avec beaucoup d'arbres adultes, jardin de fleurs, très central près centres d'achat, autobus et église.
Y. DURANLEAU
674-4531 — 467-2361

BOUCHERVILLE
A louer, Bungalow 5 pièces tout meuble, garage, terrain paysager, près de l'école, disponible mi-aout 1973 ou à discuter.
G. A. CHAMPAGNE
671-3437

ST-BRUNO
A louer, Bungalow 5 pieces plus sous-sol, salle familiale, près école et transport. Magnifique terrain paysager plus jardin potager, arbres fruitiers.
G. A. CHAMPAGNE
671-3437

COURTIERS

BOUCHERVILLE. Bon placement. Duplex luxueux, 5 pièces. Revenu de 3 logements d'au-dessus. $4,800. MLS. Chantal Trudel 655-7611, 767-9260.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BOUL. GOUIN, 2-5½, 1-3½, spacieux, grand terrain, $27,500, comptant $8,000.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 731-4437

BOUL. ROSEMONT, 2-4½, refait à neuf, aubaine, succession, $12,800, comptant $1,500.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 731-4437

BOUL. St-Joseph, triplex, comptant $5,000. J. E. Gagnon, courtier, 524-9082.

BOUL. ROLLAND, duplex neuf, luxueux, 2-5½, plus sous-sol, (3½) fini. Garage, près autobus, centre d'achats, écoles, maison modèle 11,623 boul. Rolland, (nord Henri-Bourassa) 259-2757, J. Robert Blouin, constructeur.

BOURBONNIERE, triplex commercial, mêmes locataires 13 ans, $18,000. St-Pierre 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

BOURBONNIERE - Hochelaga 3x6, $14,500. Revenu $2,580 Comptant $3,000. Mongeon 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

BROSSARD. Section "A" bungalow en brique de 8 pièces, salle à dîner, salle familiale avec bar et foyer en pierre. Près école et magasins. MLS. Hélène Gagné 672-6450 ou 670-9158.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Très joli bungalow de 6 pièces, grande cuisine, salle familiale avec bar, 8¾%, $155.92 par mois. Prix demandé $20,500. MLS. Hélène Gagné 672-6450 ou 670-9158.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, Asterville. Magnifique split level, 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains, salle de famille, très bien situé. On demande $32000 MLS Il faut voir Pour visiter s'adresser à Lise Brunelle 672-6450 ou 671-6783
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, BUNGALOWS NEUFS, PETIT COMPTANT, RENSEIGNEMENTS CONSTRUCTEUR,676-4332.

BROSSARD. Choisissez votre maison sur nos beaux lots. Prix raisonnable. 678-4591, soir 352-3607.

BROSSARD. Nouveau sur le marché. Bungalow surélevé de pièces, bâti sur magnifique terrain de coin, beaux arbres, 2 garages. Interêt 6¾%, capital, intérêt, taxes $175 par mois. MLS. Hu guette Cloutier, 676-9903 ou 672-6450.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Absolument suave. Pour $16,900, bungalow 3 chambres à coucher, très bien décoré, impeccable. MLS. Suzanne Palmer, 672-6450 ou 672-7876.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Bungalow immaculé 3 chambres à coucher, situé près de toutes commodités. Salle familiale finie. Hypothèque à 8¾%. Comptant minimum $2,000. Pour plus de détails appeler Michèle Latour 672-6450 ou 671-8979.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Nouveau sur le marché. Bungalow surélevé de 9 pièces bâtie sur magnifique terrain de coin, beaux arbres, 2 garages, intérêts 6¾%, capital, intérêt, taxes $175 par mois. MLS. Huguette Cloutier 676-9903 ou 672-6450.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Bungalow stylisé brique/aluminium et entrée indépendante. 4 chambres à coucher spacieuses et reposantes. Une cuisine très agréable pour vos préparations culinaires. Agréable et accueillante salle de séjour. Salle à manger avec porte sur patio. Jolie salle de jeux bois pin noueux. Garage 2 voitures. Prix $26,500. MLS. Téléphonez aures Prix $26,500. MLS. Téléphonez aujourd'hui à Claude Demontigny 672-6450 ou 678-0942.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, bungalow situé dans Asterville, 5 pièces, 3 ch. à coucher. Garage. $161 par mois, taxes comprises. Beau grand terrain, 7,165 pi. car. On demande $21,000. MLS. Jeannine Vachon 672-6450, 676-9990.
IMMEUBLES WESTGATE COURTIERS

BROSSARD
Asterville, bungalow, 5 pièces, grand salon avec foyer en pierre, salle à manger, grande cuisine, magnifique terrain de 16,000 p.c. avec patio. Propriété en excellente condition. Si vous achetez ou vendez une propriété par l'entremise du Montreal Trust, vous pouvez vous mériter une voyage à Amsterdam via KLM. Pour plus de renseignements, appeler Mme Lise Sauvé, 651-1000, soir: 677-5731.
MONTREAL TRUST COURTIERS

BROSSARD. Cottage semi-détaché, 6 pces, 3 ch. à coucher, salle à dîner. Auvents fibre de verre. Connexion laveuse et sécheuse. MLS. Naz. Carrier 679-1022 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

BROSSARD. Occupation immédiate pour ce bungalow en brique de 7 pces, poêle et frigidaire neufs inclus. Condition impeccable. Prix demandé $27,000. MLS. Claude Champagne 678-0118 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

BROSSARD. Bungalow aluminium et pierre avec garage, 3 ch. à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Sous-sol 3/4 fini. On demande $21,500. MLS. Claude Champagne 678-0118 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

BROSSARD. Cottage petite canadienne, 3 ch. à coucher, foyer dans le salon, patio, plusieurs arbres. Prix demandé $27,000. MLS. Claude Champagne 678-0118 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

BROSSARD, bungalow occupation 1er août, maison en très bonne condition, 6 pièces, foyer dans salon, salle à dîner, 3 chambres à coucher, hypothèque 6¾%, MLS. Appelez Gilbert L'Ecuyer 672-6450, ou 672-3-67.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD, beau cottage semi-détaché, style espagnol, très bien décoré, près autobus, école et centre commercial. Porte-patio. Consiruction 1971. $102 par mois, capital et intérêt. Occupation août 73, ne tardez pas à appeler Gilbert L'Ecuyer, 672-6450 ou 672-3067.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

BROSSARD. Très beau duplex, 2-5½ plus 1 bachelor, revenu mensuel de $470. Très belle location, près autobus, école, piscine. Pour visiter appelez Gilbert L'Ecuyer 672-6450 ou 672-3067.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

CADILLAC duplex neuf. Prix d'aubaine $24,500. Comptant $5,000. Jetté 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

CANDIAC. Agréable bungalow en condition immaculée. 3 chambres à coucher, salle de jeux finie, moquette, 6¼. $143, taxes comprisee. Occupation 1er septembre. Demandez plus d'informations au 672-6450.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

CANDIAC. Cette annonce concerne une résidence autour de $50,000. Cette magnifique maison offre tout ce dont vous pouvez rêver. Fumoir avec foyer naturel, panneaux noyer. Cuisine avec tous électroménagers modernes et système automatique de gicleurs. Hall marbre italien, salle de bain complète attenante à chambre de maitres. Pour plus de détails, appeler Michèle Latour 672-6450 ou 671-8979.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

CARTIER - Beaubien, 1-6½, 2-3½, $18,500.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 721-7498

CARTIER, nord Mont-Royal, 6 logements, 255-0652.
IMM. LANDRY COURTIER

CARTIERVILLE, bungalow, 5, sous-sol, garage, libre terrasse, bonne condition. 353-9408.

CASGRAIN-VILLERAY, triplex, système, ($7,000 comptant) $21,900. Gareau courtiers, 725-9111.

CHAMBLY. Split-level 7 pièces, 4 chambres, garage au niveau. Près centre d'achat. Comptant $3,000. R. Ethier 679-8220, 658-0070.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

CHAMBLY. Cottage semi-détaché, brique, amiante, 5 pces, 3 ch. à coucher, salle de jeux. Tapis mur à mur. Doit vendre cause départ. Comptant $1,000, MLS. G. Théberge 659-9045 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

CHAMBLY, bungalow en brique, 6 pces, hyp. 6¼%, abri d'auto, maison très propre. MLS. Normand Simard 658-6547 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

CHAMBORD, 3x4, parfaite condition. Revenu $7,184. Offre. Jetté 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

CHATEAUGUAY, aucun comptant. Jolie petite maison rénovée, comme neuve, 691-9297.

CHATEAUGUAY, aubaine, comptant $600, maison coquette, rénovée intérieur, extérieur. Grand terrain. 220, steelco, $9,500. 691-9297.

CHOMEDEY, bungalow "91ème" voisinage Samson sous-sol bureaux, salle de séjour. 389-6115.
IMM. BEAU "LAC" COURTIERS

CHOMEDEY "3ème Rue", près boulevard Labelle, (1x5; 4x4), revenu $5,100. 389-6115.
IMM. BEAU "LAC" COURTIERS

CHOMEDEY rue Joliette, split-level, 5½ pièces, 3 chambres, cuisine-dinette, patio, garage au niveau du sous-sol, endroit résidentiel, près école, centre d'achats, etc. Pierre Paul Paiement, 688-7212, 389-2619.
MARCEL PAIEMENT COURTIER

CHOMEDEY rue St-Jude, bungalow 5 pièces, 3 chambres, intérieur très propre, chauffage à, air chaud, extérieur ne requiert aucune réparation, terrain 60 x 100, endroit paisible, prix $10,000. Pierre Paul Paiement, 389-2619, 688-7212.
MARCEL PAIEMENT COURTIER

CHOMEDEY EST, superbe bungalow élevé, 5 chambres coucher, soubassement fini, garage, terrain 60x140, prix $26,000. Comptant $10,000. M. Pridham, 748-8634.
BEAUCHESNE COURTIER 388-1171

CHOMEDEY
Bungalow 1961-5 pièces garage, excellente construction $18,500. Si vous achetez ou vendez une propriété par l'entremise du Montreal Trust, vous pouvez vous mériter un voyage à Amsterdam via KLM. Pour plus de renseignements, appelez Lise Gendron, 353-8770.
MONTREAL TRUST COURTIERS

CHOMEDEY, bungalow moderne, rue Dalhousie, 5 pièces, garage, prix $19,500. Hypothèque $9,800, 6¼%. Capital intérêts, taxes, $161 par mois, Occupation sous-arrangement. André Dion, courtier, bureau jour, 527-0261.

CHOMEDEY, bungalow 6 pièces, garages, poêle, clôturé, $21,500. Comptant $2,500. Hypothèque SCHL 7%, 381-8233, 388-2813.

CHRISTOPHE-COLOMB et Bellechasse, 3 beaux grands logis, système, 220, 2 garages, comptant $5,000. Claude Béland, 384-6520.
IMM. REAL PEPIN INC. COURTIER

CHRISTOPHE-COLOMB, Beaubien, 3-7, modernisé, cave, système, comptant, $7000,, Imm. Claremont courtier, 271-2491

COLONIALE, triplex 3x4½, 220, châssis aluminium. Demande $13,000. Desmarais 844-8407.
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

CUVILIER 1x6, 4x3. Revenu $3,180. Prix $17,900. Comptant $4,000. Hamel 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DANDURAND, 3-6 pièces, 220, modernisé, $17,000. Prud-Homme, 844-8407.
SOCIETE ANTIONALE DE FIDUCIE

DAVIDSON, triplex, sous-sol fini, très propre, $22,500. St-Pierre 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DE CASTELNAU, 4x4½, non chauffé, propre, prix $26,000. Saint-Pierre, 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DELANAUDIERE - St-Zotique, 1-7, 4-4, 220, garage, cave 8', comptant $6,000. Imm. Renaissance Inc. courtiers, 721-4954.

DE LA ROCHE (1x4), (1x3), moderne, 2 garages, prix évaluation. Monette 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DE LaSALLE, 6x6, bon ordre, revenu $5,520, comptant $5,000. Bilodeau 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DE LaSALLE, 4 logements, Revenu $2,124. Prix réduit $13,000. Jetté 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DELORIMIER, triplex, évaluation $21,500, prix $20,000. Comptant $4,000. St-Pierre 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DELORIMIER, triplex $27,000. 729-7362.

DES GROSEILLIERS, duplex neuf, hypothèque 7½%, près de Versailles, $35,000. 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DESJARDINS 6x5. Détachée, Revenu $4,800. Prix demandé $26,000. Jetté 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DES LAURENTIDES, chalet cinq pièces. Meublés. Près rivière $5,000. Bilodeau 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DE TECK, duplex détaché, face parc, comptant $4,000. Offre. Loranger 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DEZERY, duplex moderne, près nouveau métro, prix $29,000. Beaudry 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DOLLARD-DES-ORMEAUX, 18, Balko, bungalow, salle de jeu, bar, garage, piscine, $22,500. 620-0441.

DU HAVRE, 6 logements $14,500. Revenu $14,500. Comptant $4,000. Mongeon 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DUVERNAY, joli bungalow 5 pièces, sous-sol fini avec bar et cave à vin. Grand terrain, hypothèque 6%. Faut voir pour apprécier, 667-2691.

DUVERNAY, Val des Arbres, bungalow, 10 pièces, 2 foyers, 2½ salles de bains, salle de jeu 15 x 30, hypothèque 6¼%, 661-4772, 323-3600.

DUVERNAY EST, bungalow 5 pièces, rivage, 4 revenus, Bourdeau 661-1049.
IMM. LAVAL COURTIER

DUVERNAY, superbe bungalow, paysager, $21,500.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 721-7498

DUVERNAY, bungalow cinq pièces, pierre des champs, comptant $3,000. Bilodeau 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

DUVERNAY, Pont-Viau, rue de la Loraine, solide bungalow 6 pièces, 4 chambres, garage, 384-5042. Imm. Duchesne Courtier.

DUVERNAY, Pont-Viau, bungalow 5 pieces, sous-sol fini, foyer, libre septembre, 384-5042. Immembles Duchesne courtier.

DUVERNAY, bungalow 5½, cave finie, garage, $18,500. Gareau courtiers, 725-9111.

DUVERNAY, cottage 6, semi-détaché, 1970, portes patio, 1½ salle bain, comptant $5,400. Balance $192 mensuel total. Mme Bertrand, 739-5246.
BEAUCHESNE COURTIER 388-1171

EVERETT, 2-4½, fermées, modernes, cave, système, comptant $3,000.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 721-7498

FABREVILLE, cottage, ménage complet, $6,200 comptant, cause départ. 627-4690.

FABREVILLE, chalet tout meublé, 7 grandes pièces, avec terrain 120 x 75, seulement $6,500. Robert Bélanger, 688-7212, 435-6353.
MARCEL PAIEMENT, COURTIER

FABREVILLE, bungalow 7 pièces, très propre, paysager, clôturé, $9,000. 627-3988.

FARNHAM. Terrain vacant, 19,500 pieds carrés, moitié boisé. Rang Gaudreau. $12 de taxe par année. Une aubaine à $2,000. MLS. Mme B. Lépine 679-8220, 651-3249.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

FLEURY, 2-4½, garage, comptant $8,000.
PREVOYANCE COURTIER
727-3747, 721-7498

FULLUM, 2x6, revenu $2,940, prix d'évaluation, comptant à discuter. Coupal 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

GARNIER, Bélanger, 2-6, cave 9 pieds, système central, 220 bas vacant comptant $5,000, balance loyer. Prix $20,000. Imm. Claremont, courtier, 271-2491.

GREENFIELD PARK, aubaine véritable, duplex brique, 2x5 pièces, sous-sol fini, grand terrain, arbres matures, près boul. Taschereau, hypothèque 6% fixe, comptant à discuter. Appelez Réml Lépine 655-7611, 655-4942.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

GREENFIELD PARK, bungalow 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, garages, sous-sol partiellement fini, tapis mur à mur. Appeler 678-7673, après 5 heures.

HOCHELAGA, Monsabré, duplex commercial, haut 6 pièces, offre. Monette 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

IBERVILLE, 2x4½, rénovés, façade neuve, fenêtres métalliques, $10,500. St-Pierre 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

IBERVILLE et Henri-Bourassa, belle propriété, 3 logements, semi-détaché, revenu $4,080, grand terrain arrière. Roger Massé, 384-6520, soir 467-5966.
IMM. REAL PEPIN INC. COURTIER

ILE BIZARD, vieille propriété, beau terrain et environnement. M.L.S. Pascal Corsilli, 254-6085, 336-1312.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

JOLIETTE, 3x4 pièces, modernes, excellente condition, évaluation $16,000. Monette 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

JOLIETTE, 6 logements, revenu $5,940, 220, comptant à discuter. Coupal 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

LACHENAIE, bungalow 5 grandes pièces, près eau, garage, cave. Tapis mur à mur. 666-3012.

LAJEUNESSE-GUIZOT, 2-6, semi-détaché, sous-sol fini, pièces fermées, $26,500. Imm. Claremont, courtier, 271-2491.

LAPRAIRIE, bungalow semi-détaché de 6 pièces, sous-sol loué en bachelor, très bien situé, près de la route 3. Comptant requis $1,000. Pour information Gilbert Johnson 672-6450 ou 659-2117.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LAPRAIRIE. Triplex semi-détaché brique, 2x4 et 1x3 pces. Fenêtres aluminium. Chauffage huile automatique. Bon revenu. Terrain clôturé. Site commercial. Prix $33,000. EXL. G. Théberge 659-9045 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

LASALLE, secteur Bishop Power, triplex 6-4-4 avec appartement studio-garçonnière, bons revenus, occupation du bas 1er novembre 1973. M. J. MacDowell 366-1233. Egan Realties, courtiers, 766-3586.

LA SALLE, rue Magog, agréable duplex semi-détaché, construit selon spécifications spéciales, 5½ pièces chacun, salle de jeu finie en pin noueux, bar, salle de toilette, garage 2 voitures. Les deux étages, si désiré. Demandé $35,000. Reed Real Estate, courtier, 769-2718, soir 457-2300.

LASALLE, triplex, arrière Miracle Mart, $43,500, libre 30 jours. Imm. Union 365-5390.

LASALLE duplex, moderne, coin lessive garage 2 voitures,, plancher bois chêne, salle de bains céramique, aubaine $24,000. Immeubles Egan, 766-3586. 3586.

LASALLE. Très grand triplex, entrée en marbre, salon 27x12½, 3 chambres à coucher plus salle de séjour 22x21. Chauffage eau chaude, grand terrain. Arbres fruitiers. Très propre. MLS. P. DuRemple 676-7000, rés. 365-5070.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LASALLE, duplex 5-5, garage 2 voitures, sous-sol surélevé. Bons revenus, comptant très modique. M. J. MacDowell, 366-1233. Egan Realty, courtiers, 766-3586.

LAVAL, joli bungalow 6½, $18,200.
PREVOYANCE, COURTIER
727-3747, 731-4437

LAVAL, Carré St-Louis, 2 propriétés, 2 terrains vacant, prix $65,000, comptant $15,000, Reine Larose, 387-2869.
PIERRE ENRG. COURTIER
725-2466

LAVAL, bungalow, 4 chambres, garage chauffé, 10 min. du métro, hypothèque $12,000 à 6¼%, prix $22,500, pour occupation immédiate, 334-0805.

LAVAL-DES-RAPIDES, superbe triplex moderne, 42' façade, bas, 1-6 avec soubassement fini libre à l'acheteur. Mme Bertrand, 739-5246.
BEAUCHESNE COURTIERS 388-1171

LAVAL DES RAPIDES, 89, 8e avenue, cottage semi-détaché, 5½, sous-sol, près transport, magasins. 669-7534.

LAVAL - DES - RAPIDES, rue Quintal, bungalow 5½ pièces, 3 chambres, garage, près de centre d'achats, école, terrain 50 x 127. Prix $13,000. Pierre-Paul Palement, 688-7212, 389-2619.
MARCEL PAIEMENT, COURTIER

LAVAL-DES-RAPIDES, duplex, 1969, 2-5½, garage, près centre d'achats, Miron, 661-8813, 663-5310.
IMM. ALFRED GAGNE COURTIER

LAVAL ouest, 5 pièces, 2 à réparer, terrain 50 x 90, aubaine, $3,500. 688-3481.

LAVAL ouest, bungalow 5½, cave, garage, $16,800. Gareau courtiers, 725-9111.

LAVAL-SUR-LE-LAC, bungalow moderne, beau terrain paysager, 6 pièces, 2 garages. Occupation sous arrangement, $35,000. André Dion, courtier, bureau, jour, 527-0261.

LONDON, grand 5½, 3 terrains.
PREVOYANCE, COURTIER
727-3747, 731-4437

LONGUEUIL
Pourquoi payer plus? Mensualités $115 taxes incluses. Comptant à l'hypothèque $2,100 seulement pour cette attrayante "Maison de ville", brique, 5½ pièces, grande cuisine, etc. A voir. Jacqueline Rousseau 671-9880. Les Immeubles Triangle Inc. 671-6111.

LONGUEUIL et Rive-Sud, choix de bungalows, cottages, duplex, triplex, placements, etc. Imm. Gueymard, courtiers, 677-5216.

LONGUEUIL. Joli bungalow 5 pièces, garage avec porte électrique. Sous-sol fini. Chambre froide. Maison impeccable, bien décoré. Magnifique terrain, jardin, remise. Situé dans très beau quartier, près de toutes commodités. Faut voir. Appelez Céline Arsenault 679-8220, 677-0834.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LONGUEUIL. Bungalow pierre et brique, 4 chambres. Grand terrain. Garage. Très propre. Hypothèque 6¼%. On demande $26,500. Consultez Gilles Petit 679-8220, 653-2974.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LONGUEUIL. Superbe triplex pierre et brique (1967) près métro. 2x5½ pièces et 1x4½ pièces. Revenu $4,170. Prix demandé 33,600 avec $5,000 comptant. MLS. Mme Thibault 679-8220, 674-6789.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LONGUEUIL. (Fatima). Bloc de 4 logements sur jolie rue, à deux pas d'autobus, logement de 6 pièces disponibles à l'acheteur. Revenu intéressant. MLS. Appelez 655-7611.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LONGUEUIL. Bungalow stucco, près Curé Poirier, 5 pces, 3 ch. à coucher, fenêtres aluminium. Terrain clôturé. Très propre. Doit vendre cause départ pour Europe. Comptant $1,000. EXL. G. Théberge 659-9045 ou 679-2400.
TRUST ROYAL COURTIERS

LONGUEUIL, triplex à vendre, 2-3½, en haut, bas: 6 pièces avec sous-sol fini, maison: 17 ans, prix d'évaluation, 727-0643.

LONGUEUIL, split-level, grand terrain, grand 5½, sous-sol fini, garage, vendre ou louer, 677-9032.

LONGUEUIL, luxueux triplex 5½-5½-4½. Occupation 30 jours. Desmarais 844-8407.
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

LONGUEUIL, 590 Maréchal, triplex $27,900, comptant $2,900, propriétaire. 254-6044, 325-3692.

LONGUEUIL, 229 Brodeur, duplex 2-4 pièces, très propre, $15,000, termes faciles, comptant $2,000.

LONGUEUIL, Bungalow pierre, brique, 3 chambres. Garage, sous-sol partiellement fini, Bien situé, Hypothèque 6¼%, CIT $195 mensuellement. Consultez Gilles Petit 679-2974.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

LOUIS-HEBERT, Bélanger, 4-4. cave, garage, 220, parfait ordre. Immeubles Claremont, courtier, 271-2491.

LOUIS-HEMON, Jarry, cottage 20 ans, libre immédiatement. Imm. Union, 365-5390.

MARIE-ANNE, triplex rénové, bien situé, comptant $4,000. St-Pierre 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

MASCOUCHE
Bâtisse commerciale 30X55, sous-sol bien situé. Construction solide, bon revenu, prix demandé $32,000. Si vous achetez ou vendez une propriété par l'entremise du Montreal Trust, vous pouvez vous mériter un voyage à Amsterdam via KLM. Pour plus de renseignements, appeler Cécile Taillon, 353-8770, 588-2026.
MONTREAL TRUST COURTIERS

MASCOUCHE, bungalow 5 pièces, terrain 100X100, libre 1er septembre, prix demandé $14,500. Si vous achetez ou vendez une propriété par l'entremise du Montreal Trust, vous pouvez vous mériter un voyage à Amsterdam via KLM. Pour plus de renseignements, contactez Cécile Taillon, 353-8770, 588-2026.
MONTREAL TRUST COURTIERS

MASCOUCHE, bungalow, près église, 6 pièces, garage, sous-sol, 474-2134.

MASCOUCHE bungalow neuf. Prix $16,500. Comptant à discuter. Baur 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

MENTANA, Mont-Royal, duplex 5-6 pièces, rénové, haut libre, $15,000. 522-8436.

MONTGOMERY - Sherbrooke, bungalow, cave, système, occasion. Prix $13,000. Monette 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

MONTGOMERY, 4-4 pièces, façade 30 pieds cave,, 220, revenu $3360 $18500,, comptant $5,000, balance loyer Imm,, Claremont courtier 271-2491,

MONTGOMERY, 6x4. Revenu $3,960. Comptant à discuter. Baur 526-6655.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

MONTREAL-NORD, 12270, boul. Rolland, app. 3, cinptex 3-5½, 2-4½, salle de jeu, garage, chauffage électrique, hypothèque 8¾%. Comptant $7,000 et plus. Direct du constructeur, 323-1403, 388-1825.

MONTREAL-NORD. Très beau duplex moderne, garçonnière louée, vue sur Rivière-des-Prairies. MLS. Pascal Corsilli 254-6085, 336-1312.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

MONTREAL-NORD, 2-5½, modernes, $24,800.
OREVOYANCE COURTIER
727-3747, 721-7498

MONTREAL-NORD, duplex bachelor récent, cause départ. Aubaine, Bourdeau 661-1049.
IMM. LAVAL COURTIER

MONTREAL-NORD, duplex semi-détaché 2x5½, 1x3½, excellente propriété. Desmarais 844-8407.
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

MONTREAL-NORD "Lanthier" (5) possibilité logement sous-sol. Libre. Comptant discutable

Le Canada se prépare à quitter le Vietnam

SAIGON (AFP) — Les 240 membres de la Délégation canadienne à la Commission Internationale de contrôle et de surveillance (CICS) vivent leurs derniers jours au Sud-Vietnam. La procédure du départ de la délégation qui paralysera la CICS puisque aucun pays n'a encore été désigné pour remplacer le Canada débutera en effet, dimanche prochain, 22 juillet, pour se terminer le 31 juillet.

Le colonel Jack Thomson qui coordonne cette opération-retrait a toutefois déclaré hier que la délégation fera son travail jusqu'au bout.

Dimanche prochain, les 125 Canadiens répartis à travers les sept quartiers généraux régionaux et les bases locales de la CICS achèveront les missions en cours et n'accepteront plus de nouvelles tâches. Ce sera la fin effective de la participation canadienne à la Commission quadripartite.

125 hommes étaient basés à Hué, Danang, Pleiku, Phan Thiet, Bien Hoa, My Thoa, Can Tho. De ces quartiers généraux régionaux, des équipes de deux hommes se rendaient sur le terrain pour tenter d'obtenir des résultats concrets dans leur mission de contrôle du cessez-le-feu et de maintien de la paix. L'une de ces équipes, composée des capitaines Ian Patten et Fletcher Thomson a été retenue prisonnière durant deux semaines par le GRP.

La première phase de l'opération-retrait qui doit s'étendre sur une semaine commencera avec le retour de ces équipes de deux hommes dans les quartiers généraux régionaux. Les équipes régionales gagneront ensuite vers le 26 juillet, Saigon, où elles rejoindront les autres membres de la délégation.

Après quelques examens médicaux et un peu de détente, après près de six mois passés sur le terrain, la délégation canadienne quittera Saigon le 31 juillet à bord de deux Boeing 707. Une brève cérémonie se sera auparavant déroulée sur l'aéroport de Tan Son Nuth.

Son arrivée est prévue à Vancouver à 10h00 locales, le 31 juillet, après une escale à Tokyo. De Vancouver, des avions répartiront les membres de la délégation dans différents centres canadiens. Le chef de la délégation, l'ambassadeur Michel Gauvin quittera pour sa part le Vietnam avant l'ensemble de la délégation. Il doit donner d'autre part une conférence de presse aujourd'hui.

Le colonel Thomson a déclaré que les deux derniers mois n'avaient pas été agréables pour la délégation canadienne. De nombreux officiers avaient, selon lui, perdu tout intérêt dans leur mission en voyant leurs rapports être enterrés à Saigon sans qu'aucune enquête approfondie ne soit menée. La plupart d'entre eux sont heureux de quitter le Vietnam mais ils accompliront leur tâche jusqu'au dernier moment, a-t-il ajouté.

Le moment le plus tragique qu'ait vécu la délégation fut le 7 avril dernier la destruction d'un hélicoptère de la CICS dont les neuf occupants dont un Canadien, le capitaine Charles Laviolette, âgé de 42 ans, trouvèrent la mort.

Immédiatement après cet incident, l'ambassadeur Gauvin déclarait que le Canada n'était pas prêt à risquer la vie de ses officiers dans des opérations de maintien de la paix au Vietnam. Il exprimait également des doutes graves sur la poursuite de la participation canadienne. Le 29 mai, M. Mitchell Sharp confirmait ces propos et annonçait le retrait de son pays de la Commission quadripartite.

25,000 Témoins de Jéhovah au parc Jarry

Du 25 au 29 juillet prochains, plus de 25,000 Témoins de Jéhovah envahiront le stade du parc Jarry lors d'un congrès international qui réunira des représentants des cinq continents.

Ce congrès, le plus important que les Témoins de Jéhovah aient tenu au Québec, transformera le stade sportif en une véritable ville puisque les délégués seront accompagnés par tous les membres de leur famille. Ces cinq jours de rencontres permettront aux adhérents de fraterniser entre eux et de se consacrer à l'étude de la Bible.

CERTIFICAT A&P

Toujours être honnête et juste dans le plus grand intérêt de chaque client.

LIGNE DE CONDUITE A&P

S'il vous est impossible de vous procurer un produit annoncé, veuillez demander un Certificat A&P au gérant. Ce certificat vous permettra de vous procurer la semaine suivante, le même produit au même bas prix. Si vous le préférez nous vous donnerons un produit comparable, au même bas prix.

GARANTIE

A&P vous offre une garantie sans condition ou argent remis. Qu'importe le produit, qu'importe qui le fait, si A&P le vend, A&P le garantit.

Très bas prix
Sans compromettre la qualité!

PORTIONS DE POULET
Frais
Quarts de cuisses, quarts de poitrines, demis-poulets.
lb 78c — Délicieux grillé!

SMOKED MEAT — Marque Herpak — 4 Pqts 2 oz 98c
VIANDES CUITES — Marque Hygrade, 4 varietes, tranchées — 2 Emp herm 6 oz 79c
BOLOGNE TRANCHEE — Marque Hygrade — Emp herm 16 oz 79c
JAMBONS ROULES — Cottage, Petit Goret, fumé, désossé, demis — lb $1.28
BACON DE COTE — Petit Goret, Marque Phillips, tranché — Emp herm 1 lb 99c
SAUCISSE BOEUF ET PORC — Marque Maple Leaf Store Pack — lb 68c

Poissons et viandes congelés

POISSON ET FRITES — Marque Rupert, congelé, morue — Pqt 20 oz 87c
FILLETS DE PERCHE — Marque Highliner, Ocean, congelés — Pqt 14 oz 98c
STEAKETTES AU BOEUF — Holiday Farms, congelés, — Pqt 16 oz 99c

Délicieux grillé!

Boeuf de catégorie "A" Super-Right

Pour Braiser Ou La Grille
BIFTECKS DE PALERON lb 99c
BIFTECKS DE COTES — Les 4 premières côtes seulement — $ lb 1.69
COTELETTES DE PORC — Juteuses — $ lb 1.08
COTELETTES DE PORC — D'épaule ou de soc Fraiche — $ lb 1.08
SALADE DE POMMES DE TERRE OU DE CHOUX — Marque Shopsy — Carton 24 oz 66c

A&P
OEC
OÙ L'ÉCONOMIE COMMENCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis dans tous les magasins A&P OEC de la ville de Montréal et de la banlieue, y compris MARCHÉ DISCAPRIX, Hudson, Lachute et St. Antoine des Laurentides, jusqu'à samedi le 21 juillet, 1973.

Delicieux grillé!
SAUCISSES FUMEES — Qualité Super-Right, Store Pack, Bulk — lb 68c
PAINS A HOT-DOG — ou à Hamburg, Jane Parker — Pqt de 12 39c

Prix réduit spécial!
PAIN JANE PARKER — tranché, 60% ou 100% blé entier ou craquelé — 3 Pains 24 oz 79c

Votre Meilleure Achat
Coca-Cola — Contenant de 4 Bouteilles 40 oz. 99c (Plus dépot sur la btle)
(Cité de Montréal et Banlieu Seulement)

Fruits à Prix Réduit Spécial!
NECTARINES — Canada no 1 culture de la Californie — lb 39c

Aubaines à prix réduit!
SPECIAL "K" — Céréale Kellogg — Pqt 15 oz 73c
FROMAGE KRAFT — Tranches enveloppées individuellement — Pqt 2 lb $1.69
SACS A ORDURES — Glad — Pqt de 20 $1.34 (Pqt de 10—68c)
THON CLOVER LEAF — viande blanche solide — Boite 7 oz 74c
POULET DESOSSE — Esta, — Boite 7 oz 49c
PATE DE FOIE — Cordon Bleu (Bonus de 2 oz gratuits!) — Boite 5 oz 23c
JAVEX EN POUDRE — Pour les non-javalisables — Pqt 26 oz $1.04
FLEECY — Adoucisseur pour le linge — Btle plas. 64 oz 92c
SACHETS DE THE prix A&P — Prior Pack (Prémarqué—79c) — Sac poly de 100 67c
BRIQUETTES A&P — Au charbon de bois — Sac 10 lb 84c
COFFEE RICH — Marque Rich, congelé — 4 Cartons 16 oz 89c
CORNICHONS à la moutarde — Marque Rose sucres — Jarre 15 oz 47c

Savourez les délectables produits boulangés Jane Parker!

Au choix!
GATEAU DORE — Jane Parker — Gateaux 10 oz
PAIN VIENNA — Jane Parker, tranché — Pains 24 oz
PETITS PAINS SNOWFLAKE — Jane Parker — Pqts de 12
3 pour $1.00
TARTE AUX PECHES — Jane Parker, Epargnez 6c — Grande tarte 8 po 24 oz 59c
TARTE AUX POMMES — Hollandaise, Jane Parker (Epargnez 10c) — Grande tarte 8 po 24 oz 59c
CARRES AUX DATTES — Jane Parker (Prix réduit spécial!) — 2 12 oz sur plat 89c
GATEAU ROULE — A la gelée, Jane Parker (Epargnez 10c) — Gateau 1 lb. 7 oz. 69c
BRIOCHES À LA CANNELLE — Jane Parker — 2 Pqts de 8 Roulés 89c (Epargnez 17c)
BRIOCHES AUX FRAMBOISE — Jane Parker (Epargnez 10c) — Pqt de 6 69c
BEIGNES GLACES — Jane Parker (Epargnez 6c) — Pqts de 8 39c

Produits de beauté et de santé!
PATE DENTIFRICE — MacLans, nouvelle menthe et menthe verte — Tube 50 ml 63c
LISTERINE — Antiseptique — Btle plas. 18 oz $1.09
DESODORISANT — Mennen 40% de plus gratuit! — Atomiseur 7 oz 99c
JUS D'ORANGE A&P 100% PUR — Congelé, concentré, de la Floride. — Boite 12 oz 42c (Boite 6 oz.—22c)

Servez de bons cafés!
CAFE EN GRAINS 8 O'CLOCK — Un mélange superbe de café 100% Brésilien — Sac 1 lb 97c
CAFE A&P — Emp. herm., pour percolateur, filtre ou percolateur électrique — Boite 2 lb $2.25
CAFE INSTANTANÉ 8 O'CLOCK — Un mélange superbe de café 100% Brésilien — Jarre 10 oz $1.35

Bas prix quotidien!
ESSUIE-TOUT — A&P Vert, orange, jaune, blanc — Pqt de 2 rouleaux 59c

Prix réduit spécial!
Papier de toilette.
WHITE SWAN — blanc, vert, rose, jaune, bleu — Pqt de 4 rouleaux 59c

311 Logements à louer

MONTREAL-NORD

5½, près école, autobus, libre immédiatement, cause départ, achat d'une maison, 6010 Maurice-Duplessis, 324-8638.

DEGROSBOIS, 8570, 4 pièces fermées, possession immédiate. Propre. Duplessis, 389-4091.

DEZERY-Sherbrooke, 4½, chauffage électrique, occupation août. $75. 521-0131.

DORION près du métro, 5 pièces, loyer raisonnable, tél. à 521-9502.

DROLET près Duluth, premier étage, 5 pièces. $80 mois. 521-1588.

DUROCHER près Jean-Talon, 3½, 2e, juillet gratuit. Moderne, $60. 325-7525.

ESPLANADE 6077, GRAND 3½, PROPRE, MODERNE, IMMEDIATEMENT, 271-4466.

EVERETT, 1990, à Bordeaux, 2 chambres coucher, cuisine, salon, occupation immédiate, $80, 721-9006.

FABRE 4624, 5½, $70, 484-8735, 481-9253. Nicolet 1507, 4½, $50, 484-8735, 481-9253. Parthenais 4572, 3½, $50, 484-8735, 481-9253.

FABRE et Marie-Anne, bas, 7 pièces, cave de 8', système central, garage, $130 par mois, ménage frais fait, de 10h à 5h. 524-2247.

310 FAILLON, grand 5½ moderne, central, toutes commodités, $90; 270-4919, s'adresser à 7394 Casgrain ou 671-7401.

FLEURY, Bienville, St-André, Wakley, 3½ à 6, libres. Jour: 274-6511.

FRONTENAC, 2135, haut, 5 grandes pièces, 220, propre, $75, 523-4459.

GUY 7319, sous-sol, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, mobilier cuisine, chambre lavage, 352-5075.

1850 HAYS, haut de duplex, 3 pièces modernes, frais peint, face parc, $65, jour 326-1112, soir: 256-4815.

HOTEL-DE-VILLE, près Mont-Royal, 2ème. 6 pièces, renové, $125. 521-1588.

IRENE 774, 4 pièces, 3e, 220, $58. 288-1233.

JARRY et 10e Avenue, 3½ chauffé, libre, moderne, semi-sous-sol, ménage à neuf, $65 mois, informations jour 389-4200.

JEANNE-D'ARC 5222, 5 pièces, ménage fait, libre, $70. 255-8113.

JEANNE-MANCE, 4840, 6 pièces, 3e, 220, frais peinturé, $78, 288-1233.

JEANNE-MANCE 6096, 4 pièces, 3e, 220, $58, 288-1233.

LACORDAIRE 2269, bas $55, 4 pièces, enfants acceptés, 256-9902.

LAGAUCHETIERE 1131, occupation immédiate, 5 pièces, $55. Téléphone: 522-0260.

LAURIER coin Garnier, 1er septembre 220, 6 pièces, 3e, 522-7647.

LAURIER, Lejeune 562, 3 pièces, modernes, bain, tuiles, $55. 932-1904.

LAVAL-DES-RAPIDES, haut duplex, 5½, $110, 663-2795.

45 LEMOYNE est, appartement 12, Longueuil, 4½ pièces, poêle, réfrigérateur fournis, près CEGEP Montpetit, $99, 651-3462.

LETOURNEUX 2141, 3 pièces, 2e, douche, 220, ménage fait $50, 288-1233.

LONGUEUIL, grands 4½, 5½, neufs, ultra-modernes, stationnement, près école, autobus, centre d'achats, métro, parcs. Portes patio dans chambre et salon, donnant sur balcon avant. 651-1167.

LONGUEUIL, 3½, $85, 4½ $95, occupation immédiate, 655-8469, soir: 670-2964.

LONGUEUIL, bas duplex, grand, moderne, 3½, poêle et réfrigérateur, grande cour, stationnement près école et toutes commodités. 866-4491.

LONGUEUIL, 5½, très grand, 3e étage, 640 DeRoussillon, 674-8253, 676-6561.

LONGUEUIL, très beau 4½, et 5½, spacieux, près centre d'achats Jacques Cartier, et tous services, bien situé, autobus CTM, 677-4304.

LONGUEUIL, 5½, duplex neuf, libre immédiatement. 670-0448, 2559 Papineau.

LOUIS-VEUILLOT, 4 pièces, 2e, 110, gaz, très propre. 259-3501.

MENTANA, 6 pièces, bas, 372. 522-9219.

MONTREAL-NORD, 5½, près autobus, peinture fraiche, $95, Références. 324-2681.

MONTREAL-NORD, 5½ fermées, 2e, moderne, $100, 11,370 Balzac. 389-0388.

MONTREAL-NORD, 4½ fermées, chauffage électrique, très propre. 388-2504.

N.-D.-G., haut, 6½, bien situé, $160 par mois. Chauffé, libre pour le 1er septembre. Appelez après 5 heures et les fins de semaine, 482-6380.

NOUVEAU-Bordeaux, beau 3½, ménage frais fait, poêle, réfrigérateur, buanderie, s'adresser 12035 Place Deschamps, app. 2, 342-5040, soir, 342-3845, 332-1535.

PAPINEAU, près boulevard Rosemont, 3 appartements, modernes, $53, 721-7358.

PAPINEAU 2154, 2e, 5 pièces fermées, bain, 220, $55, 932-1904.

2342 PARTHENAIS (Sherbrooke), 3 modernes, $76; 4 pièces $92, 626-5271.

PIE-IX 9335, 4½ fermées, propre, $95, 3e, fournaise, libre, 322-0673.

PIERREFONDS, 7½, salle jeu, comptant $150, balance $185 mensuel. (Yvon Dalbec Courtier), 620-0776.

PIERREFONDS est, 5½, haut duplex, train, endroit tranquille, 684-4984.

P.A.T., 4½ fermé, entrée sécheuse et laveuse, portes patio, $90. Libre 1er septembre, 642-9785.

POINTE-ST-CHARLES, 5½, $45; 4½ $35, mois gratuit, peinture, 735-1507.

PONT-VIAU, 4 fermées, $80, appeler à 667-5000, après 6h, 681-0906.

PONT-VIAU, Lahaie, 4 pièces $80. CARTIERVILLE, bas, 4 pièces $110 381-8333 388-2813

ROSEMONT, 4 pièces, (2 doubles), $50 mois, propre, adulte, 2e, 5105 Orléans, 639-1584.

ROSEMONT, 3½ fermées, fournaise, cuisinière, réfrigérateur disponible, propre, $70. 674-3149.

ROSEMONT, 2e, 5596B, 4, $60, 3e, 1 mois gratuit. 277-6866.

ROSEMONT, 2e étage, propre. Appeler 277-9870, après 6 heures.

ROSEMONT, 4½ fermées, peint, varathane, $75, 6625, 21e Avenue.

ROSEMONT, 5644, 8e, 4 pièces, 2e gaz, 220, $65. 729-3082.

ROSEMONT, 6775 boul. L'Assomption, 3 pièces, propre.

ROSEMONT, 5544, 2e, 4 (2 doubles), ménage fait au complet, 220, $68, 388-4376.

ROSEMONT, 4931 Bélanger près Viau, 4 pièces, peint, $65, 255-6409.

ROSEMONT, Bellechasse, 4 fermées, 3e, $90. Soir 661-8263.

ROSEMONT, 4 pièces, 5664, 6e Avenue. 522-0173.

ROSEMONT, 6655, 9e Avenue, app. 1 et 2, 4½, poêle, frigidaire, moderne, $95 mois, 729-7695, 482-1712.

ROSEMONT, 5246, 6ème Avenue, 4 pièce, 3e, $67, 271-0202.

ROUEN 4281, beau grand 3½, décoré à neuf, $70; 259-4550.

ROUVILLE 3256, 4 pièces, 2e, $58. 288-1233.

ST-ANTOINE 3034, 7 pièces, 3e, entrée séparée, 220, ménage fait, immédiatement, $70, s'adresser 3028, 288-0047.

STE-CATHERINE est, 3821, 5½, moderne, 2e étage, $110, 271-3519.

STE-CLOTHILDE 5065, 4 pièces, libre immédiatement, $75, cour, 527-6734.

5843 ST-DENIS, 4 pièces, 220, près métro, enfants acceptés, 270-2349.

ST-DONAT, près Sherbrooke, 4 pièces, chauffage électrique, haut duplex, $90 mois. Libre 1er octobre. 354-7095.

ST-HENRI, 722 Desnoyers, 5 pièces, 220, $65 par mois.

ST-JANVIER, 5 pièces modernes, système, 18 milles de Montréal. 435-6994.

ST-LEONARD, 3½, $85 mois, 1 mois gratis. 323-7329.

SAINT-MICHEL, 4½, fermées, près centre d'achat, $75, $85, $90; 325-5310, soir.

ST-MICHEL, 4 pièces modernes, fournaise et peinture fournies, 3e, $80, 1 mois gratuit, libre 1er septembre. 376-0305.

ST-MICHEL Boul. 8666, grand 4½ fermées, autobus, 1er, $80, 748-9215.

ST-MICHEL, 4 grands appartements fermés. Après 6 heures. 325-6653.

SAINT-MICHEL, 4½ fermées, fournaise. Août gratuit, $72; 322-7028.

ST-MICHEL, 4½ fermées, frais peint, août gratuit, $78; 325-6408.

ST-MICHEL, grand 4½ fermées, 3e, ménage refait, $80. 254-6425, 727-2971.

STE-ROSE, 890, Des Parriotes, 4½, propres, $75, 688-2773.

ST-TIMOTHEE 1254, 6 pièces, bas, 1266, 3 pièces, 2e, 351-3838.

ST-VICENT-DE-PAUL, haut duplex, 5½, repeint neuf, garage, sous-louer, $115, 1er septembre, 661-3093.

ST-VINCENT-DE-PAUL, 5½ pièces, libre 1er août, $130; 661-2488.

SICARD 1609, 5 pièces, 3e, 220, ménage fait, $65; 288-1233.

TETREAULTVILLE, Sherbrooke, 4½ modernes, fermées, frais peint, place stationnement, 581-2570.

311 Logements à louer

THEODORE, près Boyce, grand 3½, poêle, tapis fournis, Demi sous-sol. $75. 255-3462.

VERDUN, 723, 733, 2e Avenue, 4 pièces, libres, fournaise, $65, 325-6566.

VERDUN, Ethel 3986, 5 pièces, 3e, 220, ménage fait, $60. 288-1233.

VERDUN, Rushbrooke, 3378, 3½, 2e, 220, $58. 288-1233.

VERDUN, Osborne, Hickson, 4-4 pièces 220, propre, $70-$75, jour 769-2762.

VERDUN, 142 Lafleur, bas, 3 pièces, bain, 220, libre immédiatement, $55, 288-0047.

VERDUN, 3, 4 chambres, 220, gaz, peinturé à neuf, prix spécial, 997, de l'Eglise, 486-9960.

VERDUN, 3465 GERTRUDE, 4 PIECES, PROPRES, ADULTES. 366-0483.

VERDUN, 360, 1ère Avenue, 4½, poêle, frigidaire, fournaise fournis, $60, 523-2507, 482-1712.

VERDUN, 3½, repeint, planchers bois franc neufs, balcon, $60, 691-9297.

1442, WILLIAM-DAVID, 6 appartements, $90, deuxième, libre, 220. 667-1970.

2-3½, à louer, rue Sicard, près Ontario, 326-3933.

A LOUER, Lasalle, bas de duplex semi détaché, grand 5½, avec sous-sol, garage double, cour clôturée, enfants et animaux acceptés $160 chauffé. Home Rentals, 849-8661, 1421 Crescent 7 jours, 9 am à 9 pm.

A LOUER, Saint-Laurent, $160 chauffé, 3 chambres à coucher, salle de lavage, 2 grands balcons, cour spacieuse, garage plus, enfants et animaux bienvenus. Home Rentals, 849-8661, 1421, Crescent 9 am à 9 pm, 7 jours.

$135, bungalow au bord de l'eau, 5½ spacieux, avec tapis mur à mur, frigidaire, et poêle, garage, cour, enfants, animaux et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661, 7 jours, 1421 Crescent 9 am à 9 pm.

BUNGALOW, $175, 3 chambres à coucher modernes, sous-sol cabane sur le terrain, grande cour, près des écoles et train, enfants et animaux bienvenus. Home Rentals 849-6353, 1421 Crescent, 9 am à 9 pm, 7 jours.

COTTAGE à 2 étages, en banlieue, 3 grandes chambres à coucher, salle à diner, cuisine équipée, jardin, grand terrain pour enfants et animaux. Home Rentals, 849-8661, 1421 Crescent, 9 am à 9 pm, 7 jours.

5 PIECES, bas avec cave, grande cour. 374-3303.

4 PIECES, Ste-Catherine est, ménage fait, $60. 486-1013.

POUR août, bas, 3 grandes pièces, 2e, 4 pièces, 384-8503.

PRES ST-LAURENT, Décarie, sous-location, 4½, grandes pièces claires, non chauffé, près de tous les services, ½ mois de loyer gratis, Libre 1er août. 376-0782; après 6h: 747-2135.

RUE DORION, nord Sherbrooke, 3 pièces, ménage fait, $50. 521-0629.

312 Logements/appartements demandés

OUTREMONT, Westmount, N.D.G., 5½, ou plus, bas, références, après 19h, 389-0982.

5-6 APPARTEMENTS, avec cave, garage si possible. 665-7953.

ATTENTION, propriétaires "Home Rentals" remplira vos logements libres. Rapide, service gratis, pas d'obligation, 849-7822.

BAS duplex, triplex ou bungalow neuf, luxueux, 5½ pièces, garage, Montréal-Nord, St-Léonard, Anjou ou Nouveau-Rosemont. 322-2236.

BESOIN 3 ou 4 pièces, quartier Villeray, chauffé ou non. 384-6002, jour.

CHERCHE logement ou maison, 5-6 pièces, central-ouest, pour habiter et profession couture. 844-1801 jusqu'à 10h soir.

CHERCHONS bas duplex, 5½ ou plus, propre. Dans Ahuntsic, entre boul. Gouin et Fleury, Bois-de-Boulogne, et St-Laurent. 692-4610.

CHERCHE maison seule à louer, septembre, Rive Sud, maximum 20 milles de Montréal. Prix raisonnable, France 875-4311, local 1873.

COUPLE d'âge d'or, demande 3 grandes pièces, avec commodités, rez-de-chaussée, ou appartement avec ascenseur, prix raisonnable, près parc Lafontaine, 352-6172.

FEMME cherche 4 pièces chauffées, bas, environ parc Laurier, septembre, 384-0501.

GRAND 4½, ou 5½, duplex, propre, verdure, Montréal-Nord, Rive Sud, 523-3486.

LOGEMENT 3 ou 4 pièces, propre, équipé, chauffé, toutes taxes payées, foyer, stationnement. Situé près parc ou bord l'eau. 388-6228.

313 Logements chauffés à louer

HABITAT NOTRE-DAME

4½ PIÈCES $110

5½ PIÈCES $125

Chauffé
Réfrigérateur
Poêle 220
Décoré à neuf
Stationnement privé.

8390 est, Ontario
app. 4

353-4320

Longueuil

PLACE VILLENEUVE

2169 Joliette, app. 3, 5½, 4½, neufs, occupation immédiate chauffés, eau chaude, taxes payées, piscine, terrain de jeux, un mille métro par CTM.

674-4549 ou 679-3752

ST-LEONARD

Duplex triplex, quintuplex, de luxe, 3½, 4½, 5½, 6½, occupation août, septembre et octobre. 6147 Belherbe. Avantie Developments Ltée, 322-3350.

AHUNTSIC, 4 pièces, moderne, $100. 2925, Fleury est, 389-9937.

AHUNTSIC, 3 pièces, 10677 Seguin, près Henri-Bourassa. Libre immédiatement. 387-4513.

AHUNTSIC, 4½, eau chaude, $120, poêle, réfrigérateur, 10,625 Francis près métro Henri-Bourassa, 389-3788, 389-6593.

ANJOU, 2½, semi-sous-sol, bas duplex, luxueux, entre Versailles et Galeries, meublées, laveuse, sécheuse, tout compris, $105 mois, 352-7897.

ANJOU, 3½, chauffé, rétrigérateur, $75, bas, 7997 Spalding Place, 622-8146.

ANJOU, 5½, $135 par mois. Appelez 387-9418.

5143, 3e Avenue Rosemont, 3 pièces, 2e étage, 387-3312.

BEAUBIEN 3625, 4, ménage fait, chauffé, balcon, buanderie, informations concierge.

BOUL. PIE IX, 4 pièces, chauffées, $115 mois, cause mortalité. 376-1838.

BOULEVARD ST-JOSEPH, métro, concierge, 3½, $105. Références. 522-8729, 524-4678. Soir.

BOUL. ST-LAURENT 5127, 3½, équipé, eau chaude, $80, 279-6311, 341-6711.

BROSSARD, 5½, avec salle de jeu, garage, occupation immédiate, 678-0904.

BROSSARD, haut duplex, grand 5½, garage, tapis, $175. Septembre. 678-4413.

CARTIER 7484, grand 4½, chauffé, $117, 3e étage, libre 1er août, 728-9889, 352-2182.

CHOMEDEY ouest, haut, 6½, 2 salles de bains, octobre, 688-1615.

CHRISTOPHE-COLOMB 5885, 3 pièces. Visible mercredi soir 7.30 à 9.

DELANAUDIERE, coin Beaubien, 6 pièces, zoné, 2e, occupation 1er août, références. 352-6172.

3676 EST, Henri-Bourassa, app. 21, 4½, chauffé, poêle et frigidaire, $135 par mois.

5143, 3e Avenue Rosemont, 3 pièces, 2e étage, 387-3312.

FABRE, 3e, 4 pièces, $85, disponible maintenant, 729-1504.

1712 FLEURY est, 5½ chauffé, 2e, $150 par mois, libre 1er septembre. Poêle et frigidaire à vendre, 1 an d'usure. 389-5625.

313 Logements chauffés à louer

A PRIX MODIQUE

à partir de $129.50 par mois

à

VILLE D'ANJOU

• *LOGEMENTS* • *MAISONNETTES* • *APPARTEMENTS*

des

HABITATIONS MALICORNE

tout juste au sud des Galeries d'Anjou, sur le boul. Les Galeries d'Anjou

3½ 4½ 5½ 6½

Occupation immédiate ou plus tard

- Centre Communautaire
- Piscine
- Courts de tennis
- Parcs d'amusements pour enfants
- Espaces verts spacieux
- Patios et balcons privés
- Ecoles et centres d'achats à distance rapprochée
- Chauffage électrique (thermostats individuels)
- Cuisinières et réfrigérateurs "Admiral"
- Service de Conciergerie

Novelec

4 modèles meublés par SIMPSONS



Ouvert: Lun.-vend. midi à 8 h. p.m.

Sam.-dim. 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

Administrées par FAIRVIEW CORPORATION

Habitations Malicorne 354-8090

LONGUEUIL

Occupation immédiate

520 rue BRODEUR

- Chauffé
- Taxes
- Autobus via métro
- Eau chaude
- Conciergerie

670-9441 670-8970

3½ MEUBLÉ $125

4½ NON MEUBLÉ $135

5½ NON MEUBLÉ $150

LONGUEUIL

RUE LABELLE

3½ meublé ou non

4½-5½ non meublés

À PARTIR DE $125 par mois

Chauffage - eau chaude - taxe - stationnement privé - concierge - autobus CTM via métro.

INFORMATION

670-6696

679-5690

LONGUEUIL

2½-3½ MEUBLE OU NON
4½-5½ NEUFS

Occupation immédiate. Chauffage électricité. Taxes payées. Tapis inclus. 1 mille métro C.T.M.

677-5487

METRO LAURIER

A deux coins du métro, 4½ pièces, chauffé, $115. S'adresser au concierge: 5209 Drolet.

MONTREAL-NORD, 4½, ménage fait, eau chaude; 1er septembre, 695-3999.

MONTREAL-NORD, 3½, 4½, 5½, 6275 Dagenais, app. 7, 321-7607.

MONTREAL-NORD, 4½, semi-sous-sol, $80. 11038 Laurentides. 389-4155.

MONTREAL-NORD, 6275 Dagenais, app. 7, 5½, 4½, 3½, 321-7607.

NDG, Harvard, grand 6½, 2e, chauffé, très propre, occupation immédiate, après 6 h. 484-7162.

OUTREMONT, grand 5½, chauffé, eau chaude, $145, soir 274-6887.

OUTREMONT, 5½ pièces, chauffage, taxes payées, poêle, réfrigérateur fournis, $130. Demandez R. Martin, 10 à 4 heures, 625-6161.

PIE-IX 6495, coin Beaubien, 3e, 4½ chauffées, eau chaude, frigidaire et poêle fournis, balcons avant et arrière, $95 mois. 255-7188.

RIVE SUD, 4½, chauffé, 1er plancher, $95. 671-7345.

ROSEMONT, 4½, chauffé, très propre, $85. 272-8721.

ROSEMONT, 1-3, 1-4, ménage fait, poêle, réfrigérateur, libre août, 721-1317.

ROSEMONT, 4e Ave, 5526, 4½ pièces 2e, chauffés, $89. 288-1233.

ROSEMONT, 1½, près de Pie IX, libre immédiatement, 376-9174.

SABREVOIS, 3½, à louer, chauffé, $75. 323-2749.

SAINT-DENIS, Villeneuve, 6 pièces, 2e étage, gaz et 220 volts, 722-0341.

ST-MICHEL, 7102, 13e Avenue, 4½ pièces, sous-sol chauffé, propre, libre, $70 mois. 725-0327.

ST-LAURENT, 4½, poêle, frigidaire, sauna, piscine, taxes et eau chaude payées, $165. Libre immédiatement, après 6 h. 334-7910.

ST-LAURENT, 640 boul. Ste-Croix, 5½ pièces, chauffé, 747-1736.

ST-LEONARD, 4½, 5½, neufs, occupation immédiate ou plus tard, 321-3222, 729-0438.

ST-LEONARD, 6415, boul. Robert, 5 pièces, occupation immédiate, $100. 325-0475.

ST-LEONARD, 4½, chauffé, $135, disponible, premier septembre, duplex neuf, 326-3951.

SAINT-LEONARD, chauffé, de luxe duplex, triplex, haut ou bas, raisonnable, nouvelle construction. 324-1340.

ST-LEONARD, 4½, haut duplex, neuf, chauffé, entrée laveuse sécheuse, libre fin d'août, soir, 326-4071.

STE-THERESE OUEST, 4½, neuf, 435-2213, 663-5047.

ST-VINCENT-DE-PAUL, 4 moderne, vue magnifiqu, $105, 661-1138.

SHERBROOKE Est 3245, 7 fermées, bas, chauffé, eau chaude, 1-887-2924.

SHERBROOKE EST 2200, 1½ chauffées, 220, poêle et réfrigérateur, $88. 288-1233, soir: 526-7572.

STATION Côte-Vertu, devant parc, grand 5½, occupation 1er septembre ou avant. J. Bertozzi. 336-4697.

VERDUN, 7 grandes pièces, repeint, éclairé, chauffé, 220, 3e étage. Entrée privée. Libres immédiatement. 453-4241.

VILLERAY arrière hôpital Jean-Talon, 3½ pièces, libre, 271-2052.

VILLE LASALLE

9265 Airlie, service de concierge, meublé ou non, chauffé, taxe d'eau payée. 366-2961.

VIMONT, grand 5½ sous-sol, libre immédiatement. $95, 663-8763.

BEAU 3½ fermées, modernes, meublées, 5 minutes métro, 521-4805.

5½ CHAUFFE, 1er, taxes payées, près écoles, Woolco, 2 enfants admis, libre 1er août. 670-3508.

LOGEMENT, haut de duplex, 4½, chauffé, après 6 h. 365-3009.

LOGEMENT, 4½ chauffé, eau chaude fournie, près métro Jean-Talon, après 6 h. 272-7441.

GOUIN EST 4701A, demi sous-sol, 3 pièces, chauffées, $80 par mois. **TRUST ROYAL, agent, 876-7560**

IBERVILLE, 9081, 3, chauffé, eau payée, commodités, tranquillité $85. 381-1100.

JARRY 709, chauffé, 3½ pièces, poêle, rigidaire, propre, $80. 932-1904.

JARRY 5560, face à l'église St-Léonard, 5½, 2e, 4½, 1er, neufs, occupation 1er septembre, tél. après 9 h p.m. 256-5135.

LAFONTAINE, près Beaugrand, 3 pièces, chauffé, frais peint, références, 352-2033.

LAVAL (rue), 3½, semi meublé, occupation immédiate, inf. 678-0904.

LAVAL-DES-RAPIDES, 414A, 418A, Branly, 4½-$110, 681-6464, 334-4560.

LAVAL-DES-RAPIDES, "Jardin Estgol" nouveau projet, 2½-3½-4½ à partir de $95. Meublés ou non. 449 rue Branly, tél.: 669-4900-688-5273.

LONGUEUIL, 5½, eau chaude fournie, taxe incluse, 2e, $145, près centre d'achats, école, piscine, 674-1756.

LONGUEUIL, 3½, 4, 4½, tapis, piscine, stationnement, $113 - $142. C.T.M. 674-4549.

LONGUEUIL, 4½, location immédiate, Concorde Immeubles. 336-7670, 387-1630.

LONGUEUIL, Dumont, 4½, eau chaude fournie, stationnement, $130. 674-3323.

LONGUEUIL, 5½, à sous-slouer, eau chaude fournie, tapis. 670-1073.

LONGUEUIL, bas duplex, luxueux, foyer, cour clôturée, garage fourni, salle jeu, près autobus, école. 670-4474.

LONGUEUIL, 4½, 5½, 6½
EN BETON — PISCINE

Bâtisse neuve, très luxueux, chambre immense, 2 lavabos dans salle de bains, balcon individuel, 5' x 20'. Toutes taxes payées. Occupation immédiate, 485, boul. Nobert, 670-5657.

MALBOROUGH Court, Ville St-Laurent, 4½, 5½, chauffées, 363-3167, 366-1770.

MONTREAL-NORD, 3½ pièces, chauffées, neuf, entrée privée, voir maison modèle 11623, boul. Rolland, 259-2757.

MONTREAL-NORD, Spacieux bas de duplex, 5½, sous-sol, garage, eau chaude, $180, 324-1848, après 7 h. p.m.

MONTREAL-NORD, 3½, 4½, 5½, neufs, chauffés, occupation, face école, aréna et autobus 69. 12270, Rolland, 6301, Pascale, app. 3, 323-1403, 325-9680.

MONTREAL-NORD

4½, neuf, très grand, eau chaude fournie, stationnement près autobus, disponible 15 août. Soir, 325-3688.

MONTREAL-NORD, 4½, 3e, 1er novembre, face centre d'achat. 325-5597.

MONTREAL-NORD, 3, toutes commodités, neuf, meublé ou non, 324-7933.

MONTREAL-NORD, haut duplex, 5½, neuf, luxueux, chauffées. Voir maison modèle 11623 boul. Rolland, 259-2757, J. Robert Blouin, constructeur.

MONTREAL-NORD, 5½, eau chaude, chauffé, 322-9706 soir, 322-1240 jour.

315 Logements meublés à louer

AHUNTSIC est, 2e, dans triplex, 3 fermées, très très propre. Frais peint. $130. 387-3991.

AHUNTSIC 3 grandes pièces neuves, chauffées, quartier résidentiel, $125. 388-7607.

BROSSARD, 3½ meublé, occupation immédiate. Pour informations, 678-0904.

CHOMEDEY, 3½, sous-sol libre, moderne, meublé, chauffé, éclairé, 688-6561.

DELORIMIER, 7, propre, meubles modernes, face parc Rouen, 523-8439, 521-4329.

HOCHELAGA, 3½, meublé, coquet, idéal pour jeunes couples, libre, 665-7077.

LASALLE, 2236A Gervais, très grand 3½, chauffé, cuisinette, installation laveuse, $120 mois libre août, 366-7676.

315 Logements meublés à louer

LAVAL-DES-RAPIDES, 3½, sous-sol, meublé, 667-3502.

LAVAL-DES-RAPIDES, 268A, 272A, Molière, 3½, $125, 681-6464, 334-4560.

VILLE BROSSARD, 4½ meublé, entrée laveuse, sécheuse, conditions avantageuses. 676-7741.

536 RUE, près Pie-IX, 4½, tout fourni, $32 semaine, 321-3268, 665-6863.

318 Logements/appartements à partager

PARTAGERAIS mon 5, bas duplex, près métro, avec couple ou personne seule, 389-0180 après 5 p.m.

JEUNE HOMME pour partager grand 5½, métro Beaudry, Gérard, 525-0635.

319 Bungalows-Cottages-Duplex-Propriétés à louer

319 Bungalows-Cottages-Duplex-Propriétés à louer

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT



MAISON DE VILLE

DANS CHOMEDEY OUEST

Disponible pour occupation immédiate.

CARACTÉRISTIQUES:

A) Bord de l'eau pittoresque
B) Vie de campagne non loin de la ville
C) Piscine extérieure
D) Chauffage électrique à commande thermostat dans chaque pièce
E) 6½ pièces sur 2 étages
F) Garage et espace sous-sol
G) Une et demie salle de bains
H) Écoles — élémentaire et secondaire environ ½ mille
I) Tarifs des loyers: $185 à $205

BUREAU: 4810, DU TREMBLAY, LAVAL

DIRECTION: Pont Cartierville, direction ouest sur boul. Lévesque environ 2 milles. Tournez à gauche sur Promenade des Iles pour environ ½ mille jusqu'à du Tremblay.

LOYERS: $185 à $205

729-5271
9 h a.m. à 4 h 30 p.m.
4201 boul. Robert
(St-Michel) Montréal

681-6898
Samedi et Dimanche
1 h p.m. à 9 h p.m.
Soir 5 h p.m. à 9 h p.m.



Ne louez pas un appartement
Ne louez pas un logement
LOUEZ

UNE MAISON INDIVIDUELLE
DE 3 CHAMBRES À COUCHER
AU VILLAGE VERSAILLES

POUR AUSSI PEU QUE $132.00 PAR MOIS

- Terrasse individuelle à l'avant et l'arrière.
- Stationnement individuel avec prise de courant.
- Ecoles, eglises, centre d'achats à proximité.
- Facilites de transport par autobus.
- Chauffage électrique Novelec.
- Service d'entretien.
- Gérant sur les lieux.
- Connecteurs pour machine à laver et sechoir.

OCCUPATION IMMÉDIATE



POUR RENSEIGNEMENTS, VOUS ADRESSER À
12,601 est, rue DEMONTIGNY
642-2726

AUTEUIL, grand 5½, grand terrain, garage, vendrais, conditions faciles. 388-1935.

BELOEIL à louer, magnifique bungalow en brique, 8 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini avec foyer et bar, grand terrain paysager, près ôn d bar, grand terain paysager, près de toutes commodités, libre 1er août, cause transfert, $225 par mois. 467-7359.

BROSSARD
(Limites Saint-Lambert)

Valeur fantastique, vaste cottage de luxe, escalier marbre, tuiles de conception exclusive, cuisine panoramique. Sous-sol, garage, près écoles, transports, centre d'achats, $200 mois; 5690, Platon, angle Provencher, 671-7401.

BROSSARD, magnifique cottage, 7 pièces, (4 chambres), 2 salles bains, foyer, garage double, patio, sous-sol fini, 10 minutes centre-ville, libre 1er septembre. 678-2606.

BROSSARD, cottages et duplex à louer avec option, achat et vente. Immédiatement. 671-4646.

BROSSARD, cottage, 6 pièces, sous-sol, 2 chambres, bain. 769-9337.

CHAMBLY, bungalow 5½, grand sous-sol, beau terrain, près écoles, église, centre d'achats et routes d'autobus, 658-6702, 931-4225.

CHAMBLY, 1324 Berthier, cottage, 5½ pièces, terrain gazonné, $145. 645-9893.

CHOMEDEY

Town Houses, modernes, 3 et 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de jeux, belle conception et belle décoration, réfrigérateur, cuisinière, sécheuse. Egalement modèle 1 salle de bain. Tél. à 688-4701 ou se présenter au 4450, boul. Samson, No 7, Chomedey.

LAVAL OUEST, cottage 7 pièces, $135, aussi bungalow semi-détaché, chauffé, $120, 277-2425.

LAVAL, maison seule, 7 pièces, tapis, draperies, à louer ou vendre. Libre 1er août, après 7 heures: 321-1646.

LAVAL DES RAPIDES, bungalow, moderne, 6 pièces, 2 chambres de bains, luxueusement meublé, décoré. Grand terrain. Jardin, haie, arbres, résidentiel, $350 mois, 179, boulevard Clermont, sortie 4 autoroute Laurentides. 688-5535.

MONT St-Hilaire, 9 pièces, bord Richelieu, terrain 120 x 250. Lave-vaisselle, cuisinière, tapis inclus, $250, 467-1574.

PIERREFONDS, cottage, 3 chambres, salle jeu, carport, comptant $150, paiements $185 mensuels, 620-0776.

P.-A.-T., townhouse, 5½, chauffé, électricité, taxe d'eau payée, $145.50 par mois, libre 1er septembre, 642-5308.

ST-BRUNO, bungalow 6 pièces, patio, paysager, libre 1er septembre, $170 mois, 653-6410.

ST-BRUNO, bungalow 5 pièces, cour clôturée avec patio, taxe d'eau payée, laveuse, sécheuse fournies, 1er septembre. $205. 653-7388. Après 6 h.

ST-BRUNO, magnifique townhouse dans domaine communautaire, 2 chambres, salle à diner, sous-sol fini, patio privé, piscine, terrain de jeu, chauffage et toutes taxes payées, libre $235. 653-2417, soir 653-4469.

ST-LEONARD, bungalow 3 chambres, garage, cuisinière, encastrée, septembre, $215, 325-6977.

MAISON de style Espagnol, pour professionnel, à louer ou à vendre, 9 pièces tout meublées de style très dispendieux, piscine creusée, références exigées, 661-2070.

321 Chambres à louer

AHUNTSIC, métro, tranquille. Ameublement neuf. Homme sobre, distingué. Références, 389-7406.

AHUNTSIC-OUEST, résidentiel, jeunes hommes, travaillant extérieur, distingués, références. 331-2438.

AMHERST 1441, grande chambre, propre, lavabo, poêle, réfrigérateur, $13. 324-3892.

AVENUE LAVAL, 4012, salon double, devant, balcon, $15, réfrigérateur, entrée privée, cuisinière, téléphone, tranquille, 849-9715.

BEAUBIEN 352 270-2429
Rivard 5205 277-8790
Jolies pièces, cuisinette, métro, $10-$13, 332-2580.

321 Chambres à louer

BEAUBIEN, Cartier, chambre, cuisine meublées, balcon, cour. $20 semaine. 655-5476.

BEAUBIEN, Papineau, poêle, réfrigérateur, eau chaude, lessiveuse, meublé, 276-7192, 722-4914.

BOUL. PIE-IX, Jean-Talon, 1½, poêle, réfrigérateur, maison privée, tranquille, 725-4288.

BOUL. ROSEMONT, 5525, près hôpital Maisonneuve, entrée privée. 256-5540.

CARTIER, Beaubien, salon double, meublé, poêle, réfrigérateur, lavabo, soir, 273-2717.

CHERRIER, ST-HUBERT
Meublé, cuisinette, réfrigérateur, lavabo, demoiselle, $10. Près métro, 523-1161.

**

la presse

MONTREAL, MERCREDI
18 JUILLET 1973
89e ANNEE — No 170

LE MONDE

Le commandant du Mozambique est muté

LONDRES (PA) — Le commandant des forces portugaises stationnées dans le territoire africain du Mozambique, le général Kaulza de Arriaga, vient de recevoir une nouvelle affectation au Portugal qualifiée de normale par le commandement portugais.

On précise, en effet, que ce transfert n'a absolument rien à voir avec la révélation par le Times de Londres des atrocités commises par les troupes portugaises.

Par ailleurs, le premier ministre portugais, M. Marcello Caetano, au troisième jour de sa visite officielle à Londres, a conféré avec le ministre anglais chargé des questions européennes et le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home. Un porte-parole du Foreign Office a déclaré que "le premier ministre du Portugal a répété ce qui avait déjà été affirmé publiquement, à savoir que le gouvernement portugais a ouvert une enquête pour déterminer s'il y a eu de graves incidents dans le déroulement des combats".

Nouvelle offensive des provisoires en Ulster; 3 morts

BELFAST, Irlande du Nord, (UPI) — Deux soldats ont été tués hier par l'exploision d'une bombe dans le secteur de Lower Falls Road à Belfast et deux autres ont été blessés. L'I.R.A. provisoire, qui a revendiqué cet attentat, déclare qu'il s'agit du début d'une nouvelle offensive.

Dans le même temps, une voiture bourrée d'explosifs a sauté à la porte d'un Pub dans la banlieue de Belfast, à Aghalee, tuant une personne et faisant 16 blessés.

L'établissement a été presque complètement détruit par l'explosion et l'incendie qui a suivi. Plusieurs des blessés sont dans un état très grave.

Une autre voiture chargée d'explosifs a sauté devant un Pub du secteur de Crumlin Road à Belfast, mais cette fois les clients avaient eu le temps de se mettre à l'abri et l'explosion, si elle a détruit l'établissement, n'a pas fait de victimes.

D'autre part, un soldat a été blessé par un tireur isolé dans le secteur catholique de White Rock à Belfast et, à Londonderry, une banque a été détruite par une bombe.

Argentine: élection du président fixée au 2 septembre

BUENOS-AIRES (AFP, UPI) — L'élection du président et du vice-président de l'Argentine aura lieu le 2 septembre prochain, a annoncé hier le journal Cronica.

Les Argentins devront désigner les successeurs de MM. Hector Campora, ancien président, et Vicente Solano Lima, ancien vice-président, qui avaient démissionné le 13 juillet pour faciliter l'accession du général Juan Peron à la magistrature suprême.

A Colorado, les ouvriers de l'industrie automobile se sont mis en grève hier pour protester contre les attaques armées du siège de leur syndicat par des groupes péronistes rivaux.

Les fusillades se sont produites au siège du syndicat des ouvirers de l'automobile (SMATA), de l'électricité et de la CGT locale, qui agissent indépendamment de la CGT nationale dont le leader, Jose Rucci, a été qualifié de "traître à la cause péroniste" par les éléments radicaux du mouvement.

Une barrière électronique irrite Mexico

MEXICO (AFP) — Le Mexique a demandé officiellement des explications au gouvernement américain sur l'installation à la frontière entre les deux pays d'une barrière électronique, a annoncé le ministre mexicain des Affaires étrangères, M. Emilio Rabasa.

La semaine dernière, le New York Times avait annoncé que le Congrès américain avait approuvé l'installation de ce dispositif destiné à combattre l'immigration clandestine de travailleurs mexicains.

M. Rabasa a ajouté que l'ambassadeur du Mexique aux Etats-Unis avait reçu pour instructions de demander au département d'Etat qu'il s'explique avec exactitude sur l'instalation de cette frontière électronique. Le ministre mexicain des Affaires étrangères a également demandé des éclaircisements à l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique.

Au cours de l'année 1972, 515,000 immigrants mexicains clandestins ont été refoulés, indiquent les statistiques américaines.

Un bateau pacifiste américain arraisonné par les Français dans la zone de Mururoa

WELLINGTON (UPI, AFP, Reuter) — Un navire de guerre français a arraisonné, ce matin, la goélette américaine FRI ayant à son bord un groupe de pacifistes, puis l'a remorquée jusqu'à la limite de la zone de sécurité, au large de l'atoll de Mururoa où doit se produire incessamment l'explosion nucléaire française.

Cette nouvelle a été annoncée par les quartiers généraux de la marine néo-zélandaise à Wellington, alors qu'à Papeete les observateurs surveillent de près l'aéroport où se trouve l'avion-météo chargé de suivre le nuage nucléaire. En effet, cet appareil décolle généralement la veille de l'explosion et certaines rumeurs qui circulent à Papeete, aujourd'hui, tendraient à laisser penser que cet avion serait sur le point de décoller, ce qui laisse supposer que l'explosion de Mururoa aurait lieu demain.

Selon un porte-parole de la marine néo-zélandaise, à Wellington, c'est sur l'ordre de l'amiral Claverie, commandant en chef du centre d'essais du Pacifique, que la goélette FRI, faisant du piquetage près de la limite de 12 milles des eaux territoriales françaises, a été arraisonnée puis remorquée par un dragueur de mines.

Le FRI avait, auparavant, reçu une mise en demeure officielle de quitter la zone interdite signée de l'amiral Claverie, mais n'en avait pas tenu compte.

Un message radiophonique reçu à Wellington de la frégate néo-zélandaise, qui naviguait à 70 milles de la position du FRI, a permis de suivre le déroulement des évenements. Selon les appels du FRI captés par l'Otago, deux navires de guerre français, dont l'un a été identifié comme étant le "Commandant-Rivière", se sont approchés de la goélette. Peu après, un détachement de 15 marins français est monté à bord du FRI pour remettre au capitaine le message de l'amiral Claverie.

Dans cette note adressée au commandant de bord, M. David Moodie, qui est également propriétaire de la goélette FRI, le commandant en chef du centre d'essais français du Pacifique l'avertissait que son navire allait être remorqué jusqu'à la limite de la zone de sécurité, soit hors d'un rayon de 72 milles autour de l'atoll de Mururoa, située à environ 700 milles au sud-est de Tahiti, s'il ne quittait pas les lieux où il se trouvait. Le commandant du FRI a remis sa réponse écrite deux heures plus tard, soit qu'il avait l'intention de rester dans les eaux internationales. C'est alors que les marins français qui étaient montés à bord ont installé leur propre radio, après avoir interrompu le fonctionnement de l'appareil radiophonique du vaisseau sur lequel se trouvent 16 protestataires. Ensuite, le dragueur de mines dunkerquois aurait alors tendu un câble pour prendre la goélette en remorque. Le FRI, dont le port d'attache est Sausalito, en Californie, est en mer depuis déjà deux ans et demi.

A Paris, les autorités françaises ont refusé de commenter l'incident qui se serait produit à 22 milles de l'atoll de Mururoa, alors que la France a fixé à seulement 12 milles la limite de ses eaux territoriales dans cette région.

A Wellington, les membres d'un groupement opposé aux essais nucléaires français ont accusé la France de "piraterie", aujourd'hui, parce que l'arraisonnement s'est produit hors des eaux territoriales françaises.

Bien que le premier ministre Norman Kirk ait déclaré que la Nouvelle-Zélande considère l'action de la marine de guerre française comme illégale, un porte-parole du gouvernement néo-zélandais a révélé, aujourd'hui, que ce pays n'aiderait pas la goélette américaine FRI.



Le Cambodge était bombardé "en secret" en 1969-70

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Des membres de l'administration Nixon ont été accusés d'avoir "délibérément menti" à la commission sénatoriale sur les forces armées concernant les opérations de l'aviation militaire américaine au Cambodge. Ces accusations surviennent à la suite de révélations faites, hier, par un porte-parole du Pentagone, selon lesquelles plus de 4,000 missions secrètes de bombardement ont été effectuées au-dessus du Cambodge, en 1969 et au début de 1970.

Le sénateur Harold Hugues, démocrate de l'Iowa, a déclaré hier que des rapports confidentiels sur les opérations aériennes en Indochine, remis à la commission en 1971 et au début de 1973, montrent "une longue liste de zéros" pour les bombardements des B-52 au Cambodge durant tous les mois jusqu'à mai 1970. Interrogé à ce propos par les journalistes, le sénateur Hugues a affirmé que ces chiffres ont été contredits de façon flagrante. "On a délibérément menti à la commission", de souligner le sénateur, après que M. Jerry Friedheim, porte-parole du secrétariat de la Défense, eut reconnu, hier, au cours de sa conférence de presse quotidienne, que le nombre de raids de bombardiers B-52 contre le Cambodge s'élevait "probablement à des centaines par mois" entre mars 1969 et mai 1970. A cette époque, les Etats-Unis reconnaissaient la neutralité du Cambodge, gouverné alors par le prince Norodom Sihanouk, renversé le 18 mars 1970 par un coup d'Etat au profit du général Lon Nol.

De son côté, le secrétaire à la Défense, M. James Schlesinger, a déclaré, lundi dernier, à Washington, que les bombardiers B-52 ont commencé leurs raids au-dessus du Cambodge au début de 1969. Il a laissé entendre que ces missions de bombardement n'avaient pas été rendues publiques alors en raison de la situation diplomatique délicate qui existait entre Washington et Phnom Penh.

Le sénateur Harold Hugues a souligné que le président intérimaire de la commission sénatoriale sur les forces armées, le sénateur Stuart Symington, était d'accord pour que des membres de l'administration soient appelés à révéler sous serment "ce qui s'est réellement produit au sujet de ces bombardements et de la falsification des rapports, qui a ordonné ces bombardements et comment ils ont été exécutés".

Hier, le porte-parole du secrétariat à la Défense, M. Jerry Friedheim, a déclaré, aux journalistes, que "les centaines de raids de B-52 effectués tous les mois, entre mars 1969 et mai 1970, contre les sanctuaires ennemis au Cambodge, constituaient des opérations majeures d'interdiction". Ces raids devaient, par la suite, selon M. Friedheim, permettre le retrait des troupes américaines du Vietnam dans le cadre de la vietnamisation du conflit.



téléphoto: PA

On ne lésine pas avec la procédure...

Un membre du parti pour un gouvernement honnête, Akira Kurouanagi, s'est rué sur le président d'une commission parlementaire au cours d'une séance mouvementée à Tokyo. Il a pu lui asséner plusieurs coups avant d'être maîtrisé par ses collègues du comité. La dispute a éclaté sur une question de procédure pendant l'étude d'un projet de loi sur la défense.

Sadate demande à Kadhafi de stopper la marche des Libyens sur le Caire

LE CAIRE (UPI) — Le président Sadate a adressé au colonel Kadhafi un télégramme urgent le pressant d'arrêter la marche sur le Caire commencée aujourd'hui par des milliers de Libyens, à partir de la frontière occidentale, pour aller demander aux "frères égyptiens" la fusion immédiate entre leurs deux pays.

"Je sais, dit le message, que vous connaissez les dangers que cette marche peut engendrer et dont nous avons la responsabilité historique.

"Le forme et la méthode d'une telle marche ouvrent de nombreuses portes aux ennemis de l'union et aux ennemis de la révolution. Il est de votre devoir et du mien de prendre une attitude décisive à l'égard de la marche — dont je ne doute pas de la sincérité — que nous ne pouvons accepter comme une mesure ou méthode révolutionnaire valable en la phase actuelle de la révolution."

D'après l'agence de presse libyenne, rebaptisée Agence de presse de la révolution arabe, depuis la révolution culturelle libyenne lancée le 16 avril, la marche a pris le départ à Ras Geder, sur la frontière tunisienne. D'après le plan prévu, les "marcheurs" seront, en fait, transportés en convoi par la route côtière jusqu'au Caire où ils doivent arriver le 23 juillet, jour anniversaire de la révolution égyptienne de 1952.

Radio-Tripoli a indiqué qu'à l'arrivée à la frontière égyptienne, les manifestants arracheront les barbelés et les barrières qui marquent ce que le commentateur a appelé "un symbole réactionnaire qui doit être éliminé en affirmation de l'unité entre les deux pays".

Les manifestants libyens mettront pied à terre devant les grandes pyramides, à une vingtaine de kilomètres du centre du Caire, et commenceront leur marche effective jusque sur la place du palais Abdine, résidence du président Sadate, où ils ont l'intention de faire une grève sur le tas "jusqu'à ce que l'accord de fusion soit signé". Ils ont également l'intention de présenter une pétition signée de leur sang au président Sadate pour que l'unité égypto-libyenne soit proclamée à la date prévue du 1er septembre.

Quarante autobus ont été mis à la disposition des "marcheurs" qui ne possèdent pas de moyen de transport personnel. A Tripoli, où le convoi est arrivé à 12h30 (locale), des milliers d'autres manifestants sont venus grossir le cortège de ceux qui sont partis ce matin de Ras Geder, et, sur le parcours, les gouverneurs des gouvernorats traversés s'y joindront.

Radio-Tripoli a déclaré que la Libye met tous les moyens à la disposition du "rassemblement populaire". Elle-même a interrompu ses programmes habituels depuis lundi soir pour diffuser des chants unionistes et nationalistes.

Les observateurs font un rapprochement entre la nouvelle du message urgent du président Sadate au colonel Kadhafi et celle du départ précipité du président de l'Union socialiste arabe de Damas où il s'entretenait avec les dirigeants syriens. L'Agence du Moyen-Orient rapporte, en effet, que M. Hafez Ghanem a quitté Damas par avion spécial à destination de Benghazi, pour une "mission urgente".

Burnham est réélu en Guyane

GEORGETOWN (UPI, AFP) — Le premier ministre Forbes Burnham, qui briguait un troisième mandat sous le slogan "Cinq autres années de paix", a remporté une victoire retentissante sur son rival politique, l'ancien premier ministre Cheddi Jagan.

Les résultats définitifs du scrutin de lundi ne seront pas connus avant vendredi mais après le décompte de la moitié des bulletins de vote, il est déjà acquis que le parti de M. Burnham, le Congrès national populaire, se verra attribuer au moins deux tiers des 53 sièges à pourvoir.

Ces élections, qui ont été marquées par de violents incidents, opposaient essentiellement le parti de M. Burnham au parti progressiste populaire (marxiste) de Cheddi Jagan. Ce dernier, tout en concédant la victoire de son rival aux urnes, a accusé le CNP de fraude électorale et annoncé qu'il n'accepterait pas le résultat du scrutin.

Par cette victoire, le premier ministre Burnham entreprendra un troisième mandat et semble avoir rompu les traditionnelles alliances de l'opposition dans cette république anglophone de l'Amérique latine.

Par rapport aux élections générales de 1968, l'opposition principalement représentée par le parti de Cheddi Jagan a enregistré au scrutin de lundi un déclin sensible, ne recueillant que 20% du vote par rapport à plus de 71% pour le Congrès national populaire.

C'est dans les sept districts urbains de Georgetown et de son immédiate banlieue que le premier ministre Burnham a récolté le plus fort pourcentage de suffrages.

Nixon autorisé à quitter l'hôpital dès vendredi

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon quittera l'hôpital naval de Bethesda vendredi, a déclaré hier son médecin, le Dr Walter Tkach.

La santé du président, qui a été hospitalisé jeudi avec une pneumonie virale, est assez rétablie pour qu'on puisse prévoir son départ à cette date, a ajouté le Dr Tkach. Sa température est normale, ainsi que son pouls et sa tension.

Le président, qui a maigri d'environ 2 livres pendant sa maladie, n'a toujours pas beaucoup d'appétit et manque encore de vitalité, a dit le Dr Tkach.

Nixon dans un dilemme: livrer les documents ou être accusé de vouloir cacher la vérité

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — L'insistance de la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate pour obtenir les enregistrements des conversations du président Nixon relatives à cette affaire constitue pour le président un nouveau dilemme dans sa bataille en vue de regagner la confiance du public.

S'il persiste dans son refus de livrer les enregistrements, Nixon peut s'attendre d'être accusé ou du moins soupçonné de vouloir cacher des preuves pouvant lui être défavorables. S'il accepte la requête de la commission, il viendra à l'encontre des arguments constitutionnels qu'il a déjà invoqués dans une lettre à la commission, le 7 juillet, à savoir que la doctrine de la séparation des pouvoirs l'oblige à protéger la présidence de la domination par le Congrès en gardant secrets les documents présidentiels.

Pour le moment, il semble que Nixon persistera dans son refus, au risque de provoquer de nouveaux doutes quant à son rôle dans le scandale du Watergate.

Dans une lettre communiquée hier au président de la commission, le sénateur Ervin, M. Nixon a interdit aux agents du service secret qui détiennent les enregistrements de collaborer avec la commission, de défier les assignations et de refuser de répondre aux questions des enquêteurs.

Mais les membres de la commission, au cours d'une réunion extraordinaire de près d'une heure, ont décidé hier après-midi à l'unanimité de renouveler leur requête au président pour avoir accès à tous les enregistrements de conversations reliées à l'affaire du Watergate.

Le sénateur Ervin et le vice-président de la commission, le sénateur Howard Baker, ont exprimé l'espoir de pouvoir obtenir satisfaction en négociant avec la Maison Blanche. La commission, ont-ils dit, continuera de se montrer patiente et optimiste dans cette affaire.

Mais le procureur en chef de la commission, M. Samuel Dash, a déclaré aux journalistes que les enquêteurs n'accordaient au président qu'un "bref délai" pour répondre. Il a ajouté qu'ils espéraient une réponse dès aujourd'hui ou demain au plus tard.

L'existence de ces enregistrements a été révélée lundi par un ancien collaborateur de la Maison Blanche, M. Alexander Butterfield. La Maison Blanche devait confirmer par la suite que toutes les conversations présidentielles étaient enregistrées depuis 1971, sans que les interlocuteurs de M. Nixon en soient informés.

La commission sénatoriale avait interrompu l'audition de M. Herbert Kalmbach pour discuter de la question des enregistrements. L'ancien avocat personnel du président a durant son témoignage contredit une partie des déclarations de John Dean.

M. Kalmbach soutient que, en juin 1972, quand Dean lui a demandé de trouver de l'argent pour la défense des sept accusés du cambriolage de Watergate, il ne lui a pas précisé que cette affaire pouvait causer de graves problèmes pour M. Nixon.

Le mois dernier, John Dean avait affirmé qu'il avait averti Kalmbach que le scandale pouvait remonter jusqu'au président.

Kalmbach a également répété qu'il n'avait rien vu d'irrégulier dans les instructions de Dean et d'Ehrlichman qui lui demandaient de fournir de l'argent, $220,000 au total, aux sept accusés de Watergate. Il a déclaré: "Je ne pouvais pas imaginer que ces hommes pourraient solliciter de moi des actes illégaux".

Mais un des membres de la commission, le sénateur Inouye, a jugé qu'il est extrêmement difficile de croire que M. Kalmbach ignorait l'illégalité des gestes qu'il posait et qui visaient à empêcher que le scandale n'atteigne la Maison Blanche.

En outre, même s'il avait à ce moment-là le titre d'avocat personnel du président, M. Kalmbach a avoué qu'il n'a jamais jugé nécessaire d'informer Nixon des opérations financières qu'il menait, même au moment où, deux mois après l'arrestation des cambrioleurs, il avait commencé à avoir des doutes sur la légalité des gestes et y avait mis fin.

La commission a ensuite mis fin au témoignage de Kalmbach et entendra aujourd'hui Anthony Ulasewich, un ancien policier qui a été appelé à plusieurs reprises à effectuer des missions spéciales pour le compte de la Maison Blanche.

DÉCÈS · REMERCIEMENT · IN MEMORIAM

ARCHAMBAULT (Léo) — A Laval, le 17 juillet 1973 à l'âge de 70 ans est décédé M. Léo Archambault, époux de Jeannette Galarneau, demeurant 5585, St-François, (Duvernay Nord). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,

1039, rue du Collège,

pour se rrendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Lorenzo) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 74 ans est décédé Lorenzo Bélanger, époux de Clarice St-Aubin; il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Robert Gagnon (Jeannette), Mme Raymond Moreau (Madeleine), Mme Roger Lacaire (Cécile), Mme Pierre Desrochers (Lucienne), Georges, époux de Pierrette Prud'homme, Ferdinand, époux de Claudette Lavoie, Mme Noël Boisclair (Claudette), Micheline, André, époux de Ginette Mainville, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,

8989, rue Hochelaga,

à 10h30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Arthur, c.a.) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 41 ans, 8 mois, est décédé M. Arthur Beaudoin, comptable agréé, époux de Jeannine Clavet. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Luc et André, sa mère, Mme Victoria Beaudoin, son frère Bernard (pharmacien) (Colette Doyon), ses beaux-frères et belles-soeurs: Marcel Bourassa (Marguerite Clavet), Pierre Lemire (Pauline Clavet). La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

E. Tétreault et Fils Ltée
et E. Charron,
27, rue de Laperrière,
Boucherville

Avis des funérailles plus tard.

BEAULIEU (Yvonne) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Eugène Beaulieu, née Yvonne Charlebois, mère de Robert, Mme Marcel Berthiaume (Paulette), Mme Jean-Paul Masson (Denise), Raymond, Jean, Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Henri) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Brunelle, époux de Marie-Jeanne Bélanger, autrefois maître coiffeur sur la rue Joliette. Père de Mme Armand Maltais (Georgette), Claude (Georgette Lacoursière), Lorne (Carmen Lemay), Mme veuve Olivier Guimond (Manon), grand-père de France (Michel Cardin), Carolle, Eric, Patrick, Luc, Jasmine et Catherine, frère d'Omer Brunelle et beau-frère de Sr Gabrielle Bélanger, C.N.D. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Remerciements à Marie, Reine des Coeurs pour faveur obtenue. J. D. R.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. Y. B.



Reconnaissance au Frère André pour guérison obtenue. Grave accident.

Mme Thérèse L. Z.

CADIEUX (Philippe) — A Lachine, le 16 juillet 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé Philippe Cadieux, époux de Gysèle Hétu, père de Manon et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

CARRIERE (Marie-Ange) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 67 ans est décédée Mlle Marie-Ange Carrière, fille de feu Ferrier Carrière et de feu O. Hurteau, soeur de Gabrielle, Mme Marguerite Robitaille, Germaine Sabbe de Détroit et de Edouard, époux d'Isabelle St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Réal) — A Frédéricton, le 16 juillet 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Réal Charland, époux de Claire Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Aline) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 16 juillet 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Aline Legault, épouse de feu Oudlé Cousineau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Vincent, Fernand, Roger, Sr Aline (Jacqueline), Mme Jimmy Houston (Paulette), Mme Marcel Legault (Suzanne), Dr Marcel Girard (Carmen) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne

à 1 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Donat) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 61 ans est décédé M. Donat Deslauriers, époux de Aurore Caron, père de Claude, Nicole (Mme Gilles Poisson), André, Pierre, Suzanne et Danielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
11117, boul. St-Vital,
Montréal-Nord,

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PREVOST (Père Jean-Berchmans) — Les membres de la famille Prévost, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès du Père Jean-Berchmans Prévost, O.F.M., survenu à Beyrouth, Liban, le 29 mai 1973.

PELLETIER (Philippe) — Mme Philippe Pelletier et ses enfants expriment leur plus sincère gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de quelque façon que ce soit des marques de sympathies, lors du décès de M. Philippe Pelletier, survenu le 15 mai 1973.

GUERARD (M. et Mme Albert) — M. et Mme Herb Hooper et M. et Mme Roland Dupuis ainsi que leur famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion des décès de M. et Mme Albert Guérard, soit pas offrande de messe, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

CARMEL (Armand) — Les membres de la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Armand Carmel, survenu le 1er juillet 1973, soit par offrande de messe, fleurs, sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistances aux funérailles.

NECROLOGIE



M. Eugène Guillemette

A Lachenaie, le 17 juillet 1973 est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault, depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil son épouse née Laurette Henley, ses frères: Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs: Régina (Mme Emile Fournier), Georgette et Alice (Mme veuve Ovila Toupin), ses belles-soeurs Mme Ernest Guillemette (Auréa Jacques), Mme Lucien Guillemette (Denise Rouette), Mme Maurice Henley (Cécile Rochefort), Mme Valmont Henley (Paulette Jean), Mme veuve Marie-Ange Tardy-Henley, Mme Gaston Morais (Marguerite Henley) et Mme Roland Henley, ses beaux-frères Messieurs Emile Fournier, Maurice Henley, Valmont Henley, Roland Henley ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9h15 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10h. La sépulture se fera au cimetière de Lachenaie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

DINI (Juliette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Rinaldo Dini, née Juliette Asselin. Elle laisse un fils Lino et son épouse ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontatio est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invita-

---

DUFORT (Yves) — A Châteauguay, le 15 juillet 1973, est décédé, accidentellement, à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau, il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était étudiant en sciences au CEGEP Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon

Bouvier Inc.
63, rue Taylor
Châteauguay, Qué.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 3 h p.m. en l'église Notre-Dame de L'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay-Centre.

GARAND (Alain) — A St-Eustache, le 16 juillet 1973, à l'âge de 19 ans, est décédé Alain Garand, fils de Robert Garand et de Rita Tremblay, demeurant 91, 39e Avenue Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. Michel Mailloux

A la suite d'un accident, à Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Michel Mailloux, gérant de district à La Presse (Westmount, Côte St-Luc et Ville St-Pierre), époux d'Aline Jutras, père d'Eric, demeurant 6410, rue Chouinard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419 rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. Yves Dufort

A Châteauguay, le 15 juillet 1973 est décédé accidentellement à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était étudiant en sciences au cegep Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon Bouvier Inc., 63, rue Taylor, Châteauguay, Qué Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 3h p.m. en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay Centre. —

GAUDETTE (Gilles) — Accidentellement à Montmagny, le 16 juillet 1973 à l'âge de 18 ans 6 mois est décédé Gilles Gaudette, fils de Robert Gaudette et de Dorothée Hamel, frère de Line, Claude et Sylvain. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001, rue est, Henri-Bourassa,

à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILES (Edward Kevin) — A Dorval, le 17 juilet 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Edward Kevin Giles, époux de Lorraine Vincent, frère de Véra, Estelle (Mme Victor I. Dettmers), Francis (Bud) d'Halifax, N.-E., Edwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
9135, rue Airlie, LaSalle

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Eugène) — A Lachenaie, le 17 juillet 1973, est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault Ltée, depuis de nombreuses années, époux de Laurette Henley, il laisse dans le deuil, ses frères : Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs : Mme Emile Fournier (Régina), Georgette, Mme veuve Ovila Toupin (Alice), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUYOT (Marcelle)—A Chambly, le 18 juillet 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Jacques Guyot, née Marcelle Pucet. Elle laisse dans le deuil son époux Jacques et ses enfants: M. Mme Gilles Vanasse (Constance), M. Mme Raymond Guyot (Ginette Masson), ainsi que 5 petits-enfants, ses belles-soeurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières, Chambly

pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Marie-Louise) — Dorval, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Louise Lapierre, épouse de feu Joseph Huot, mère de Lucien et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JACQUES (Donat) — A St-Hubert, le 17 juillet 1973 à l'âge de 69 ans est décédé M. Donat Jacques, époux de Philomène Giroux, père de Jules, époux de Bernadette Chénier, Gérard, époux de Patricia McCarthy, Hélène, Marie-Reine, épouse de Georges Paiement, Alfred, époux de Rita Brillant, Eugène, époux de Jacqueline Ledoux. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
505, o. boul. Curé-Poirier,

à 2 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Lalande de St-Hubert, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (l'honorable Joseph) — A Montréal, le 18 juillet 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé l'honorable Joseph Jean, époux de feu Marie-Anna Roy, père du Dr Jean-Pierre Jean (époux de Pierrette Ouimet), Paul-André Jean (époux de Elly Hormann), Thérèse (Mme Roland Lefrançois) et Dr Etienne Jean (époux de Ginette Archambault). Avis des funérailles plus tard.

LAUZON (Yvonne) — A St-Jérôme, le 16 juillet 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Valérien Lauzon, née Yvonne Labelle, demeurant 823 rue Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme

pour se rendre à l'église de la paroisse Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Raoul) — A Montréal, le 16 juillet 1973 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Laberge à l'emploi jusqu'à sa retraite de la Cie Claude Néon; lui survivent son épouse, née Isabelle Lapointe, ses fils: Marcel, pharmacien, époux de Thérèse Martineau, Georges, pharmacien délégué médical pour les laboratoires Anglo-French, époux d'Huguette Giroux et Robert, Père Blanc enseignant au collège Father McDonald, ses frères et soeurs: Georges, Wilbrod (Oblat de Marie Immaculée), Antonio, Roland et Madeleine (Mme Adrien Paquin), ses petits-enfants: Nicole et Monique, Richard et Pierre, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers,
790 boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LECLAIR (Blanche) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve John Leclair, née Blanche Guillemette, demeurant 2132 rue Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Laurentien) P.S.S. — A l'hôpital Notre-Dame, le 16 juillet, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie, est décédé M. Laurentien Legault, prêtre de St-Sulpice, ancien supérieur du Collège de Montréal. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères, ses élèves et ses amis, sa mère, née Laurenda Leduc, et cinq frères, René, Lucien, Emilien, Dr Raymond et Marcel, ainsi que leurs épouses et leurs enfants. La dépouille mortelle est exposée au Collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke, où auront lieu les funérailles jeudi le 19 courant, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière du Grand Séminaire de Montréal. Direction L. Thériault.

LONGPRE (Albert) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Longpré, époux de feu Léonie Lauzon, demeurant rue Joffre. Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marcel Caron (Thérèse), Mme Fernand David (Gertrude), Mme Conrad David (Suzanne), Mme Jean-Jacques Desrochers (Lise), Jean, époux de Lise L'Heureux, Céline ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga

à 3 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (J.-Paul) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Paul Marchand, directeur de funérailles, époux de Germaine Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhern, et Hélène (Mme Richard Martel). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau

pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Cécile) — A Ste-Adèle, le 17 juillet 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Cécile Rochon, épouse de feu le Dr Edouard Millette; demeurant à Ste-Adèle: elle laisse dans le deuil, ses fils: Jean - Jacques, Claude (son épouse Nicole Desjardins), Yvon (son épouse Irène Gravel), Louis (son épouse Dorothée McNeil), sa fille Lise, 8 petits-enfants, ainsi que ses frères, soeurs, beaux - frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

McGuire Inc.
383, rue Morin, Ste-Adèle

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Emile) — A Montréal, le 14 juillet 1973 à l'âge de 72 ans est décédé M. Emile Paquette, retraité de la Dominion Oilcloth Linoleum Co. Ltée, époux d'Emilia Prévost: il laisse dans le deuil une fille Jeannine (Mme Raymond Gauthier), une petite-fille Lise (Mme François Piserchia), 2 petits-fils Jacques et Michel et un arrière-petit-fils Marco. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier,
4733, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Annette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme J. Lucien Paradis, née Annette Théorêt; mère de Lucien, époux d'Huguette Bolduc, André, époux de Gertrude Thomas, lui survivent un petit-fils Patrick, un frère et des belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENÇAL (Joseph-Sténio) — A Montréal, le 15 juillet 1973, à l'âge de 77 ans est décédé M. Joseph-Sténio Provençal, époux de Louisianna Ross, demeurant 13 avenue des Bouleaux, Repentigny. Il laisse dans le deuil 3 filles: Lorraine (Mme Lavigne), Gisèle (Mme veuve Camille Boucher), Andrée (Mme Jean Tremblay), et sa belle-fille Mme veuve Yvon Provençal, ainsi que plusieurs petits et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,

à 1h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Eglantine) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 94 ans est décédée Mme veuve Oscar Robert, née Eglantine Wilson, mère de Mme Camille Benoit (Yvette). Lui survivent 3 petits-enfants: Louise, épouse du Dr. Claude Larose, Robert, époux de Francine Cérat, Marc. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est,

à 1h30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société St-Pierre-Apôtre, seraient appréciés.

ST-GELAIS (Gérard) — A Laval, le 16 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gérard St-Gelais, époux de feu Yvonne Gratton, demeurant au Foyer de la Providence, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Enrg.
1039, rue du Collège
St-Vincent-de-Paul

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. Jean-Paul Marchand



M. Jean-Paul Marchand est décédé hier à l'âge de 68 ans.

Monsieur Jean-Paul Marchand était membre du Conseil municipal de la Ville de Montréal, membre du Conseil de la C.U.M., ex-Grand Chevalier du Conseil Lafontaine, membre du 4ième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, Président de la Caisse Populaire Immaculée-Conception, Administrateur de la Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, membre du Club Optimiste du Plateau Mont-Royal.

Il laisse ses enfants: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhern, et Hélène (Madame Richard Martel) ainsi que ses frères et soeurs : Jules, époux d'Antoinette Interlina, Roger, époux de Cécile Marchand, Maurice, époux de Rose-Aline St-Hilaire, Soeur Jeanne Marchand, s.g.m., Jean, époux de Jeannette Cloutier.

Alfred Dallaire INC.

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras, J. S. Vallee, J. A. Gauthier, Geo. Vandelac, Adrien Bazinet vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funeraires.

C'est faire preuve de responsabilite envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

3675, rue Adam
2548 est, rue Beaubien
3254, rue Bellechasse
5805, rue Boileau
2645 est, Henri-Bourassa
4201, rue Hochelaga
1111 ouest, rue Laurier, OUTREMONT
11813 est, Notre-Dame, P.-A.-T.
781, rue Ogilvy
8671, boul. Riv.-des-Prairies
2590, rue Rouen
1922, boul. Rosemont
1575 est, rue Ste-Catherine
2521 est, rue Ste-Catherine
4504 est, rue Ste-Catherine
4340, rue St-Denis
8328, rue St-Denis
6821, rue St-Hubert
4500, avenue Verdun REPENTIGNY
222, rue Notre-Dame-des-Champs
438, rue Notre-Dame STE-ANNE-DE-BELLEVUE
107, rue Ste-Anne USA MIAMI
779 ouest, rue Flagler

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN "PRÉ-ARRANGEMENTS"

La Maison Alfred Dallaire Inc. est soucieuse de vous aider à compléter votre testament en prevoyant jusqu'aux modalités de vos funérailles.

Nos services vous offrent
- De choisir le style de vos funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des pré-arrangements.

BUREAU PRINCIPAL: 6821, rue ST-HUBERT, Tél.: 270-3111

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MERCREDI **18** JUILLET 1973,
89e ANNEE, No 170
96 PAGES, 8 CAHIERS

DERNIÈRE ÉDITION 15c

météo

Aujourd'hui : Généralement ensoleillé.
Demain : Ensoleillé avec périodes nuageuses.
Maximum : 85° — Minimum : 55°
Pollution : voir en page A 2

Lemieux condamné à 2½ ans

Jacques Rose passible de 14 ans de prison

par Conrad BERNIER

Trouvé coupable sur un des quatre chefs d'accusation portés contre lui, soit celui d'avoir été complice, après le fait, avec Paul Rose, pour enlèvement, Jacques Rose est maintenant passible de quatorze ans de pénitencier. Hier, avant de quitter la Cour, Jacques Rose a annoncé en présence des jurés qu'il en appellera de leur verdict.

A la vérité, ce verdict n'est pas facile à comprendre. En effet, d'après ce verdict, Jacques Rose aurait été le complice de Paul Rose, après le fait, de l'enlèvement de Pierre Laporte, et de personne d'autre. La Couronne a pourtant mis en preuve que Francis Simard a habité au 5630 de la rue Armstrong, au 3720 de la rue Queen Mary, à St-Bonaventure et, finalement, au 114 de Grandpré, à St-Luc, où il a été appréhendé, le 28 décembre 1970, en compagnie de Paul et de Jacques Rose.

Que les jurés aient jugé que Jacques Rose n'avait pas été complice après le fait, avec Bernard Lortie, pour enlèvement, cela aussi demeure assez étrange puisque Bernard Lortie a été appréhendé le 6 novembre 1970 au 3720 du Chemin de la Reine-Marie où, selon la preuve de la Couronne, Paul Rose, Francis Simard, Bernard Lortie et Jacques Rose se seraient cachés pendant quelques jours, vers la fin d'octobre 1970.

Bernard Lortie est également le seul des ravisseurs de Pierre Laporte qui a été identifié par un témoin, le jeune Claude L a p o r t e, neveu de Pierre Laporte.

Quoi qu'il en soit, le verdict des jurés est celui-là. Jacques Rose peut se rendre devant la cour d'Appel et lui demander de casser ce verdict. Des délais sont prévus, qui ne sont pas énormes. Jacques Rose pourra-t-il, alors, se présenter en cour d'Appel, en compagnie de Me Lemieux, qui a commencé, hier, à purger une peine de deux ans et demi d'emprisonnement?

Il est possible que Me Robert Lemieux puisse accompagner son client en cour d'Appel. Le contraire est également possible. Le 24 juillet prochain, Jacques Rose sera ramené devant le juge Guy Mathieu pour recevoir sa sentence. Ce dernier lui imposera-t-il la peine maximum de 14 ans de pénitencier? Les plus optimistes des amis de Jacques Rose sont pessimistes... De toute façon, il est certain que Jacques Rose en appellera aussi de la sentence.

Quant à Me Lemieux, qui a été incarcéré, hier soir, pour une période de deux ans et demi, il peut également en appeler de toutes ces con-

Voir ROSE, page A 6

Autres informations — page A 3

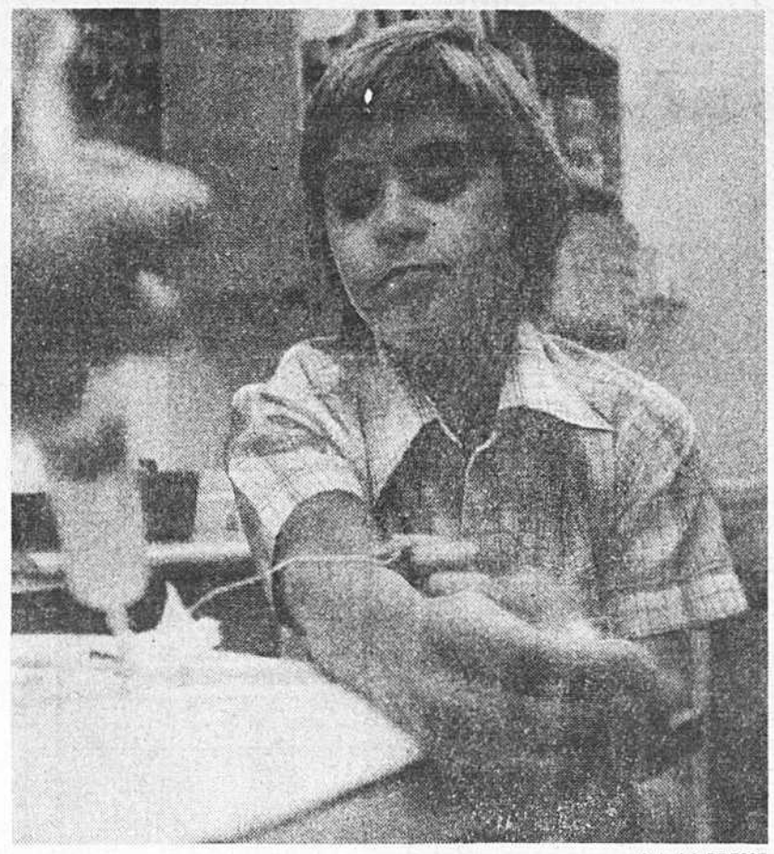


photo LA PRESSE

André Lafrance, âgé de 13 ans, de Longueuil, souhaite un meilleur sort à ses compagnons d'infortune.

Un appel en faveur de 40 jeunes hémophiles

par Huguette LAPRISE

"Je serais très déçu si les enfants qui souffrent comme moi de cette maladie ne pouvaient aller au camp cette année", explique André Lafrance, un gamin blond de 13 ans atteint d'hémophilie.

Une quarantaine de jeunes hémophiles du Québec ne pourront vraisemblablement pas passer deux semaines, cet été, comme par les années passées, au camp Edphy, une colonie de vacances pour enfants parce que la Croix-Rouge n'a pu jusqu'ici tout le sang nécessaire à leur séjour.

"Il faut demander aux gens d'organiser une clinique de sang pour que les enfants puissent aller au camp cette année", lance André d'un ton déterminé. Il retournerait au camp cette année s'il n'avait la chance d'accompagner ses parents en Espagne.

L'adolescent estime qu'aller au camp ce n'est pas la même chose que passer des vacances en ville.

Voir APPEL, page A 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Une première au Lac des Castors

Les participants d'une dizaine de projets Perspectives-Jeunesse tous destinés aux Néo-Canadiens se sont retrouvés, hier, au Lac des Castors pour un colloque champêtre. Un colloque où, en plus d'échanger des idées, des expériences, on a échangé des mets, des danses, des scènettes de théâtre. Ci-haut, sous des arbres centenaires, on a improvisé une scène pour faire place au théâtre.

Autres informations et photos en page A 3

Un code fédéral de l'honnête exercice du métier de député

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un député trouvé coupable d'avoir participé à un conflit d'intérêts entre ses fonctions de représentant du peuple et ses intérêts personnels devrait être condamné à une amende maximale de $10,000 pour chacune des infractions qu'il aurait commises.

Celui-ci devrait, en plus, perdre automatiquement son siège à la Chambre des Communes s'il ne se départit pas de sa part dans un tel conflit d'intérêts au cours des trente jours suivant sa déclaration de culpabilité.

Ces deux propositions font partie d'un livre vert, déposé hier, aux Communes par le leader du gouvernement, M. Allan J. MacEachen. Ce livre vert énonce vingt-cinq propositions visant à aider les députés et les sénateurs à éviter d'éventuels conflits d'intérêts.

A la suite des propositions effectuées par les députés et les membres du Sénat, ce livre vert sera transformé, vraisemblablement au cours de la prochaine session, en un projet de loi intitulé "loi sur l'indépendance du Parlement".

Aux termes du document, un député ou un sénateur ne devrait pas être autorisé à posséder directement ou indirectement des actions dans une compagnie qui a passé un contrat avec le gouvernement lorsqu'il s'agit d'un contrat de plus de $1,000.

Lorsqu'il s'agit d'une compagnie publique (compagnie dont les actions sont librement négociables), un parlementaire ne devrait pas pouvoir posséder plus de 5 p.c. de ses actions.

Par ailleurs, les parlementaires devraient être tenus de faire enregistrer tous les ans au bureau du greffier de la Chambre ou du Sénat une liste des compagnies publiques dans lesquelles leurs avoirs sont inférieurs à 5 p.c. si ces compagnies participent à des contrats du gouvernement.

Autres dispositions

Les principales autres dispositions contenues dans le livre vert sont les suivantes :

1) Un député trouvé coupable de trahison, de corruption ou de tout autre acte criminel pour lequel il serait condamné à mort ou à un emprisonnement de plus de cinq ans perdrait automatiquement le droit de siéger à la Chambre des Communes.

2) Un parlementaire devrait être autorisé à participer à n'importe quel contrat du gouvernement lorsque la valeur réelle globale de ce contrat ne dépasse pas $1,000 pour une année financière quelconque.

3) Un député à la Chambre des Communes pendant deux législatures successives ne devrait pas être autorisé à participer à un contrat du gouvernement défendu aux termes de la future loi sur l'indépendance du Parlement pendant la période qui va de la fin de la première législature au début de la seconde.

4) La participation d'un parlementaire à tout contrat du gouvernement en contravention avec la future loi rendrait le contrat annulable à la discrétion de la Couronne.

5) Un candidat à des élections fédérales qui participe à un contrat du gouvernement devrait être tenu de le signaler au directeur général des élections et, s'il est élu, de mettre un terme à sa participation dans un tel contrat au plus tard un an après son élection.

6) Le public devrait avoir la possibilité de demander au Procureur général d'intenter des poursuites judiciaires contre un parlementaire, si on croit que celui-ci a violé les dispositions de la future loi.

7) Un député qui aurait été reconnu coupable d'avoir violé les dispositions de la loi et qui aurait été subséquemment expulsé de la Chambre pour une durée de son mandat devrait conserver le droit de se présenter à nouveau candidat à des élections fédérales ultérieures.

8) Toute action judiciaire intentée en vertu de la future loi sur l'indépendance du Parlement devrait être intentée dans les deux ans qui suivent la date de l'infraction ou dans les six

Voir HONNETETE, page A 6

AUJOURD'HUI

LA PHOTOGRAPHIE
Photos noir et blanc à partir de diapos — page A 10

L'Ouest veut la tête du gouvernement Trudeau

Un vieux rêve des westerners : devenir une seule province — page E 2

Une enfant de 4 ans mordue par un rat à Laval — page E 12

LES MAUX DE NOTRE LANGUE PAR PIERRE BEAUDRY
L'encyclopédie du Québec, une révélation — page E 16

Norman Leblanc serait venu au Québec — page A 6

Et v'lan — page G 1

Des milliers de Libyens marchent sur Le Caire — page H 1

Une victoire des Expos à l'Astrodome de Houston — page C 1

Au Tour de France, les coureurs ne "roulent" pas . . . — page C 2



Une maternelle à la piscine

Fréquenter la "maternelle à la piscine", c'est le moyen le plus sûr que cette bambine de quatre ans a choisi pour, un jour, nager comme une grenouille.

— page E 6

Le bill sur les Jeux finalement adopté — page A 2

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12, A 13
Bandes dessinées : E 8
Cinéma : A 13
Dans le monde du travail : E 9
Décès, naissances, etc. : H 7
"Dites-moi, docteur" : E 7
Economie : B 1 à B 3, B 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : G 7
Horoscope : E 7
HOWARD HUGHES : G 5
Informations étrangères : H 1
Loisirs et Récréation : E 10, E-11
Mots croisés : E 11
"Mot-mystère" : H 4
Petites annonces : G 2 à G 11 /H 2 à H 6
Radio et télévision : A 13
Sports : C 1 à C 10
Sur 2 roues : H 4
Vivre aujourd'hui : E 3 à E 6

Norman Leblanc était probablement de passage au Québec en juillet

par Jacques GAGNON

Il semble que Norman Leblanc soit un homme de parole et qu'il soit revenu passer quelques jours au Québec, tel qu'il l'avait déclaré lorsque notre reporter François Trépanier l'a découvert, au début de juin, au Costa Rica.

"Je ne vois pas pourquoi je n'irais pas au Québec. Aucune raison ne m'empêche d'y aller", avait déclaré à ce moment l'homme de 40 ans soupçonné d'une fraude de $108,035,000.

Selon une information parvenue à LA PRESSE, Leblanc aurait passé la fin de semaine des 7 et 8 juillet dans une villa de Sainte-Adèle, ville d'origine de sa femme Aline.

Evidemment, il n'est pas facile de vérifier les allées et venues d'un homme aussi discret que Leblanc. Du même coup, il n'est pas facile non plus d'obtenir la confirmation de sa venue.

Mais nous avons obtenu suffisamment d'informations pour affirmer que Leblanc aurait tenu parole.

Un homme d'affaires italien

Pour commencer, nous avons appris que c'est un homme d'affaires italien, dont les bureaux sont situés rue Notre-Dame ouest, Montréal, qui serait allé chercher Leblanc à l'aéroport de Montréal et l'y aurait ramené à la fin de son séjour.

L'homme d'affaires aurait conduit l'associé de Robert Lee Vesco dans une villa située dans le rang 2, à Sainte-Adèle. C'est d'ailleurs là que nous avons rejoint M. G . . . pour l'interroger sur la visite de Leblanc.

"Nous avons appris que vous possédiez des informations relativement à la venue de Leblanc à Sainte-Adèle les 7 et 8 juillet", lui avons-nous demandé en guise d'introduction.

"C'est pas ça du tout", a répondu M. G . . .

"Plus précisément, nous avons appris que c'est vous qui êtes allé le chercher à Dorval et êtes allé le reconduire. Nous avons également appris qu'il a passé le week-end à l'endroit d'où vous nous parlez", a-t-on ajouté.

M. G. . ., visiblement de plus en plus embêté, a répondu la même chose : "C'est pas ça du tout."

"Si ce n'est pas ça, alors de quoi s'agit-il?"

Après quelques instants de réflexion, il a répété: "C'est pas ça du tout."

"Est-ce que vous connaissez Norman Leblanc", lui a-t-on demandé comme dernière question?

Et la réponse n'a pas tardé: "Oui".

La villa, où aurait séjourné l'ancien comptable montréalais, est la propriété du beau-père de M. G. . ., un chef cuisinier français de grande réputation. M. G. . . et M. T. . habitent tous deux rue Olivier, à Westmount.

Des vacances pour ses fils

Le 13 juillet 1972, Leblanc avait apparemment organisé une grande réception pour le 90e anniversaire de M. T. . .

Selon nos informations, Leblanc aurait profité de sa visite pour laisser ses deux fils, âgés d'environ huit et 10 ans, dans un camp de vacances, près de Lac Nominingue, dans le comté de Labelle.

Nous avons également appris que Leblanc aurait quitté le Canada pour se rendre en France, afin de célébrer le 14 juillet avec ses amis Français. Il serait parti seul avec sa femme, laissant leur plus jeune enfant à Sainte-Adèle, aux soins d'une nourrice Créole ne parlant que l'espagnol.

Il n'a pas été possible de savoir si sa fille aînée, âgée de 13 ou 14 ans, était du voyage.

Détail additionnel, il semble que Mme Leblanc soit enceinte.

Aucun mandat d'arrestation

La venue de Leblanc semble avoir passé inaperçue auprès des autorités policières. D'ailleurs, qu'il soit venu ou non, cela semble les laisser plutôt froides.

Comme on le sait, aucun mandat d'arrestation n'est émis contre Leblanc.

Un policier nous a cependant laissé entendre que l'enquête se poursuivait, précisant que la fraude de $107,000,000 en serait une plus précisément de $108,035,000.

Le 17 mai dernier, le juge René Drouin saisissait cette somme au bureau chef de la Banque de Montréal, pour une période de 90 jours.

La victime de ce détournement de fonds survenu en 1970 est la société International Overseas Syndicates.

Bill Market ne serait pas passé aux aveux

William "Bill" Market est arrivé, hier soir, à Montréal, à bord d'un avion d'Air Canada qui le ramenait de Winnipeg, où il a été arrêté, vendredi dernier, par la Gendarmerie royale du Canada.

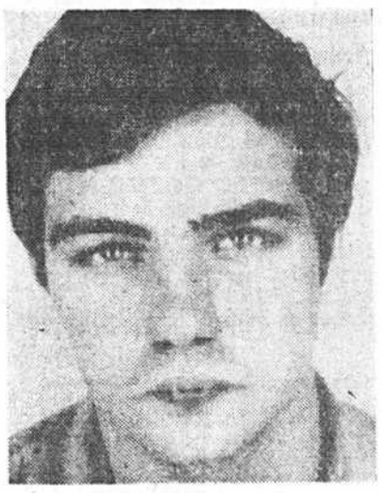
Market est soupçonné d'avoir tué trois femmes depuis 1969. L'une d'elles, Mme Christine Harding, 51 ans, avait été dépeçée par son agresseur.

Harding est arrivé à bord du vol 232. Il paraissait hagard. Il était accompagné des sergents-détectives Roger David et Fernand Lavoie, de la section des enquêtes criminelles de Montréal. Le policier David s'est entretenu avec Market durant le voyage et avant. Celui-ci lui a parlé d'un meurtre commis en 1969 mais il n'a pas avoué.

Il est vraisemblable qu'il comparaîtra aujourd'hui devant un tribunal.

Il semble aussi qu'on veuille lui faire subir un examen psychiatrique car il ne fait pas de doutes, pour les enquêteurs, que Market est un cas psychiatrique. A deux reprises, celui-ci a été interné.

Le corps de Mme Christine Harding a été retrouvé le 26 juin dernier dans un appartement du 2032 Saint-Antoine, à Montréal.



Market pourrait être l'auteur d'un assassinat similaire survenu à Darmouth, en Nouvelle-Ecosse, où le suspect a déjà séjourné.

Le 9 juillet 1969, on avait découvert le corps de Mlle Claudia Beauvais dans un champ des environs de l'Hôpital Doublas où elle séjournait avec Market. Celui-ci est également soupçonné d'avoir commis ce meurtre.

La nouvelle ville de la baie James portera le nom de Radisson

Sur proposition de la Société de développement de la baie James, la Commission de Géographie du Québec a accepté que le nom "Radisson" identifie la future localité qui sera construite au Nouveau-Québec, dans les limites de la municipalité de la Baie-James. Cette ville nouvelle sera située à 53 degrés 50 minutes de latitude nord et 77 degrés 40 minutes de longitude ouest, sur la rive gauche de la Grande-Rivière, à 75 milles à l'ouest de la localité de Fort George.

APPEL

SUITE DE LA PAGE A 1

"Là, nous pratiquons des sports que nous n'aurions jamais pu toucher avant. Il y a de la discipline, dit-il avec un sourire moqueur, mais il faut l'accepter. Avec les moniteurs, nous pouvons faire du tir à l'arc, de l'équitation, du baseball, etc."

André ajoute qu'il trouve injuste que quelque 40 jeunes qu'il considèse comme ses "copains" (bien qu'il ne les connaisse pas) ne pourront peut-être pas aller au camp. "La vie d'un hémophile tient tant et aussi longtemps qu'il y aura des donneurs, dit-il. Qui le sang soit envoyé dans un hôpital ou dans un camp, c'est la même chose. Nous en avons besoin pour notre survie.

Rappelons que la Croix-Rouge a lancé un appel à la population la semaine dernière l'invitant à donner son sang pour que le camp soit organisé cette année. Le camp Edphy est situé près de Val David. Les enfants doivent y séjourner du 19 au 31 aooûtt. Environ quarante enfants hémophiles de diverses régions du Québec y sont attendus.

L'an dernier la Croix-Rouge a fourni 2,000 unités de cryoprotéines, éléments sanguins nécessaires à la survie des hémophiles. Les laboratoires Croix-Rouge de Montréal produisent en moyenne 1,000 unités de cryoprotéines par semaine mais cette quantité, selon Mme Margaret Wilson, porte-parole de la Croix-Rouge, ne suffit pas à constituer des réserves pour un camp de vacances d'une durée de deux semaines.

Au cours de l'année, la Croix-Rouge n'est pas parvenue à réunir la quantité de sang requise pour que les enfants soient envoyés à la colonie de vacances. Elle a actuellement en réserve quelque 250 unités de cryoprotéines. Afin que les enfants aillent au camp, elle doit garantir un minimum de 1,000 unités (chaque unité représente un donneur) et autant, une semaine plus tard. Précisons que la cryoprotéine est le facteur de coagulation dont sont privés les hémophiles.

Le problème de ces quarante enfants qui ne pourront pas quitter les villes si la Croix-Rouge ne réussit pas à obtenir le sang dont ils ont besoin laissent percevoir ce qu'est l'existence des gens qui souffrent d'hémophilie et qui dépendent par conséquent des "bien-portants" pour leur survie. Au fait, qu'est-ce que l'hémophilie ?

Selon le Dr Ronald L. Denton, directeur du département d'hémophilie et de la banque de sang de l'hôpital Children Memorial, l'hémophilie est un dérangement de coagulation qui bien que perceptible sous une seule forme "pratiquement" est détectable sous quatre formes en laboratoires : 1) l'hémophilie classique qui est la maladie transmise par les mères (jamais atteint l'hémophilie B qui représente 15 p. cent de tous les malades atteints, difficile à détecter en laboratoire, est transmise par la mère uniquement aux garçons; l'rémophilie PTA peut s'attaquer aux femelles et aux mâles et l'hémophilie Willerbraud qui est plus fréquente que la PTA. nier cas est celui de la reine Victo- L'exemple le plus célèbre de ce derria. Un de ses fils et quatre de ses filles étaient porteurs de la maladie bien qu'on n'ait pu retracer des facteurs génétiques. Les deux dernières hémophilies sont en effet transmises par mutation et non par gènes ainsi que l'hémophilie classique. 33 p. cent des hémophiles relèvent de ces deux derniers cas.

HONNETETE

SUITE DE LA PAGE A 1

mois à partir du jour où le procureur général a eu connaissance de l'infraction.

De façon générale, les trois partis d'opposition ont accueilli favorablement le livre vert déposé par M. MacEachen, félicitant en plus le gouvernement de leur laisser la possibilité de faire valoir leur opinion avant de présenter un projet de loi en bonne et due forme.

Pariant au nom des conservateurs, M. Gérald Baldwin, s'est plaint qu'on ne retrouve aucune disposition dans le document assurant que les enquêtes sur des députés ou des sénateurs accusés d'avoir violé la future loi seront complètes et sérieuses.

M. Stanley Knowles, du Nouveau parti démocratique, s'est dit quant à lui défavorable à l'idée que les parlementaires puissent conserver jusqu'à 5 p. c. des actions d'une compagnie publique qui transige avec le gouvernement. A son avis, une telle possibilité risque de donner lieu à des abus de toutes sortes.

Quant au leader créditiste, M. Réal Caouette, il a exprimé l'avis que la future loi sur l'indépendance du Parlement devrait contenir des dispositions relatives au conflit d'intérêts indirect qui pourrait résulter de la tentative pour un député d'obtenir de l'argent d'une compagnie pour la caisse électorale de son parti.

Levée du blocage des prix aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'administration Nixon annoncera aujourd'hui la levée du blocage des prix en vigueur aux Etats-Unis depuis la mi-juin, avec l'espoir de retourner rapidement à un régime de liberté.

Le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, précisera dans l'après-midi les modalités de la phase 4 de contrôle, qui va prendre, pour une période indéterminée mais sans doute assez brève, le relais d'un peu plus d'un mois de blocage.

Le gel des prix aurait pu durer deux mois au maximum. Mais devant les difficultés créées par ce blocage dans le secteur alimentaire, la Maison Blanche a décidé d'écourter ce régime sévère, qui interdisait notamment aux intermédiaires de répercuter les hausses de prix subies à la production.

D'après les informations qui ont filtré sur les intentions de l'administration, la phase 4 se présentera de la façon suivante:

— Le blocage sera levé à partir de cette semaine secteur par secteur en commençant par ceux ou des hausses de coûts importantes ont dû être retardées, ce qui est le cas du secteur alimentaire.

— Les plus grandes entreprises industrielles devront obtenir à l'avance l'autorisation d'augmenter leurs prix et elles ne pourront pas dans l'immédiat répercuter la totalité des augmentations de coûts enregistrées depuis la mi-juin.

— Certains secteurs qui n'ont que très peu contribué à l'inflation au cours des derniers mois, pourraient être rendus à la liberté des prix.

— D'autres secteurs comme l'industrie pétrolière, seraient en revanche soumis à des contrôles sévères, incluant peut-être un maintien du blocage des prix.

— Il n'y aura aucun changement en matière de salaires par rapport à la situation actuelle où les augmentations annuelles accordées ne doivent pas dépasser, en moyenne, 5,5 pour cent (plus 0,7 pour cent pour les avantages annexés).

Ces derniers jours, le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, et le directeur du conseil du coût de la vie, M. John Dunlop, ont clairement laissé entendre qu'ils espéraient que la phase 4 serait la dernière expérience de contrôle des prix de l'administration Nixon.

Avant le blocage decidé en juin dernier, les prix de détail avaient augmenté en cinq mois aux Etats-Unis à un taux annuel de près de 9 pour cent et les prix de gros à un rythme annuel de plus de 20 pour cent. Malgré ces chiffres les Etats-Unis restent un des grands pays industrialisés où le taux d'inflation est le plus faible.

Le Barreau fera un long examen avant de commenter la condamnation de Lemieux

par Georges LAMON

Le bâtonnier du Québec a refusé, pour le moment, de commenter, de quelque manière que ce soit, la condamnation, hier, par le juge Guy Mathieu, de Me Robert Lemieux, pour outrage au tribunal.

Me Jacques Viau a expliqué que la dicipline du Barreau était sous la responsabilité du Syndic et que dans le cas précis de Me Robert Lemieux, il s'agissait d'étudier tout le dossier du procès de Jacques Rose pour savoir s'il y avait lieu pour le Syndic d'apporter des recommandations dans son cas précis.

"Le Barreau décidera, à la lumière des conclusions du Syndic de la position à prendre, a commenté Me Viau, on sera alors en mesure de rendre cette position publique, mais cela peut durer plusieurs semaines avant que le Syndic ne fasse connaitre ses conclusions."

Par ailleurs le Barreau, toujours par l'entremise de son Syndic, devra également décider s'il y a lieu de porter une plainte contre Me Lemieux si celui-ci a fait des actes qui vont à l'eicontre de l'éthique du Barreau.

"Le Barreau est très vigilant, a ajouté le bâtonnier, il doit protéger le public; un avocat doit aussi savoir qu'il a des devoirs à remplir."

Quant à la Fédération des avocats, elle s'est refusée également à commenter la condamnation de Me Lemieux étant donné qu'elle n'a pas encore étudié le dossier de toute l'affaire.

Me François Chapados, président de la Fédération, a expliqué que le processus démocratique de son organisme voulait qu'on consulte le Bureau avant de prendre position dans une telle affaire.

"Nous devons consulter le dossier pour savoir exactement ce qui s'est passé," a précisé Me Chapados.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

damnations pour outrages au tribunal devant la cour d'Appel. Si le procureur de Jacques Rose décidait d'en appeler, la cour d'Appel pourrait toujours refuser illico sa requête ou la prendre en déliberé.

Si la cour d'Appel, après avoir entendu les arguments de Me Lemieux, décidait de prendre la requête en déliberé, celui-ci pourrait être provisoirement libéré. Si, finalement, la décision de la cour d'Appel lui était défaborable, Me Lemieux serait aussitôt arrêté et incarcéré.

Me Lemieux en appellera-t-il de cette enfilade de condamnations pour outrages au tribunal? Les uns disent: "Lemieux ne se battra pas pour Lemieux, mais il va se battre pour Jacques Rose. Lemieux se fout de Lemieux et sait qu'on veut sa peau: il ne demandera aucune faveur. Surtout s'il découvre qu'il ne peut plus aider Jacques Rose."

Les autres affirment : "Lemieux va se battre jusqu'au bout, pour Jacques Rose et pour lui-même. Lemieux n'est pas un lâcheur".

Si la Cour d'appel, après avoir entendu les arguments de Me Lemieux, décidait de prendre la requête en déliberé, celui-ci pourrait être provisoirement libéré. Si, finalement, la décision de la Cour d'appel lui était défavorable, Me Lemieux serait aussitôt arrêté et incarcéré.

Femme assassinée

Des membres de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec ont été dépêchés de Montréal à Saint-Thomas, comté de Joliette, où le corps d'une femme vraisemblablement assassinée a été trouvé, vers 6 h ce matin.

Le cadavre a été découvert en bordure du chemin Madon conduisant dans les terres de culture de la pomme de terre et du tabac, à quelque 150 pieds de la croisée du rang Saint-Charles.

Les premières constatations laissent croire que la victime a été abattue à coups de feu, au cours de la nuit dernière. Il s'agirait d'une femme d'une trentaine d'années.

Des parents font campagne contre les accidents à Pointe-Saint-Charles

Pour faire diminuer le nombre sans cesse grandissant d'accidents de la route impliquant des enfants, un groupe de parents a lancé une campagne en se servant de faux panneaux de signalisation et des chandails légers bleus et blancs.

Ces parents, de Pointe-St-Charles, sont membres du "Point Action Citizens' Committee (PACC). Ils ont installé des répliques de vrais panneaux d'arrêt sur lesquelles apparaissent les lettres PACC et un panneau blanc indiquant qu'il faut réduire la vitesse à 20 milles à l'heure.

Quelque 600 chandails portant l'indication de 20 milles à l'heure ont également été distribués.

Un porte-parole du groupe a dit mardi qu'on avait décidé d'agir de la sorte quand on leur avait répondu, au service de la circulation de Montréal, que les mesures de sécurité dans ce quartier étaient adéquates.

TAPIS MÉTROPOLITAIN
ANNONCE SA FANTASTIQUE
VENTE DE COUPONS
3 JOURS



TOUTES MARQUES RECONNUES
VALEUR JUSQU'À 14.95 V.C.

•MANUFACTURIER • Harding • Armstrong • Crossley Karastan • Barrymore • Peerless • B.M.K. • Celanese • Ozite • Burlington • Krauss • Amtico • plusieurs autres.
•FIBRE • Acrilan • laine • nylon • polyester • kodel • propylon, etc.
STYLE • Shag • ciselé • velours • twist • imprimé • peluche etc.

5.95 V.C.

Aussi disponible coupons à partir de $1.00 V.C.

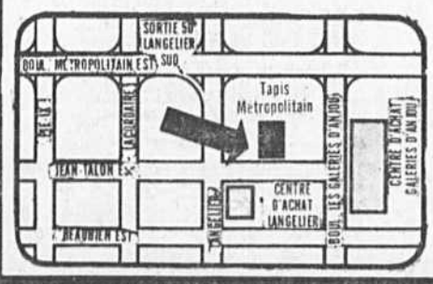
J.L. Chapdelaine
Président des Distributeurs de Tapis Metropolitain

Remarquable est le seul mot pour définir cette vente de coupons. Tous les coupons proviennent des balances de rouleaux de notre gigantesque vente d'ouverture. Plusieurs de ces rouleaux ont encore suffisamment de verges pour couvrir mur à mur votre salon, entrée, chambre à coucher ou salle à diner. C'est une collection des plus prestigieuses marques de tapis. Disponibles aujourd'hui. Pour les 3 prochains jours seulement, une offre sensationnelle, un seul prix.

SERVICE À DOMICILE GRATUIT
254-4524
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 hres
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
Samedi jusqu'à 5 p.m.



CHARGEX



LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS MÉTROPOLITAIN
6925 est, RUE JEAN-TALON
entre Langelier et Galeries d'Anjou
STATIONNEMENT GRATUIT

MONTRÉAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.40	Ch. net
Abitibi	2705	$11⅛	1	11⅛	
Alta Ga T	900	$12⅞	12¾	12¾	+ ⅜
Alcan	10380	$30½	29¾	30⅜	+ ½
Algoma St	700	$18⅜	18¼	18⅜	
Almin 2p	450	$36½	36½	36½	+ ⅛
Aquitaine	200	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Argus	250	$18½	18½	18½	
Argus C pr	500	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Astral	2100	185	175	75	—10
Bank Mtl	1977	$18½	18¼	18½	+ ⅜
Bank NS	1074	$33	32⅝	32¾	— ⅝
Banq CN	2948	$16¼	16	16⅛	— ⅛
Bq Deprg	1700	$18¼	18⅛	18¼	
Bq Pv Can	3450	015	15	15	+ ⅛
Bell Canad	8537	$41⅞	4 ¾	41⅞	
BM RT u	1400	$14¼	14⅛	14⅛	
Bombrder	2650	365	350	350	—5
Border C	3150	205	195	205	+20
Bowater	100	415	415	415	—5
Brascan	5807	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
BC Forest	3100	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Brinco	300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
CAE Ind	100	$ 0½	10½	10½	
Can Cem L	1251	$14	13⅞	14	
Can Perm	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Cdn Brew	1135	475	475	475	+5
Cdn Cable	2500	$15½	15½	15½	
C Cel	1705	425	415	425	+10
C Im	1 30	$30	29¾	30	+ ⅛
CIL	1250	$14½	14½	14⅝	
CI Pow pr	100	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
C Javlin	28024	$10⅜	9⅞	10⅜	+1
CP Inve w	2325	240	230	230	
Cdn Tire A	225	$54¼	54	54¼	+ ¾
C Vickers	100	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
CPLtd	4083	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
CP A p	00	010¾	10¾	10¾	
Celanese	2505	410	410	410	
Cfcn ltd	8300	58¼	8¼	8¼	+ ¼
Chrysler	1950	$25	24½	25	+ ⅜
Cockfield	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Cominco	180	$32⅞	32⅞	32⅞	¾
Con Bath	2052	$23¾	23⅜	23¾	
Con Bath w	600	60	60	60	
CBath Pr	300	$19	19	19	— ¼
Cons Gas	2150	$16¼	16	16¼	+ ¼
Copind	200	220	220	220	
Crain RL	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Cr Zell A	374	$22⅛	21⅞	21⅞	— ⅛
Crush Int	00	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Denison	200	$37	37	37	+1½
Distl Seag	450	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅛
Dome Pete	500	$33¾	33½	33¾	+1½
D Bridge	1200	$36	36	36	
Dofasco	2300	$27¼	26⅞	27¼	+ ⅜
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	— ⅛
D Glass pr	195	013⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Dom Store	1250	$14¼	14	14	
D Textile	1130	$7¾	7⅜	7¾	
Domtar	7960	$21¾	21¼	2 ¾	+ ½
Donohoe Pr	100	$19	19	19	
Drumcail A	350	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Du Pont	400	$28	28	28	
Fairview	3400	$16¼	16¼	16¼	
Fal Nck	610	$76½	75½	76½	+ ½
Fin Coll	400	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
Fraser	1100	$22¾	22½	22¾	+ ¾
Gaz Metr	100	430	430	430	—20
Genstar L	5500	$16¼	15¾	16¼	+ ⅜
GL Paper	200	$22½	22½	22½	+ ½
Gulf Can	033	$36¼	36	36¼	— ⅛
Heitmn U	100	$10	10	10	— ⅛
Home A	3800	$46	45	46	+ ¼
Home B	3300	$42¾	42	42½	+2
Hud Bay	2500	027¾	27½	27¾	+ ⅜
HB Oil Gas	604	$47	46⅝	46⅜	+ ⅜
Husky Oil	1300	$24⅛	23¾	24	
Husky D w	200	835	835	635	+225
IAC	12518	$17½	17⅜	17½	
Imp Oil	6735	$43	42¼	43	+ ¼
Imasco Ltd	800	$30¼	29¾	30¼	+1¼
Int Nickel	8990	$31	30⅛	31	+ ⅜
IU Int	850	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Intpr Pipe	850	$24¾	24½	24½	— ¼
Inv Grp S p	925	$19	19	19	—1¼
Ivaco	600	$9¾	9¾	9¾	
Janock	400	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Jnock a	187	$14¼	4¼	14¼	+ ¼
Labatt	400	$26¼	26½	26½	+ ⅛
Labatt pr	306	$26½	26½	26½	
Lacroix	2500	$5	5	5	
La Veren	1100	$7⅛	7	7⅛	
MB Ltd	7210	029¾	29½	29½	— ⅛
Maritime	247	$19¾	19¾	19¾	
Mass Fer	5282	$21⅛	20¾	20⅞	— ⅛
Mercanti	633	$23¾	23⅝	23¾	+ ¼
Micc Inv	200	$26	26	26	— ⅛
Micc rt	5150	150	150	150	
Micrsyst	150	$9½	9½	9½	
Molson A	3700	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
/Ant Trst	3800	$19½	19½	19½	
Moore	2900	$52¾	52	52¼	+ ½
Morse A	1700	$17¾	6½	17¾	+1½
Morse B pr	25	$34½	34½	34½	+1¼
Multi Ac	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Nat Trust	450	$41½	41	41	— ½
Noranda	2500	$54	53¾	54	
Nordair	100	450	450	450	
Nor Ctl G	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Oshawa A	400	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Pac Pete	1700	$30	29½	30	+ ½
Pancan	25100	014⅜	14½	14½	
Pan Ocean	1763	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Peopl St	100	$13½	3½	13½	—
Placer	4550	$32¼	32	32¼	+ ¼
Popular	400	175	175	175	
Pow Corp	3045	$11⅛	11	11	— ⅛
Pow Crp pr	25	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Pow C 5 pr	700	$11½	11½	11½	— ⅛
Prem Cb	100	$1 ⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Price Com	581	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Provigo	5025	$9	9	9	
Qebcor	3000	$16¼	16	16	— ⅛
Que Tel	1100	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Queen	300	430	430	430	+5
Rapid D	1100	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Reed S a	300	$9	9	9	
Reitman	500	$11¼	1 ¼	11¼	+ ⅛
Reitman A	400	$9⅜	9½	9½	
Res Ser	800	350	345	350	+5
Rio Algom	750	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
Royal Bank	1347	034⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
Royal Trst	460	$23¼	23¼	23¼	
Sandwell	2000	425	425	425	
Shell Can	2610	$19½	19¼	19¼	+ ⅛
Simpsons	10100	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Simpsons S	825	$11¼	10⅞	10⅞	— ½
Steel Can	6024	$32	31½	32	+ ⅛
Steinbg A	350	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Tele C	400	$9½	9½	9½	— ½
Texaco	50	$62	62	62	+1½
Thom Ne	2250	$12⅞	12¾	12¾	— ¼
TD Rlt un	245	$33	33	33	+ ¼
Tor Star B	2900	$23½	23	23½	+
Tr Can PL	204	$32¾	32¾	32¾	+ ⅛
Tr C C pr	100	$45	45	45	
Trans Mt	800	$19½	19¼	19⅜	— ⅛
Treco	500	390	390	390	
Tr G C	175	$24½	24½	24½	
Un Carbid	100	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
Unt Bank	1728	05¾	5¾	5¾	
Velcro	600	$5¼	5¼	5¼	
Villager	300	270	270	270	+20
Walk GW	1300	$54	53⅜	54	+1
Wargton	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Webb Knp	1400	45	45	45	+3
Westcst	2428	$18⅜	18	18¼	+ ¼
Wcoat wt	1800	400	360	390	+20
Zellers	1000	$ 7	16¾	17	+ ⅛
Zodiac	00	260	260	260	—5

CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.45	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Amb Db	13000	175	170	175	+10
Aquabl	900	130	120	130	
Bio Vitw	400	80	76	76	—4
BrCon Oil	1000	67	67	67	
Com Hold	2300	310	300	300	—5
Comodor	1300	$9½	9⅛	9¼	— ¼
Davd D	1100	250	225	250	+25
Delt Pan	100	160	160	160	
Foodex	2400	$6	6	6	
Lemtex	700	49	46	46	—3
MR Rice	100	$15¾	15¾	15¾	
Polcon	500	195	180	195	
Prefac	800	170	170	170	+10
Reprox	2200	370	345	345	—20
SparCap	3000	70	70	70	—10
Tooke Br	100	100	100	100	
Tooke pr	800	75	75	75	
Ziebart	500	200	200	200	
MINES PETROLES					
Abitib Asb	2200	185	170	170	—10
Abit Cop	1000	11	11	11	
Acroll Ltd	3000	55	54	55	+2
AIS	2000	235	220	220	—19
Ajax Min	7000	22	22	22	+1
Am Eagle	500	83	83	83	—4
Baker Tic	2000	43	43	43	—1
Bateman	4000	8½	8½	8½	— ½
Cadillac Ex	2000	71	71	71	—10
Caliper Dev	6000	19	16	19	+3
Chibex	9600	139	130	139	—4
Chib Cop	500	20	20	20	
Com N	500	75	75	75	—5
Comp Min	2000	1	1	1	—3½
C Daer	1500	24	23	23	—1
C Louana	1750	69	67	67	—3
Con Prop	1000	10	10	10	
Credo Min	6000	11	8	8	
Cuvier	99800	262	242	252	+9
Dynco	8000	20	16	16	—4
East Sull	1100	290	290	290	+5
Flint Rk	3000	15½	15½	17½	
Fontana	2500	6	6	6	— ½
Gaspe Q	13000	103	100	103	
Goldex	1900	425	415	415	—15
Gold Hk	18000	33	33	33	
GL Niski	300	300	300	300	—10
Gr Coast	1100	289	280	280	—10
Invictus	10400	65	63	64	
Joubi	3000	39	39	39	—1
Kal Res	1000	36	35	35	—1
Keltic	7000	10	10	10	—1
Kiena	500	239	239	239	+9
Kontiki	9500	13	12½	12½	— ½
MacLan	4300	169	165	167	+1
Mal Hygd	960	345	335	345	+5
Maybrun	500	22½	22½	22½	
Mid Ind	1000	41	41	41	—2
Min Res	9500	89	83	83	—5
MM Porcp	2000	27	25	25	+2
Mt eagle	5000	31	31	31	+1
Mt Laur U	1200	85	85	85	+3
Mt Jamle	15500	12	12	12	+1
Muscoch	38500	61	57	57	
N Insco	11600	102	100	101	+1
Nocana	1000	12	12	12	
NA Asb	1500	21	21	21	—2
Norse	2000	22	22	22	+2
NQN Min	1000	27½	27½	27½	— ½
Pac Ni M	500	11	11	11	—1
Panaca	3 00	22	22	22	—1
Pat Sllv	500	5	5	5	
Phoenix	100	310	310	310	+5
Probe Mn	2000	45½	45½	45½	—1½
Que Expl	4500	48½	47	47	—3
Que Uran	93000	36	33	36	+5
Queenstn	500	36	36	36	—2
Renzy	1000	40	40	40	+4
Roy Agas	15200	127	121	122	—6
Siebans Oil	4000	$15	15	15	+2½
Slocan	1000	97	96	96	—4
S Dufault	3500	20	19	19½	
Stafrd	7500	114	107	107	—8
Sullivan	6000	300	300	300	+27
Transtere	7000	34	33	34	—1
Trollius min	5000	26½	26½	26½	+1½
Twent C	200	160	150	150	—10
Viking Res	700	600	600	600	
Wtrn Buf	500	31½	31½	31½	

l'or

Le prix de l'once d'or en dollars américains était coté mercredi à la fermeture à Londres à $119.50; à Paris, à $123.83; à Francfort à $120.47; à Zurich à $120.00; à Hong Kong à $121.48. A Beyrouth, le prix du kilo était de 3.833.

l'argent

LONDRES — Les courtiers londoniens ont baissé aujourd'hui le prix de l'argent de 2.7 à 3.0 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

AUJOURD'HUI	$2.880
3 MOIS	2.949
6 MOIS	3.023
1 AN	3.170

MONTREAL — Handy & Harman évaluait aujourd'hui l'argent canadien à $2.951 l'once de Troyes comparativement à $2.947 la veille.

NEW YORK — Handy & Harman n'a pas évalué l'argent.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.15	Ch. net
A-B					
Abitibi	4550	$11¼	11	11	— ¼
Acklands	750	$10¾	10¾	10¾	
Acme	29000	10	10	10	
Acres Ltd	500	$13	12½	12⅝	+ ⅜
A.G.F.M.	200	380	380	380	
Agnico E	300	575	575	575	— 5
Agra Ind	600	$111	10¾	10¾	— ¼
Akaitcho	1300	120	118	118	—
Albany	3700	112	110	111	— 4
Alt East G	2050	780	775	775	+10
Alt Gas	10850	$13	12½	13	+ ⅜
Alta G C p	75	$71¼	71¼	71¼	— ⅛
Alta G D p	50	$140	140	140	— 9
Alta Nat	100	$19½	19½	19½	— ¼
Alcan	17099	$30½	29⅜	30½	+ ½
Algo Cent	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Algoma St	1450	$18⅜	18¼	18¼	— ⅛
Algon	300	475	475	475	
Algonq pr	600	430	425	430	— 5
Alliance B	500	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Alminex	140	640	640	640	
Alpa Ind	200	$9½	9½	9½	— ½
Alum 4 pr	z20	$19½	19½	19½	
Alum 4½ p	290	$36½	36½	36½	
Am Leduc	1000	5½	5½	5½	+ ½
A Quasar P	200	$13½	13½	13½	
Andres W	1580	$34	33¾	33¾	— ½
Anglo-cn	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Ang Ruyn	1500	133	130	133	— 1
Ang U Dev	2300	113	111	113	+ 1
Aquitin	10903	$23½	22	23½	+ ⅜
Argus C pr	800	$12¼	12⅛	12⅛	— ¼
Args 260 p	50	$34¼	34¼	34¼	
Asama	20325	$11⅜	10⅜	11½	+ ⅜
Ashland C	700	$12½	12½	12½	
Ashland I	100	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Atco Ind	600	$11½	11½	11½	+ ⅛
Avoca M	8300	125	120	125	
Banister C	200	$24	24	24	
Bankeno	3000	700	680	685	— 5
Bank Mtl	5435	$18½	18¼	18½	+ ¼
Bank N S	3131	$33	32⅝	32⅝	— ⅜
B Cdn Nat	700	$16¼	16	16¼	
Bartaco	300	225	225	225	— 5
Baton B	200	$9	9	9	— ⅛
Bell Canad	3111	$41⅞	41¾	41⅞	— ⅛
Bell A pr	136	$46½	46¼	46¼	+ ¼
Bell B pr	305	$47½	47¼	47½	+ ⅛
Betim	1270	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Bl Hawk	1000	72	72	72	
BlackP	3000	56	5⅝	6	+ ¼
Block B	11700	300	295	300	
Bombrder	1000	360	350	350	— 5
Bonanza I	1700	156	155	155	— 1
Bunty	19315	55	50	52	+ 1
Bovis Cor	800	235	220	235	+20
Bow Val	11675	$32	31	32	+ ⅛
BP Can	2286	$15¾	15¾	15¾	
Brai R	30905	240	235	235	— 5
Bramalea	1604	435	425	425	+ 5
Brameda	z157	62	62	62	
Brscn	16882	$18⅛	18	18⅛	
Brenda M	9400	735	725	730	+10
Brinco	300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
BC Pack A	25	$35	35	35	+1½
BC Sugar	400	$19¾	19½	19¾	— ¼
BC Phone	311	$506	50¼	50¾	+ ¾
BCPh 4¾ p	z10	$59⅛	59⅛	59⅛	
BCPh 5.15	70	$62½	62½	62½	— ½
BCPh 5¾ p	25	$71½	71½	71½	
BCPh 6.80	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Br Reef	10500	45	43	45	+ 4
Brunswk	6557	530	520	520	—10
Budd Auto	415	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Burns Fds	500	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
C					
Cad Dev	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
CAE Ind	z50	$10½	10½	10½	
Cal Pow	400	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
Cal P 4½ p	z10	$60½	60½	60½	
Calmr	10000	67	66	66	— 3
Calvrt Dle	300	220	220	220	
Calvert	10500	20	18	20	+ 2
Cambridg	100	$14¼	14¼	14¼	
Camflo	2950	890	875	875	—25
Cam Chib	1725	715	695	715	+25
Camp RL	300	$60½	60½	60½	—1½
Campeau	600	$8	8	8	
Can Cem L	450	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
C Geother	800	173	170	170	
Can Malt	235	$30	29⅜	29¾	+ ⅛
C Nor West	4790	750	740	750	— 5
C Pakrs C	700	$23¾	23¾	23¾	
Can Perm	1925	$18½	18½	18½	
CS Pete	8300	410	390	400	
CS Pete w	3900	72	72	72	+ 2
C Tung	17600	205	195	205	+ 8
C Bonanza	2200	172	170	172	+ 2
Cdn Brew	4385	480	475	475	+ 5
C Cablesy	500	$15½	15¼	15½	+ ¼
C Cable w	200	300	300	300	
Cdn Cel	3430	435	410	435	+20
C Curtis	700	74	68	74	+ 9
C Ex Gas	1600	330	325	330	+ 5
CG Invest	150	$76	76	76	
C Homestd	4290	690	665	690	+30
C Hydr	1050	$8⅞	7⅞	8	— ¼
C Hydr pr	200	$15	15	15	
C Imp Bank	5534	$30	29½	29¾	— ⅛
C Ind Gas	4772	$8¼	7¾	8	+ ⅛
CIL	192	$14½	14½	14½	+ ⅛
C Interurb	100	325	325	325	
C Lencour	2000	20	19	19	
CLI Pete	700	20	20	20	
C Manoir	z40	320	320	320	
C Marconi	1000	370	370	370	+ 5
C Merrill	500	590	590	590	
C Occental	1350	$11¾	11¼	11¾	+ ½
CP Inve pr	350	$29⅛	29	29	
CP Inve w	6390	235	230	230	— 5
CP Ltd	5878	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
CPL A p	700	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
C Reserve	700	560	540	560	+30
Cdn Sup O	325	$55⅛	55⅛	55⅛	— ⅜
Cdn Tire	275	$53¾	53½	53½	
Cdn Tire A	4023	$54½	53¾	54	+ ¼
C Ulities	150	$12	12	12	
C Util w	220	380	380	380	+15
C Vickers	100	$15½	15½	15½	+ ⅜
Capit Div	2600	38	38	38	
Cara	100	$8¾	8¾	86	+ ⅛
Carrier JD	200	390	390	390	
Cassiar	240	$10⅜	10½	10½	— ⅛
CC Yachts	300	450	450	450	+ 5
Celanese	500	410	410	410	
Cti Fund A	500	$9¼	9¼	9¼	+ ¾
CFCN	1300	$8	8	8	
Chemaloy	5100	320	305	310	— 5
Chesvi	33000	22	21	21½	— ½
Chib Kay	5500	25	25	25	+1½
Chieftan D	9900	$11⅜	10⅜	11¼	+ ⅜
Chimo	800	125	125	125	— 5
Chrysler	2155	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
Ciarcan	1400	490	475	490	+10
Coch Will	1000	110	110	110	— 5
Cckfield	300	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Coldstm	1400	345	340	345	
Coles Book	400	$8⅛	8⅛	8⅛	
Compro	160	385	385	385	— 5
Comb Met	4722	20	19	20	— ½
Cmnc	10635	$33	32¾	32¾	— ¼
Comrc Cp	325	375	360	375	+15
C Holiday I	330	$9	8⅞	9	
Computel	z50	$6¾	6¾	6¾	
Conn Bath	2725	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Con Bath p	400	$19	18¾	19	— ¼
Con Bath w	600	65	60	65	
C Bath 68 w	2800	950	940	950	+25
Con Bldg	3563	275	270	275	+ 5
Con Fardy	1000	53	53	53	+ 1
C Durm	69900	71	64	71	+ 7
C Marben	1500	97	97	97	
C Rambler	3700	405	400	400	
C Rexspar	1000	26	26	26	+ 1
Con Distrb	200	$23¼	23	23¼	+ ¼
Cons Gas	2064	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ¼
Con Gas A	45	$81	81	81	— 1
Con Gas B	30	$76	76	76	— 2
Coprcorp	3000	18	18	18	— 2
Cop Fields	1300	160	160	160	
Corby vt	700	$21½	21½	21½	+ ¼
Corby B	1600	$21½	21½	21½	+ ½
Cornat Ind	200	375	375	375	— 5
Cornat pr	100	$20	20	20	
Corontn p	1400	320	320	320	— 5
Coseka R	4100	280	265	280	+15
Costain R	2400	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Crgmt	10874	755	720	755	+35
Crain R L	1575	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Crestbrk	2479	$9¼	9	9¼	+ ¼
Crwn Life	390	$66	64	66	+ 3
Crush Intl	1220	$12	12	12	— ¼
Cygnus B	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
D-G					
Dale-R pr	100	$7½	7½	7½	
Daimy A	300	$9	9	9	
Decca R	2500	630	625	625	— 5
Deer Horn	5000	4½	4½	4½	
Denison	4597	$37	35¾	36½	+ ¾
Dicknsn	1400	385	380	385	+ 5
Discovry	100	144	144	144	
Distl Seag	4000	$40⅜	40	40⅜	— ⅛
Doman I	1250	$8⅜	8¼	8⅜	
Dome	1510	$96	94¾	94¾	— ¼
Dome Pete	4100	$33⅜	33	33½	+ ¼
D Bridge	z35	$35⅝	35⅝	35⅝	
D Citrus	250	$9⅜	9⅜	9⅜	
D Explor	3000	49	46	47	
D Fdry	15961	$27½	26⅞	27½	+ ⅜
Dofasco p	35	$71	71	71	+ ¼
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	— ⅛
D Glass pr	100	$14¼	14	14	+ ¼
Dom Store	1650	$14¼	14	14	— ¼
D Textile	1100	$7¾	7¾	7¾	
Domtar	10421	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
Dover Ind	200	$11½	11½	11½	+ ¼
DRG Ltd A	200	$9	9	9	
Dr Mc C A	905	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dunde Pal	2000	50	49	49	— 6
Du Pont	8125	$28	28	28	+ ¼
Dylex L A	6600	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Dynasty	2240	945	935	935	
East Mal	500	440	440	440	—15
East Sull	2750	285	280	285	+ 5
Estn Prov	z5	$5¼	5¼	5¼	
Eddy Mtch	50	$26¼	26¼	26¼	
E-L Fin	1250	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
E-L Fin w	500	290	290	290	
Electro ltd	1125	$15	15	15	
Elks Stors	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Emco	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Erie D	300	320	300	300	
Exquisite	200	300	300	300	
Fairview	1825	$16¼	16¼	16¼	
Falcon C	6080	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
Falcon	1505	$76½	76	76½	+ ½
Fed Diver	500	99	99	99	+ 4
Fed Pion	z25	$22¾	22¾	22¾	
Fed Pion P	25	$90	90	90	— 3
Fields S	675	$17½	17⅜	17⅜	— ¼
Finning T	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
F City Fin	100	$9	9	9	— ¼
F Mar	5500	68	67	67	— 3
Ford USA	z10	$53¾	53¾	53¾	
Fort Reinc	4000	30	30	30	— 1
F Seasons	5600	$7¼	7⅛	7¼	
F Sea A pr	100	$10¼	10¼

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

Face à la nouveauté, le Québec se montre prudent

Les Canadiens sont véritablement des gens très prudents ! Lorsqu'on leur demande s'ils se sentent attirés par des choses et des idées nouvelles, ou s'ils sont plutôt méfiants, la moitié est incapable de définir clairement sa position.

Seulement 12 p. cent disent qu'ils se sentent très attirés par les éléments nouveaux et 37 p. cent avouent être très prudents face aux nouveautés. Parmi les autres, 13 p. cent se disent partiellement attirés et 35 p. cent passablement prudents face aux nouveautés. Quelque trois p. cent sont incapables de mesurer leur attitude.

Les moins de trente ans se définissent comme étant plus aventuriers et plus "fous" que leurs aînés; et les hommes plus que les femmes en général.

Ceux qui semblent les plus attirés par les nouvelles expériences sont les citoyens des provinces atlantiques, où 42 p. cent se disent très ou passablement attirés par ce qui est nouveau.

En contraste, seulement 16 p. cent de la population du Québec réagit de cette façon. L'Ontario et l'Ouest se situent dans la moyenne générale du pays.

La présente étude a été menée au début du mois de mai auprès de 727 adultes de 18 ans et plus, au cours d'entrevues privées. Dans toute enquête de cette nature, la marge d'erreur possible est de quatre p. cent.

La question posée au cours de l'enquête est la suivante : **"Il y a des gens qui se sentent attirés par les nouvelles choses et les nouvelles idées, tandis que d'autres sont plus prudents. Quelle est votre attitude ? Vous sentez-vous très attiré ou très prudent ?"**

	Très attiré	Passablement attiré	Passablement prudent	Très prudent	Pas sûr
CANADA	12%	13%	35%	37%	3%
Prov. de l'Atlantique	26	16	30	23	5
Québec	7	9	44	40	*
Ontario	11	14	35	35	5
Ouest	13	15	26	43	3
18 à 29 ans	19	18	29	33	1
30 à 39 ans	7	15	38	36	4
40 à 49 ans	9	12	36	39	4
50 ans et plus	9	9	38	40	4
Hommes	14	15	32	35	4
Femmes	10	11	37	40	2

* moins de 0.5 p. cent.

Merle Oberon se remarie

LOS ANGELES (PC) — L'actrice américaine Merle Oberon, qui dit avoir 56 ans, vient de confirmer les rumeurs voulant qu'elle épouse incessamment l'acteur Robert Wolders.

Agé de 37 ans, Robert Wolders est la vedette masculine du dernier film de Merle Oberon, "Interval" dont elle est le producteur et la vedette principale.

Se plaignant que son âge soit autant discuté, la célèbre comédienne déclare: "Les gens me donnent l'impression que j'ai cent ans tellement ils parlent et écrivent sans cesse à propos de mon âge. Je pense que l'on doit vieillir simplement à force de penser à son âge. Personnellement, je ne l'ai jamais fait".

A qui veut l'entendre, elle brandit son certificat de naissance qui confirme qu'elle est née le 9 février 1917 dans l'île de Tasmanie.

Après deux ans de travail comme producteur cinématographique, Merle Oberon songe à prendre des vacances, probablement une croisière de trois mois.

"Si Interval" est un succès financier, je voudrais prendre cet argent pour faire quelque chose pour les personnes âgées, pour les éloigner de leur solitude", affirme-t-elle.

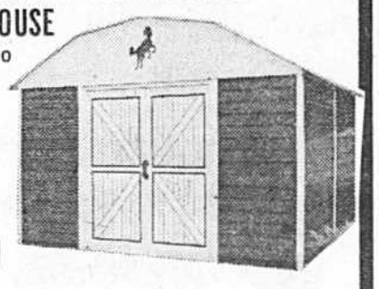
A Acapulco, la belle actrice a fait aménager un parc d'amusement de cinq acres, pour les enfants défavorisés où l'on trouve une piscine, un théâtre, une piste pour le patin à roulettes et une bibliothèque.

CBS

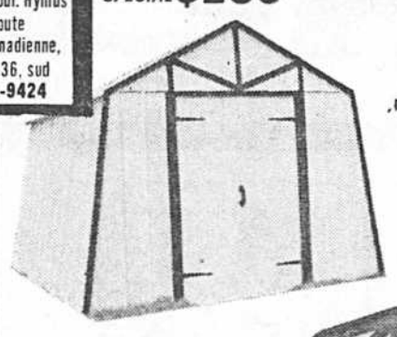
SUD Greenfield Park 879, boul. Taschereau 871-5537
NORD Chomedey, Laval 1710, boul. des Laurentides 667-2320
OUEST Dorval 2235, boul. Hymus route Transcanadienne, sortie 36, sud 331-9424

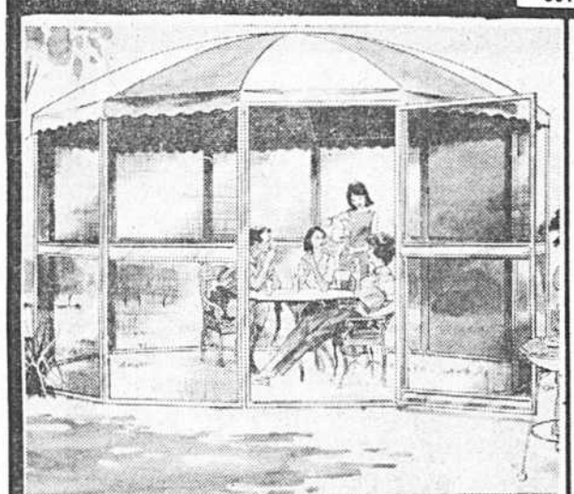
CABANAS DE MÉTAL

MODÈLE FARMHOUSE
SB1010-3 10 x 10
DIM. INT. 115¼" large, 115¼" profond, 95¼" haut
DIM. EXT. 121¼" large, 119" profond, 96" haut
Ord. $232
SPÉCIAL $209

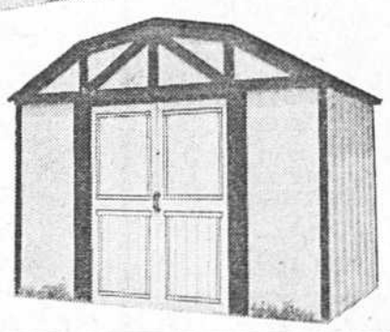


MODÈLE CHÂTEAU
CT107-3 10 x 7
DIM. INT. 115¼" large, 79¼" profond, 94¼" haut
Ord. $166
SPÉCIAL $149.40



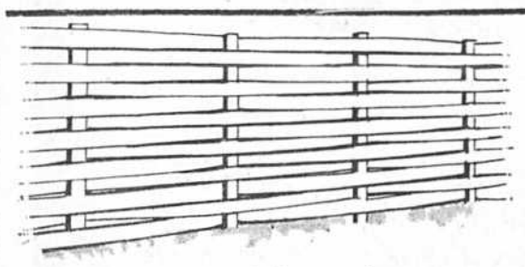


MODÈLE TUDOR
TU107-3
DIM. INT. 115¼" large, 79¼" profond, 91¼" haut
Ord. $232
SPÉCIAL $209



ABRI AVEC MOUSTIQUAIRE GAZEBO
No 9210 — 10 panneaux — Diamètre 11'2"
Ord. $239.95
SPÉCIAL $179.00

PANNEAUX PARE-VENT GAZEBO
Ord. $55.95
SPÉCIAL $42.00



CLOTURE TRESSÉE EN ÉPINETTE
PRÉ-COUPEE SEULEMENT, INCLUANT POTEAU 4" x 4"

SPÉCIAL		
48" x 96"	60" x 96"	72" x 96"
$13.26	$16.20	$19.14



CLÔTURES EN ALUMINIUM AVEC POTEAUX
Légères — Traitement spécial ultra-robuste — Entièrement en aluminium — Ne rouillant pas — Construction modulaire — Installation facile que vous faites vous-mêmes — Remisage compact et aisé — Au fini supérieur émail cuit — Ne requiert pas de peinture ni entretien — Auto-nettoyantes — Garanties.

Sections clôture	SPÉC.
18" x 72"	$10.78
24" x 72"	$11.89
36" x 72"	$14.86
48" x 72"	$20.43

JOINT ET POTEAU

SPÉC.			
30"	42"	64"	80"
$1.96	$2.40	$3.39	$4.35

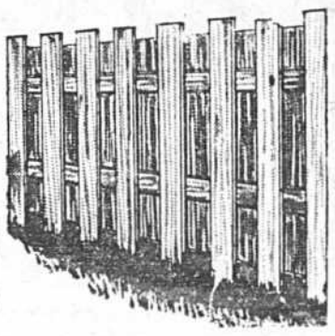
Nécessaire de porte	SPÉC.
36" x 36"	$23.93
36" x 48"	$32.80

COIN ET POTEAU

SPÉC.			
30"	42"	64"	80"
$3.39	$3.90	$5.18	$6.79

CLÔTURE INTIMITÉ EN ÉPINETTE

ASSEMBLÉE	SPÉCIAL
48" x 96"	$14.90
60" x 96"	$17.28
72" x 96"	$19.66
PRÉ-COUPÉE	SPÉCIAL
48" x 96"	$12.40
60" x 96"	$14.78
72" x 96"	$17.16





CLÔTURE EN CHAÎNONS CALIBRE 13 GALVANISÉ

SPÉCIAL	
36" x 50'	$11.72
42" x 50'	$13.37
48" x 50'	$15.30

CALIBRE 11 GALVANISÉ

SPÉCIAL	
42" x 50'	$18.53
48" x 50'	$21.14

BARRIÈRE POUR CLÔTURES EN CHAÎNONS GALVANISÉE

SPÉCIAL	
36" x 36"	$19.38
36" x 42"	$20.47
36" x 48"	$20.96

CALIBRE 11 RECOUVERT DE VINYLE

SPÉCIAL	
36" x 50'	$18.23
42" x 50'	$21.32

RECOUVERTE DE VINYLE

SPÉCIAL	
36" x 36"	$20.59
36" x 42"	$21.69
36" x 48"	$22.17

POTEAUX EN T

SPÉCIAL	
6'	$1.62
7'	$1.89



SCIE À CHAÎNE SKIL 16" À ESSENCE
MODÈLE #1612. Rég. 134.36
SPÉCIAL 109.95
L'idéal pour tous travaux de sciage, pour émonder ou couper vos arbres ainsi que tous les besoins de découpage soit à la maison soit au chalet.



BLOCS DE PATIO
SPÉCIAL
18" x 18" 99¢ ch.
24" x 30" $2.15 ch.

ROLL & SEAL
Mélange acrylique à colmater, entrée de garage. Résiste à la poussière, l'érosion, l'essence et taches d'huile.
1 gal. ord. $4.99 Spéc. $3.70
5 gal. Ord. $19.99 Spéc. $14.87



TEINTURES pour bois REZ SPÉCIAL $6.95 gal.

CHARGEX

CBS
VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION À PRIX MODIQUES

TRADERS PLAN FONCIER

WARSHAW

WARSHAW

PARLONS PEU, PARLONS BIEN

Valeur, fraîcheur, qualité et prix : les meilleurs chez Warshaw ! Prix toujours inférieurs à ceux des magasin à escomptes !

DU NOUVEAU ! Pour les clients qui viennent AUX DEUX MAGASINS WARSHAW LES LUNDIS ET MARDIS Nous offrons maintenant la livraison GRATUITE avec $20.00 d'achats ou plus (Lundi et mardi)

WARSHAW NE VEND QUE DU BOEUF DE MARQUE ROUGE

POITRINES DE POULET FRAÎCHES 97¢ LB

FOIE DE JEUNE BOEUF 95¢ LB

STEAK DE PALETTE IDÉAL POUR B.B.Q. 97¢ LB

RÔTI DE PALETTE COUPE RÉGULIÈRE 89¢ LB

CUISSES DE POULET FRAÎCHES 89¢ LB

BONNE NOUVELLE
Nous faisons maintenant la livraison à notre magasin de Ville Saint-Laurent (340, boul. Laurentien), dans Mont-Royal et Ville Saint-Laurent.
SEULEMENT 65¢
À notre magasin de la rue St-Laurent notre service de livraison habituel.
SEULEMENT 65¢



RÔTI DE CÔTES CROISÉES LB $1.07

DÎNER AU MACARONI ET FROMAGE KRAFT 6/1.00

NOURRITURE POUR CHATS PUSS'N BOOTS, ASSORTIE, BTE 15 OZ., EXTRA SPÉCIAL 21¢

GRANDS SACS VERTS POUR DÉCHETS, WARSHAW, 10 sacs par paquet EXTRA SPÉCIAL 3/1.00

COCA-COLA, GRANDE BOUTEILLE FAMILIALE 40 OZ., EXTRA SPÉCIAL 4/97¢

DÉLICIEUX CAFÉ INSTANTANÉ WARSHAW, BOC. 10 OZ., EXTRA SPÉCIAL 1.39

GRAISSE VEGETALE CRISCO PQT 1 LB 45¢

COMPTOIR GOURMET POMMES DE TERRE KNISHES & KASHA KNISHES, exquis, EXTRA SPÉCIAL 95¢ LA DOUZ.

FÈVES au four HEINZ, SAUCE TOMATE, EXTRA SPÉCIAL 8 oz., EXTRA SPÉCIAL 6/99¢

HUILE VÉGÉTALE GATTUSO GALLON 128 OZ., EXTRA SPÉCIAL 2.09

COMPTOIR DES POISSONS STEAK DE FLÉTAN, EXTRA SPÉCIAL 1.59 LA LB.

THON BLANC EN MORCEAUX CLOVER LEAF, 7 oz., EXTRA SPÉCIAL 79¢

SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON 4/1.00

COMPTOIR DES FROMAGES EDAM FINLANDAIS, EXTRA SPÉCIAL 1.09 LA LB.

CRISTAUX à l'ORANGE PRÉSIDENT EXTRA SPÉCIAL 10¢

PAPIER ALUMINIUM ALCAN, ROULEAU 25 PI. EXTRA SPÉCIAL 3/1.00

SALAMI MIDGET KOSHER LEVITT, EXTRA SPÉCIAL 1.27

JUS D'ORANGE PUR VARDA-JAFFA, BTE 19 OZ., EXTRA SPÉCIAL 6/1.00

SAINDOUX TENDERFLAKE paq. 1 lb. EXTRA SPÉCIAL 29¢

BREUVAGES AUX FRUITS ASSORTIS ALLENS, bte 48 oz., EXTRA SPÉCIAL 29¢
ORANGE, RAISIN, PUNCH ET AUTRES VARIÉTÉS.

PAPIER CIRÉ APPLEFORD, ROULEAU 200 PI. EXTRA SPÉCIAL 59¢

MARGARINE FLEISHMAN, 1 lb. ¼ s EXTRA SPÉCIAL 57¢

HOT-DOG Levitt, paquet 1 lb. EXTRA SPÉCIAL 1.05

SAUCE À LA VIANDE CATELLI, BTE 14 OZ., EXTRA SPÉCIAL 35¢

POMMES DE TERRE FRITES, CONGELÉES McCAIN PQT 2 LB CH. 49¢

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE ! IL EST GRATUIT

WARSHAW

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les spéciaux en vente se termineront mardi le 24 juillet à 6 h. p.m.

WARSHAW
3863, BOULEVARD ST-LAURENT
340, BOULEVARD LAURENTIEN (VILLE ST-LAURENT)

BOULANGERIE
DÉLICIEUX BAGEL FRAIS, EXTRA SPÉCIAL 69¢ la douz.
CHAUSSONS AUX POMMES DÉLICIEUX, FRAÎCHEMENT CUITS, EXTRA SPÉCIAL 6/79

PRODUITS LAITIERS
YOUGOURTH NATURE SEALTEST EXTRA SPÉCIAL 8/99¢
AROMATISÉS, EXTRA SPÉCIAL 6/95¢

DELICATESSEN
JAMBON CUIT TRANCHÉ EXTRA SPÉCIAL 1.89 la lb

PRODUITS CONGELÉS
TV DINNER SWANSON POULET ET DINDE EXTRA SPÉCIAL 59¢

Décès · Remerciement · In memoriam

ARCHAMBAULT (Léo) — A Laval, le 17 juillet 1973 à l'âge de 70 ans est décédé M. Léo Archambault, époux de Jeannette Galarneau, demeurant 5585, St-François, (Duvernay Nord). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,
1039, rue du Collège,

pour se rrendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Lorenzo) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 74 ans est décédé Lorenzo Bélanger, époux de Clarice St-Aubin; il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Robert Gagnon (Jeannette), Mme Raymond Moreau (Madeleine), Mme Roger Lacaire (Cécile), Mme Pierre Desrochers (Lucienne), Georges, époux de Pierrette Prud'homme, Ferdinand, époux de Claudette Lavoie, Mme Noël Boisclair (Claudette), Micheline, André, époux de Ginette Mainville, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8939, rue Hochelaga,

à 10h30 pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Arthur, c.a.) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 41 ans, 8 mois, est décédé M. Arthur Beaudoin, comptable agréé, époux de Jeannine Clavet. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Luc et André, sa mère, Mme Victoria Beaudoin, son frère Bernard (pharmacien) (Colette Doyon), ses beaux-frères et belles-soeurs: Marcel Bourassa (Marguerite Clavet), Pierre Lemire (Pauline Clavet). La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire

E. Tétreault et Fils Ltée
et E. Charron,
27, rue de Laperrière,
Boucherville

Avis des funérailles plus tard.

BEAULIEU (Yvonne) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Eugène Beaulieu, née Yvonne Charlebois, mère de Robert, Mme Marcel Berthiaume (Paulette), Mme Jean-Paul Masson (Denise), Raymond, Jean, Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Henri) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Brunelle, époux de Marie-Jeanne Bélanger, autrefois maitre coiffeur sur la rue Joliette. Père de Mme Armand Maltais (Georgette), Claude (Georgette Lacoursière), Lorne (Carmen Lemay), Mme veuve Olivier Guimond (Manon), grand-père de France (Michel Cardin), Carolle, Eric, Patrick, Luc, Jasmine et Catherine, frère d'Omer Brunelle et beau-frère de Sr Gabrielle Bélanger, C.N.D. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.
7018, rue Marseille

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Remerciements à Marie, Reine des Coeurs pour faveur obtenue. J. D. R.



Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. Y. B.

CADIEUX (Philippe) — A Lachine, le 16 juillet 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé Philippe Cadieux, époux de Gysèle Hétu, père de Manon et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

CARRIERE (Marie-Ange) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 67 ans est décédée Mlle Marie-Ange Carrière, fille de feu Ferrier Carrière et de feu O. Hurteau, soeur de Gabrielle, Mme Marguerite Robitaille, Germaine Sabbe de Détroit et de Edouard, époux d'Isabelle St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Réal) — A Frédéricton, le 16 juillet 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Réal Charland, époux de Claire Villeneuve. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, boul. Crémazie est

à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Reconnaissance au Frère André pour guérison obtenue. Grave accident.

Mme Thérèse L. Z.

COUSINEAU (Aline) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 16 juillet 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Aline Legault, épouse de feu Oudlé Cousineau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Vincent, Fernand, Roger, Sr Aline (Jacqueline), Mme Jimmy Houston (Paulette), Mme Marcel Legault (Suzanne), Dr Marcel Girard (Carmen) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et
J. S. Vallée Ltée,
107, rue Ste-Anne

à 1 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Donat) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 61 ans est décédé M. Donat Deslauriers, époux de Aurore Caron, père de Claude, Nicole (Mme Gilles Poisson), André, Pierre, Suzanne et Danielle. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
11117, boul. St-Vital,
Montréal-Nord,

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Rémi, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PREVOST (Père Jean-Berchmans) — Les membres de la famille Prévost, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès du Père Jean-Berchmans Prévost, O.F.M., survenu à Beyrouth, Liban, le 29 mai 1973.

PELLETIER (Philippe) — Mme Philippe Pelletier et ses enfants expriment leur plus sincère gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de quelque façon que ce soit des marques de sympathies, lors du décès de M. Philippe Pelletier, survenu le 15 mai 1973.

GUERARD (M. et Mme Albert) — M. et Mme Herb Hooper et M. et Mme Roland Dupuis ainsi que leur famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion des décès de M. et Mme Albert Guérard, soit pas offrande de messe, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

CARMEL (Armand) — Les membres de la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Armand Carmel, survenu le 1er juillet 1973, soit par offrande de messe, fleurs, sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistances aux funérailles.

NECROLOGIE



M. Eugène Guillemette

A Lachenaie, le 17 juillet 1973 est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault, depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil son épouse née Laurette Henley, ses frères: Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs: Régina (Mme Emile Fournier), Georgette et Alice (Mme veuve Ovila Toupin), ses belles-soeurs Mme Ernest Guillemette (Auréa Jacques), Mme Lucien Guillemette (Denise Rouette), Mme Maurice Henley (Cécile Rochefort), Mme Valmont Henley (Paulette Jean), Mme veuve Marie-Ange Tardy-Henley, Mme Gaston Morais (Marguerite Henley) et Mme Roland Henley, ses beaux-frères Messieurs Emile Fournier, Maurice Henley, Valmont Henley, Roland Henley ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9h15 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10h. La sépulture se fera au cimetière de Lachenaie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

DINI (Juliette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Rinaldo Dini, née Juliette Asselin. Elle laisse un fils Lino et son épouse ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontatio est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Yves) — A Châteauguay, le 15 juillet 1973, est décédé, accidentellement, à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau, il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était étudiant en sciences au CEGEP Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon

Bouvier Inc.
63, rue Taylor
Châteauguay, Qué.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 3 h p.m. en l'église Notre-Dame de L'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay-Centre.

GARAND (Alain) — A St-Eustache, le 16 juillet 1973, à l'âge de 19 ans, est décédé Alain Garand, fils de Robert Garand et de Rita Tremblay, demeurant 91, 39e Avenue Grande-Côte, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
105, rue St-Eustache

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. Michel Mailloux

A la suite d'un accident, à Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Michel Mailloux, gérant de district à La Presse (Westmount, Côte St-Luc et Ville St-Pierre), époux d'Aline Jutras, père d'Eric, demeurant 6410, rue Chouinard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419 rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

NECROLOGIE



M. Yves Dufort

A Châteauguay, le 15 juillet 1973 est décédé accidentellement à l'âge de 18 ans, Yves Dufort, fils de Guy Dufort et de Liliane Béliveau. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, également son frère Luc. Il était étudiant en sciences au cegep Marie-Victorin. Il fit ses études collégiales au Collège Notre-Dame de Montréal. Il faisait partie du mouvement Jeunes du Monde. La dépouille mortelle est exposée au salon Bouvier Inc., 63, rue Taylor, Châteauguay, Qué Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant à 3h p.m. en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Châteauguay et l'inhumation se fera au cimetière de Châteauguay Centre. —

GAUDETTE (Gilles) — Accidentellement à Montmagny, le 16 juillet 1973 à l'âge de 18 ans 6 mois est décédé Gilles Gaudette, fils de Robert Gaudette et de Dorothée Hamel, frère de Line, Claude et Sylvain. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001, rue est, Henri-Bourassa,

à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILES (Edward Kevin) — A Dorval, le 17 juilet 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Edward Kevin Giles, époux de Lorraine Vincent, frère de Véra, Estelle (Mme Victor I. Dettmers), Francis (Bud) d'Halifax, N.-E., Edwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
9135, rue Airlie, LaSalle

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Eugène) — A Lachenaie, le 17 juillet 1973, est décédé M. Eugène Guillemette, gérant de la Maison René Thériault Ltée, depuis de nombreuses années, époux de Laurette Henley, il laisse dans le deuil, ses frères : Ernest, Lucien, Marcel et Gilles, ses soeurs : Mme Emile Fournier (Régina), Georgette, Mme veuve Ovila Toupin (Alice), plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUYOT (Marcelle)—A Chambly, le 18 juillet 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Jacques Guyot, née Marcelle Pucet. Elle laisse dans le deuil son époux Jacques et ses enfants: M. Mme Gilles Vanasse (Constance), M. Mme Raymond Guyot (Ginette Masson), ainsi que 5 petits-enfants, ses belles-soeurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières, Chambly

pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Marie-Louise) — Dorval, le 17 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Louise Lapierre, épouse de feu Joseph Huot, mère de Lucien et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame
Lachine

pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JACQUES (Donat) — A St-Hubert, le 17 juillet 1973 à l'âge de 69 ans est décédé M. Donat Jacques, époux de Philomène Giroux, père de Jules, époux de Bernadette Chénier, Gérard, époux de Patricia McCarthy, Hélène, Marie-Reine, épouse de Georges Paiement, Alfred, époux de Rita Brillant, Eugène, époux de Jacqueline Ledoux. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
505, o. boul. Curé-Poirier,

à 2 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Lalande de St-Hubert, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (l'honorable Joseph) — A Montréal, le 18 juillet 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé l'honorable Joseph Jean, époux de feu Marie-Anna Roy, père du Dr Jean-Pierre Jean (époux de Pierrette Ouimet), Paul-André Jean (époux de Elly Hormann), Thérèse (Mme Roland Lefrançois) et Dr Etienne Jean (époux de Ginette Archambault). Avis des funérailles plus tard.

LAUZON (Yvonne) — A St-Jérôme, le 16 juillet 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Valérien Lauzon, née Yvonne Labelle, demeurant 823 rue Laviolette, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme

pour se rendre à l'église de la paroisse Ste-Paule, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Raoul) — A Montréal, le 16 juillet 1973 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Laberge à l'emploi jusqu'à sa retraite de la Cie Claude Néon; lui survivent son épouse, née Isabelle Lapointe, ses fils: Marcel, pharmacien, époux de Thérèse Martineau, Georges, pharmacien délégué médical pour les laboratoires Anglo-French, époux d'Huguette Giroux et Robert, Père Blanc enseignant au collège Father McDonald, ses frères et soeurs: Georges, Wilbrod (Oblat de Marie Immaculée), Antonio, Roland et Madeleine (Mme Adrien Paquin), ses petits-enfants: Nicole et Monique, Richard et Pierre, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers,
790 boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LECLAIR (Blanche) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve John Leclair, née Blanche Guillemette, demeurant 2132 rue Nicolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Laurentien) P.S.S. — A l'hôpital Notre-Dame, le 16 juillet, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie, est décédé M. Laurentien Legault, prêtre de St-Sulpice, ancien supérieur du Collège de Montréal. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères, ses élèves et ses amis, sa mère, née Laurenda Leduc, et cinq frères, René, Lucien, Emilien, Dr Raymond et Marcel, ainsi que leurs épouses et leurs enfants. La dépouille mortelle est exposée au Collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke, où auront lieu les funérailles jeudi le 19 courant, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière du Grand Séminaire de Montréal. Direction L. Thériault.

LONGPRE (Albert) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Longpré, époux de feu Léonie Lauzon, demeurant rue Joffre. Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Marcel Caron (Thérèse), Mme Fernand David (Gertrude), Mme Conrad David (Suzanne), Mme Jean-Jacques Desrochers (Lise), Jean, époux de Lise L'Heureux, Céline ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga

à 3 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (J.-Paul) — A Montréal, le 17 juillet 1973 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Paul Marchand, directeur de funérailles, époux de Germaine Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhern, et Hélène (Mme Richard Martel). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau

pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Cécile) — A Ste-Adèle, le 17 juillet 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Cécile Rochon, épouse de feu le Dr Edouard Millette; demeurant à Ste-Adèle: elle laisse dans le deuil, ses fils: Jean-Jacques, Claude (son épouse Nicole Desjardins), Yvon (son épouse Irène Gravel), Louis (son épouse Dorothée McNeil), sa fille Lise, 8 petits-enfants, ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

McGuire Inc.
383, rue Morin, Ste-Adèle

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Emile) — A Montréal, le 14 juillet 1973 à l'âge de 72 ans est décédé M. Emile Paquette, retraité de la Dominion Oilcloth Linoleum Co. Ltée, époux d'Emilia Prévost; il laisse dans le deuil une fille Jeannine (Mme Raymond Gauthier), une petite-fille Lise (Mme François Piserchia), 2 petits-fils Jacques et Michel et un arrière-petit-fils Marco. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier,
4733, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Annette) — A Montréal, le 17 juillet 1973, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme J. Lucien Paradis, née Annette Théorêt; mère de Lucien, époux d'Huguette Bolduc, André, époux de Gertrude Thomas, lui survivent un petit-fils Patrick, un frère et des belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENÇAL (Joseph-Sténio) — A Montréal, le 15 juillet 1973, à l'âge de 77 ans est décédé M. Joseph-Sténio Provençal, époux de Louisianna Ross, demeurant 13 avenue des Bouleaux, Repentigny. Il laisse dans le deuil 3 filles: Lorraine (Mme Lavigne), Gisèle (Mme veuve Camille Boucher), Andrée (Mme Jean Tremblay), et sa belle-fille Mme veuve Yvon Provençal, ainsi que plusieurs petits et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,

à 1h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Eglantine) — A Montréal, le 16 juillet 1973, à l'âge de 94 ans est décédée Mme veuve Oscar Robert, née Eglantine Wilson, mère de Mme Camille Benoit (Yvette). Lui survivent 3 petits-enfants: Louise, épouse du Dr. Claude Larose, Robert, époux de Francine Cérat, Marc. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est,

à 1h30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société St-Pierre-Apôtre, seraient appréciés.

ST-GELAIS (Gérard) — A Laval, le 16 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gérard St-Gelais, époux de feu Yvonne Gratton, demeurant au Foyer de la Providence, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Enrg.
1039, rue du Collège
St-Vincent-de-Paul

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. Jean-Paul Marchand



M. Jean-Paul Marchand, époux de Germaine Desjardins, est décédé hier à l'âge de 68 ans.

Monsieur Jean-Paul Marchand était membre du Conseil municipal de la Ville de Montréal, membre du Conseil de la C.U.M., ex-Grand Chevalier du Conseil Lafontaine, membre du 4ième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, Président de la Caisse Populaire Immaculée-Conception, Administrateur de la Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, membre du Club Optimiste du Plateau Mont-Royal.

Il laisse ses enfants: Pierre, époux de Diane Plouffe, André, époux de Shirley Mulhern, et Hélène, épouse de Maitre Richard Martel, ainsi que ses frères et soeurs : Jules, époux d'Antoinette Interlina, Roger, époux de Cécile Desjardins, Maurice, époux de Rose-Aline St-Hilaire, Soeur Jeanne Marchand, s.g.m., Jean, époux de Jeannette Cloutier.

Alfred Dallaire INC.

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras, J. S. Vallée, J. A Gauthier, Geo. Vandelac, Adrien Bazinet vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

3675, rue Adam
2548 est, rue Beaubien
3254, rue Bellechasse
5805, rue Boileau
2645 est, Henri-Bourassa
4201, rue Hochelaga
1111 ouest, rue Laurier, OUTREMONT
11813 est, Notre-Dame, P.-A.-T.
781, rue Ogilvy
8671, boul. Riv.-des Prairies
2599, rue Rouen
1922, boul. Rosemont
1575 est, rue Ste-Catherine
2521 est, rue Ste-Catherine
4504 est, rue Ste-Catherine
4340, rue St-Denis
8328, rue St-Denis
6821, rue St-Hubert
4500, avenue Verdun
REPENTIGNY
222, rue Notre-Dame-des-Champs
438, rue Notre-Dame
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
107, rue Ste-Anne
USA MIAMI
779 ouest, rue Flagler

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN "PRÉ-ARRANGEMENTS"

La Maison Alfred Dallaire Inc. est soucieuse de vous aider à compléter votre testament en prévoyant jusqu'aux modalités de vos funérailles.

Nos services vous offrent

- De choisir le style de vos funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. Andre Brazeau, directeur des pré-arrangements.

BUREAU PRINCIPAL: 6821, rue ST-HUBERT, Tél.: 270-3111